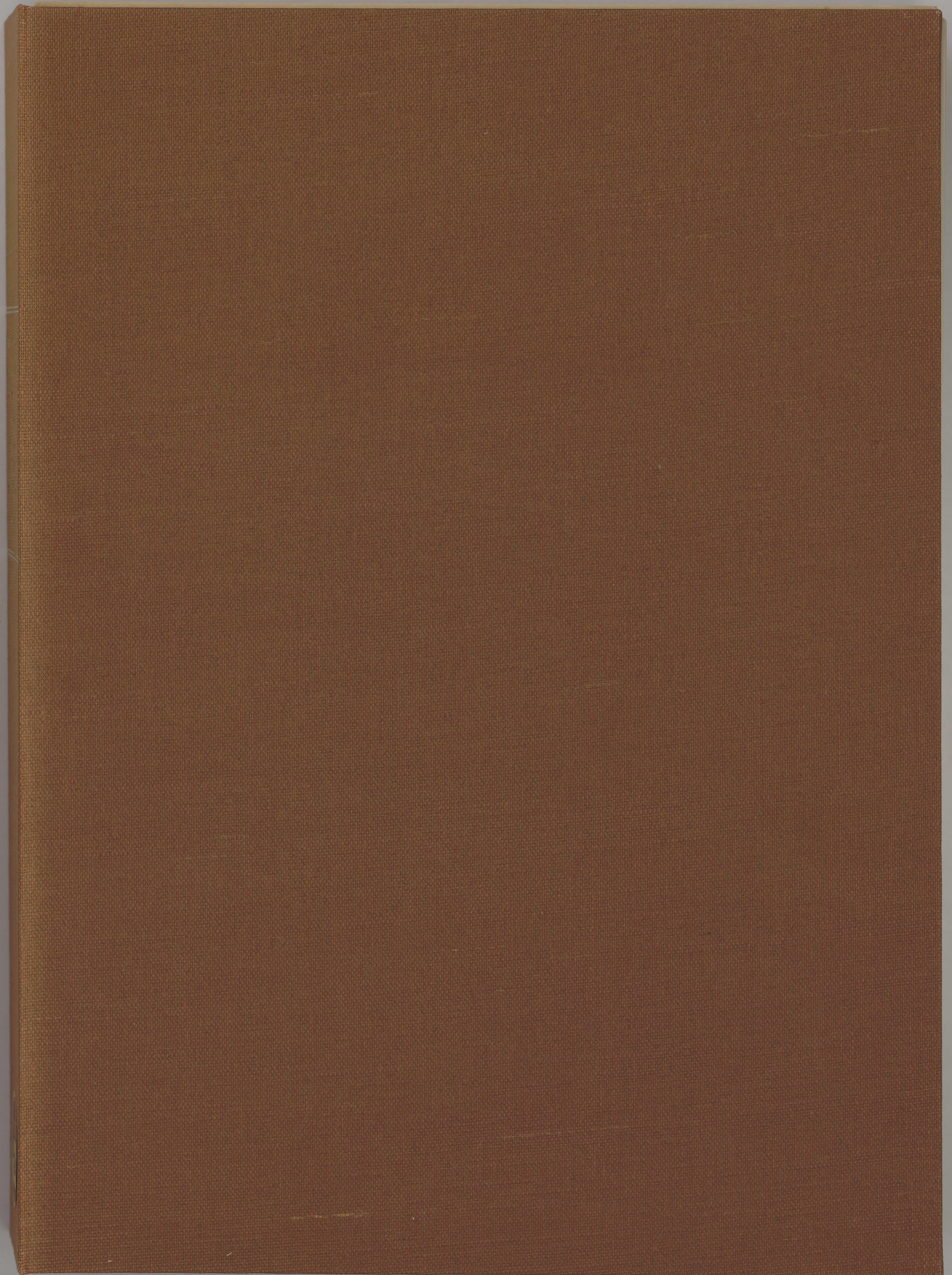
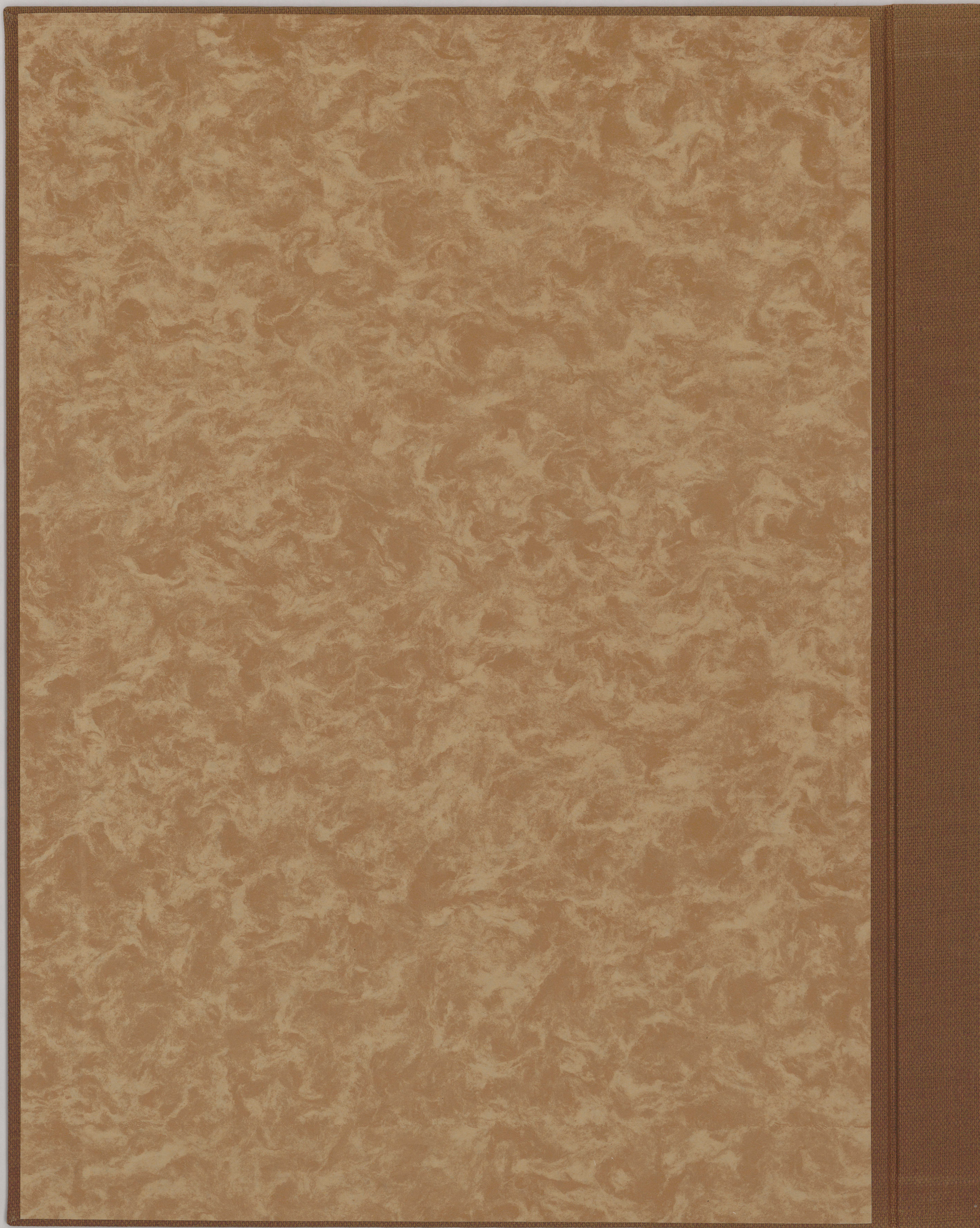
ÉCOLE NATIONALE
DES BEAUX-ARTS

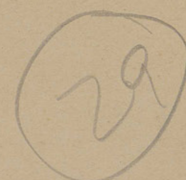
CONCOURS
ROUGEVIN
(1857-1910)
ET GODEBŒUF
(1881-1909)







ECOLE NATIONALE DES BEAVX-ARTS



CONCOVRS

ROVGEVIN & GODEBŒVF

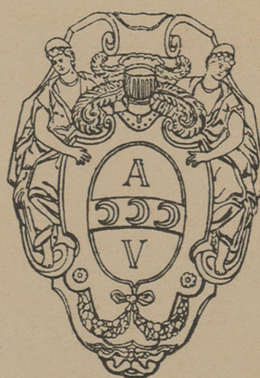
1857 à 1910 — 1881 à 1909

Préface de M. J. L. PASCAL

Membre de l'Institut, Architecte du Gouvernement, Inspecteur Général des Bâtiments Civils

Ouvrage publié sous la Direction de M. V. BOUCAUT

Architecte Diplômé par le Gouvernement





PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

TÉLÉPHONE 814-81

AVANT-PROPOS

Nous hésitions à ajouter quelques lignes aux pages dont notre maître, M. Pascal, voulut bien honorer ce recueil.

Nos amis toutefois ont insisté pour que nous exposions personnellement les mobiles qui nous amenèrent, à grouper sous une même couverture, les travaux de nos aînés à l'École des Beaux-Arts et nous nous sommes rangés à leur avis.

L'École des Beaux-Arts est l'objet d'attaques continuelles, de la part de certains révolutionnaires chez qui, trop souvent, la fougueuse éloquence remplace le talent et le génie inventif. Il nous a plu de montrer que les critiques pour être brutales, n'étaient point justifées. Les Concours d'admission comptent chaque année un nombre égal, sinon supérieur de candidats et le Jury, si fréquemment vilipendé, continue pourtant dans l'indifférence des bourrasques qui l'assaillent sa besogne de justice et de sélection nécessaire. Notre ouvrage apporte le plus éclatant témoignage à cette thèse — qui dit-on est " vieux jeu " — à savoir que l'École des Beaux-Arts reste la pépinière des plus robustes talents qui aient honoré la production esthétique moderne. La liste des lauréats couronnés aux Concours Rougevin et Godebœuf depuis 1857 constitue à elle seule une démonstration.

Au reste l'installation actuelle de l'École ne nous assure point contre la perte ou simplement la détérioration des projets que nous avons cru dignes d'être conservés. Quelques travaux sont déjà, encore que peu âgés, dans un assez lamentable état. Nous ne dirons pas la peine que nous eûmes souvent à les photographier. Sans l'obligeance de M. Marchaix et du regretté M. Müntz dont la mort prématurée afflige si légitimement la critique d'art française, il nous eut été presque impossible de réaliser notre œuvre.

La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts est trop petite; son personnel secondaire trop souvent renouvelé : Voilà deux choses qu'il faut dire et faire connaître. Nous n'insistons pas, nous constatons seulement dans quelle mesure l'exiguité des locaux affectés aux livres et l'ignorance tâtonnante des employés ont retardé la composition de ce volume et sans aucune espèce d'amertume nous nous empressons d'adresser ici à tous nos auxiliaires notre hommage reconnaissant.

Au point de vue esthétique nous nous bornerons à insister sur la physionomie des projets depuis 1857. Notre ouvrage a surtout pour but de synthétiser l'évolution certaine qui s'est produite dans l'enseignement de l'École au point de vue du dessin et de la couleur.

Faut-il parler de la contexture même de l'ouvrage? Ne se présente-t-il pas lui même, avec sa couverture gravée sur bois en deux tons par M. Dauvergne, interprétée d'après un croquis de Jost-Aman, croquis que nous devons à la complaisance de M. Bouchot, le conservateur si justement apprécié du Cabinet des Estampes; avec son tirage en héliotypie, avec la teinte lithographique venant si bien encadrer les dessins, avec enfin ses cartouches de Melchior Tavernier insérés dans le texte.

Nous avons voulu ne rien épargner de notre zèle, de nos soins, à une œuvre où sera consignée pour l'avenir la somme des travaux de nos aînés et nous serions pleinement récompensés si nous avions l'assurance d'avoir facilité entre ceux qui furent et ceux qui seront une communion d'idées, un trait d'union dont l'Art pût profiter.

V. BOUCAUT.

PRÉFACE

La présentation au public d'une collection d'œuvres scolaires est de son essence une opération contestable à cause de la tentation qu'elle donne aux élèves d'imiter, souvent de reproduire des compositions imparfaites auxquelles ils supposent la vertu du succès puisqu'elles ont la sanction des récompenses antérieures, pendant qu'ils s'abstiennent de puiser aux sources, aux œuvres exécutées et consacrées, aux classiques de tous les temps. Leur tendance est volontiers de compiler les créations de leurs prédécesseurs en études, déjà imitées elles-mêmes peut-être, de les entasser dans leur souvenir, voire dans leurs cartons, pour y recourir si la chance d'un programme analogue peut faire revivre une composition d'antan. Erreur funeste qui tarit la source de l'effort et atrophie l'individualité naissante.

La publication des dessins récompensés aux Concours Rougevin et Godebœuf n'échappe pas à ces inconvénients puisque nul ne songe à modifier le fonctionnement et la continuation de ces épreuves auxquelles les généreux donateurs n'ont pas assigné de limite.

Il pourrait paraître singulier qu'un vieux professeur dont les principes lui ont toujours dicté de faire la chasse aux esquisses toutes faites, aux recueils chers aux forts en thème, prête sa plume à la présentation d'œuvres médaillées depuis leur origine à l'École des Beaux-Arts, alors que les documents originaux sont déjà à la disposition des élèves à leur Bibliothèque.

Ces reproductions, sincères autant que les moyens mécaniques employés le permettent sans le secours de la couleur, iront encore porter à l'Etranger le leurre de noms devenus notables, et de personnalités n'ayant guère pu se refuser à une autorisation de publier ce qui ne saurait rien ajouter à leur gloire. Ce sont les côtés fâcheux de cette publication à laquelle on voudra bien reconnaître que je ne fais pas une introduction trop engageante; mais, ainsi présenté, le groupement de ces compositions constitue déjà presque de l'histoire, une histoire d'un demi-siècle et c'est mon excuse pour avoir accepté une sorte de patronage en rédigeant cette préface pour une collection d'œuvres d'artistes encore sur les bancs de l'Ecole.

Le prince Napoléon avait nourri cette fantaisie de se constituer à Paris une habitation Pompéienne, ce qui aboutit à la construction d'une œuvre très cherchée dont l'auteur M. Alfred Normand, de l'Institut, a eu le chagrin, au couronnement de sa longue et belle carrière de voir tout disparaître. Il n'était pas encore l'architecte du

Prince qui accordait sa confiance au respectable M. Rougevin, alors chargé des Invalides, et dont le fils poursuivait à l'Ecole une brillante carrière.

Celui-ci partit pour l'Italie afin de se documenter sur les dernières fouilles, d'accumuler les renseignements, de s'imprégner du sentiment antique et de tout préparer pour satisfaire un client bon juge et exigeant.

Le jeune homme mourut dans cette expédition; c'est à la douleur du père qu'est due la fondation créée pour en perpétuer le souvenir. Un des premiers sujets traités fut un frontispice en l'honneur d'Auguste Rougevin et — le souvenir est lointain — le dessin que je fis doit être resté dans la famille avec ceux qui obtinrent des mentions honorables.

C'est en novembre 1857 qu'un décret impérial sanctionna la donation d'une rente de 1.000 francs, divisée en deux sommes de 600 francs et de 400 francs à attribuer à la première et à la seconde médailles, remportées en une épreuve durant sept jours pleins, dans le Concours d'Ornement et d'Ajustement, — tel est son nom officiel; il est plus connu sous l'appellation de Concours Rougevin.

Les sommes attachées à ces prix ont été régulièrement payées aux lauréats depuis 1857 jusqu'à 1902; il n'y a pas eu de conversion les atteignant et les intérêts du legs sont les mêmes depuis la fondation du prix.

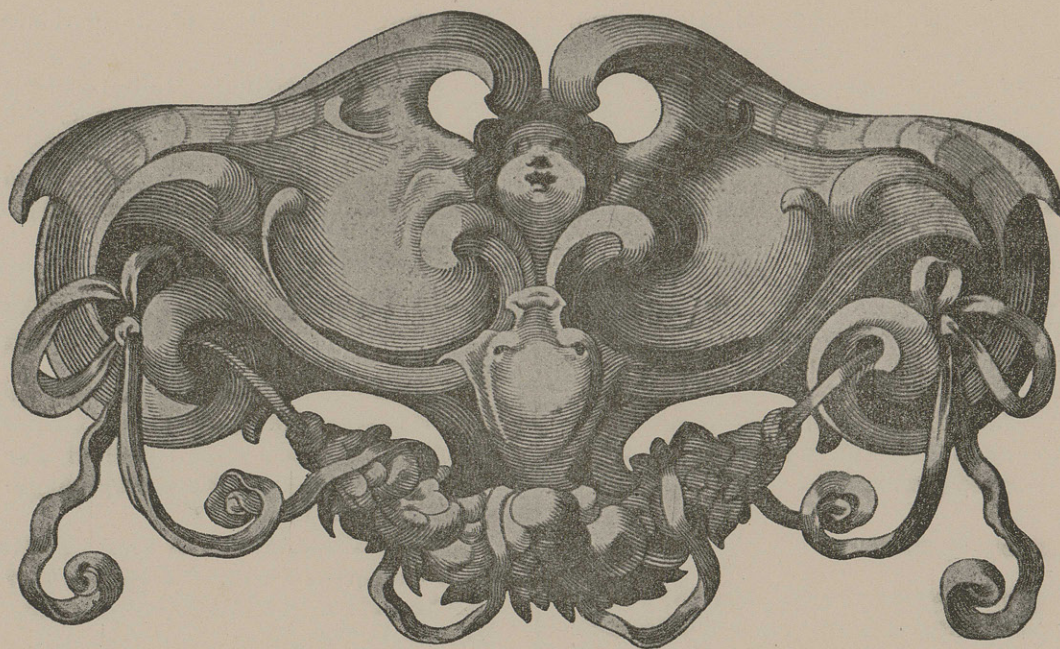
Monsieur Godebœuf, architecte dont le goût affiné estimait à un haut degré la correction et la délicatesse des profils, en même temps qu'il professait une passion pour l'adaption des formes à la matière et pour la décoration résultant de la construction, était mort laissant une sœur, Madame Lecou, préoccupée de perpétuer le souvenir d'un frère aimé et admiré; c'est par la donation d'une somme de 20.000 francs et la création d'un prix institué en sa mémoire à l'Ecole des Beaux-Arts qu'elle obtint ce résultat. Le Concours Godebœuf n'y est pas moins apprécié que le Concours Rougevin. Le premier concurrent désigné par le Jury reçoit avec sa médaille 704 francs. La somme est restée la même depuis le décret du 1er juin 1880 qui réglait les conditions de l'acceptation de la libéralité de Madame Lecou. Le Concours consiste en l'étude développée comme pour l'exécution — avec détails et profils — d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc.

A la première épreuve de témoigner de l'invention et de la souplesse d'arrangement dans une composition; à la seconde d'y ajouter l'effort pratique et la recherche des moyens de réalisation. Ce sont les deux formes sous lesquelles se traduisent toujours nos problèmes professionnels.

Ces Concours ont fait leurs preuves et leur but semble toujours aussi justifié. La succession des dessins contenus dans ce volume traduira même dans sa spécialité le cheminement des études et les transformations continues par lesquelles passe un art qui a la bonne fortune de subir moins que les autres les fluctuations de la mode.

J. L. PASCAL.

1



Programmes des Concours ROUGEVIN

1857. — La Tribune des orateurs pour une Chambre législative.

Cette tribune de laquelle les députés qui auraient obtenu la parole, émettraient leurs opinions pour la discussion des lois, serait élevée de quelques marches et placée en avant du Bureau du Président et un peu plus bas; elle devra être d'un style aussi pur que sévère. Sa décoration consisterait principalement en figures allégoriques, bas-reliefs ou emblèmes, ayant trait à la législation, elle sera disposée de manière à ce que l'accès en soit facile. On pourrait aussi se réserver les moyens d'éclairer cette tribune dans les cas où les séances se prolongeraient au delà du jour et faire contribuer ces moyens à la décoration.

On fera pour les esquisses, le plan et l'élévation de l'ensemble général de la composition dont la plus grande dimension n'excédera pas 12 mètres, sur une échelle de 0^m,01 pour mètre et pour les dessins rendus, les détails des principaux ajustements de décoration de la tribune sur une échelle de 0^m,10 pour mètre et contenus sur une feuille de papier dit grand-aigle; 6 jours sont accordés pour ce double travail, l'esquisse de l'ensemble devra être terminée dans la première journée. Bien que cette esquisse d'ensemble soit demandée sur une petite échelle, elle doit cependant être indiquée avec assez de précision pour qu'étant jointe aux détails, lors du jugement on puisse facilement reconnaître, à quelles parties de la composition appartiennent les détails donnés par les élèves.

LEBAS.

1858.— Une cheminée monumentale.

Cette cheminée décorera la face principale du salon d'honneur d'un château de plaisance impérial : l'architecture et la sculpture combinées en formeront l'ornementation. Les sciences, les arts, la musique, les saisons, etc., etc., accompagnant l'effigie peinte ou sculptée du chef de la Dynastie, pourront au gré des concurrents, fournir les motifs de cette ornementation. La cheminée y compris toutes saillies, n'excèdera pas cinq mètres de largeur.

Pour les esquisses, on fera, sur une échelle de 0^m,01 pour mètre, la coupe du salon avec l'ensemble de la cheminée et de la décoration qui l'accompagne.

Les dimensions du salon ne sont pas fixées.

Pour les dessins rendus, on fera l'ensemble de la cheminée et son profil sur une échelle de 0^m,10 par mètre, et la coupe du salon montrant la cheminée sur une échelle de 0^m,01; l'esquisse, terminée dans la première journée, sera remise à M. le secrétaire perpétuel de l'Ecole par les concurrents qui en conserveront un calque.

Les dessins rendus seront remis à la fin de la sixième journée

L'esquisse dessinée avec précision devra être mise au trait à l'encre ou lavée.

GILBERT.

1859. — Une chaire à prêcher pour une église cathédrale.

Cette chaire, élevée en face de l'œuvre suivant la coutume, serait placée au milieu d'une des arcades de la nef.

Elle sera pourvue d'un abat-voix, d'une stalle et d'un pupitre, l'escalier pour y parvenir sera commode et bien adapté à son usage. On emploiera dans sa décoration, outre les sujets religieux, représentée en bas-relief, l'image des quatre évangélistes, soit figurativement, soit symboliquement; ces symboles sont, comme on sait, un ange, un aigle, un lion et un taureau ailés. Enfin, on donnera à l'ensemble le caractère de dignité et de gravité convenable à la tribune évangélique.

Les piliers ou colonnes de la nef auront de 5 à 6 mètres d'axe en axe.

Pour les esquisses, on fera le plan, avec moitié des deux piliers ou colonnes de la nef, et la coupe, sur une échelle d'un centimètre pour mètre, l'élévation, avec indication de l'arcade, au double.

Pour les dessins rendus, l'élévation sera sur une échelle de 0^m,10 pour mètre, le plan et la coupe sur 0^m,02 pour mètre.

L'esquisse, terminée dans la première journée, sera remise à M. le secrétaire perpétuel de l'école par les concurrents qui en conserveront un calque.

Les dessins seront remis à la fin de la sixième journée, l'esquisse, dessinée avec précision, devra être mise au trait à l'encre ou lavée.

LESUEUR.

1860. — Frontispice.

Un dessin, espèce de Frontispice, ayant pour objet l'expression de la reconnaissance des élèves de l'école impériale des beaux-arts, à leur camarade Auguste-Joseph Rougevin, qui a provoqué par une note retrouvée dans ses papiers après sa mort, la donation de mille francs de rente faite par son père, à l'école, au nom de son fils.

Voulant laisser une très grande liberté à MM. les élèves, nous ne préciserons rien pour cette œuvre qui doit trouver sa source et ses développements dans leurs propres sentiments.

Auguste-Joseph Rougevin, est né à Paris, le 4 juin 1831, décédé à Naples, le 28 janvier 1856.

CONSTANT DUFEUX.

1861. — Frontispice.

Une composition destinée à servir de frontispice à une collection de dessins d'antiquités comprenant des objets d'art de toute nature, tels que statues, bas-reliefs, ornements sculptés, mosaïques, peintures, etc.

Le but principal du concours étant d'encourager l'étude du dessin, on doit inviter Messieurs les élèves à ne pas donner trop d'extension à leurs compositions et à les renfermer dans des limites, qui, surtout dans le rendu leur permettent d'exprimer les formes et le caractère des objets représentés.

L'esquisse terminée dans la première journée sera tracée avec précision sur le 1/4 d'une feuille de papier dit grand-aigle de 0^m,80, sur 0^m,53.

Le dessin rendu occupera la feuille entière et sera remis à l'agent de l'Ecole à la fin de la sixième journée.

LEBAS.

1862. — Un monument en l'honneur de Jean Goujon.

Jean Goujon, sculpteur et architecte, né vers l'an 1522, mort présumé en 1572, soi-disant d'un coup d'arquebuse qu'il reçut le jour de la Saint-Barthélemy, pendant qu'il était occupé sur un échafaud à achever la sculpture de la fontaine des Nymphes, ou celles du Louvre fut l'un des artistes statuaires de son temps, qui a le plus coopéré à la Restauration de la sculpture en France, il était architecte de Henri II et contemporain des Philibert Delorme, Pierre Lescot et Jean Bullant, sous la direction, ou avec lesquels il travaillait.

La forme et la disposition du monument, objet de ce concours; sont

laissées à l'inspiration des concurrents; il pourra être isolé au milieu d'un square, ou adossé contre un mur à l'extrémité d'une allée d'arbres. Le but principal étant d'encourager l'étude du dessin; la composition devra être faite assez en grand, pour exprimer clairement la forme des ornements et des figures. L'architecture et les attributs de tous les Beaux-Arts, et notamment la sculpture seront employés à l'ornementation.

La longueur du monument sera de 7 mètres, sa profondeur horizontale pourra varier d'un à 7 mètres, et sa hauteur sera de 10 mètres au plus.

L'esquisse sera faite en un jour; elle se composera du plan et de l'élévation du monument à l'échelle de 0m,01 pour mètre; on l'arrêtera à l'encre avec soin, ou elle sera lavée, l'auteur en prendra un calque et remettra cette esquisse à la fin de la journée, à M. le secrétaire perpétuel.

L'étude au net sera faite en six jours, compris celui consacré à l'esquisse, et couvrira avec les accessoires du monument une feuille de dessin dite grand-aigle; elle se composera du plan du monument à l'échelle de 0m,01 pour mètre et de l'élévation à l'échelle de 0m,08 pour mètre.

JAY.

1863. — Un exèdre.

Le nom d'exèdre a pour étymologie deux mots grecs, qui peuvent se traduire par salle de l'Assemblée; c'était effectivement, selon Vitruve, une salle haute et spacieuse dont les deux extrémités se terminaient en hémicycle, avec bancs circulaires pour s'asseoir et converser. On a, depuis, continué à désigner sous le nom d'exèdre ces bancs demi-circulaires qui, chez les anciens, étaient situés soit au bord des routes, soit près des tombeaux, soit dans les jardins, pour servir de lieux de repos et de conversation. On en voit plusieurs exemples dans les ruines de Pompeï.

Ils ont été souvent imités comme ornements des villes modernes. C'est un banc de cette nature dont on demande la composition, on suppose qu'il pourrait être couvert ou découvert et que l'on y arriverait par une allée d'arbres, une treille ou un portique bordés de fragments antiques, tels que statues, autels, sarcophages, vases, etc. Le banc dont il s'agit serait orné de sculpture et même de peinture dans le cas où on le supposerait couvert, une fontaine jaillissante pourrait concourir à l'embellissement de ce lieu.

Les élèves ne seront point astreints à adopter exclusivement la forme d'un hémicycle, ils indiqueront sur leur dessin, l'amorce de l'allée, portique ou treille qui conduirait à l'exèdre.

L'esquisse terminée dans la première journée, sera tracée avec précision sur le 1/4 d'une feuille du paier dit grand-aigle, 0m,80 sur 0m,53.

Le dessin rendu occupera la feuille entière et sera remis à l'agent de l'école, à la fin de la sixième journée.

H. Le Bas.

1864. — Une cheminée dans une galerie.

Cette cheminée, placée à l'intérieur d'une galerie dépendant d'un grand hôtel et renfermant des objets d'art, serait projetée en pierre et en matériaux précieux.

Elle se composerait d'un soubassement ou foyer, garni de tous ses accessoires et d'une partie supérieure qui serait décorée de motifs de sculpture et de peinture.

Deux vitrines, se reliant à un lambris élevé et se détachant sur un fond de couleur, seraient disposées à droite et à gauche de la cheminée; l'une contiendrait des productions de l'art antique, et l'autre de la Renaissance.

La galerie qui serait éclairée d'un seul côté par des ouvertures donnant sur un jardin, communiquerait de l'autre avec les appartements de réception.

La plus grande largeur de la galerie serait de 9 mètres, et sa hauteur ne dépasserait pas 8 mètres.

L'esquisse terminée dans la première journée se composera du plan et de l'élévation du fond de la galerie à l'échelle de 0m,02 pour mètre; elle devra être arrêtée à l'encre.

Pour le dessin rendu qui devra être remis à la fin du sixième jour, on fera le plan à l'échelle de 0m,03 pour mètre et l'élévation au double.

1865. — Une fontaine.

Cette fontaine sera isolée et placée au centre de la cour du Louvre.

Elle sera composée de manière à répondre à la grandeur et à la magnificence du Palais. Le Louvre étant entièrement consacré à un Musée, les sujets des figures seront puisés dans les allégories relatives aux arts. Toutefois, l'édifice proposé devant se composer naturellement de plusieurs vasques superposées, on pourrait réserver les statues allégoriques pour la partie supérieure, et dans les parties inférieures, y compris le bassin, avoir recours aux fictions mythologiques. On ferait ainsi entrer dans la composition des tritons ou des sirènes, des chevaux-marins ou des dauphins, etc. La bordure du bassin sera élevée à hauteur d'appui et décorée convenablement.

La largeur du bassin aura, hors œuvre, 16 mètres au plus et 15 mètres au moins.

On fera pour les esquisses, la moitié du plan à l'échelle de 0m,005 pour mètre, et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, l'échelle du plan (dont on peut ne faire que la moitié) sera de 0m,01 pour mètre, et celle de l'élévation de 0m,05.

LESUEUR.

1866. — Un plafond de salle d'Opéra.

Ce plafond, construit en fer sur un plan circulaire de 17 mètres de diamètre, peut être horizontal ou légèrement cintré en coupe, et même à voussure avec ou sans pénétrations.

Les sujets et attributs formant sa décoration feront allusion au genre des ouvrages représentés sur notre première scène lyrique.

On ménagera au centre le passage du lustre, lequel passage aura une fermeture mobile de 4 m. de diamètre, ornée d'une rosace à jour pour la ventilation.

Le style de cette décoration doit être grand et noble.

On fera, pour l'esquisse, la moitié du plan et la moitié de la coupe à l'échelle d'un centimètre pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe entièrement détaillée à l'échelle de trois centimètres pour mètre.

LESUEUR.

1867. — Le tombeau d'un cardinal-archevêque dans une église cathédrale.

L'idée des mausolées modernes fut puisée dans les usages et les cérémonies relatives aux obsèques chrétiennes. Cet usage, dont on trouve aussi l'origine dans plus d'un bas-relief, sur des sarcophages antiques, fut celui de l'exposition plus ou moins publique du mort, dans le lieu même de son domicile ou à l'église.

L'exposition, selon le rang et la richesse du mort, donna lieu à une certaine pompe de décoration. Le lit funéraire sur lequel le mort était vu couché s'éleva sur des gradins; bientôt on l'entoura de candélabres, de tableaux, de symboles; on le surmonta d'un baldaquin richement paré. Voilà quel fut le modèle imité, amplifié, embelli par l'art, dans les compositions innombrables des plus grands mausolées que l'Italie multiplia pendant deux ou trois siècles, et que ses églises offrent encore aujourd'hui à notre admiration.

C'est un tombeau à l'instar de ces derniers que propose le présent programme. Ce monument, placé au fond d'une chapelle et adossé au mur, se composerait donc de la statue du cardinal-archevêque vêtu de ses habits sacerdotaux, couchée sur un sarcophage, simulacre de celui qui renferme le corps embaumé, déposé dans un caveau au-dessous. Le baldaquin s'est transformé, avec le temps, en un riche encadrement monumental orné de bas-reliefs, de statues symboliques, etc.

En s'inspirant toutefois des mausolées de la Renaissance, on donnera à celui-ci, en se rapprochant de l'antique, plus d'ampleur de style et plus de gravité que n'en ont la plupart des tombeaux du XVIe siècle.

La largeur du monument aura 4 mètres à sa base, y compris socles, gradins, etc. La figure couchée sera grande au moins comme nature.

On fera, pour les esquisses, le plan, sur une échelle d'un centimètre et l'élévation sur quatre centimètres pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe à l'échelle de 0m,03 pour mètre, et l'élévation à l'échelle de 0m,12 pour mètre.

LESUEUR.

1868. — La décoration d'une loggia ou galerie ouverte sur la façade d'un palais.

L'objet principal de ce programme est la décoration en peinture de l'intérieur de la galerie proposée.

Cette galerie, située au premier étage, ouverte d'un côté sur la façade, fermée de l'autre sur un mur de fond continu, serait formée d'une suite d'arcades correspondant à des voûtes séparées par des arcs doubleaux.

La décoration demandée, sujets, allégories, ornements, empruntera ses motifs à l'histoire des arts et des artistes.

On fera, pour une travée seulement, le plan avec la projection de la voûte (dont la forme est laissée au choix des concurrents) et une coupe parallèle au mur du fond et en regard de ce mur, sur une échelle de 0,06 pour mètre.

Les travées auront 5 mètres de largeur d'axe en axe.

LESUEUR.

1869. — Un arc-de-triomphe.

Ce monument érigé pour éterniser la mémoire de victoires remportées par l'armée française dans les campagnes de Crimée et de l'Italie, serait placé entre une promenade publique et une vaste esplanade destinée aux exercices et évolutions militaires, et dont il formerait l'entrée principale.

Il serait percé d'une seule arcade et pourrait être décoré à l'instar des arcs-de-triomphe des Romains, de statues, de bas-reliefs, d'inscriptions, de trophées d'armes et d'emblèmes allégoriques rappelant les motifs pour lesquels il aurait été érigé. Il serait couronné par un quadrige ou un sistige.

L'arcade aura 8 mètres de largeur; les autres dimensions sont indéterminées.

On fera, pour les esquisses, le plan et la coupe sur une échelle de 0m,004 pour mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe seront sur une échelle de 0m,005 pour mètre et l'élévation à l'échelle de 0m,025 pour mètre.

LESUEUR.

1870. — La décoration d'une voûte d'arête.

La voûte à décorer serait celle de la loge d'un palais de plaisance.

Cette loge, qu'on suppose en vue d'une belle campagne, serait le lieu le plus recherché du palais, et devra être, par cette raison, décorée avec la plus grande magnificence.

On fera pour les esquisses, la décoration de la voûte en plan, en coupe, et en développement, y compris la décoration des deux demi-coupoles et des arcs doubleaux.

Pour les dessins rendus, on fera le plan et la coupe seulement sur une échelle de 0m,04 pour mètre.

LESUEUR.

1871. — Une porte de musée.

Une ville de premier ordre possède une riche collection de tableaux, de statues antiques et modernes, d'objets d'art de diverses époques; elle fait élever un Musée qui doit contenir cette réunion précieuse pour l'étude.

Le conseil municipal, chargé de veiller à l'exécution de cet édifice, désire que la porte principale qui doit lui servir d'entrée soit conçue avec tout le luxe de l'architecture et présente, par une ornementation développée et du style le plus élevé, l'indication des trois principaux éléments qui constituent la collection : peinture, statuaire, archéologie.

Les vantaux en bronze de la porte doivent être ornés aussi de façon à compléter le caractère de l'ensemble.

L'esquisse, terminée dans la première journée, sera tracée avec précision sur une feuille de papier 1/4 de grand-aigle.

Le dessin rendu occupera une feuille entière de ce papier et sera remis à l'école à la fin de la septième journée après l'ouverture du concours.

A. LENOIR,

1872. — La décoration d'un plafond.

On donne généralement le nom de plafond à la surface de dessous des planchers quelle que soit leur forme, soit plane, soit composée de parties planes et de parties cintrées.

Le plafond demandé appartiendra à une salle dépendante d'un palais, et dont la destination est laissée au choix de chaque concurrent, qui l'indiquera sur l'esquisse, soit salon de fête, de réception, ou de musique, soit salle de festins, galerie d'objets d'art, etc...

La sculpture d'ornement, la peinture historique et d'ornement seront employées concurremment à la décoration de ce plafond.

Cette salle aura la forme d'un parallélogramme rectangle de 20 mètres de longueur, sa largeur est indéterminée.

On fera pour les esquisses le plan d'une moitié du plafond seulement sur une échelle d'un centimètre pour mètre, et s'il y a des voussures une coupe sur la largeur à la même échelle.

Pour les dessins rendus, le plan tout entier et la coupe seront à l'échelle de 0^m,03 pour mètre.

LESUEUR.

1873. — Une Chaire à prêcher pour une église cathédrale.

Cette chaire élevée en face de l'œuvre suivant la coutume, serait placée au milieu d'une des arcades de la nef.

Elle sera pourvue d'un abat-voix, d'une stalle et d'un pupitre. L'escalier pour y parvenir, sera commode et bien adapté à son usage. On emploiera dans sa décoration, outre les sujets religieux représentés en bas-reliefs, l'image des quatre évangélistes, soit figurativement, soit symboliquement. (Ces symboles sont comme on sait, un ange, un aigle, un lion et un taureau ailés). Enfin on donnera à l'ensemble le caractère de dignité et de gravité convenable à la tribune évangélique.

Les piliers ou colonnes de la nef auront de 5 à 6 mètres d'axe en axe.

Pour les esquisses, on fera le plan avec moitié des deux piliers ou colonnes de la nef, et la coupe à une échelle d'un centimètre pour mètre, l'élévation avec une indication de l'arcade au double.

Pour les dessins rendus, l'élévation sera sur une échelle de 0^m,10 pour mètre, le plan et la coupe sur 0^m,02 pour mètre.

LESUEUR.

1874. — La Décoration d'une voûte en calotte sur quatre pendentifs.

La voûte à décorer serait au milieu de la loge principale d'une grande et riche villa. Cette loge, située en vue d'une belle campagne serait le lieu le plus recherché et devra pour cette raison, être décorée avec magnificence.

On fera, pour les esquisses, la décoration de la voûte en plan et en coupe; pour le rendu les mêmes dessins seront à l'échelle de 0^m,05 pour mètre.

LESUEUR.

1875. — Une Cheminée monumentale pour le grand salon de réception d'un ministre de la marine.

Les anciens châteaux du moyen âge, les palais de la Renaissance et même ceux d'une époque plus récente, fournissent des exemples de l'importance que peuvent avoir les cheminées dans la décoration intérieure des grandes pièces d'apparat. La cheminée demandée pourrait égaler en richesse et en dimension ce que ces exemples nous offrent de plus remarquable en ce genre.

L'architecture, la sculpture et même la peinture concourront à son ornementation, dans laquelle on fera entrer, comme élément caractéristique, des trophées, des attributs maritimes, etc. On pourrait encore comme sujet principal, personnifier la mer sous la figure d'Amphitrite. Cette déesse était ordinairement dépeinte se promenant sur les eaux dans un char en forme de coquille, traîné par des dauphins ou des chevaux-marins. Quelquefois on mettait un sceptre d'or entre ses mains, pour exprimer son autorité sur les flots. Les Néréides et les Tritons accompagnent son char lorsque le cadre le permet.

La largeur de la face du salon dont cette cheminée formera le principal motif de décoration n'excédera pas 10 mètres. Les autres dimensions sont indéterminées.

On fera, pour les esquisses, le plan et l'élévation de la cheminée, avec arrachements d'une partie de la décoration qui l'accompagne, à l'échelle de 0^m,01 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe de la cheminée à l'échelle de 0^m,02 pour mètre, et l'élévation avec les arrachements à l'échelle de 0^m,08 pour mètre.

1876. — Un Catafalque.

Ce monument temporaire serait élevé dans une église en l'honneur d'un grand artiste ayant cultivé plusieurs arts, et à l'instar de celui qui fut exécuté à Florence aux funérailles de Michel-Ange, dont on vient de célébrer le centenaire.

Il serait de forme carrée et pyramidale, orné de statues, bas-reliefs, etc., et couronné d'une renommée. La hauteur totale serait juste de 13 mètres. C'est là tout le programme. La description du catafalque élevé en l'honneur de Michel-Ange n'est reproduite ici fort abrégée que pour donner une idée de ce genre de monuments et les concurrents sont entièrement libres de n'en prendre que ce qui conviendra à leur composition.

« Le catafalque de Michel-Ange s'élevait au milieu de l'église Saint-Laurent. Il était de forme carrée, haut de 28 coudées, et avait trois plans qui allaient en décroissant. Sur le premier étaient couchés deux fleuves, l'Arno et le Tibre. Au-dessus de ce plan s'élevait un grand carré avec ses corniches. Dans le milieu de chacune des faces de ce massif étaient des tableaux en grisaille. Aux quatre angles de la base du catafalque étaient des groupes de figures plus grandes que nature : 1° Le Génie foulant aux pieds l'Ignorance, 2° la Piété chrétienne tenant sous ses pieds le Vice; 3° l'Art tenant sous ses pieds l'Envie; 4° l'Etude foulant aux pieds la Paresse.

« C'était de dessus le piédestal, orné de ces quatre groupes, que s'élevait le massif orné de peintures dont on a parlé; il servait encore de base à un troisième de même forme mais plus étroit, décoré à ses quatre angles, de figures grandes comme nature.

A leurs attributs, il était aisé de les reconnaître, pour la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Poésie. Sur les quatre faces de ce troisième motif, il y avait aussi quatre tableaux en grisaille.

« Au-dessus de ce dernier plan, s'élevait une pyramide au pied de laquelle, sur deux de ses faces, on voyait, dans un médaillon en bas-relief, la tête de Michel-Ange, au sommet de cette même pyramide était une boule destinée à renfermer les cendres de Michel-Ange, et au-dessus de la boule planait une renommée plus grande que nature. Toute l'Eglise était tendue en drap noir.

On fera pour l'esquisse, le plan à l'échelle de 0^m,075 pour mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan sera à 0^m,015 et l'élévation à 0^m,05 pour mètre.

LESUEUR.

1877. — La décoration d'un plafond à voussures.

Ce plafond appartiendrait à la galerie ou salle principale d'un riche palais de plaisance, laquelle serait éclairée par cinq arcades pénétrant dans les voussures.

La sculpture d'ornement, la peinture historique et d'ornement doivent être employées à la décoration du plafond et des voussures. Toutefois les ornements sculptés seront en stuc et s'appliqueront principalement aux moulures d'encadrement; les peintures seraient exécutées à fresque, le tout dans la manière des maîtres de la Renaissance, c'est-à-dire sans dorure.

On fera pour les esquisses, la moitié du plan d'après la figure ci-jointe, et la coupe sur la longueur, y compris l'imposte, sur une échelle de 0^m, 016.

Pour le rendu, les mêmes dessins seront à l'échelle de 0^m,05 pour mètre.

On indiquera entièrement le motif milieu.

LESUEUR.

1878. — Une Fontaine publique.

Cette fontaine, adossée à l'extrémité d'un îlot de maisons formé par la rencontre de deux boulevards devra présenter une décoration somptueuse composée de colonnes, de statues, de bas-reliefs, de vasques, de tritons, etc.

Un réservoir et un dépôt seront derrière la façade; des bornes-fontaines seront disposées pour l'usage des porteurs d'eau.

La façade devra se renfermer dans l'alignement des boulevards; la largeur du pan coupé est de 10 mètres; la saillie est indéterminée.

On fera pour les esquisses, le plan et la coupe sur une échelle de 0^m,005 pour mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, l'échelle du plan et de la coupe sera d'un centimètre pour mètre, celle de l'élévation de 0^m,04 pour mètre.

1879. — La Porte d'une salle de musée.

Cette porte formerait, à l'intérieur, la principale décoration d'une salle située au rez-de-chaussée, où seraient exposées des sculptures antiques.

Elle se composerait principalement de deux grandes cariatides supportant un entablement et un fronton. La baie serait fermée par une porte en chêne, à deux vantaux dont les panneaux et leurs encadrements seraient ornés de sculptures.

La salle aurait une voûte surbaissée, de forme elliptique, et serait déco-
Les cariatides y compris base et chapiteau, auront au moins 4 mètres
rée de colonnes engagées d'un ordre dorique très enrichi.
de hauteur et 5 au plus.

On fera, pour l'esquisse, le plan de la partie antérieure de la salle et la coupe indiquant, par arrachement, la décoration de cette salle, à l'échelle d'un centimètre pour mètre et la face côté de la porte, au double.

Pour les dessins rendus, le plan sera à l'échelle de 0^m,015 pour mètre, la coupe au double, et la porte à l'échelle de 0^m,06 pour mètre.

LESUEUR.

1880. — La décoration d'une voûte d'arête.

La voûte à décorer serait celle de la loge d'une grande villa. Cette loge, qu'on suppose en vue d'une belle campagne, serait le lieu le plus recherché de la villa, et devra être, par cette raison, décorée avec magnificence.

On fera, pour les esquisses, la décoration de la voûte en plan, en coupe, et en développement, y compris la décoration des deux demi-coupoles et des arcs doubleaux.

Pour les dessins rendus, on fera le plan, la coupe et le développement sur une échelle de 0m,04 pour mètre.

LESUEUR.

1881. — Tombeau d'un cardinal archevêque dans une église cathédrale.

L'idée des mausolées modernes fut puisée dans les usages et les cérémonies relatives aux obsèques chrétiennes. Cet usage dont on trouve aussi l'origine dans plus d'un bas-relief, sur des sarcophages antiques, fut celui de l'exposition plus ou moins publique du mort dans le lieu même de son domicile ou à l'église.

L'exposition selon le rang et la richesse du mort donna lieu à une certaine pompe de décoration. Le lit funéraire sur lequel le mort était vu couché, s'éleva sur des gradins; bientôt on l'entoura de candélabres, de tableaux, de symboles; on le surmonta d'un baldaquin richement paré. Voilà quel fut le modèle imité, amplifié, embelli par l'art, dans les compositions innombrables des plus grands mausolées que l'Italie multiplia pendant deux ou trois siècles, et que ses églises offrent encore aujourd'hui à notre admiration.

C'est un tombeau à l'instar de ces derniers que propose le présent programme.

Ce monument, placé au fond d'une chapelle et adossé au mur, se composerait donc de la statue du cardinal-archevêque vêtu de ses habits sacerdotaux, couchée sur un sarcophage simulacre de celui qui renferme le corps embaumé déposé dans un caveau au-dessous. Le baldaquin s'est transformé avec le temps en un riche encadrement monumental, orné de bas-reliefs, de statues symboliques, etc.

En s'inspirant toutefois des mausolées de la Renaissance, on donnera à celui-ci en se rapprochant de l'antique, plus d'ampleur de style et plus de gravité que n'en ont la plupart des tombeaux du XVIe siècle.

La largeur du monument aura quatre mètres à sa base, y compris socles, gradins, etc. La figure couchée sera grande au moins comme nature.

On fera pour les esquisses, le plan sur une échelle d'un centimètre, et l'élévation sur 0m,04 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe seront à l'échelle de 0m,03 pour mètre, et l'élévation à l'échelle de 0m,12 pour mètre.

LESUEUR.

1882. — Un monument en l'honneur de Jean Goujon.

Jean Goujon, très célèbre comme sculpteur est presque inconnu comme architecte, et pourtant il était également habile dans ces deux arts.

Il fit construire à Paris, rue Vieille-du-Temple, un hôtel considérable pour le banquier de la Cour.

La traduction de Vitruve par Jean Martin fut non seulement orné de dessins gravés d'après Jean Goujon, mais encore accompagnée d'un petit traité de cet artiste sur l'architecture. La dédicace le cite comme l'un des architectes de Henri II.

Jean Goujon fut l'auteur à la fois de l'architecture comme de la sculpture de la fontaine des Innocents. On en peut dire autant de la façade du nouveau Louvre et de la salle des Cariatides.

Né en 1522, Jean Goujon mourut en 1572.

Le monument demandé pourra être isolé au milieu d'un square, ou adossé à l'extrémité d'une allée d'arbres. Les attributs des Beaux-Arts, notamment la sculpture et l'architecture seront employés à l'ornementation.

La largeur du monument sera de 7 mètres, et sa hauteur de 10 mètres au plus.

On fera, pour l'esquisse, le plan et l'élévation sur une échelle d'un centimètre pour mètre.

Pour le rendu sur une feuille grand-aigle, le plan sera à l'échelle d'un centimètre pour mètre, et l'élévation à l'échelle de 0m,08 pour mètre.

LESUEUR.

1883. — Un Catafalque à l'instar de celui qui fut exécuté aux funérailles de Michel-Ange.

Ce monument temporaire serait élevé, dans une église, en l'honneur d'un grand artiste ayant cultivé plusieurs arts, et dont on veut célébrer le centenaire.

Il serait de forme carrée et pyramidale, orné de statues, bas-reliefs, etc., et couronné d'une renommée. La hauteur totale sera au moins de 12 mètres et au plus de 14.

La description du catafalque élevé en l'honneur de Michel-Ange est reproduite ici, fort abrégée, pour donner une idée de ce genre de monuments.

« Le catafalque de Michel-Ange s'élevait au milieu de l'église Saint-Laurent, à Florence. Il était de forme carrée, haut de 28 coudées, et avait trois plans qui allaient en décroissant. Sur le premier étaient couchés deux fleuves, l'Arno et le Tibre. Au-dessus de ce plan s'élevait un grand carré avec ses corniches. Dans le milieu de chacune des faces de ce massif étaient des tableaux en grisaille. Aux quatre angles de la base du catafalque étaient des groupes de figures plus grandes que nature : 1° Le Génie foulant aux pieds l'Ignorance; 2° la Piété chrétienne tenant sous ses pieds le Vice; 3° l'Art tenant sous ses pieds l'Envie; 4° l'Etude foulant aux pieds la Paresse.

« C'était de dessus le piédestal, orné de ces quatre groupes, que s'élevait le massif orné de peintures dont on a parlé; il servait encore de base à un troisième de même forme, mais plus étroit, décoré à ses quatre angles de figures grandes comme nature. A leurs attributs il était aisé de les reconnaître pour la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Poésie. Sur les quatre faces de ce troisième massif, il y avait aussi quatre tableaux en grisaille.

« Au-dessus de ce dernier plan, s'élevait une pyramide au pied de laquelle, sur deux de ses faces, on voyait, dans un médaillon en bas-relief la tête de Michel-Ange. Au sommet de cette même pyramide était une boule destinée à renfermer les cendres de Michel-Ange; et au-dessus de la boule planait une Renommée plus grande que nature. Toute l'église était tendue en drap noir (1). »

On fera, pour l'esquisse, le plan à l'échelle de 0m,075 pour mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan sera à 0m,015 et l'élévation à 0m,05 pour mètre.

LESUEUR.

1884. — Loge d'un chef de l'Etat dans un grand Théâtre de musique.

Cette loge d'apparence très somptueuse, occupera le milieu des rangées des loges de la salle, en face de la scène; elle aura une largeur minimum de quatre mètres à l'intérieur et comprendra dans sa hauteur celle des premières et secondes loges; le couronnement de cette loge de gala pourra même s'élever jusqu'au-dessus des troisièmes loges.

En résumé, il faut que cette installation soit luxueusement et amplement traitée, et que, tout en se reliant par quelques lignes aux loges voisines, elle forme un motif de grande allure; les colonnes, les cariatides, les soffites de toute sorte, peuvent être employés concurremment avec les armes, les trophées, les tentures et les draperies.

On fera pour l'esquisse la façade de la loge à l'échelle de 0m,02 pour mètre.

Pour le rendu, la même façade à l'échelle de 0m,05 pour mètre; dans cette façade on indiquera l'arrachement des loges de chaque étage et, s'il y a lieu, l'arrangement du couronnement de la loge avec le plafond ou la voussure de la salle.

1885. — Un monument à Jean-Baptiste Lesueur, Membre de l'Institut de France, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Jean-Baptiste Lesueur, par ses aptitudes diverses et par ses importants travaux, s'est fait dans les arts une grande réputation. Professeur de cette école depuis plus de trente ans, il nous paraît avoir droit, pour la date anniversaire de sa mort (25 décembre 1883), à l'honneur que peuvent lui rendre les élèves en projetant un monument à sa mémoire.

Ce monument pourrait être partie en bas-relief et partie ronde-bosse; il serait adossé au fond d'une arcade d'un Campo-Santo analogue à celui de Pise. La décoration toute architecturale, peut comporter cependant une ou plusieurs statues, des bas-reliefs, des marbres, etc.

Des monuments de ce genre, élevés à des professeurs, à des jurisconsultes, et à d'autres personnages, existent en grand nombre en Toscane, à Vérone, à Rome, etc.

Fils de ses œuvres, sorti à 12 ans de l'école communale d'un village, Jean-Baptiste Lesueur s'est instruit lui-même à force de labeur, et il est devenu un artiste de grand talent, un savant archéologue et même un poète à ses heures et à sa manière. Voici les différentes étapes de sa vie exemplaire.

Né en 1794, il remporta le premier Grand Prix de Rome en 1812. La restauration de la Basilique Ulpienne, faite en 1823, est une œuvre remarquable. Il fait avec Alaux une publication pittoresque des monuments de Rome, il publie aussi avec Callet les monuments de Turin. Rentré à Paris il construit l'église de Vincennes, des maisons particulières auxquelles il rend un caractère architectural, qu'on ne leur donnait plus depuis longtemps. Il commence en 1835 son œuvre principale: la restauration et l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville, œuvre détruite, disparue dans les jours néfastes, mais qui laissera un grand souvenir.

Cette œuvre le conduit à l'académie des Beaux-Arts en 1846, et le fait nommer chevalier de la Légion d'honneur en 1847. A la même date dans un concours ouvert par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, son mémoire intitulé, Chronologie des rois d'Egypte, remporta le prix.

Il construisit à Genève la villa Bartholoni et un conservatoire de musique. En 1853, il est élu à la chaire de théorie de l'architecture, et le fruit des études occasionnées par son professorat s'est condensé, en 1879, en un livre remarquable qu'il intitula : Histoire et Théorie de l'Architecture. Il était membre du Royal Institut des architectes britanniques qui lui décerna la grande médaille

(1) Quatremère de Quincy, Dictionnaire d'architecture, au mot *Catafalque*.

GUIFFREY. — *Les Modèles et le Musée des Gobelins.*
DARCEL et GUICHARD. — *Les tapisseries décoratives du Garde-meuble.*
LESSING. — *Modèles de tapis orientaux.*
MUNTZ. — *Tapisseries françaises.*
PINCHART. — *Tapisseries flamandes.*
GUIFFREY. — *Tapisseries françaises.*
Tapis d'Orient, publiés sous les auspices du Ministère du Commerce etc., par le Musée commercial Imp. Roy. Autrichien.
(Ce dernier ouvrage ne se trouve pas à la bibliothèque de l'Ecole.)

d'or de la reine d'Angleterre, il fut aussi membre de l'Académie des Beaux-Arts du Brésil, officier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, poète, sa muse était celle de la chanson.

La galerie du Campo-Santo supposé aurait 8 mètres de largeur et chaque travée ou arcade 5 mètres d'axe en axe.

On fera pour l'esquisse, le plan du monument à l'échelle de 0m,01 et l'élévation à l'échelle de 0m,025. Pour les dessins rendus, le plan sera à l'échelle de 0m,025, la coupe à l'échelle de 0m,05 et l'élévation à l'échelle de 0m,10 pour mètre.

GUILLAUME.

1886. — Un monument en l'honneur de Paul Baudry.

Ce monument honorifique serait élevé à l'une des extrémités de la loggia du grand Opéra, près de l'œuvre principale du grand artiste que la France vient de perdre.

Il serait isolé de toutes parts et sa décoration se composerait d'éléments d'architecture, de sculpture, (ronde-bosse ou bas-relief) et de peinture traduite par la mosaïque. Des inscriptions pourraient aussi rappeler à la postérité les plus belles œuvres du maître.

Le marbre, le bronze, les matières les plus riches pourraient entrer dans la composition afin de la mettre en harmonie avec le cadre splendide qui doit l'entourer.

On trouvera pour le rendu, les éléments de ce cadre dans la belle publication de M. Ch. Garnier.

La plus grande dimension en plan ne dépassera pas 3 mètres et en élévation, 6 mètres.

La biographie de Paul Baudry consiste surtout dans l'énumération de ses œuvres. Né à Bourbon-Vendée, aujourd'hui la Roche-sur-Yon, en 1828, d'une famille peu aisée, venu à Paris à l'Ecole des Beaux-Arts et dans l'atelier Drolling avec une pension de son département, il sut développer rapidement, par le travail, les heureuses disposition de génie dont la nature l'avait doué. Grand prix de Rome en 1850, son tableau Zénobie retrouvée sur les bords de l'Araxe, avait emporté tous les suffrages. Rome et l'Italie le retinrent pendant 7 ans; tout le monde se rappelle ses remarquables envois : saint Jean-Baptiste, Léda, le Supplice d'une Vestale, la Fortune et l'Enfant, qui lui valent en 1857, une médaille de 1re classe. Viennent ensuite Charlotte Corday, Amphitrite, la Toilette de Vénus, la Perle et la Vague, etc. Puis de nombreux et magnifiques portraits, la décoration de l'hôtel Païva et enfin sa grande œuvre, son œuvre principale et hors ligne, la décoration du foyer de l'Opéra. L'Ecole des Beaux-Arts garde précieusement les belles études qu'il a voulu faire avant de consacrer dix années à ce grand travail, études dont il lui a fait le don généreux.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1861, officiér en 1869, membre de l'Institut en 1875, la médaille d'honneur lui est décernée en 1881 pour toutes ses œuvres précédentes et pour son magnifique plafond destiné à la Cour de cassation.

Une belle carrière, d'aussi grandes œuvres accomplies, méritent l'hommage que les élèves de la section d'architecture peuvent rendre à Paul Baudry, en projetant pour lui un de ces glorieux monuments que l'on doit aux grands artistes.

On fera pour l'esquisse le plan à l'échelle de 0m,02 pour mètre et l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan sera à 0m,025 et l'élévation à 0m,10 pour mètre.

GUILLAUME.

1887. — Un Château-d'Eau.

Ce château d'eau, comme les somptueux monuments qui répandent l'eau en si grande abondance à Rome, et qu'on appelle la Fontaine Pauline, la fontaine de Trevi, etc., comme à Marseille pour l'arrivée des eaux de la Durance, comme à Paris la fontaine Saint-Michel, celle de la rue de Grenelle, etc., doit répondre par les riches accessoires qui peuvent l'accompagner au type le plus élevé de ce genre d'édifices. D'un style large et monumental, les effets d'eau, la sculpture, les marbres, les mosaïques, y joueront un rôle important.

Construit sur le sommet d'une colline boisée, ou à l'extrémité d'un plateau, au débouché d'un aqueduc, il indiquerait en quelque sorte l'entrée triomphale des eaux, par un nombre d'orifices laissé au choix des concurrents. Il ferait partie de la promenade publique d'une grande ville et ses eaux formeraient au pied des constructions un vaste bassin.

La façade n'excéderait pas 30 mètres de largeur et les constructions y compris le bassin, n'auraient pas plus de 25 mètres de profondeur.

On fera, pour les esquisses, le plan et la coupe sur une échelle de 0m,0025 pour mètre et l'élévation bien détaillée au double.

Pour le rendu, le plan et la coupe, seront à l'échelle de 0m,003 et l'élévation au décuple, c'est-à-dire 0m,03 pour mètre.

GUILLAUME.

1888. — Une Tribune des orgues dans une église.

L'origine des orgues remonte à une époque très reculée; saint Augustin en parle au ve siècle. Le premier orgue dont l'existence soit certaine en France ne remonte pourtant qu'au xiie siècle, il existait à l'abbaye de Fécamp. Ce n'est guère qu'au xve siècle que l'orgue tel que nous le concevons aujourd'hui fut définitivement constitué, et c'est dans le xvie siècle que l'orgue et son architecture ont pris leur vrai caractère. On peut citer pour cette époque les orgues des cathédrales de Perpignan et du Mans, des églises de Saint-Maclou à Rouen, de Saint-Bertrand de Comminges, de Notre-Dame de Dijon de l'église de Moret, etc. Au xviie siècle, ce sont les orgues de Saint-Nazaire de Béziers, de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, et celui de la cathédrale de Toulouse, au xviiie siècle, viennent les orgues de Saint-Gervais, de Saint-Nicolas-des-Champs et de Saint-Merri à Paris, de la chapelle du château de Versailles, de l'église Saint-Roch, de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame-de-Paris, de Saint-Pierre de Caen, de Notre-Dame de Saint-Omer, de l'église royale de Saint-Quentin etc. Enfin, l'œuvre la plus récente et la plus importante en ce genre qu'on ait faite de nos jours est sans contredit, le buffet d'orgues construit à Saint-Eustache, sur les dessins de Victor Baltard, en 1851.

Au xvie siècle on est sorti de la forme un peu plate donnée jusqu'alors à la façade de ces merveilleux instruments. On a cherché à en rompre la monotonie par des tourelles circulaires, triangulaires ou polygonales, garnies de faisceaux de tuyaux, ornées de statues symboliques, de bas-reliefs, de culs de lampe et d'ornements d'une grande richesse; puis on a ajouté sur la face, dans la partie centrale de la tribune, le petit buffet ou positif, qui paraît n'avoir eu d'abord d'autre objet que de cacher l'organiste et qui est devenu ensuite une partie importante de l'orgue.

Le buffet d'orgues demandé serait conforme aux dernières dispositions adoptées. Il reposerait sur une vaste tribune pouvant contenir chœurs et orchestre, adossée au portail d'une église dont la nef aurait 10 mètres de largeur. On accéderait à cette tribune par deux escaliers. La tribune serait construite en pierre, en marbre ou en pierre incrustée de différents marbres, et le buffet d'orgues, ainsi que toute sa riche ornementation, serait en bois.

On fera pour les esquisses le plan de la tribune et des escaliers, avec arrachement de l'entrée de l'édifice, à l'échelle de 0m,01 pour mètre ainsi que l'élévation et la coupe.

Pour les dessins rendus le plan et la coupe resteront à l'échelle de 0m,01; celle de l'élévation sera de 0m,04 pour mètre.

GUILLAUME.

1889. — Une salle des Fêtes dans un grand palais.

Cette salle de fêtes et de bals, analogue à celle des Cariatides où fut célébré le mariage d'Henri IV avec Marguerite de Valois, au Palais du Louvre, et à celle dite de Henri II au Palais de Fontainebleau, aurait 30 mètres de longueur et de 10 de largeur, comme les salles susdites elles présenterait à une extrémité une cheminée monumentale, et à l'autre une tribune pour un orchestre de musiciens.

Terminée en voûte ou en plafond, cette salle offrirait une grande richesse de décoration par son architecture propre, par des sculptures, des peintures à fresque ou des tapisseries, des incrustations de marbre, de riches lambris, etc.

L'objet principal du concours est une coupe transversale, en regardant le côté de la tribune des musiciens.

On fera pour les esquisses le plan de la salle, indiquant l'accès à la tribune et la coupe du mur sur lequel s'ouvre celle-ci, à l'échelle de 0m,005 pour mètre; l'élévation au double.

Pour les dessins rendus, le plan de la salle et la coupe du mur resteront à l'échelle de 0m,005 pour mètre la coupe de la salle sera faite à 0m,04 pour mètre.

GUILLAUME.

1890. — Un monument à la gloire de l'Art français.

Après la merveilleuse Exposition centennale de l'Art français que l'année 1889 nous a offerte, il est permis de rechercher les origines de cet art, ses œuvres à toutes les époques depuis son origine, les artistes, architectes, sculpteurs et peintres qui l'ont illustré, pour offrir à nos contemporains et à nos successeurs l'histoire et la glorification de nos célébrités artistiques et de leurs travaux.

La place de ce monument serait tout indiquée dans le voisinage de notre grand Musée du Louvre, dans le square le plus rapproché du Pavillon de Sully, dit « de l'Horloge ». L'architecture, la sculpture et la gravure en médailles, la peinture et la gravure en taille-douce, les grands artistes de chaque branche de l'art y seraient rappelés par des bas-reliefs, par des statues, des inscriptions, etc. Les marbres de différentes couleurs, la mosaïque, les vitraux, etc., fourniraient les éléments d'une riche décoration. Les parois d'une salle intérieure, sorte de Panthéon, formeraient un livre d'or où seraient inscrits tous les noms connus de nos grands artistes. On pourrait même y ajuster une table en marbre, une stèle, ou tout autre motif, consacrée, comme on le fit à Athènes et à Rome aux dieux inconnus, c'est-à-dire aux Artistes français dont les œuvres anonymes seules sont parvenues jusqu'à nous.

Le square indiqué plus haut est carré, de 50 mètres de côté, avec quatre pans coupés de 15 mètres sur lesquels sont placées les entrées. Ces entrées pourraient être changées. L'enceinte comprendrait des exèdres, des objets appartenant à différentes époques de l'art français, des bancs, des colonnes, des plantations, etc.

On fera pour les esquisses, le plan d'ensemble et la coupe à l'échelle de 0m,003 pour mètre et l'élévation générale au double.

Pour le rendu, le plan et la coupe seront à l'échelle de l'esquisse. L'élévation, qui ne comportera qu'une partie du square et le monument proprement dit, sera faite à 0m,03 pour mètre.

GUILLAUME.

1891. — Une chapelle des fonts baptismaux.

Cette chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, est supposée sous le chœur d'une église, comme à la cathédrale de Sienne, et ouverte sur une rue d'un niveau inférieur à celui du parvis où se trouve l'entrée de l'église. Un ou plusieurs escaliers mettraient en communication la chapelle et l'église, située sur un terrain montueux.

La chapelle, décorée de marbres, de bronzes, de mosaïques, de vitraux, etc., n'aurait pas plus de 10 mètres en plan, dans sa plus grande dimension. Elle comporterait, en son centre ou sur un autre point, des fonts baptismaux entourés de larges degrés, comme à Saint-Marc de Venise, comme à Sienne, où ces fonts sont surmontés d'un tabernacle élevé.

On aura une idée de la richesse de cette dernière chapelle, en songeant que les fonts baptismaux sont ornés de bas-reliefs et de statues en bronze de Donatello, de Della-Quercia, de Ghiberti de Pollajolo, représentant la vie de saint Jean, et que le tabernacle en marbre qui surmonte les fonts comporte aussi toute une riche architecture ornée de bas-reliefs et de statues de Lorenzo di Pietro, etc.

On fera pour les esquisses le plan comprenant le ou les escaliers avec arrachements des parties attenantes de l'église, à l'échelle de $0^m,005$ pour mètre et la coupe au double.

Pour le rendu, le plan sera à l'échelle de $0^m,01$ pour mètre et la coupe au quadruple.

GUILLAUME.

1892. — Un ciborium sous le dôme d'une église cathédrale.

Un Ciborium est un édicule plus ou moins important élevé au-dessus du maître-autel d'une église. Il existait aux premiers siècles de la chrétienté dans toutes les basiliques; on le voit encore à Rome, à Saint-Clément, à Saint-Georges au Vélabre, à Sainte-Marie du Transtévère, etc., à Saint-Ambroise de Milan, à Saint-Pierre, à Sainte-Marie de Toscanella. A la période dite gothique appartiennent ceux de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-in-Cosmédin, de Sainte-Cécile au Transtévère. Viennent ensuite ceux de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Chrysogone, de Saint-Laurent hors-les-murs. Au XVII[e] siècle le Ciborium devient un Baldaquin, comme à l'Eglise du Val-de-Grâce. De nos jours le Ciborium reparaît dans les églises de Saint-Paul à Nîmes, de Saint-Augustin et de Saint-Ambroise à Paris, de Saint-Pierre à Montrouge, etc.

Le Ciborium à étudier appartiendrait à une Cathédrale de style Renaissance. Il comporterait une grande magnificence et serait richement orné ainsi que le grand autel qu'il doit surmonter. Cette ornementation comporte les différents marbres, des métaux, la mosaïque ou les fresques, des statues, des bas-reliefs, de lampes suspendues, des candélabres, etc. A la base doivent se trouver des emmarchements largement disposés, des crédences pour le service de l'autel, des balustrades, etc.

La coupole sous laquelle doivent se trouver le Ciborium et l'autel aurait 25 mètres à sa base.

On fera pour les esquisses le plan du dôme, du Ciborium et de l'autel à l'échelle de $0^m,005$ pour mètre, la coupe du Ciborium et de l'autel à la même échelle et l'élévation de ces derniers au double.

Pour le rendu on fera le même plan et la même coupe à l'échelle de $0^m,005$ et l'élévation à $0^m,03$ pour mètre.

GUILLAUME.

1893. — Une loggia à l'extrémité d'une galerie.

Cette galerie de 9 mètres de largeur, située dans un palais aboutirait à la Loggia demandée, qui serait richement décorée de marbres, de sculptures, dorures, etc., et s'ouvrirait sur un vaste paysage ou sur la mer. Un grand balcon saillant, en fer forgé et repoussé, permettrait de jouir de la vue dans tout son développement.

Au 1[er] étage serait une autre galerie avec balcon seulement, sans loggia.

On fera, pour l'esquisse, le plan et la coupe de la loggia du rez-de-chaussée avec arrachement de la galerie et l'élévation complète du pavillon terminant ladite galerie, à l'échelle de $0^m,01$ pour mètre.

Pour le rendu qui aura lieu le 18 février, on fera le plan à $0^m,01$, la façade et la coupe susdite à l'échelle de $0^m,025$.

GUILLAUME.

1894. — Le foyer de la danse dans un grand théâtre.

Il est convenable dans un théâtre important de conserver derrière la scène un espace qui puisse au besoin lui être adjoint et qui l'agrandisse en la complétant. Cette disposition existe dans un grand nombre de théâtres, en France et à l'étranger, et cet espace est ordinairement affecté à des foyers, à des magasins ou à des salles de répétition.

Ici ce serait un foyer de la danse.

Ce foyer dont le plancher est incliné comme celui de la scène, mais en sens inverse, et qui est entouré de barres d'appui pour favoriser les exercices de danse, n'est pas seulement destiné au personnel chorégraphique. C'est un salon élégant dont le directeur fait les honneurs à tous les étrangers de distinction qui viennent visiter le théâtre. C'est un lieu de rendez-vous et de passe-temps pour les abonnés qui ont le privilège des entrées sur la scène. Il doit être grand parce que tout le personnel de la danse s'y réunit (100 personnes au plus). Il doit avoir une décoration riche qui réponde à sa destination de salon de réception.

Cette décoration peut consister en colonnes très ornées, en peintures, en portraits des danseuses et noms des danseurs émérites, en lustres électriques, etc. Le fond du foyer est entièrement revêtu de glaces; du côté de la scène il doit être complètement ouvert, ou fermé seulement par une cloison mobile.

Ses dimensions seraient 9 mètres de large sur 12 mètres de long.

On fera, pour l'esquisse, le plan et deux coupes à l'échelle de $0^m,01$ pour mètre.

Pour le rendu qui aura lieu le 17 février, on fera le plan et la coupe transversale à $0^m,01$ pour mètre, la coupe longitudinale, à $0^m,04$ pour mètre.

GUILLAUME.

1895. — Le dessin d'une Verrière.

L'art de la peinture sur le verre, ou par le verre, a produit en France de nombreux chefs-d'œuvre, depuis les vitraux légendaires des XII[e] et XIII[e] siècles, jusqu'aux grandes compositions décoratives de la Renaissance, ses applications ont été avant tout religieuses, l'objet du présent programme est, au contraire, l'étude d'une verrière dans une grande habitation moderne.

On suppose que, à l'extrémité d'une galerie principale d'un château, est pratiquée une baie en arcade de $4^m,50$ de largeur sur $6^m,75$ de hauteur. Cette baie devra être compartimentée par des meneaux ou divisions en pierre, et décorée de riches vitraux dont le thème général est *la glorification des Arts*.

Toutes les combinaisons de peinture sur verre, cartouches, médaillons, arabesques, bordures, attributs, architecture, fonds unis ou damassés, figures, peuvent être employées, en se rappelant seulement que la netteté est la condition première d'une composition de vitrail, comme la confusion en est le plus grave défaut.

La peinture sur verre procède tantôt par mosaïque translucide, au moyen de fragments de verre coloré dans sa masse, tantôt par peinture, au moyen d'application de couleurs sur verre coloré ou incolore, enfin par l'emploi simultané des deux procédés.

Les plus anciens vitraux se composent de sujets dans des cartouches ou panneaux, le plus souvent circulaires, se détachant ordinairement sur fond réticulé encadré d'une bordure. Les plus récents, c'est-à-dire ceux des XV[e] et XVI[e] siècles — présentent une grande et riche composition picturale, vue en quelque sorte à travers les compartiments de la pierre et les barres des armatures en fer, dont la composition peinte ne tient pas compte. L'architecture y joue un grand rôle. Entre ces deux époques se rencontrent toutes les variétés de combinaisons.

On possède encore en ce genre des œuvres de très grands artistes, les uns inconnus, d'autres illustres comme Jean Cousin, Bernard Palissy, etc.

Les plombs nécessaires au sertissage des morceaux de verre concourent, entre les mains d'un artiste habile, au bon effet de l'œuvre; ils constituent et accusent le trait du dessin.

L'architecte, auteur d'un carton de vitrail, doit établir un dessin qui détermine avec précision, tel qu'il sera vu en transparence, l'aspect coloré dont il veut assurer le rendu, le verrier ayant à son tour pour fonction de réaliser ce carton en technicien.

L'objet du concours est donc un dessin coloré et rendant l'effet en transparence de la verrière projetée.

On fera, pour l'esquisse, le dessin de la verrière, à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre, pour le rendu, ce même dessin à l'échelle de $0^m,08$ pour mètre. Toute esquisse négligée est un cas de mise hors de concours. Il en sera de même de tout dessin rendu qui n'exprimerait pas la coloration, l'hypothèse de la simple grisaille n'étant pas admise par le présent programme.

J. GUADET.

1896. — Une reliure d'art.

Thème du programme : On suppose qu'un illustre architecte a laissé à sa ville natale la collection des croquis autrefois faits par lui dans divers voyages; il a ainsi parcouru en dessinant les pays les plus riches en monuments artistiques d'architecture, sculpture et décorations diverses, soit antiques, soit modernes. On veut, pour cette collection de croquis de maître, une reliure artistique qui, par la composition de ses motifs, doit annoncer la nature particulière de la collection.

L'un des *plats* de la reliure, seul objet du concours, présentera donc, avec toutes combinaisons de compartiments ou de cadres qu'on adoptera, une sorte de frontispice où pourront trouver place — sans confusion — soit une composition appropriée, soit un groupement de souvenirs de monuments, de fragments, des inscriptions, des figures, des ornements; une figure de *l'Architecture* fera obligatoirement partie de la composition.

L'*album* qu'il s'agit de relier contenant des dessins diversement disposés, la reliure peut être *en largeur ou en hauteur* à volonté.

Les reliures ont d'abord tiré leur valeur et leur richesse du prix des matières employées : or, argent, pierreries, etc., puis elles sont devenues des objets d'art, et le XVI[e] siècle notamment a produit ainsi des chefs-d'œuvre. Les belles reliures artistiques sont parfois en métal ou en ivoire; mais c'est surtout l'application de peaux sur des cartons avec motifs estampés qui a produit les plus belles reliures.

C'est ainsi que doit être comprise celle qui fait l'objet du programme.

Il s'agit donc, comme composition, d'un bas-relief très peu saillant, obtenu par estampage. Toutefois la composition peut, accessoirement, faire emploi de dorures, d'incrustation d'émaux, de clous en métal, de fermoirs.

Le titre, étant supposé sur *le dos* de la reliure, n'a pas à figurer sur *le plat*.

Le plat de la reliure à composer aura les dimensions suivantes : $0^m,38$ à $0^m,42 \times 0^m,54$ à $0^m,60$.

On fera pour les esquisses le dessin au trait à l'encre de cette reliure au quart de la grandeur.

Pour le rendu, ce dessin sera grandeur d'exécution.

J. GAUDET.

1897. — Le dessin d'un tapis.

Lorsqu'un tapis doit être fait à très grands frais pour une salle monumentale, l'architecte seul a qualité pour en prescrire les dispositions et les tonalités, de même qu'il le fait pour un parquet, une mosaïque, ces éléments comptant comme les parois verticales ou les plafonds dans le caractère et la décoration de la salle.

On suppose donc que, dans la grande chambre de la Cour de Cassation on veuille placer un tapis en harmonie avec l'architecture et la décoration de la chambre.

Le tapis est destiné seulement à la partie libre de la salle, circonscrite en trois sens par le prétoire disposé en fer à cheval, et en avant par l'espace réservé aux avocats et assistants. Cette partie est rectangulaire, mais il faut observer : 1° que les grilles de calorifère ne doivent pas être couvertes: 2° qu'il existe deux meubles pour les greffiers, lesquels sont fixes et ne peuvent être ni déplacés ni supprimés.

Toute la partie du plan qui n'est occupée ni par les grilles de calorifère ni par les bureaux des greffiers recevra un tapis. Mais les parties étroites à la suite des grilles de chauffage, ou celles entre les bureaux de greffiers et la grille de chauffage parallèle à ces bureaux, pourront n'être que des bandes d'un ton uni.

La salle est vaste et monumentale, sa décoration est riche et puissante; l'or joue un rôle essentiel dans sa décoration en souvenir de l'ancienne *Chambre dorée* des Parlements.

Le tapis à projeter serait du genre dit *Savonnerie*, c'est-à-dire à laine assez haute.

Tout le programme est dans ce qui précède, car toute liberté est laissée aux concurrents pour la disposition et le choix des motifs.

Ils devront cependant tenir grand compte des indications suivantes au point de vue artistique :

Les procédés d'exécution sont très compliqués, mais on peut cependant tout exécuter en tapisserie : c'est le goût et la raison qui imposent à l'artiste des limites qui ont été souvent dépassées.

Ainsi, dans un *tapis*, tout en admettant la plus grande richesse décorative, on évitera les perspectives, les figures, les représentations de reliefs ou de creux : en un mot, tout ce qui est contradictoire avec la destination d'une étoffe *sur laquelle on marche*. Telle est la conception des tapis d'Orient, véritables mosaïques, d'une admirable richesse de dessin et de couleur.

Mais on devra composer un tapis français et moderne, et non un pastiche des tapis orientaux.

Les ornements, motifs, emblèmes, attributs, inscriptions ou devises, seront empruntés à la destination d'une salle de justice.

On ne se préoccupera pas des divisions du plafond, qui n'ont rien à voir avec la composition du tapis.

Les tonalités de couleur franche, étant les plus durables, doivent être préférées.

On fera pour les esquisses un dessin entier, très soigné, au trait et à l'encre, à l'échelle de 0m,02 pour mètre.

Pour le rendu : le dessin entier du tapis avec ses colorations, à 0m,075 pour mètre.

J. GUADET.

1898. — Un Trumeau dans une Galerie.

Dans un palais est disposée une galerie analogue à celle de François Ier, à Fontainebleau, à la galerie d'Apollon, au Louvre, etc.

Les fenêtres, largement espacées, sont séparées par des panneaux décorant des trumeaux intermédiaires.

C'est l'un de ces trumeaux qui fait l'objet du concours.

Le trumeau, mesuré à l'intérieur de la galerie et entre les ébrasements de deux fenêtres, n'excédera pas 4m,50 de largeur. — La hauteur depuis le parquet jusques et y compris la corniche n'excédera pas 7 mètres. Cette corniche sépare le mur vertical d'une voûte ou voussure dont il ne sera pas rendu compte.

Dans la largeur du trumeau (4m,50) doivent trouver place les chambranles ou encadrements des fenêtres.

La partie inférieure du trumeau sera revêtue de belles boiseries; la partie supérieure recevra un motif principal en bas-relief, peinture, camaïeu, mosaïque ou tapisserie, avec toutes dispositions de compartiments, encadrements, figures, etc., de nature à assurer une riche décoration.

Le thème général de la composition de la galerie serait l'attribution de chaque panneau et de son entourage à l'un des mois de l'année, dont le nom trouvera place dans la décoration, le choix étant d'ailleurs laissé aux concurrents.

Les esquisses et les rendus comprendront en un seul dessin l'amorce de deux fenêtres et le trumeau entier, corniche comprise, soit 5 à 6 mètres de large sur 7m,50 environ de haut.

L'esquisse, soigneusement indiquée à l'encre, sera à l'échelle de 0m,02 pour mètre. Le rendu sera à l'échelle de 0m,075 pour mètre.

J. GUADET.

1899. — Une cheminée monumentale dans la grande salle de réunion d'un pavillon de chasse.

Cette cheminée occupera l'axe de l'une des parois de cette salle dont elle formera la partie décorative la plus importante.

La figure de Saint-Hubert avec attributs, bas-reliefs, etc... ou celle de Diane accompagnée de sujets allégoriques empruntés à la mythologie pourront contribuer à intéresser et à enrichir l'ensemble de la composition.

La largeur de l'âtre de la cheminée est fixée à 2 mètres. La salle, avec plancher haut en bois apparent mesurera 6 mètres de hauteur.

Les esquisses, soigneusement indiquées à l'encre, à l'échelle de 0m,02 pour mètre, comprendront la façade principale, la face latérale, la coupe et le plan.

On fera pour les rendus le plan de la cheminée à l'échelle de 0m,05 pour mètre; la façade principale, la face latérale et la coupe avec arrachement du plancher haut à l'échelle de 0m,10 pour mètre.

1900. – La décoration de l'arrière d'un navire.

On suppose que le Ministre de la marine demande la mise au concours de la composition décorative de l'arrière d'un navire construit pour le chef d'un grand Etat, et affecté à des excursions côtières et à des revues navales.

Ce navire d'apparat serait construit en fer et mû par la vapeur; il servirait à des réceptions et à des fêtes de jour et de nuit. La partie à décorer, au lieu de l'aspect sévère d'un navire de guerre, revêterait une riche décoration, appropriée à sa destination spéciale.

Le Salon, partie du navire à décorer, intérieurement et surtout extérieurement, aurait *six mètres* dans œuvre dans le sens de la largeur du navire qui elle-même n'excédera pas *sept mètres* au niveau du pont.

La hauteur de ce Salon sera de *trois mètres*.

Les formes extérieures seront décorées de sculptures en bois précieux et en métal, d'emblèmes caractéristiques empruntés à ce qui est maritime. Un encorbellement extérieur au-dessus du gouvernail formera loge et balcon Un ou deux escaliers, extérieurs, conduiront du pont du navire à la plateforme ou sol du château d'arrière qui recouvre le Salon, sorte de belvédère dominant le pont. Une riche tente abriterait le chef de l'Etat et son entourage de hauts personnages.

Le Pavillon ou drapeau national devra être indiqué.

On fera pour les esquisses :

Un plan et une coupe du salon, à l'échelle de 0m,01 pour mètre, et l'élévation de l'arrière du navire, indiquant le parti décoratif de la loge, à 0m,02 pour mètre.

Pour le rendu : Le plan et la coupe seront à l'échelle de 0m,02.

Il ne sera pas donné d'élévation, mais *une perspective aquarellée* indiquera nettement la partie architectonique extérieure, dans un encadrement n'ayant pas plus de 0m,40 de large.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

1901. — Un Trône épiscopal.

Dans une grande cathédrale, dont le chœur est entouré de clôtures, où la recherche des matériaux concourt à l'ensemble de la décoration, on se propose de placer *entre les piliers d'une travée un trône épiscopal.*

Ce trône ferait partie de la clôture fermant la travée dont la largeur entre piliers n'excédera pas 7 mètres.

Elevé de quelques degrés au-dessus du dallage du chœur, il sera couronné par un dais et portera dans la partie haute du dossier les armoiries de l'évêque.

Deux sièges seront ménagés à droite et à gauche pour les assistants de l'évêque, ces sièges placés à un degré inférieur.

Le palier sur lequel le trône est posé doit être assez spacieux pour permettre aux deux assistants de s'y tenir debout en même temps que l'évêque; c'est en effet sur ce palier que le prélat est revêtu par eux de tous les ornements sacerdotaux.

L'ensemble du trône, des sièges et de la clôture empruntera la richesse de sa décoration à toute matière : marbre, métal, pierre ou bois.

On fera cet ensemble :

Pour les esquisses, les plan, coupe et élévation à l'échelle de 0m,02 pour mètre;

Pour le rendu, le plan et la coupe à l'échelle de 0m,03; l'élévation au double, 0m,06.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

1902. — Un frontispice.

Pour servir à la publication des dessins, œuvres et travaux du maître architecte Garnier, l'Etat est supposé commander le frontispice de cet ouvrage grand in-folio, une composition à la gloire de l'art, de l'architecture et de l'artiste.

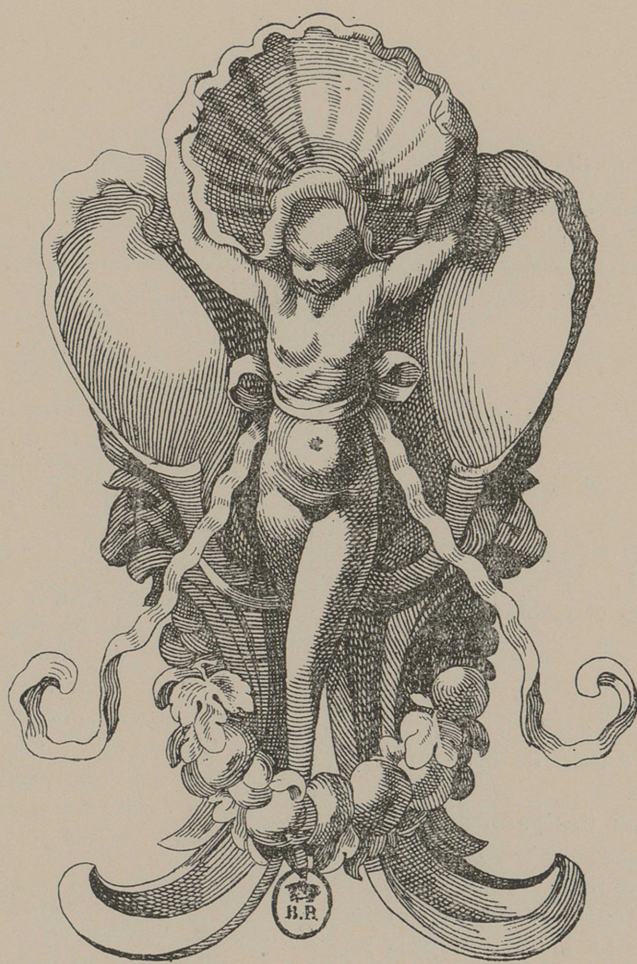
Fils de forgeron, il a occupé les plus hautes situations auxquelles puisse atteindre un architecte, et ses conseils étaient recherchés avec une déférence égale à l'estime dans laquelle on tenait ses œuvres qui ont marqué de leur influence une longue période. C'est cela qu'il faut honorer comme la noblesse de son caractère et la dignité de sa vie.

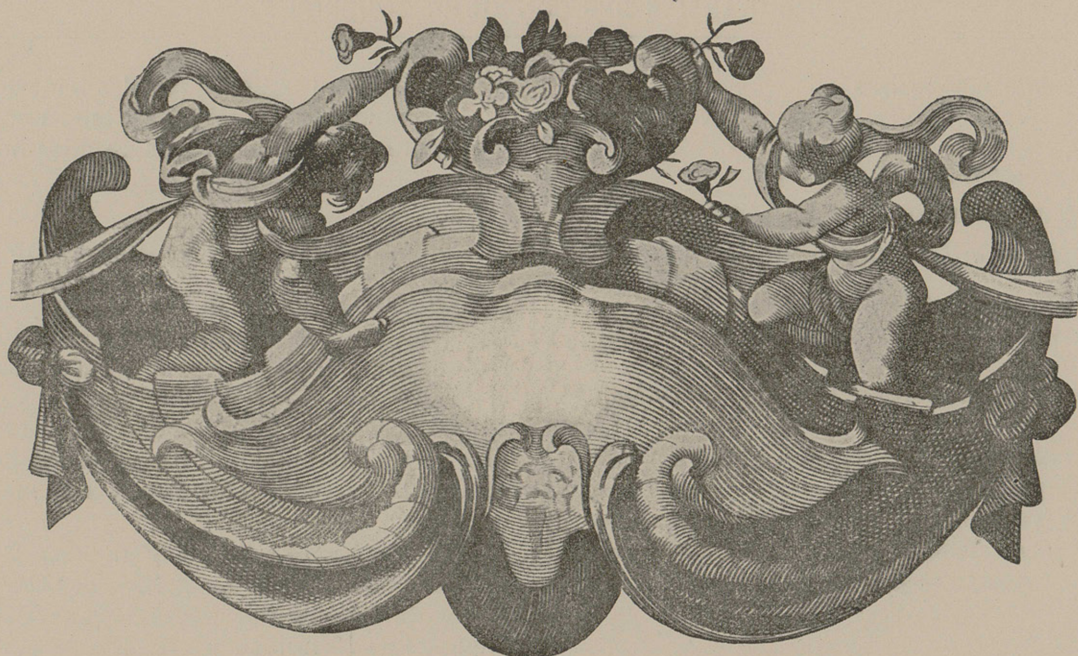
Larges bordures, combinaisons de titres et d'inscriptions, arrangements de motifs allégoriques, de figures, reproductions empruntées à ses œuvres connues, portrait, fantaisies et créations architectoniques, toutes les ressources de la composition où excellait le maître peuvent trouver place dans cette glorification. On n'oubliera pas sa passion pour les harmonies de la couleur dont il a plus que personne renouvelé l'emploi dans les combinaisons de l'art architectural.

Principales œuvres de Garnier

Prix de Rome. — Relevés des monuments de la Maison d'Anjou dans l'Italie méridionale. — Restauration d'Egine. — L'Opéra. — Monte-Carlo. — Le Cercle de la librairie. — Maisons et hôtels privés, tombeaux. — La cérémonie funèbre de Victor Hugo. — Deux panoramas devenus des théâtres. — Le casino et l'église de Vittel. — Les villas de Bordighera, le clocher de son église. — Les magasins de décors de l'Opéra, etc. — L'histoire de l'habitation, à l'Exposition de 1889, etc. — Commissions, Conseils, Ecole des Beaux-Arts, Ville de Paris, etc. — Vice-présidence du Conseil des bâtiments civils, etc. — Ouvrages, discours, présidence de la Société centrale, etc.

On fera l'esquisse d'environ 0m,20 sur 0m,30.





Programmes des Concours GODEBŒUF

FONDÉ EN 1881

1881. — Une porte cochère en menuiserie pour l'entrée principale d'un hôtel d'ambassade.

Cette porte, demi-circulaire à sa partie supérieure et ouvrant sur imposte aura 3^m,50 de large sur 6 à 7 mètres de haut; elle sera richement décorée et pourra comporter des parties évidées, elle n'aura pas de guichets.

On figurera l'encadrement en maçonnerie.

On fera, pour l'esquisse, l'élévation et la coupe à 0^m,03 à l'encre.

Pour le rendu on donnera l'élévation, la coupe verticale et les coupes horizontales à diverses hauteurs à l'échelle de 0^m,10 les détails des profils et assemblages à la grandeur d'exécution, la façade intérieure à l'échelle de 0^m,05. Les dessins porteront les cotes principales.

1882. — La tribune et le bureau d'une salle de la Chambre des députés.

Les données qui commandent la composition de cette partie d'une salle de séances sont les suivantes :

La tribune doit être élevée de 1^m,50 environ, au-dessus du parquet de la salle; l'orateur parle debout et doit avoir devant lui une tablette assez spacieuse pour y disposer les diverses pièces d'un dossier. Deux escaliers sont nécessaires.

Au pied et de chaque côté de la tribune sont deux pupitres sur lesquels écrivent debout les sténographes.

L'estrade sur laquelle siège le bureau de la chambre doit être accessible par des escaliers partant de la salle même. Elle doit dominer la tribune suffisamment pour que les membres du bureau, assis à des tables qui forment façade de l'estrade, puissent voir la salle au-dessus de la tête de l'orateur, et le siège du président doit à son tour être élevé de 2 ou 3 marches au-dessus du surplus de l'estrade. Mais ces différences de niveaux doivent être restreintes au nécessaire, car il importe que le président et les membres du bureau puissent conférer entre eux et avec l'orateur.

Le bureau comprend : la place du président et, de chaque côté celle de trois secrétaires. Le surplus de l'estrade, derrière le bureau, est en partie occupé par des employés de la présidence et de la questure, mais cette partie du mobilier reste en dehors du programme.

Au pied du bureau ou de la tribune doivent être placés un ou plusieurs bancs où sièges pour les huissiers de service.

Pour l'étude de cet ensemble on supposera que le bureau et ses escaliers occupent entièrement un espace de 12 mètres de façade sur 7 de profondeur fermé de 3 côtés par des murs et couvert par une voûte, formant ainsi une abside rectangulaire.

La façade du bureau peut faire sur cet alignement une légère saillie qui ne dépassera pas un mètre.

Le pourtour de l'abside sera lambrissé de riches boiseries.

La construction demandée sera principalement en menuiserie apparente.

Toutefois les marbres, les bronzes, les incrustations et marqueteries diverses pourront concourir à l'effet général.

Le parquet de l'estrade serait établi sur un plancher en fer dont les concurrents n'auront pas à rendre compte.

L'objet du concours porte uniquement sur la tribune et le bureau avec leurs accessoires, les escaliers et le lambrissage.

On fera, pour les esquisses, le plan et l'élévation de cet ensemble à 0^m,02 pour mètre.

Pour le rendu, on fera à 0^m,05 un plan et, à 0^m,10 une élévation comprenant la tribune entière et l'une des moitiés de l'estrade, ainsi qu'une coupe et, suivant les dispositions, tous les dessins d'ensemble nécessaires, pour que toutes les parties de la construction soient représentées; plus, en grandeur réelle tous les détails et profils nécessaires à l'exécution.

Les esquisses seront au trait à l'encre. Le rendu sera présenté avec toutes les conditions de clarté qu'exigent des dessins d'exécution. Les motifs de décoration qui se répètent pourront n'être figurés qu'une fois pourvu que chaque motif soit représenté.

1883. — Un petit Monument funèbre à ériger dans un des cimetières de Paris en l'honneur de Monsieur Godebœuf, architecte, juste témoignage de la reconnaissance due à la mémoire de ce bienfaiteur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Le terrain sur lequel serait construit ce petit édifice n'excédera pas 2 mètres de côté, toutes saillies comprises, et sa hauteur totale au-dessus du sol aura 4 mètres tout compris.

Il sera construit en granit et en marbre et entouré d'une grille en bronze.

On fera pour les esquisses le plan à 0^m,025 pour mètre, l'élévation et la coupe au double.

Pour les dessins rendus, le plan, l'élévation et la coupe à 0^m,10 pour mètre, plus à l'échelle de 0^m,25 pour mètre, les principaux détails de construction, d'ajustement et de décoration.

La construction sera indiquée tant en plan qu'en coupe et en élévation. On indiquera également le caveau dans lequel le corps sera introduit après la construction.

Toutes ces conditions sont de rigueur; tout projet incomplet et non terminé sera mis hors concours. Les dessins seront passés à l'encre, lavés ou rendus à l'effet ainsi que cotés.

1884. — Une Chaire à prêcher.

Entre deux points d'appui d'une grande nef d'église, espacés d'axe en axe de 7 mètres, on établirait une chaire à prêcher; les pieds de l'orateur seraient à deux mètres du sol.

Le marbre, le fer, le bronze, le bois ainsi que la dorure, la peinture et la tenture pourront être mis en œuvre; néanmoins cette chaire est essentiellement une œuvre de menuiserie.

On fera, pour l'esquisse, le plan, l'élévation sur la nef et la coupe à l'échelle de 0^m,02 pour mètre.

Pour les dessins rendus, le plan et la coupe à l'échelle de 0^m,025 pour mètre, l'élévation sur la grande nef et l'élévation postérieure à l'échelle de 0^m,05 pour mètre plus les principaux détails nécessaires à l'exécution à l'échelle de 0^m,25 pour mètre.

1885. — Une horloge adossée.

Dans une ville dont l'industrie principale est la métallurgie sous ses diverses formes, on aurait l'intention d'exécuter une œuvre qui fût un témoignage du goût et de l'habileté des artistes de la région, et on a fait choix d'un motif d'horloge adossée à un pignon formant pan coupé à la rencontre de deux grandes voies, en face d'une place. Sans exclure la pierre, les marbres, etc., à l'état accessoire, c'est donc une mise en œuvre des métaux qui est proposée aux concurrents.

On devra chercher dans l'emploi des divers métaux forgés, fondus, estampés ou émaillés les éléments principaux de la composition.

Le motif comprendra comme éléments nécessaires :

1° Le cadran;

2° Un baie à jour laissant voir le mouvement de l'horloge;

3° Les cloches ou timbres de sonneries au nombre de trois.

4° Les lanternes à réflecteurs éclairant le cadran pendant la nuit.

Le cadran aura 3 mètres de diamètre mesuré en dehors du cercle des minutes. Tout le surpus de la composition est laissé au choix des concurrents.

On fera pour les esquisses au trait et à l'encre, l'élévation et la coupe à $0^m,02$ pour mètre.

Pour les dessins rendus, on fera avec toute la précision possible, l'élévation et la coupe de l'ensemble à $0^m,05$ pour mètre.

Le détail le plus important de la composition à $0^m,20$. Enfin les principaux profils à moitié d'exécution. Les dessins de détails seront accompagnés des tracés nécessaires pour expliquer les assemblages et combinaisons de construction.

1886. — Un lampadaire électrique.

L'application de l'électricité à l'éclairage des voies publiques a motivé des porte-lumières de dimensions et de formes spéciales, qui seraient susceptibles s'ils revêtaient un aspect artistique, de concourir à l'embellissement de la ville de Paris.

Différents essais ont été tentés, notamment sur la place du Carrousel, mais jusqu'ici les appareils portant les foyers lumineux sont restés dans le domaine de l'industrie, n'affectant aucune prétention monumentale.

Exécutés en bronze, en marbre, construits suivant les règles de la logique et du bon goût, ils pourraient offrir aux architectes un élément décoratif nouveau.

Lorsqu'il s'agit de desservir de vastes espaces et de projeter la lumière à grande distance, et en grande abondance, on comprend que ce genre de monument peut atteindre une importance digne des études d'un artiste.

Le lampadaire dont il s'agit s'élèverait sur l'emplacement de l'ancien palais des Tuileries; il servirait à illuminer brillamment la cour du Carrousel d'une part et de l'autre côté la rue et le jardin des Tuileries.

Il faudrait qu'il fût armé de puissants foyers électriques, au nombre de huit, placés à une grande élévation.

Il serait construit en fer avec ou sans revêtement de métal.

Le soubassement en marbre, orné de figures allégoriques, de sculptures, etc., pourrait donner lieu aux combinaisons les plus libres, puisqu'elles n'auraient pour objet qu'une satisfaction artistique.

Ce soubassement pourra contenir un petit réduit nécessaire au service des appareils lumineux.

La hauteur des feux au-dessus du sol sera de 35 mètres.

Le monument devra présenter un aspect svelte et aérien, la disposition des appareils lumineux permettant de les vérifier sans qu'un escalier soit nécessaire.

On fera pour l'esquisse le plan et l'élévation à $0^m,01$ pour mètre.

Pour le rendu : plan, coupe, élévation à $0^m,02$ pour mètre.

Les détails les plus utiles à l'exécution au dixième.

Les dessins seront rendus au trait, à l'encre et au lavis.

1887. — Un pont-galerie au-dessus d'une rue.

Cette galerie de communication serait, ainsi que cela existe au palais des Offices à Florence et au palais ducal à Venise, destinée à relier un bâtiment principal d'un musée à un bâtiment annexe, construit de l'autre côté d'une rue de 12 mètres.

Elle serait pratiquée au deuxième étage, entre le bandeau qui règne avec le sol du deuxième étage et le bas de l'entablement des constructions. La hauteur sera de 6 mètres.

Des murs de refend à l'intérieur, distants de 6 mètres d'axe en axe, offrent une résistance suffisante à la poussée des arcs du pont.

Le pont entièrement en pierre, avec pénétrations pour recevoir les fenêtres du premier étage, supportera une galerie centrale couverte et close et deux passages latéraux, couverts mais à air libre qui formeront loges ou portiques ouverts avec ou sans balcons en encorbellement.

La construction au-dessus du pont serait un ouvrage de marbrerie; les plafonds des portiques seront également en marbre, ceux de la galerie intérieure en métal apparent avec remplissages en terres cuites, terres émaillées ou mosaïques.

Les toitures seront en métal; le sol dallé en mosaïque.

On ménagera dans les parois de la galerie des fenêtres ou autres ouvertures suffisantes pour l'éclairage.

En façade on devra combiner un motif milieu décoré aux armes de la ville.

Il est expliqué d'ailleurs que, quoique faisant partie d'un musée, cet ensemble n'est qu'un lieu de passage et non d'exposition.

On fera pour les esquisses, le plan, la coupe et l'élévation à $0^m,01$ pour mètre.

Pour le rendu, les dessins comprendront les ensembles nécessaires aux échelles suivantes.

Les plans, la projection de la voûte du pont et l'étage de la galerie moitié avec projection des plafonds, moitié avec indication des dallages en mosaïque à $0^m,025$ pour mètre.

La coupe et l'élévation à $0^m,05$ pour mètre.

L'appareil sera nettement indiqué dans tous les dessins. Les matériaux différents seront indiqués par des teintes spéciales dans les parties en coupe.

On tracera les principaux détails à $0^m,10$ pour mètre.

Toute esquisse négligée sera mise hors concours.

1888. — Une custade.

La custode est un monument en pierre ou en marbre qu'on élevait, durant les siècles précédents, sur le côté du chœur correspondant à l'Evangile, il était destiné à renfermer entre les cérémonies de la communion, le calice contenant les hosties consacrées.

La période du Moyen Age et celle de la Renaissance ont laissé des exemples de ces monuments : ils se composent de plusieurs étages superposés et richement décorés, celui d'en bas forme une armoire fermée par une porte de métal.

Le monument s'élève sur un socle à hauteur d'appui et s'isole auprès de la clôture du chœur. La partie inférieure formant armoire peut être de un mètre de largeur sur soixante-quinze centimètres d'épaisseur, la hauteur totale de ce monument pourrait être de cinq mètres.

On fera, en esquisse l'élévation sur une échelle de $0^m,04$ pour mètre. Le rendu comprenant les façades principale et latérale, sur $0^m,10$ pour mètre, plus un détail de la partie de la façade principale formant armoire, avec toutes les indications nécessaires pour la construction et le décor, à moitié d'exécution.

1889. — Une clôture à jour pour une salle dans un musée des Arts décoratifs.

On suppose que dans un Musée des arts décoratifs, un vestibule central donne accès, par des arcades de 8 mètres d'ouverture au maximum, à une série de salles d'exposition et que les motifs d'entrée de chacune de ces salles sont composés en raison de la destination spéciale de chaque salle.

Celle qui fait l'objet du présent programme serait affectée à l'ébénisterie, menuiserie d'art et sculpture en bois. Le motif du frontispice d'entrée sera donc composé avec ces mêmes éléments, et entre les deux *piédroits* de l'arcade. Il comportera deux portes; cette clôture sera disposée avec des parties à jour, permettant de voir l'aspect général de la salle depuis le vestibule.

Sous ces seules conditions, toute liberté est laissée aux concurrents.

On fera pour les esquisses une élévation de $0^m,02$ pour mètre, pour les dessins rendus un plan, la façade et la coupe à $0^m,05$, et un détail du motif le plus important de chaque composition à $0^m,20$ pour mètre, avec indication complète de la construction.

Les esquisses seront à l'encre.

Les dessins rendus au trait à l'encre ou lavés; les coupes seront teintées.

1890. — Décoration métallique de la cabine d'un assenceur.

On suppose dans un hôtel de riches voyageurs qu'un grand ascenseur relie les étages dans une cour vitrée servant de hall central. La cabine est visible dans tout son parcours et doit être élégamment décorée. Sur une armature en fer et en bois, elle est revêtue de cuivre repoussé; c'est donc dans l'emploi du métal ainsi travaillé que doivent être cherchés les éléments de combinaisons ingénieuses et artistiques. Le métal pourra être doré, argenté, et même émaillé dans certaines parties.

Conditions à observer : la distance dans œuvre entre les guidages sera exactement de 3 mètres. Il n'y aura pas de plafond; les parois n'auront nulle part moins de 2 mètres de haut et pourront comporter des parties ajourées, sans cependant qu'on puisse sortir les mains au dehors. Il y aura une porte à deux petits vantaux. Les conditions de manœuvre de cet ascenseur autorisent d'ailleurs des silhouettes mouvementées.

Les ascenseurs n'ont été jusqu'ici traités qu'au point de vue utilitaire; il n'est pas douteux cependant qu'il n'y ait là un motif à composition élégante et gracieuse et un programme attrayant pour des artistes.

On fera pour les esquisses, la façade sur le côté de la porte à $0^m,04$ pour mètre et le plan à $0^m,02$.

Pour le rendu, un plan à $0^m,05$, la même façade au dixième et un détail au choix au quart de l'exécution.

Les esquisses seront au trait à l'encre; toute esquisse négligée entraînera la mise hors de concours.

1891. — Lustre électrique.

L'éclairage électrique est entré définitivement dans le domaine de la pratique. Le moment est donc venu d'en tirer parti dans les motifs de décoration pour lesquels il présente, sur celui au gaz, certains avantages, entre autres, de n'avoir pas de flamme, ce qui permet de placer les brûleurs dans toutes les directions. De plus, sa lumière étant à volonté vive ou modérée, blanche ou dorée, permet aussi d'obtenir des effets variés qui peuvent encore être augmentés par l'addition de globes, de capsules, de cristaux ou de réflecteurs colorés.

Jusqu'ici, l'éclairage électrique n'a, pour ainsi dire, fait qu'utiliser des appareils qui servaient pour l'éclairage au gaz. Il semble que deux éclairages produits par des procédés si différents doivent donner lieu à des appareils combinés différemment, et qu'un lustre, par exemple, devrait, pour l'emploi de l'électricité, avoir des dispositions et une ornementation tout autres que celles qui conviennent à l'emploi du gaz. C'est précisément la solution de ce problème intéressant que le programme propose à l'imagination des concurrents.

Il s'agit d'éclairer avec un lustre central électrique et d'ossature métallique un jardin d'hiver, ancien cloître, de 15 mètres de côté dans la partie primitivement à ciel ouvert, et abritée par un comble vitré assez élevé pour que les plantes puissent y atteindre leur développement naturel.

La projection horizontale du lustre ne dépassera pas 2m,50.

On fera, pour l'esquisse, le plan et la projection verticale à l'échelle de 0m,05 pour mètre.

Pour le rendu, la projection verticale à 0m,10 pour mètre, le plan à la même échelle, plus l'élévation, soigneusement dessinée, de la moitié du lustre, y compris la tige centrale, cette élévation en géométral sans aucune projection.

Ce dessin, objet essentiel du concours, serait à l'échelle de 0m,25 pour mètre.

1892. — Une flèche.

Elevée sur la toiture d'une église paroissiale, elle sera construite en bois, recouverte de métal.

La dorure et l'argenture seront des éléments employés dans son ornementation. Elle s'appuiera sur la charpente du comble qui reposerait sur les quatre piliers du transept de l'église.

Comme l'église elle-même, elle affectera un style moderne ayant quelque analogie avec celui de la renaissance.

Des escaliers intérieurs et extérieurs conduiront jusqu'au sommet.

La plus grande dimension sera (en hauteur maximum et y compris tout ornement, croix, etc.) de 25 mètres au-dessus des faîtages.

La distance entre les lignes d'égout des toitures de l'église sera de 15 mètres (nef et transept).

On fera pour l'esquisse plan, coupe et élévation orthogonale à l'échelle de 0m,01 pour mètre.

Pour le rendu, qui aura lieu le samedi 24, de 10 h. à midi, plan, coupe, élévation orthogonale à 0m,01 pour mètre, une élévation diagonale à l'échelle de 0m,025 pour mètre, des détails d'exécution à 0m,10 pour mètre.

1893. — Grilles en fer forgé pour la clôture d'un hôtel.

Ces grilles fermeraient le passage double donnant accès aux voitures à l'entrée et à la sortie.

L'une d'elles comporterait un guichet pour le service des piétons.

Les élèves s'attacheront dans la composition et la décoration de ces grilles à trouver des combinaisons et des formes bien appropriées à la matière et au travail que nécessite la forge ou l'étampage du métal.

On supposera pour la dimension de chaque ouverture une largeur de 3 mètres.

On fera pour les esquisses l'ensemble des grilles à 0m,025 pour mètre, pour le rendu, l'ensemble au 1/10 et un détail d'exécution au 1/4.

1894. — Le point d'appui milieu d'un pont suspendu.

Ce sujet n'a jamais été traité dans un sens monumental, il est certain cependant que, confié à des artistes, il aurait pu motiver des œuvres d'un bel aspect, d'une silhouette accentuée, et des combinaisons heureuses d'architecture et de sculpture. C'est ainsi qu'on l'aurait compris aux belles époques d'art et qu'on devrait le comprendre encore.

Les données à observer seront les suivantes : le point d'appui dont il s'agit, élevé au-dessus d'une pile basse en pierre qui pourra monter jusqu'à 3 mètres au-dessus du niveau des basses-eaux sera en fonte, avec emploi accessoire du fer.

Il se composerait de deux piles métalliques isolées ou reliées par le haut, placées en ligne, l'une derrière l'autre dans le sens de l'axe de la rivière, et entretoisées en contre-bas du tablier.

Du niveau des basses-eaux au tablier du pont la hauteur sera de 8 mètres. Dans cette hauteur les piles devront être très simples, elles comporteront plusieurs rangs de forts anneaux pour la manœuvre de la battellerie.

Du tablier jusqu'au point de contact des câbles sur les coussinets, la hauteur sera de 10 mètres; la largeur d'axe en axe des câbles de 8 mètres, On devra s'inspirer des motifs que peuvent dans certains cas autoriser l'emploi des ponts suspendus : légèreté de l'ensemble, réduction de la largeur des piles en travers du courant; possibilité d'ajourer ces piles. Mais, dans ces conditions, les concurrents s'attacheront à donner à cette construction la souplesse qu'elle doit acquérir entre les mains d'artistes. La situation est supposée telle qu'elle commande surtout les combinaisons de silhouettes nécessaires pour un ensemble devant être vu de loin, et se détachant sur des horizons reculés.

On fera pour les esquisses, l'élévation parallèle à la longueur du pont, à 0m,01 pour mètre.

Pour les dessins rendus, les plans aux divers niveaux et les élévations dans les deux sens dont l'une sera par conséquent une coupe sur le tablier du pont, à 0m,02 pour mètre les principaux détails au dixième de l'élévation.

1895. — Une clôture de chapelle.

Dans un grand nombre d'églises les chapelles latérales ou rayonnantes sont séparées des bas-côtés par d'élégantes clôtures qui laissent voir l'intérieur de la chapelle, dont la porte est généralement au milieu de la clôture, sans que ce soit cependant une règle absolue.

On supposera que l'arcade de la chapelle a 5 mètres d'ouverture dans œuvre; la clôture se composera d'une porte ajourée et de parties fixes; la porte seule sera en bois, tout le surplus doit être un travail de *marbrerie*, étudié avec toutes les ressources que comporte l'emploi des marbres.

On fera pour les esquisses une élévation de la clôture à l'échelle de 0m,02 pour mètre.

Pour le rendu, on fera cette même élévation à 0m,05 pour mètre;

Plus, des détails et profils à 0m,20 pour mètre, ainsi que les sections tant horizontales que verticales qui seront nécessaires.

L'ensemble des dessins rendus ne devra pas excéder une feuille grand-aigle.

Les esquisses seront au trait à l'encre.

Les dessins rendus qui ne seraient pas lavés devront être au trait à l'encre.

1896. — Un Window vitré.

Depuis quelques années, l'usage s'est propagé en France et surtout à Paris, d'établir en saillie sur la façade des maisons de rapport, une sorte de véranda dont l'avantage est d'agrandir sur rue la pièce d'apparat, tout en lui donnant plus de gaieté à cause des fleurs qu'on y peut entretenir.

Cette véranda appelée Window en Angleterre d'où elle nous a été importée, comme l'indique son nom, mais d'origine orientale ne semble pas jusqu'ici avoir toujours produit à l'extérieur de nos maisons à cinq étages du moins au point de vue décoratif, de très heureux résultats; elle a donné dans la plupart des cas, plutôt l'idée d'un garde-manger ou d'une cage d'escalier que d'une ingénieuse dépendance du salon, ce qui est dû sans doute à l'emploi presque exclusif du fer dont les formes grêles s'accordent difficilement avec celles de la maçonnerie et peut-être aussi à l'uniformité des Window superposés.

L'emploi de la pierre n'étant pas impossible, c'est cet emploi, tout au moins comme encadrement que le programme demande.

On suppose que la façade d'une maison de premier ordre a trois étages au-dessus du rez-de-chaussée jusqu'à la corniche de couronnement qui supporte le balcon du dernier étage et qu'à chacun de ces trois étages, serait, avec la saillie autorisée (0m,80) un window dont la plus grande dimension intérieure ne peut excéder 3 mètres, et la hauteur des trois étages, du parquet du premier étage au larmier de la corniche de couronnement, 12 mètres.

On fera pour les esquisses, l'élévation des 3 étages à l'échelle de 0m,015 pour mètre.

Pour le rendu, cet ensemble sera à 0m,05 pour mètre avec indication en arrachement de l'architecture de la maison plus un plan et une coupe à la même échelle, le tout sur une feuille grand-aigle, enfin à 0m,20 pour mètre, un détail d'exécution et de construction sur une feuille demi-grand-aigle.

Toute esquisse négligée ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, sont des cas de mise hors de concours.

1897. — L'entrée d'un bosquet.

L'art du treillage a produit en France des œuvres originales et artistiques; on en voit reproduites dans les ouvrages d'anciens auteurs, tels que Du Cerceau et autres.

On suppose que, dans un parc comme ceux de Versailles, Marly, etc., on veuille disposer à l'entrée d'un bosquet un motif d'architecture en treillage.

Ce motif, essentiellement décoratif, se composera d'une grande porte centrale et de deux plus petites, et formera une sorte de vestibule donnant accès de chaque côté à des treilles. L'ossature sera en bois de charpente pour les poteaux et les traverses de construction; la couverture (à jour) sera soutenue, soit par des formes légères, soit, comme aux treilles du château de Montargis, par des cintres du système de Philibert Delorme.

Les panneaux et remplissages seront composés avec du treillage disposé en vue de l'effet décoratif; quelques parties pleines, sculptées, telles que médaillons, écussons, etc., pourront trouver place dans la composition, mais on devra éviter les parties opaques trop étendues.

L'architecture des treillages se prête à toutes les combinaisons de la construction monumentale, saillies, silhouettes, voûtes, coupoles ou dômes, piliers ou ordres; mais avec une étude toute spéciale.

Les dimensions du motif central ne dépasseront pas 10 mètres en largeur, 6 mètres en profondeur.

On fera pour les esquisses : le plan à 0m,0075, l'élévation et la coupe à 0m,015 pour mètre.

Ces dessins soigneusement indiqués à l'encre.

On fera pour le rendu : le plan et la coupe à 0m,01 pour mètre.

L'élévation à 0m,025 pour mètre, y compris l'amorce des treilles latérales jusqu'à concurrence de 4 mètres de chaque côté du motif central (largeur totale du dessin 0m,45).

Un détail au choix à l'échelle de 0m,10 n'excédant pas une feuille demi-grand-aigle.

Pour les dessins rendus on devra observer les conditions suivantes :

Aucune partie du dessin ne sera masquée par des arbres ou plantes quelconques; les dessins rendront entièrement compte de toute l'architecture qu'ils doivent exprimer.

Le rendu de tous ces dessins sera présenté sans autre fond que le papier blanc; en un mot comme des dessins d'exécution ainsi que le prescrit la fondation de ce concours.

Toute esquisse négligée ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus; tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, sont des cas de mise hors de concours.

1898. — Un Dressoir.

Ce dressoir serait installé dans la salle de banquet d'un château princier. Il serait adossé à l'une des parois dont il occuperait l'axe.

Construit en chêne ou en noyer, il contribuerait par l'élégance de sa silhouette et la richesse relative de ses détails à la décoration de la salle.

Il se composerait d'un bahut destiné à resserrer principalement la vaissellerie et la verrerie avec tiroirs fermés pour l'argenterie et la coutellerie.

La partie supérieure serait composée d'étagères et de vitrines disposées pour recevoir les pièces d'orfèvrerie, les cristaux, les porcelaines, etc..., les plus intéressants et les plus précieux, ainsi que tous les objets d'art pouvant contribuer à l'ornementation d'une table luxueusement servie.

La largeur du dressoir est fixée à 8 mètres compris saillie et empattement; la hauteur est indéterminée.

Les dessins comprendront les arrachements des lambris en menuiserie placés à droite et à gauche du dressoir.

On recommande aux concurrents de se préoccuper dans leur composition du mode de construction employé, des assemblages, des échantillons de bois usuellement admis.

On fera le dessin d'ensemble du dressoir à l'échelle de $0^{m},05$ pour mètre avec plan et coupe à la même échelle de $0^{m},20$ pour mètre.

Les dessins, ensemble et détails de cette étude seront développés sur une feuille grand aigle.

1899. — Un Plafond en menuiserie de bois apparents.

Il existe de remarquables exemples de plafonds constitués par un ouvrage de menuiserie appliqué contre la construction d'un plancher : grands plafonds monumentaux dans des églises ou palais; ou plafonds délicats dans des pièces plus restreintes comme à Blois, Chenonceaux, etc.

C'est un plafond de ce dernier groupe dont l'étude est proposée.

Sous un plancher hourdé plein, on appliquera donc un véritable lambris de menuiserie dont les bâtis et les panneaux formeront les compartiments du plafond; une corniche en menuiserie raccordera le plafond aux murs. Les bâtis du lambris sont attachés au plancher de maçonnerie par des boulons scellés, dont les écrous peuvent être en saillie ou noyés dans le bois, et recouverts par des têtes ou rosaces en métal apparent. Si les saillies qu'on veut obtenir pour les principaux éléments du plafond excèdent la dimension pratique du bois massif, on les réalise au moyen de soffites creux, fixés sur des *taquets* maintenus par des pattes scellées. La corniche est constituée de même.

Le plafond demandé, d'un caractère plutôt élégant que monumental, est celui d'un *Cabinet de travail* dans un appartement dont la hauteur est supposée de 4 mètres à 4 m. 50. Les dimensions de la pièce rectangulaire sont 4 m. 50 × 7 mètres. Les bois, apparents, peuvent être d'essences diverses. La sculpture et les nielles peuvent concourir à la décoration.

On fera pour les esquisses :

Le plan et la coupe du plafond entier à $0^{m},02$ pour mètre.

Pour le rendu :

1° Le plan du plafond entier et sa coupe, indiquant nettement la construction, à $0^{m},08$ pour mètre.

(La coupe peut être présentée soit en longueur, soit en largeur.)

2° Les principaux profils et détails nécessaires à l'exécution, à $0^{m},25$ pour mètre, dont l'un exprimera la construction de la corniche.

1900. — Un campanile à la partie supérieure de la toiture d'un Hôtel de ville.

Ce campanile, destiné à recevoir une sonnerie composée de trois cloches au moins, formera la décoration principale de la toiture à laquelle il est rattaché.

Construit en bois, il serait revêtu de plomb. Toute liberté est laissée aux concurrents pour l'emploi de ce métal qui doit s'appliquer à toute la décoration, ornements et figures.

Quelle que soit la forme en plan du campanile, sa plus grande dimension, prise à l'extérieur des bois de charpente au niveau du faîtage du comble, n'excédera pas 4 mètres. — La hauteur est facultative.

On fera pour les esquisses :

Le plan et l'élévation à l'échelle de $0^{m},01$ pour mètre.

Pour le rendu :

Des plans (au moins à deux niveaux différents) et la coupe à l'échelle de $0^{m},025$ pour mètre, l'élévation perpendiculaire à la direction de la toiture à l'échelle de $0^{m},05$ pour mètre.

Les principaux profils et détails nécessaires à l'exécution seront à l'échelle de $0^{m},10$ pour mètre.

1901. — Une rampe en fer et bronze pour l'escalier d'honneur d'un palais.

Destinée à l'escalier d'honneur d'un édifice d'allure monumentale, la rampe projetée comporterait le luxe de matériaux et de décoration qu'on rencontre dans les beaux exemples de l'architecture française.

La rampe reposerait sur un limon en marbre mouluré recevant les extrémités des marches, et se relierait de la manière la plus souple à un pilastre de départ en métal qui devrait recevoir des dispositions particulièrement intéressantes et ingénieuses. A cet effet, la liberté la plus complète est laissée aux concurrents en ce qui concerne la forme à donner au limon, au départ, et en ce qui concerne le nombre et la saillie des marches s'enroulant autour du pilastre de départ et précédant celles qui viendraient s'amortir sur le limon.

La rampe proprement dite, se raccordant au pilastre de départ par une courbe quelconque, devrait en tous cas présenter, dans sa partie droite courante, des ornements rapportés, des motifs sculptés ou des panneaux dont la répétition possible faciliterait l'exécution du travail et donnerait à l'ensemble de l'ouvrage l'unité de conception indispensable.

L'escalier dans la volée de départ compterait 13 marches entre le niveau du sol et le niveau du premier palier. C'est l'étude de la rampe dans la partie comprise entre le sol et le premier palier qui fait l'objet du présent programme.

On fera pour les esquisses, à l'échelle de $0^{m},025$ pour mètre : Un plan par moitié de la disposition des marches dans la première volée, et, à $0^{m},05$, la face latérale de l'escalier.

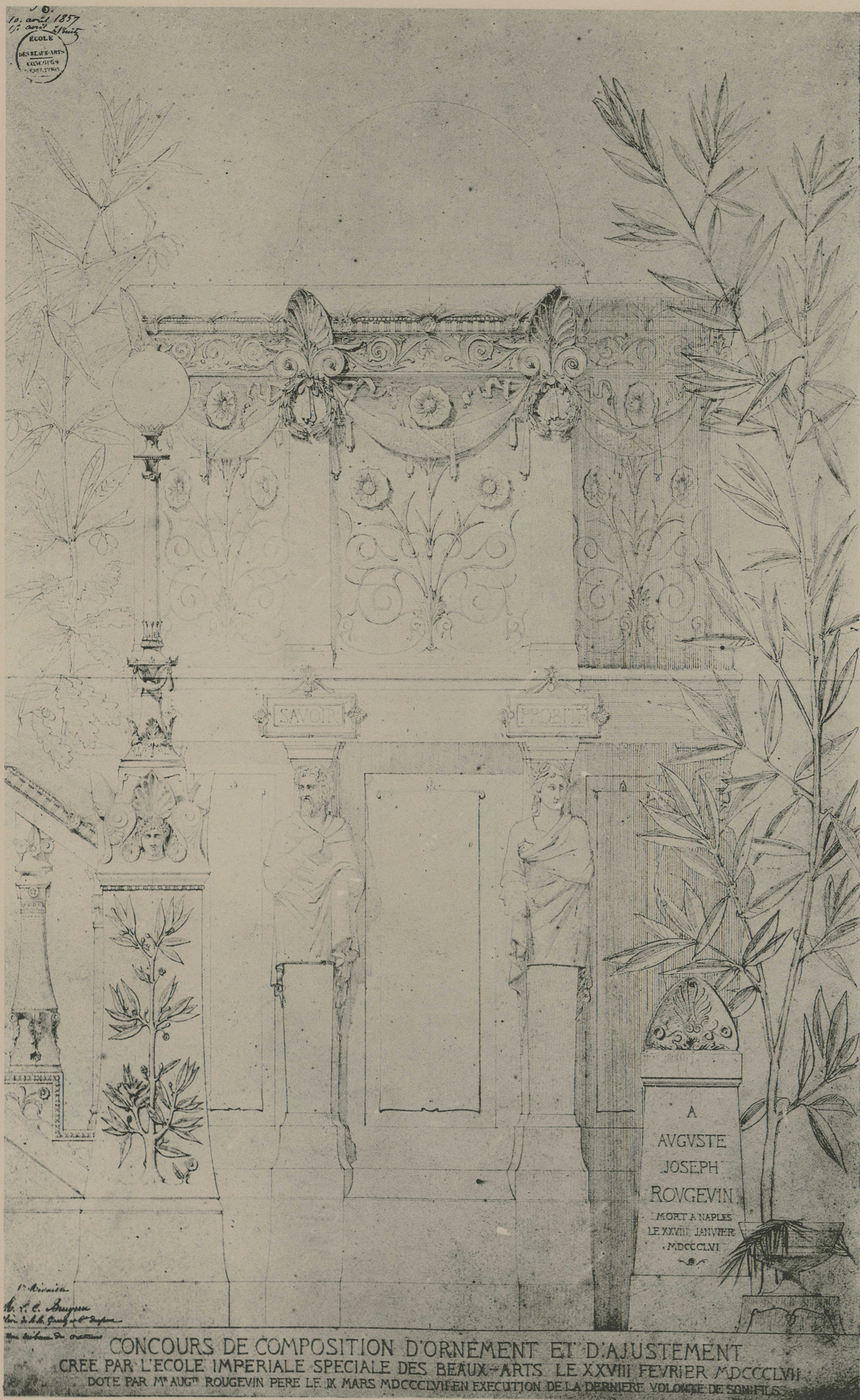
Pour le rendu : 1° Un plan à l'échelle de l'esquisse, soit à $0^{m},025$ pour mètre; 2° une façade latérale complète de la première volée d'escalier susdésignée, à $0^{m},10$ pour mètre (cette façade donnant le dessin de toute la rampe dans cette partie et le pilastre de départ vu de côté); 3° un détail, à $0^{m},20$ pour mètre, du pilastre de départ vu de face.

Fin des Programmes.

TABLE DES MATIÈRES

CONCOURS ROUGEVIN *(fondée en 1857)*

CONCOURS GODEBŒUF *(fondé en 1881)*

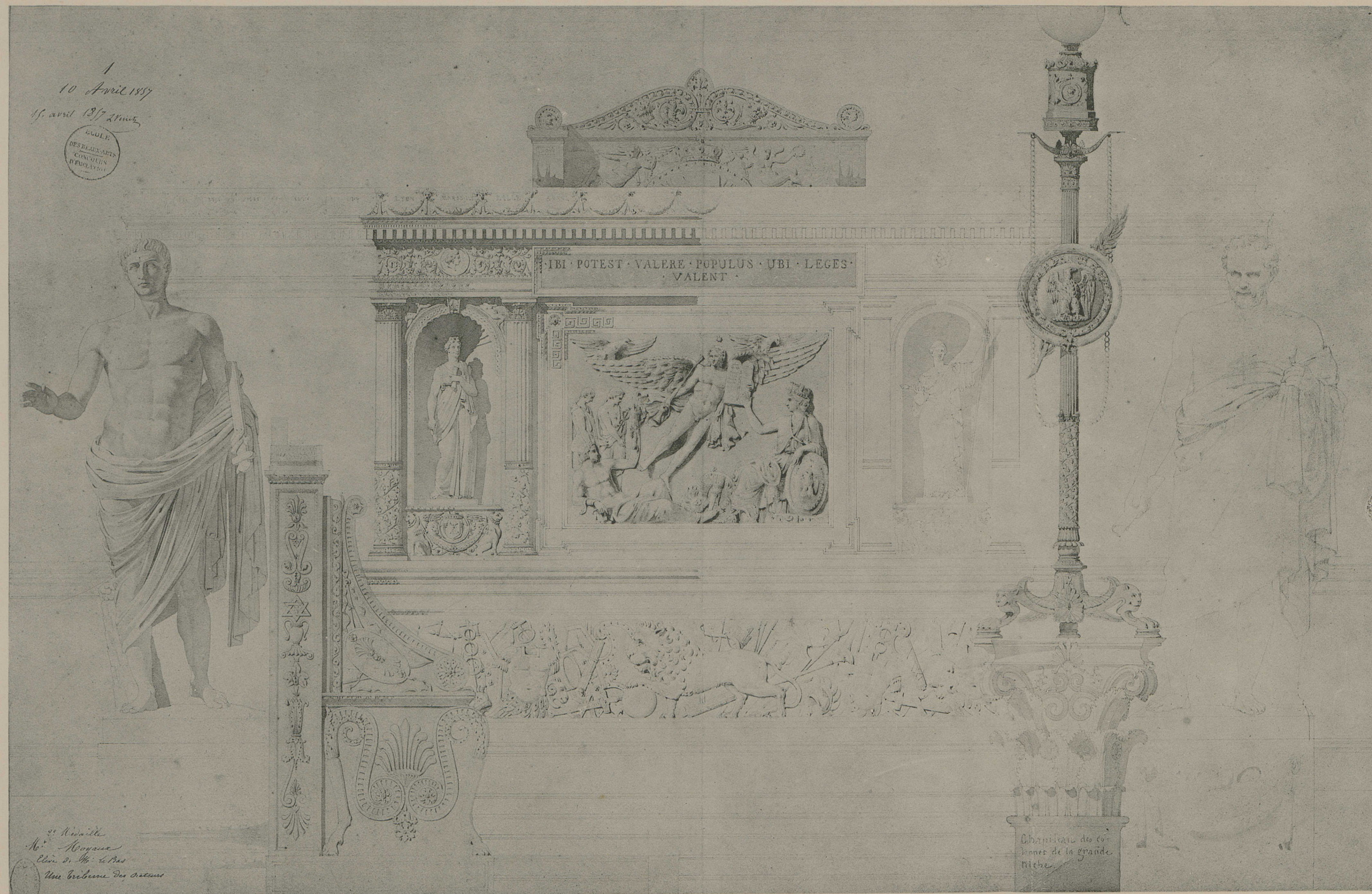


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

TRIBUNE LÉGISLATIVE "R. 1857"

1ER PRIX M. BRUYERRE.



HELIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

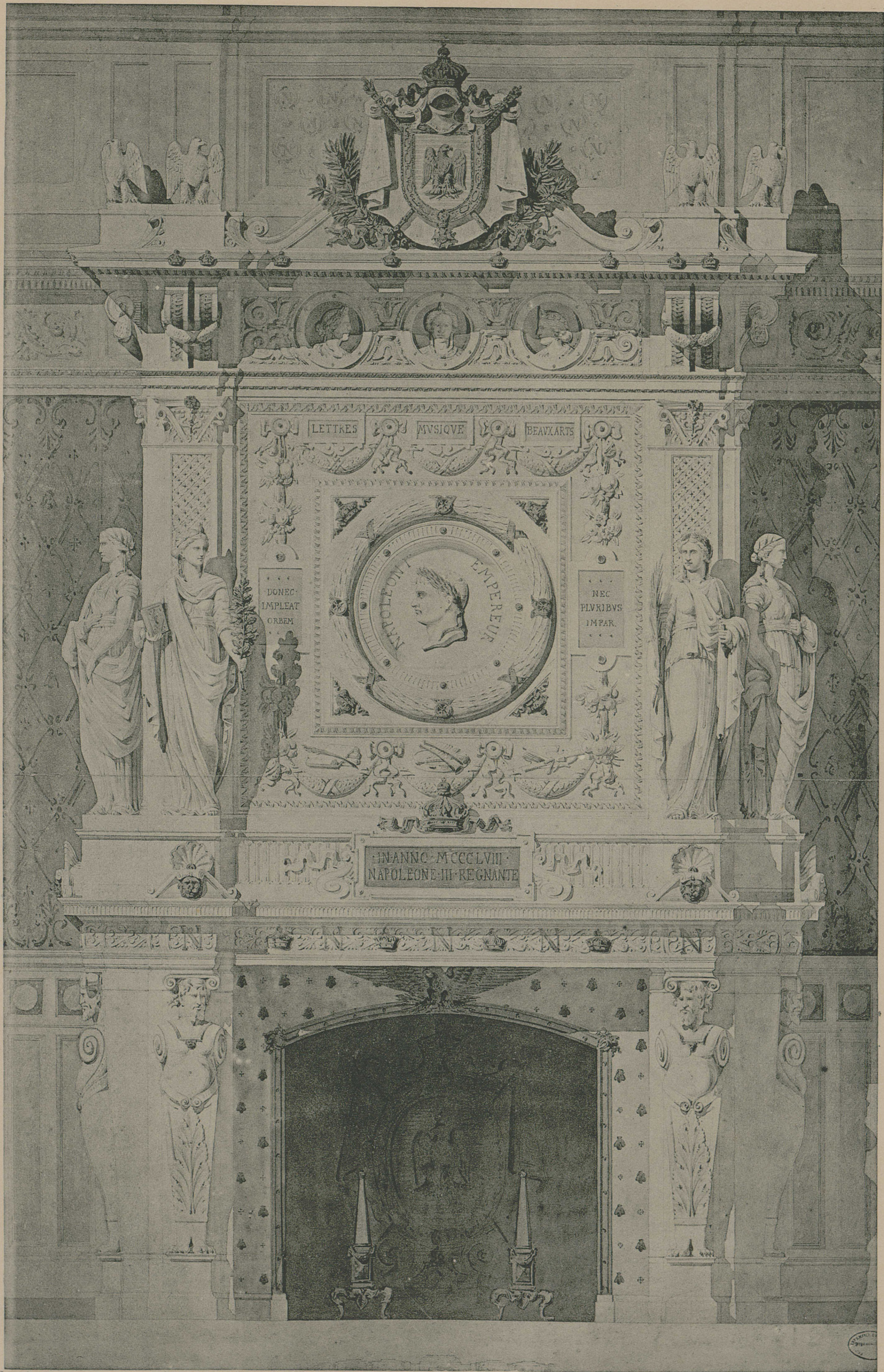
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

(1)

TRIBUNE LÉGISLATIVE "R. 1857"

2ME PRIX. M. MOYAUX.

2



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE CHEMINÉE "R. 1858"

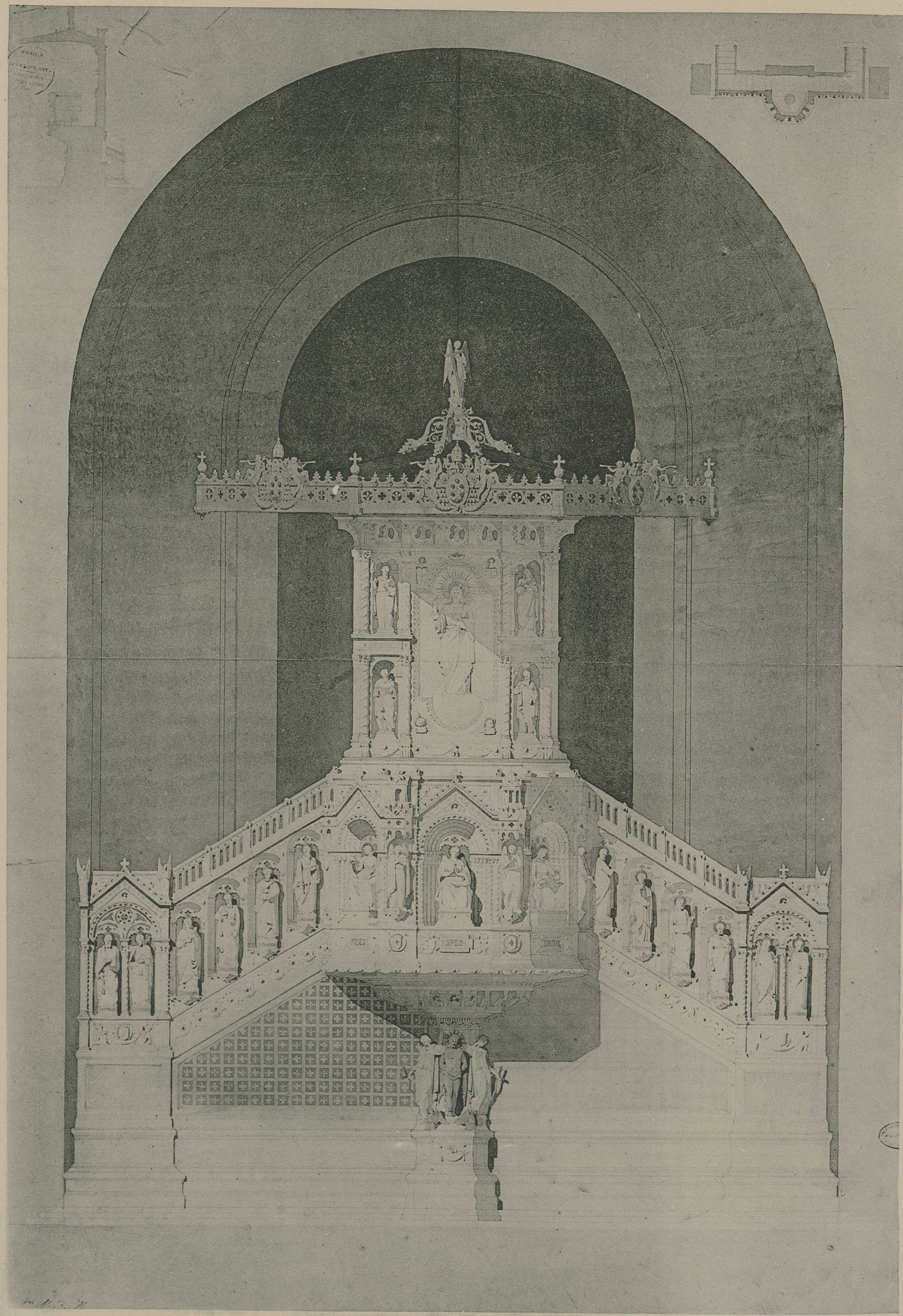
1ER PRIX M. MOREAU.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIC. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE CHEMINÉE "R. 1858"

2ME PRIX. M. EHRMANN.

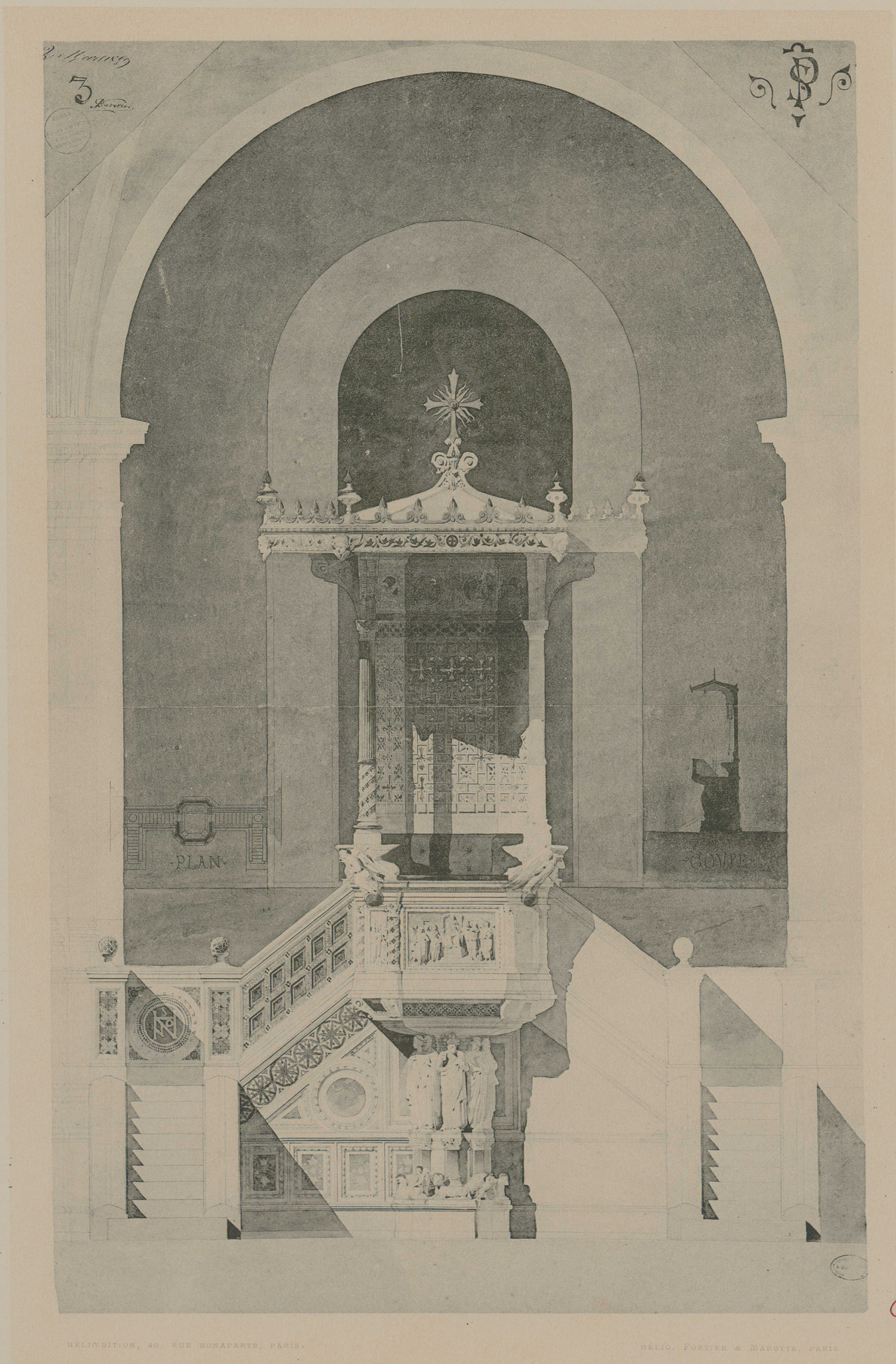


HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHAIRE A PRÊCHER "R. 1859"

1ER PRIX. M. MOYAUX.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE CHAIRE A PRÊCHER "R. 1859"

2ME PRIX. M. BÉNARD.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE. PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

FRONTISPICE A ROUGEVIN "R. 1860"

1ER PRIX. M. DUPREZ.

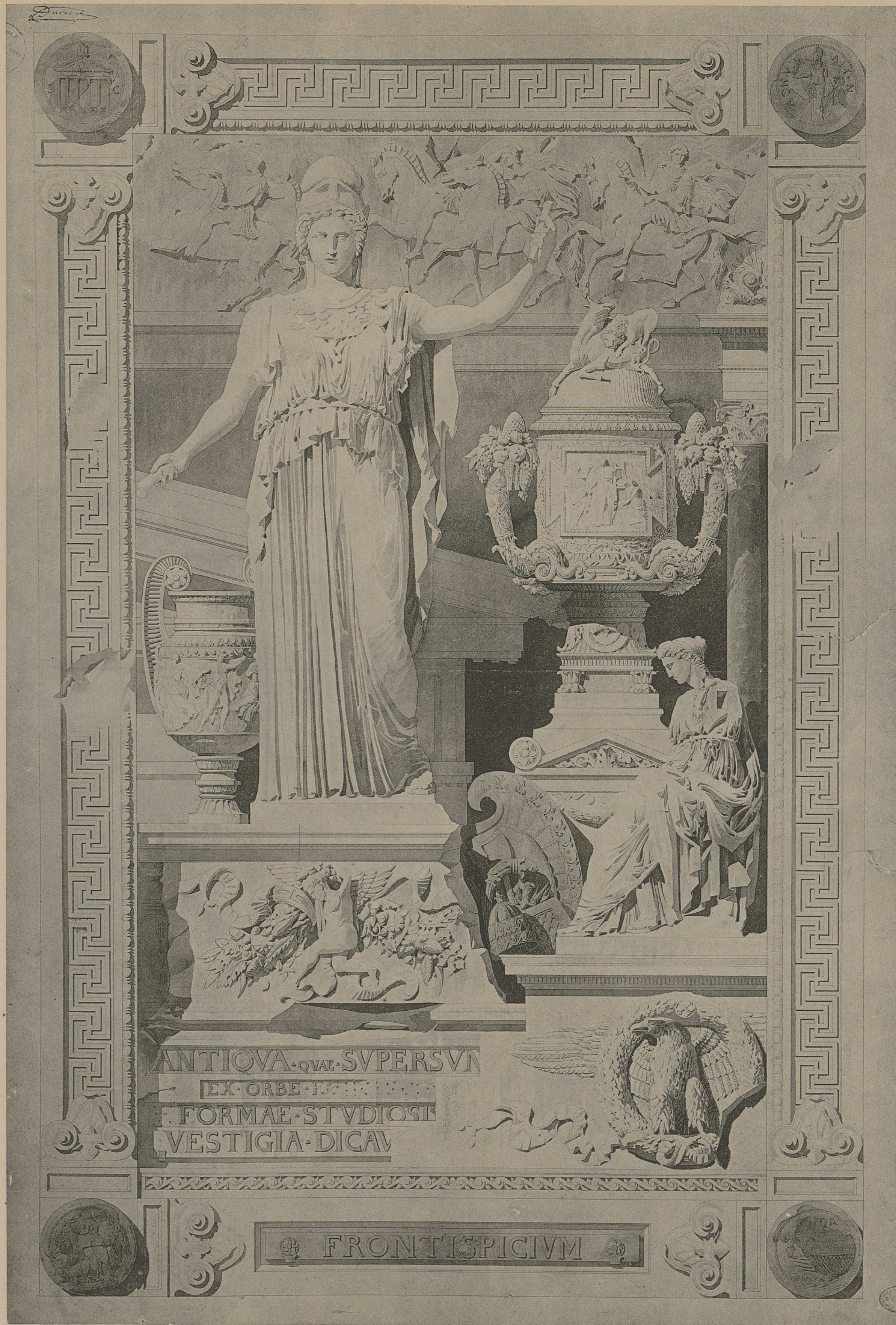


HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

FRONTISPICE A ROUGEVIN "R. 1860"

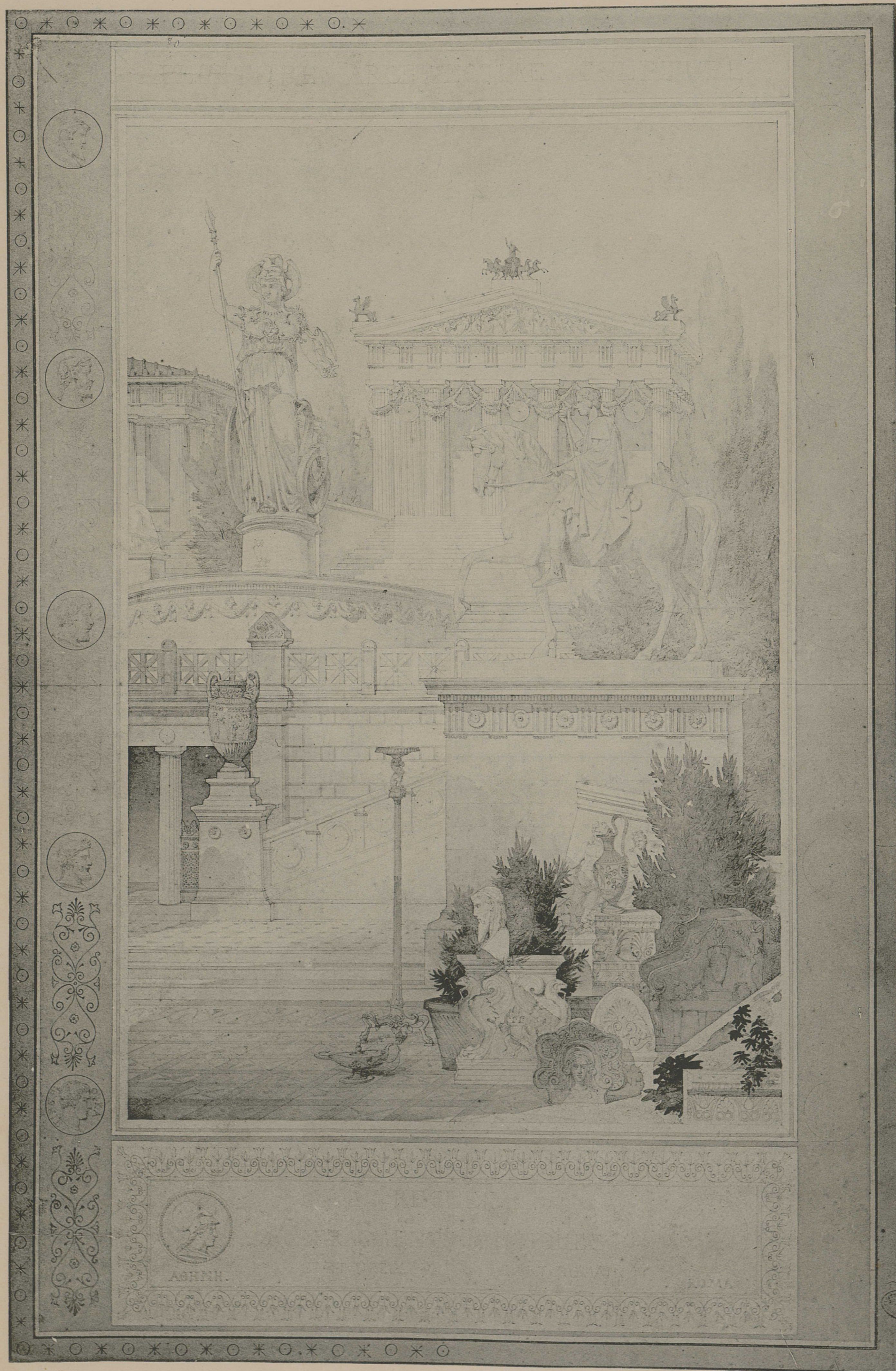
2ME PRIX. M. NOGUET.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

FRONTISPICE R. 1861

PRIX. M. GUADET.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO FORTIER & MAROTTE, PARIS

FRONTISPICE "R. 1861"

2ME PRIX. M. PASCAL.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT A JEAN GOUJON "R. 1862"

PRIX. M. PASCAL.

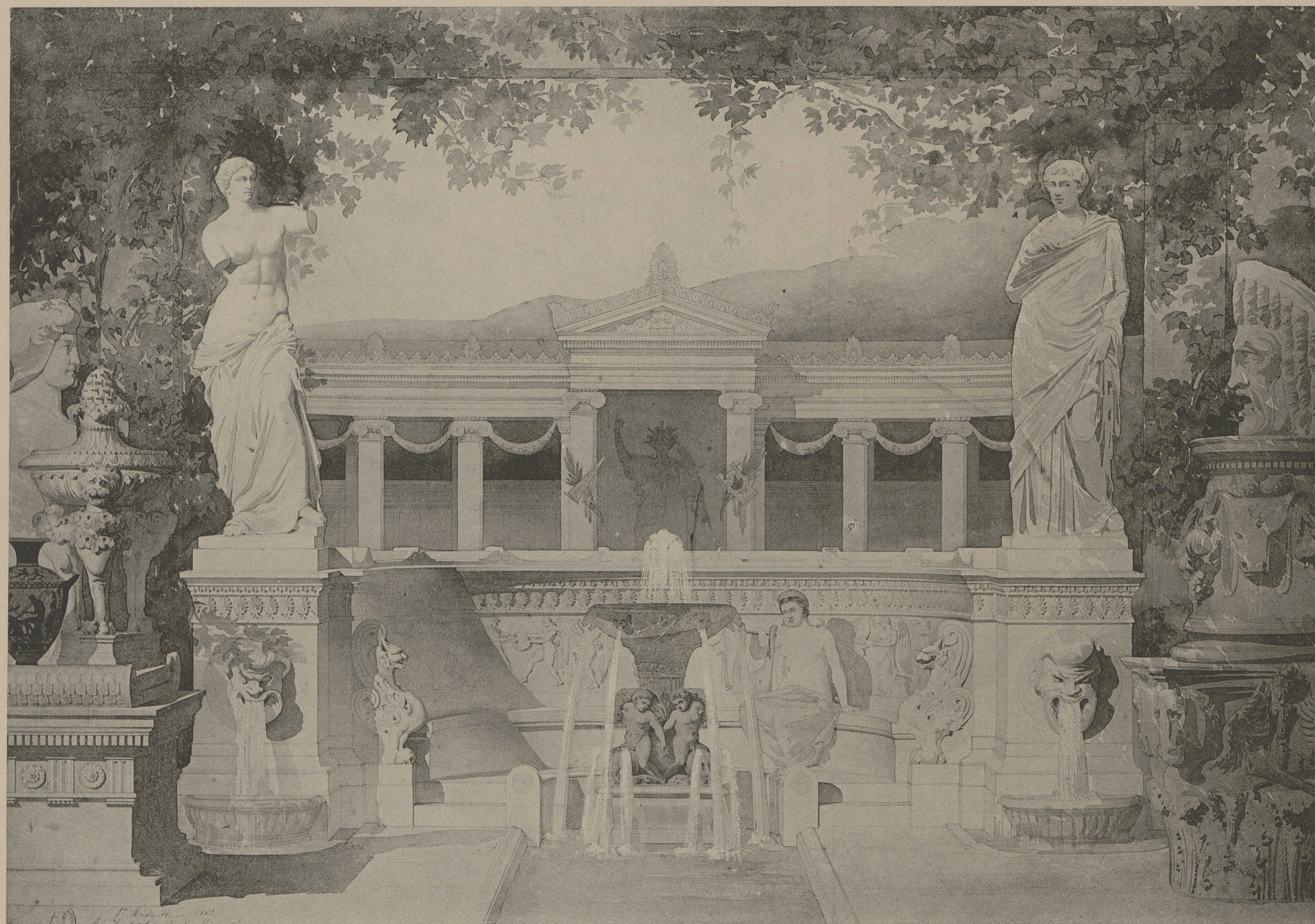


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

MONUMENT A J. GOUJON "R. 1862"

2ME PRIX. M. BRUNE.

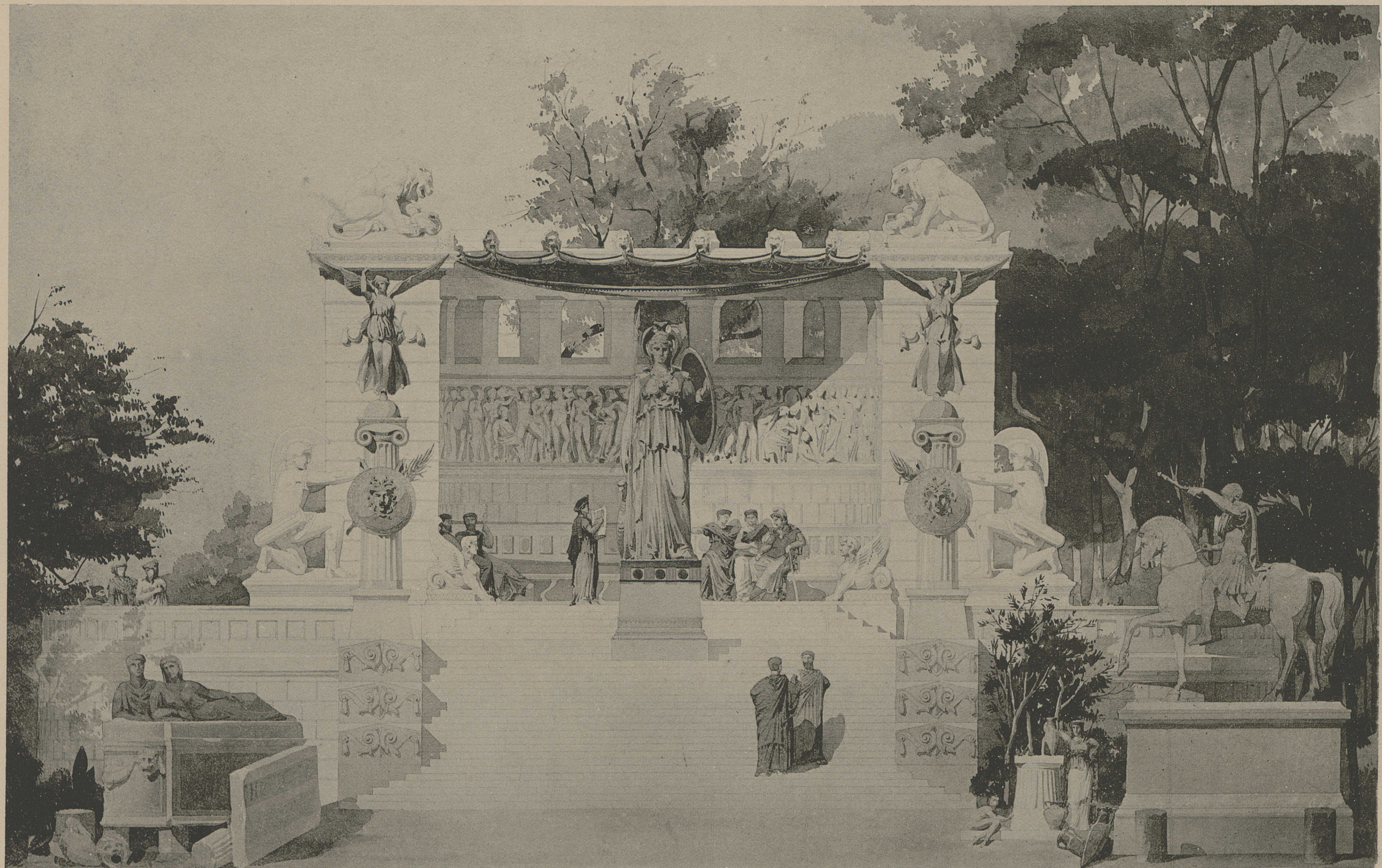


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN EXÈDRE "R. 1863"

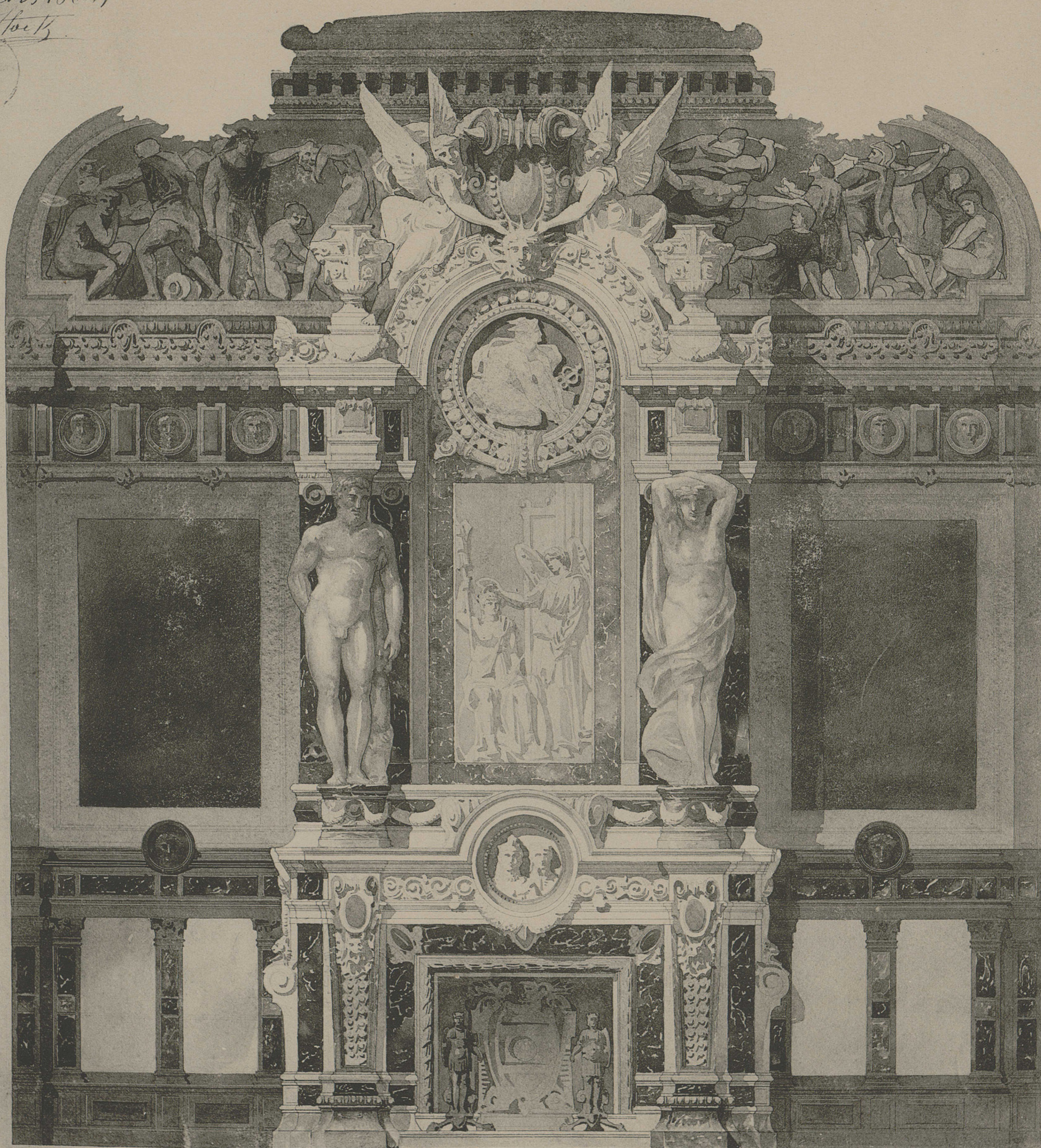
1ER PRIX. M. A. DUTERT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN EXÈDRE "R. 1863"

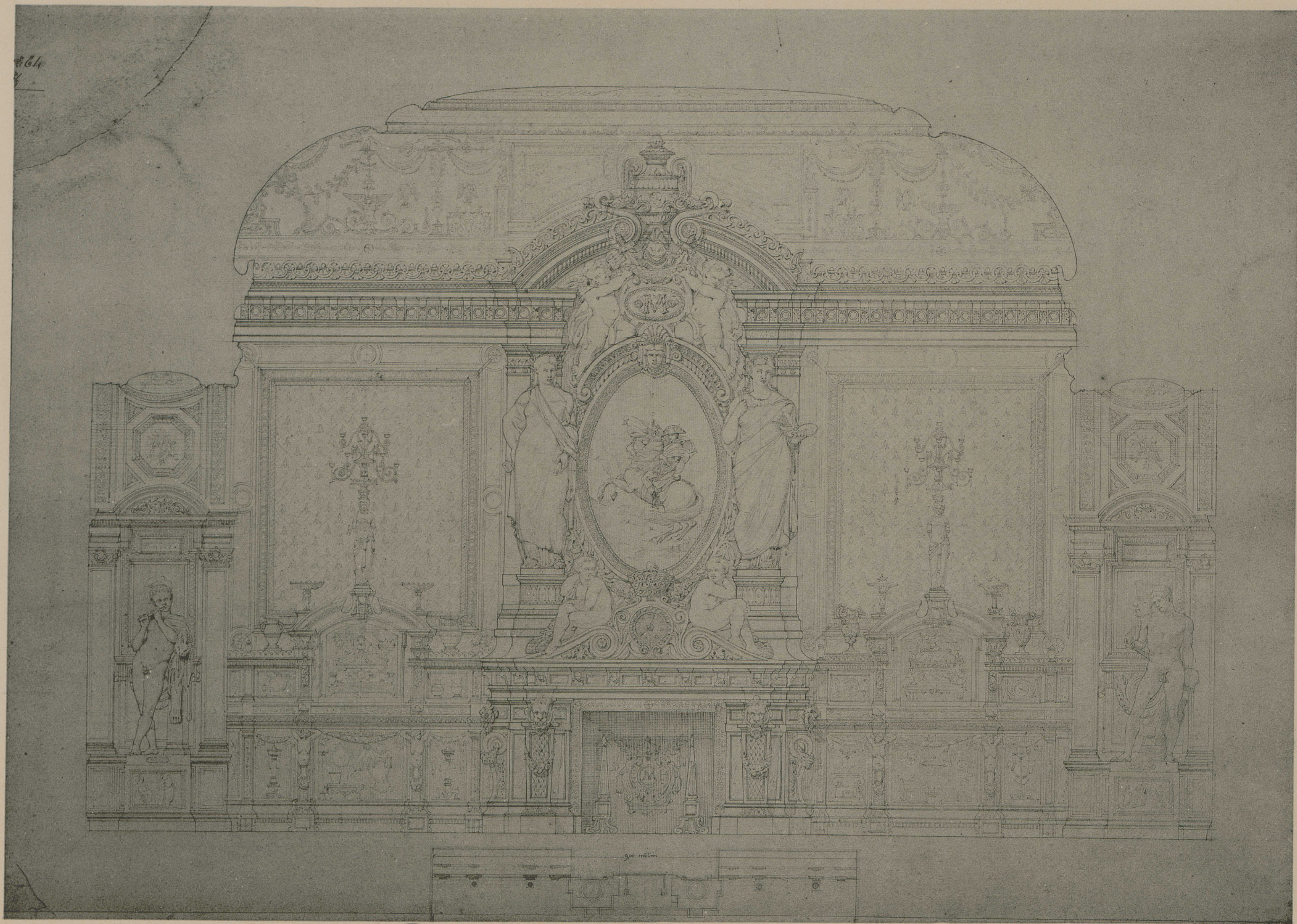
2ME PRIX. M. BAUDRY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHEMINEE "R. 1864"

PRIX. M. BAUDRY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

(11)

UNE CHEMINÉE "R. 1864"

2ME PRIX. M. BATIGNY.

16

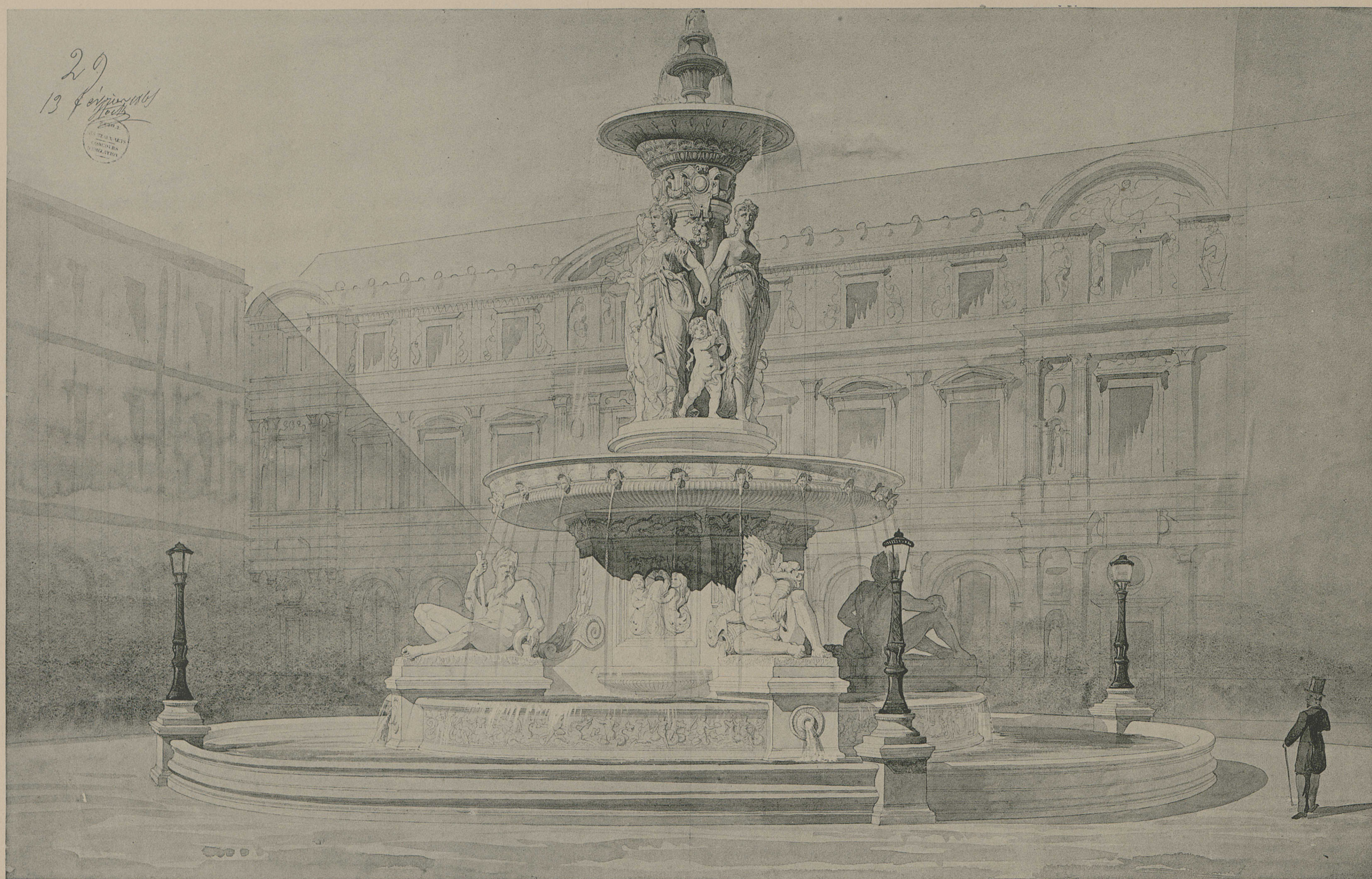


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE FONTAINE "R. 1865"

PRIX. M. ARNOLD.

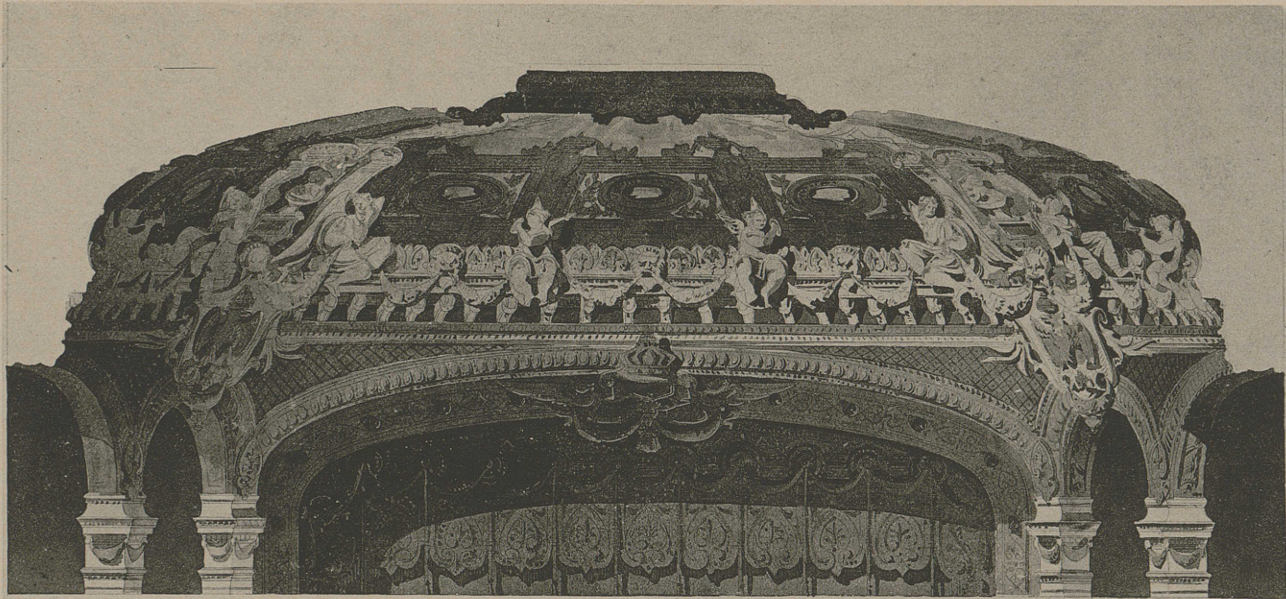


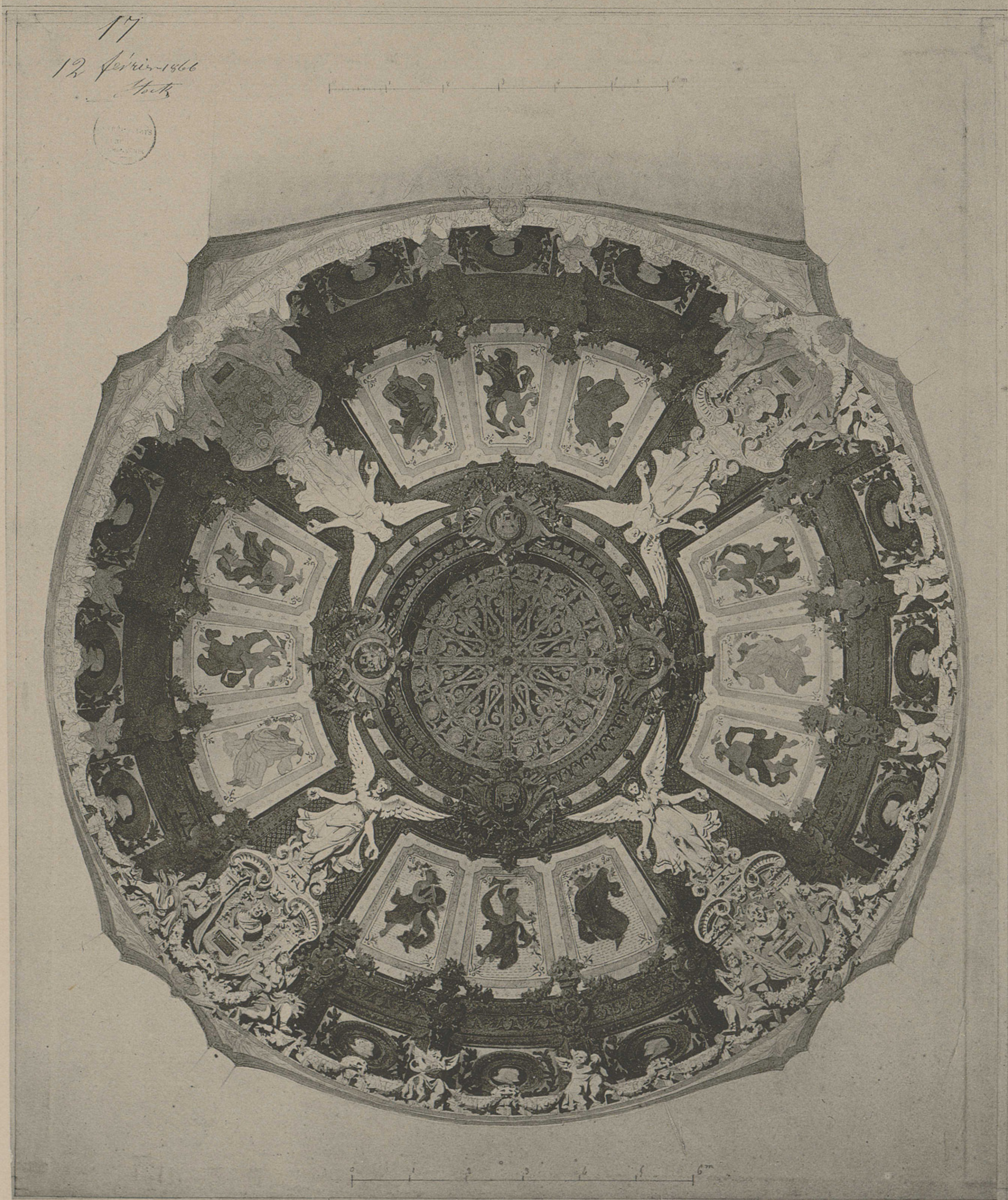
HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE FONTAINE "R. 1865"

2ME CLASSE. M. ROUX.



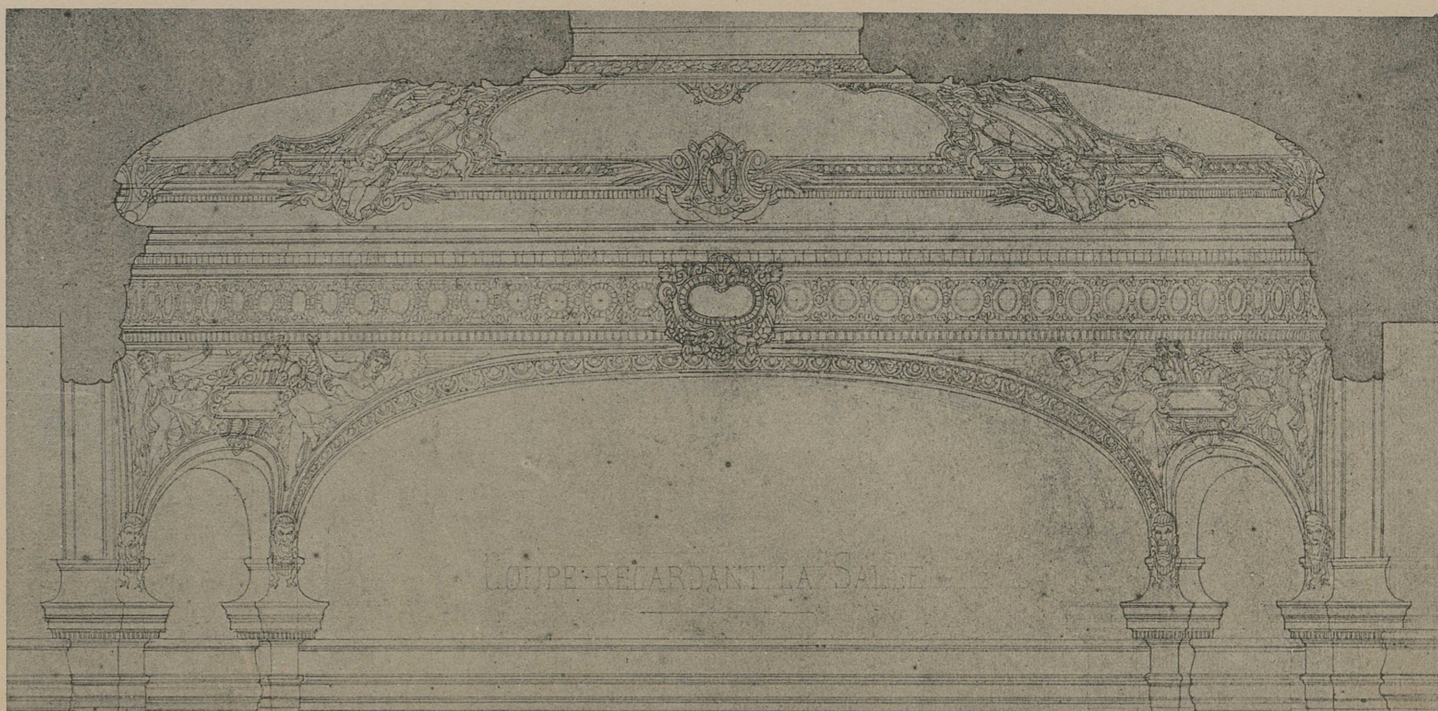


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN PLAFOND "R. 1866"

PRIX M. BÉNARD.

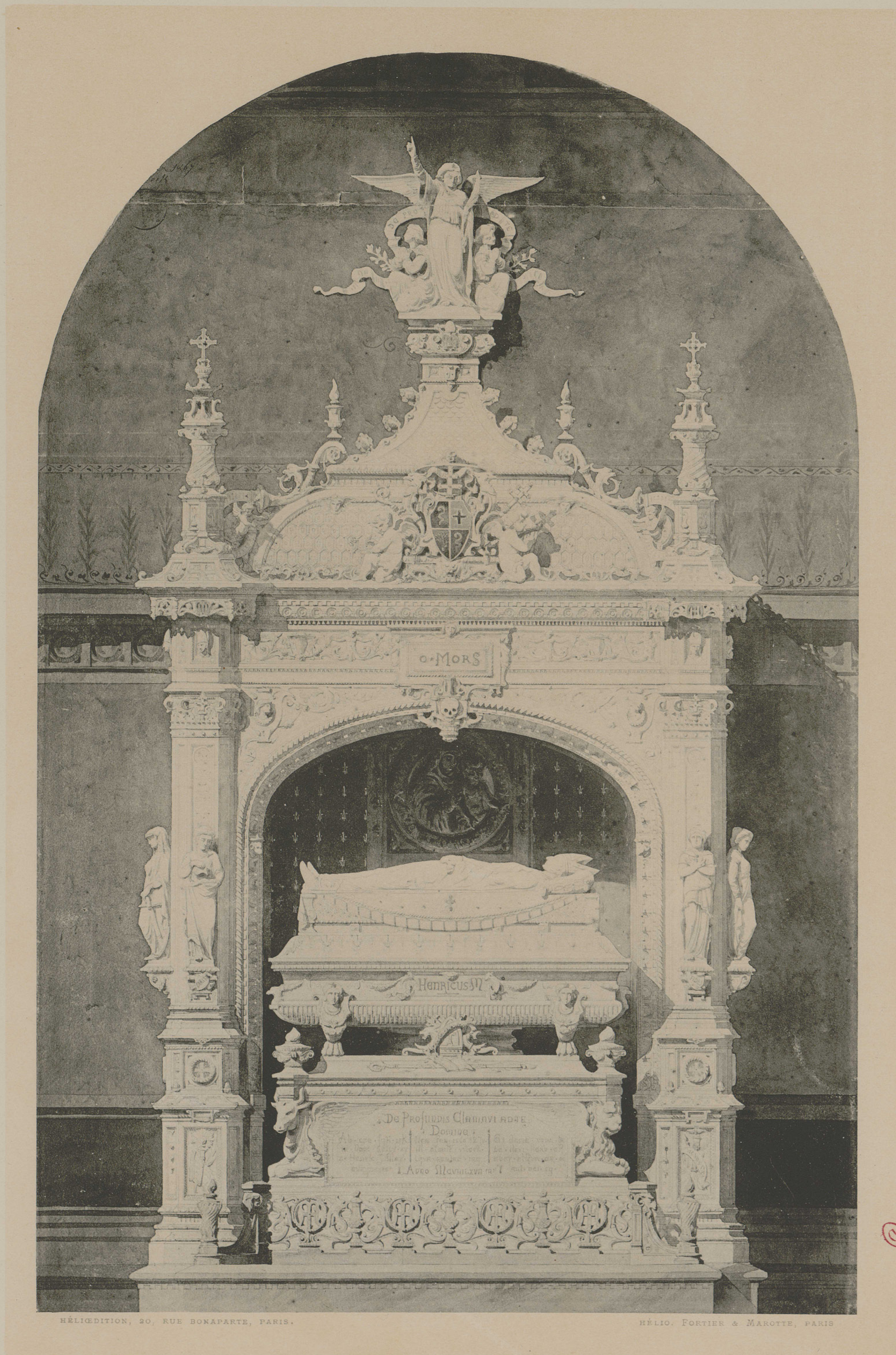




HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN PLAFOND "R 1866"

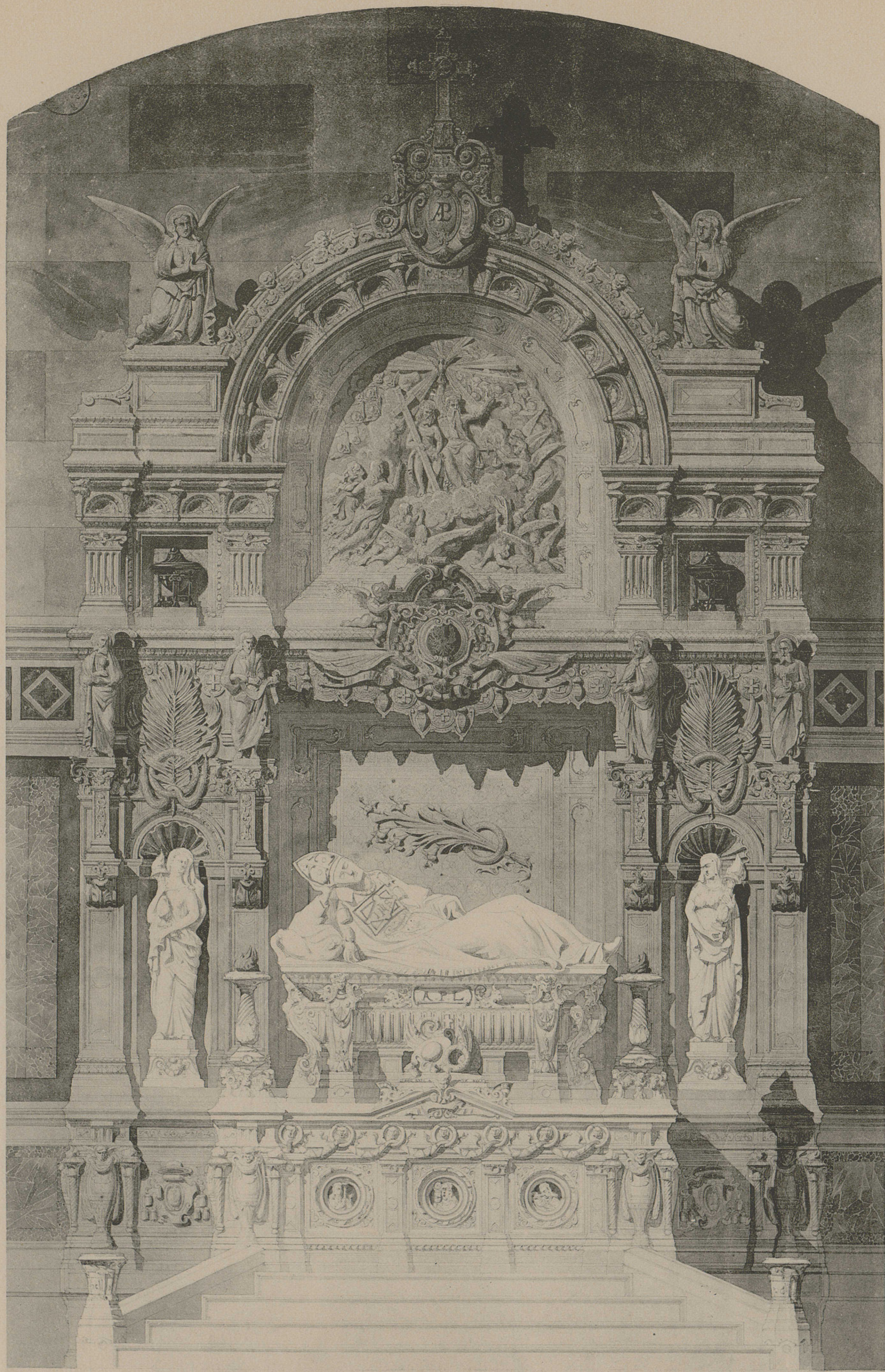
2ME PRIX. M. BATIGNY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

TOMBEAU D'UN CARDINAL "R 1867"

1er PRIX. M. MAYEUX.

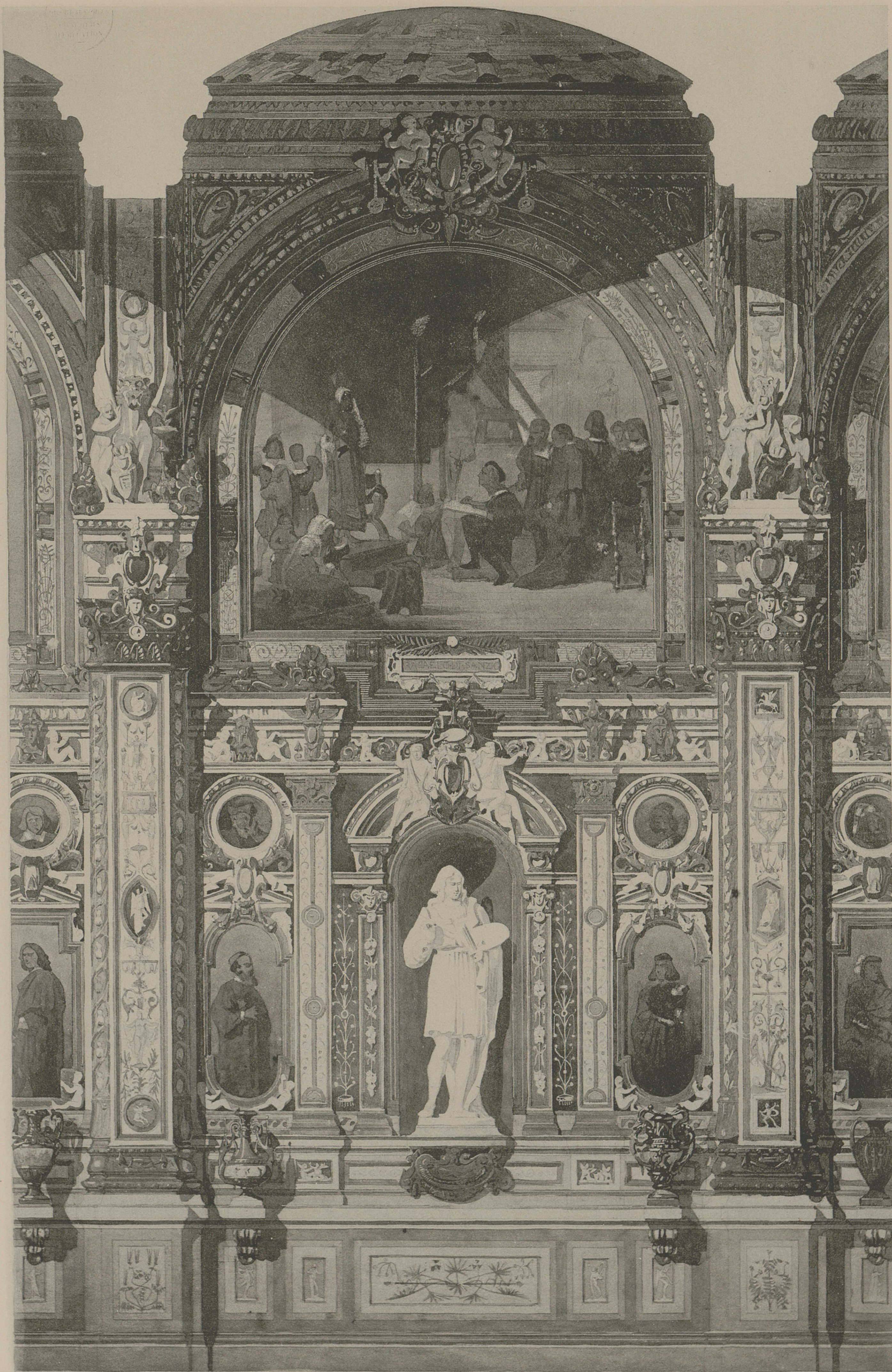


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TOMBEAU D'UN CARDINAL "R. 1867"

2ME PRIX. M. LEIDENFROST.

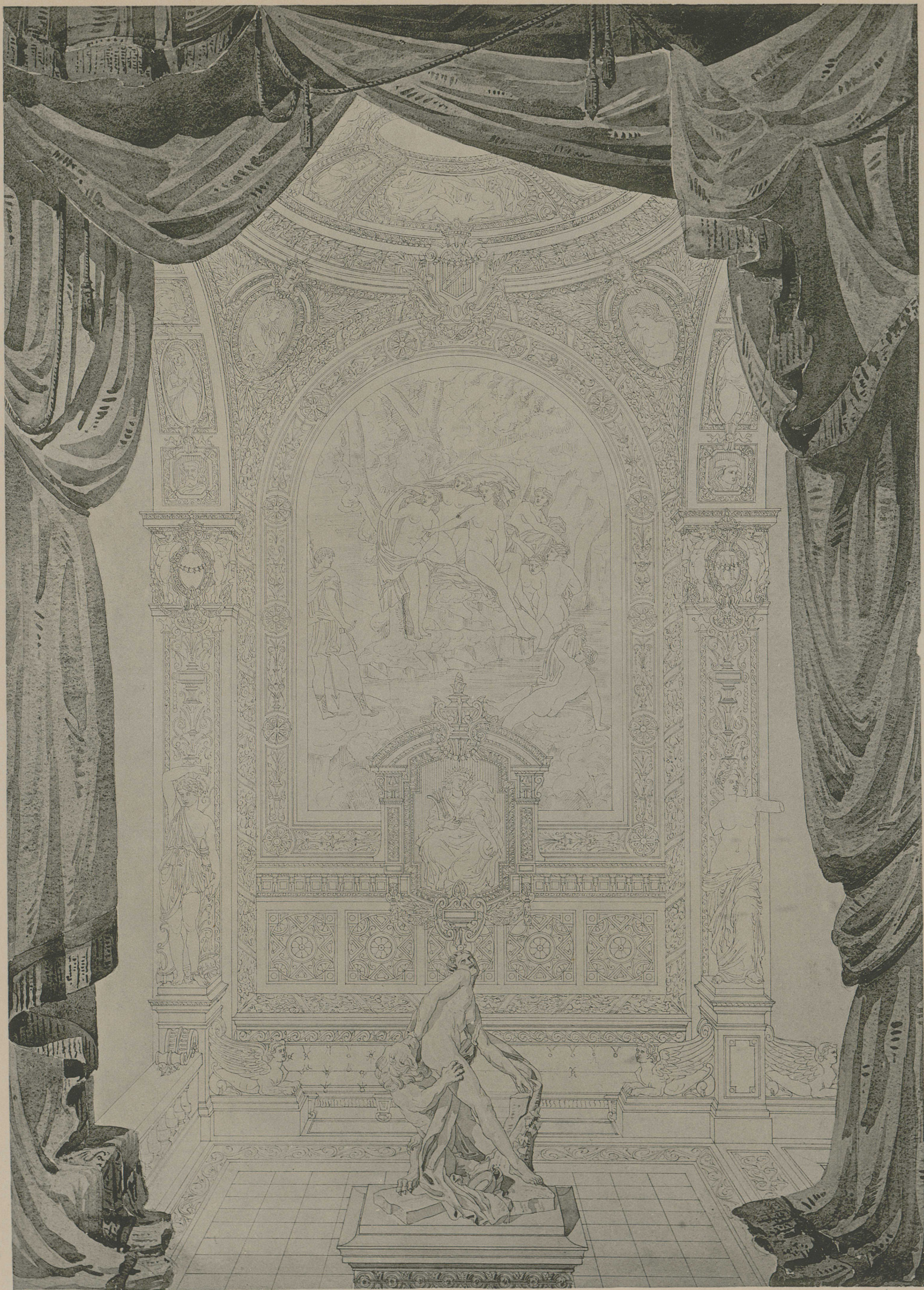


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

DÉCORATION D'UNE LOGGIA "R. 1868"

1ER PRIX. M. LEIDENFROST.



HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

DÉCORATION D'UNE LOGGIA "R. 1868"

2ME PRIX. M. BOUDOY.



ARC DE TRIOMPHE "R. 1869"

1er PRIX. M. BLONDEL.

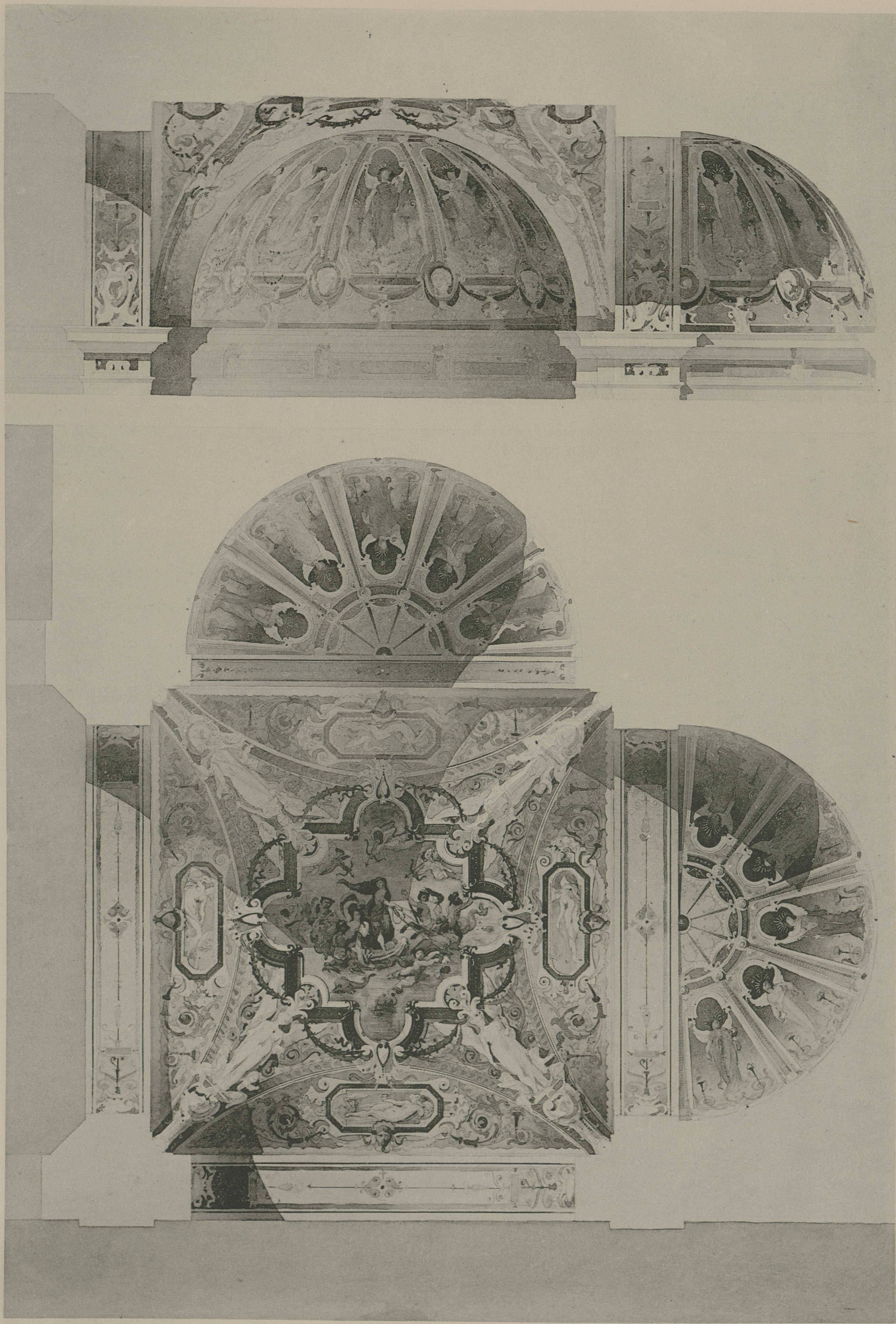


HÉLIŒDITION. 20. RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

ARC DE TRIOMPHE "R 1869"

2ME PRIX. M. MONTFORT.

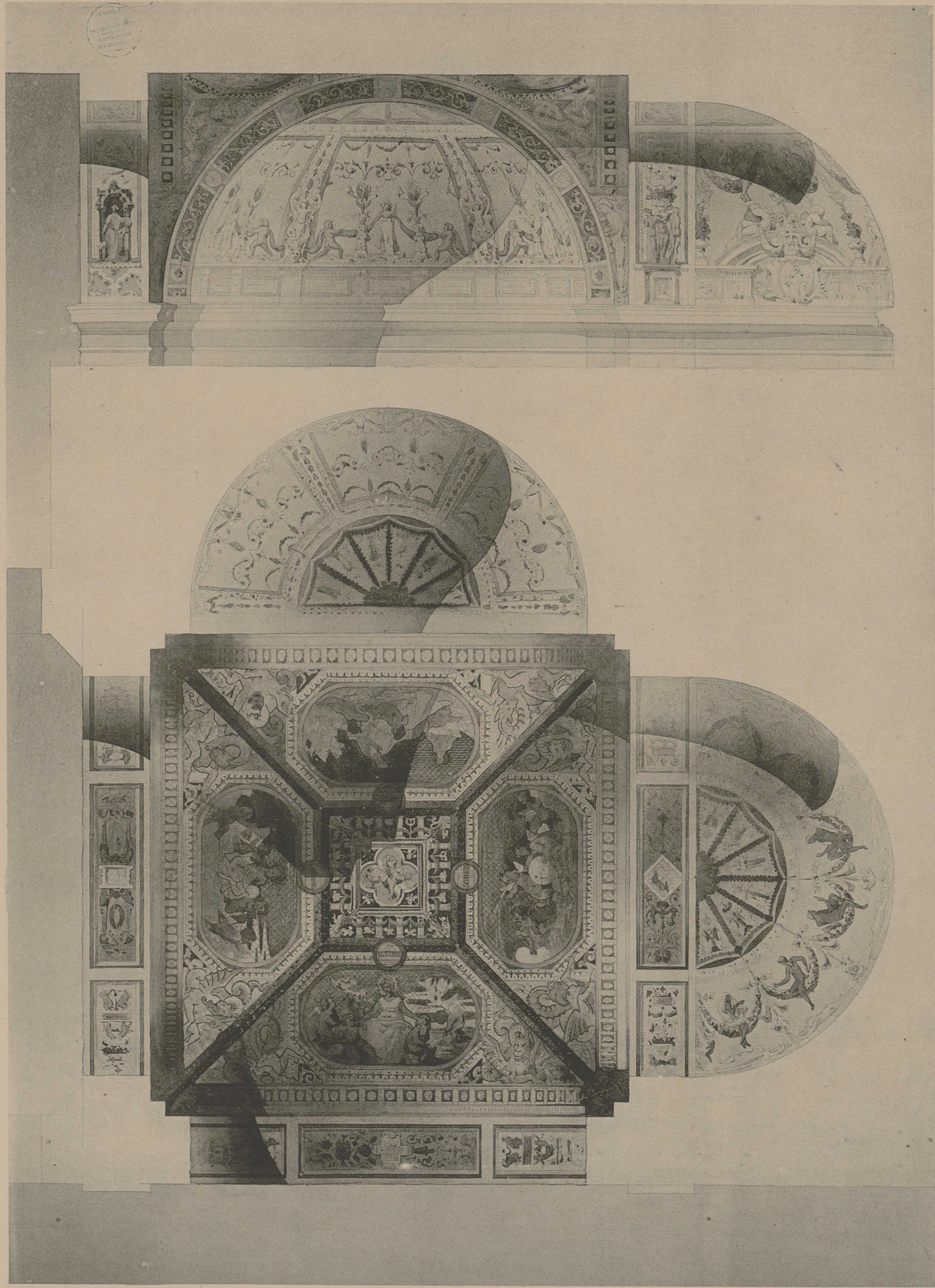


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

DÉCORATION D'UNE VOUTE. "R. 1870"

1ER PRIX. M. COQUET.

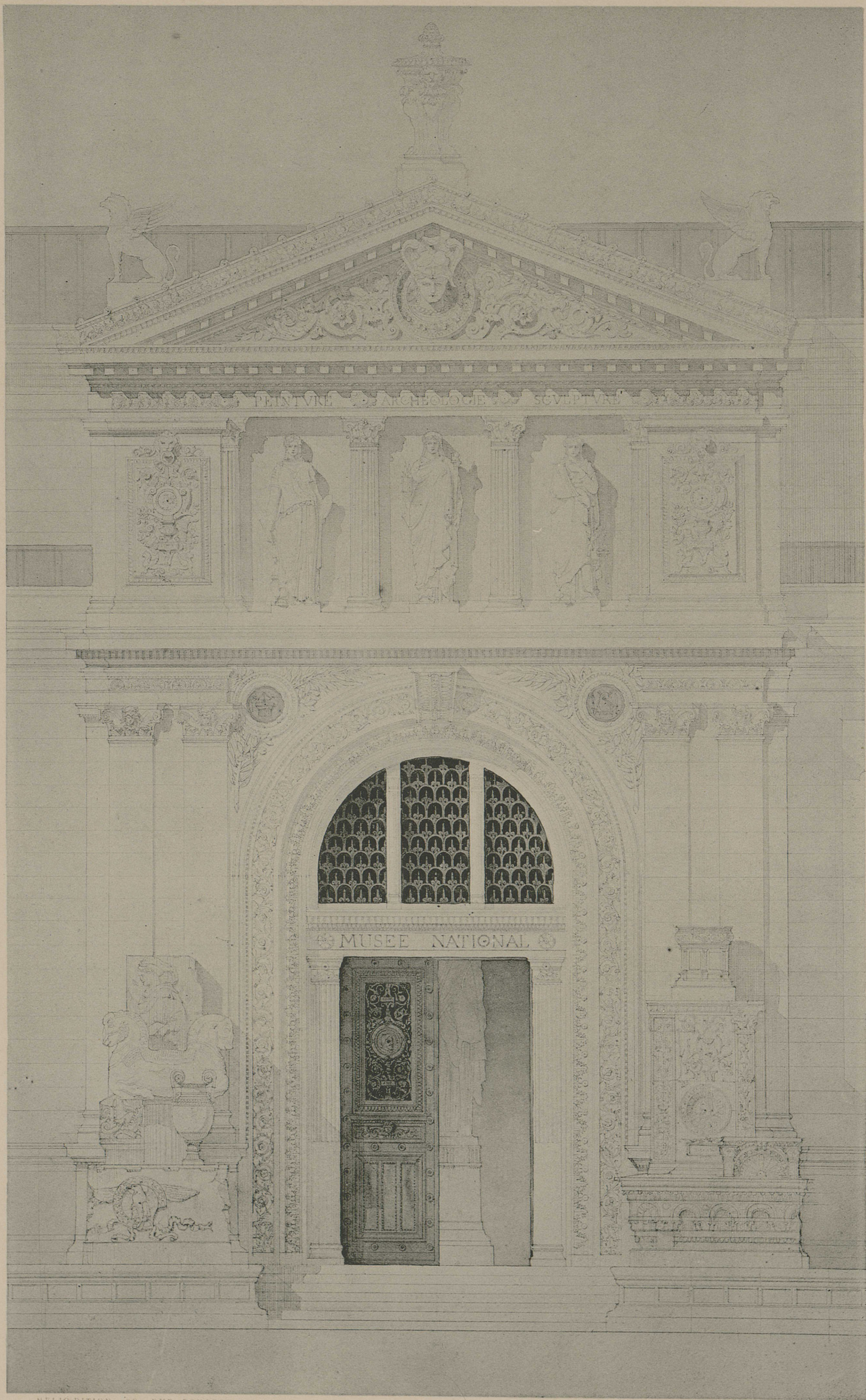


HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

(17)

DÉCORATION D'UNE VOUTE "R. 1870"

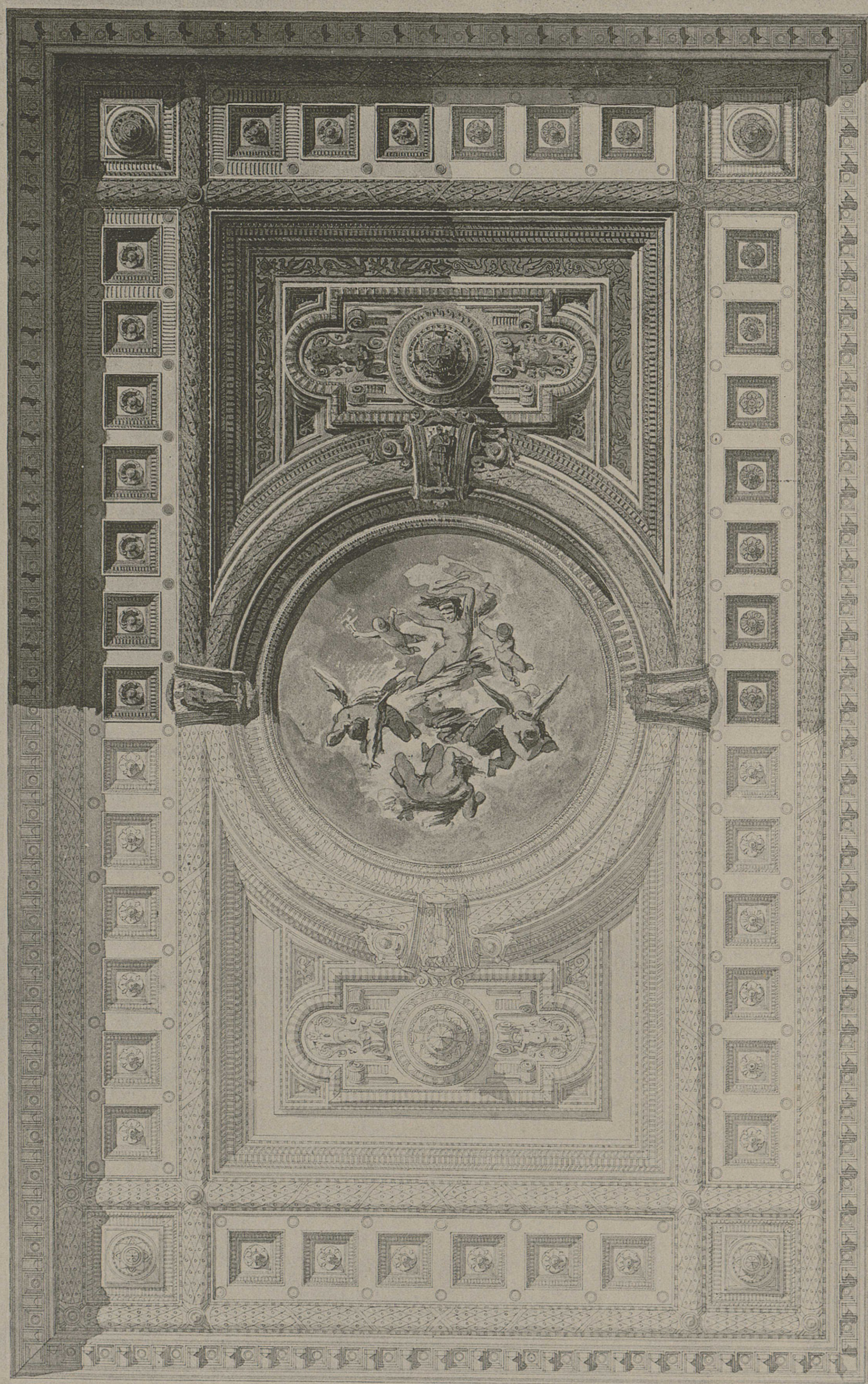
2ME PRIX. M. VIENNOIS.



HÉLIOGDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE PORTE DE MUSÉE "R 1871"

1ER PRIX. M. BERNIER.



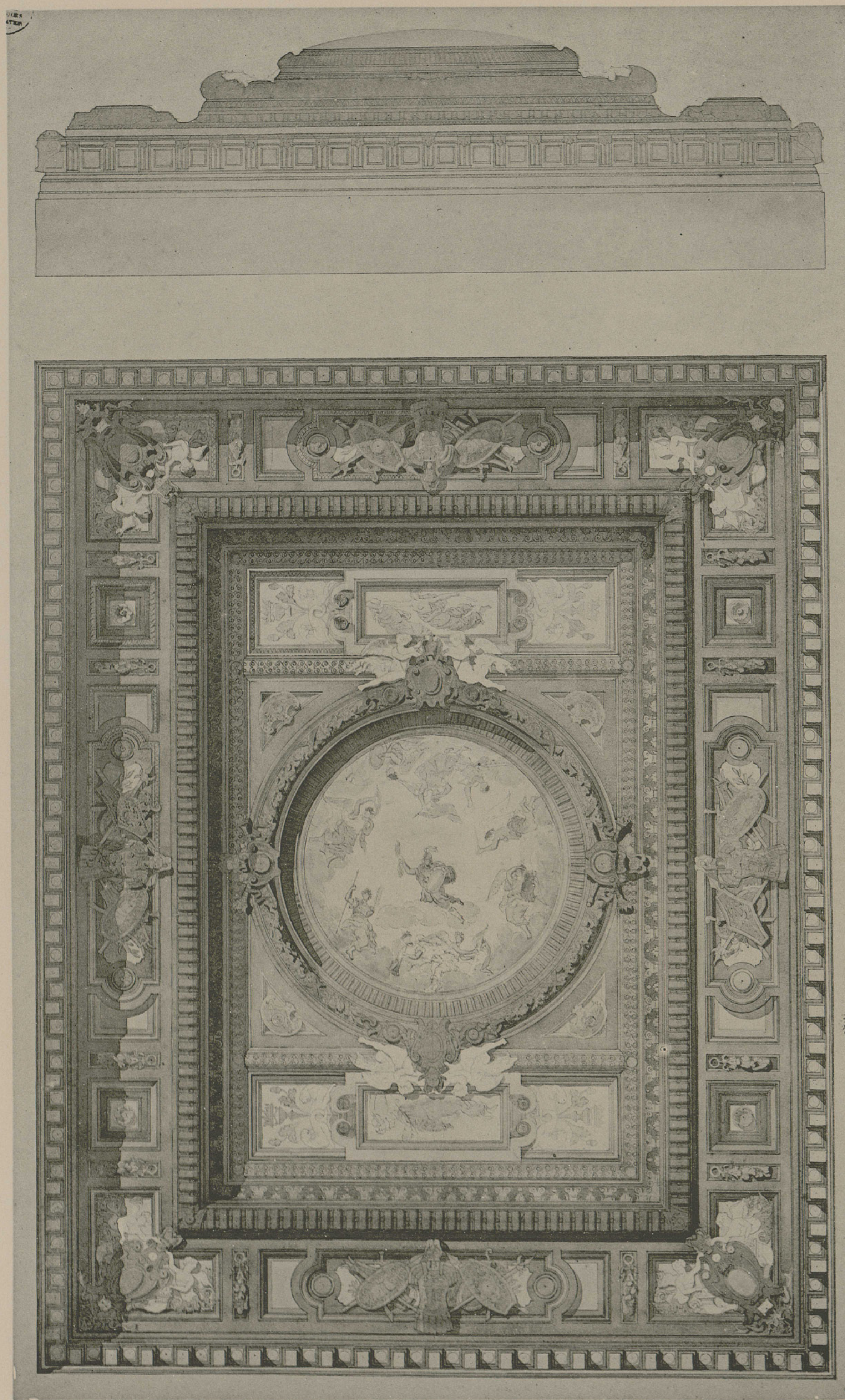


HÉLIOÉDITION. 20, RUE BONAPARTE, PARIS

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN PLAFOND "R. 1872"

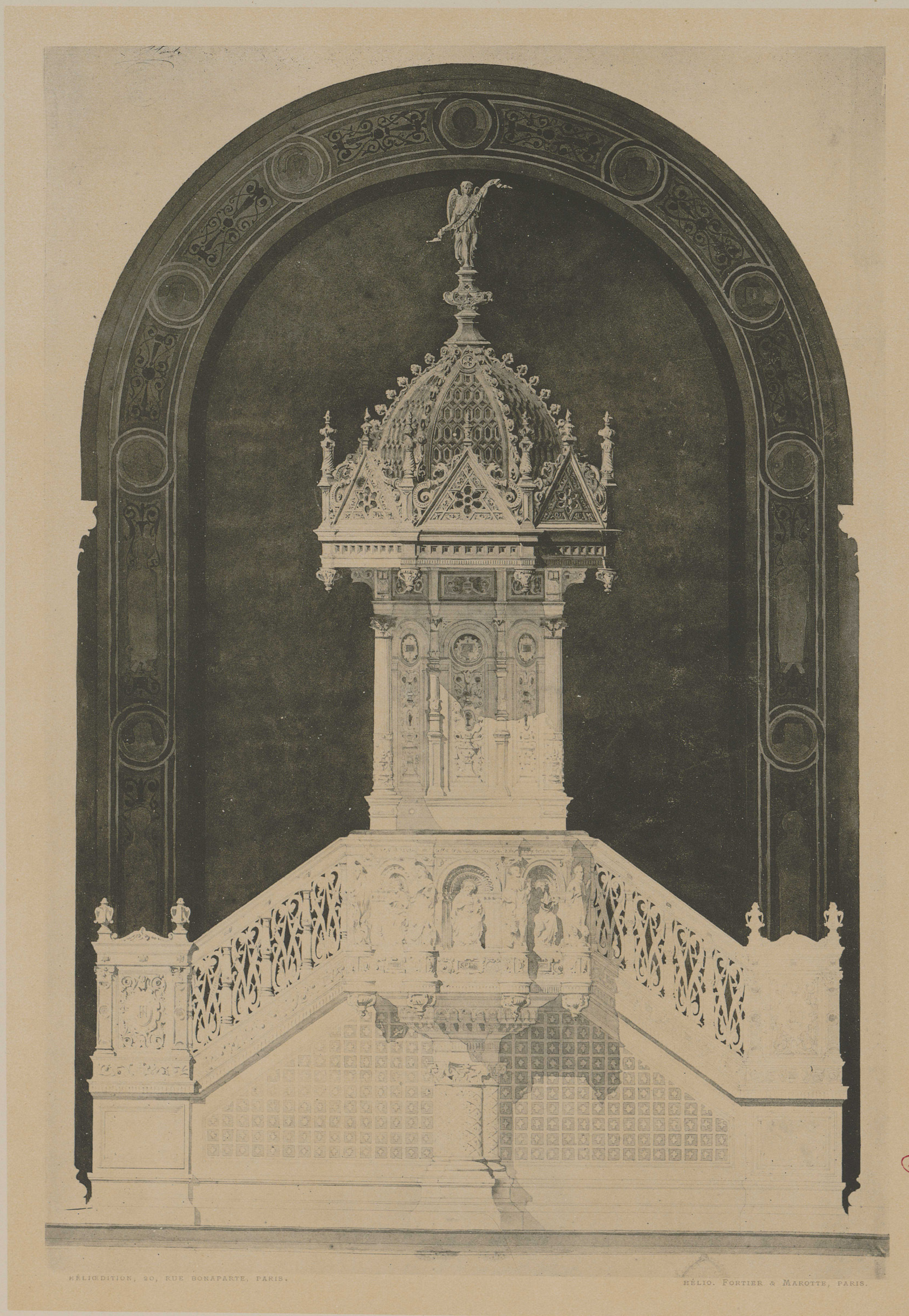
1er PRIX. M. SCELLIER DE GISORS.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN PLAFOND "R. 1872"

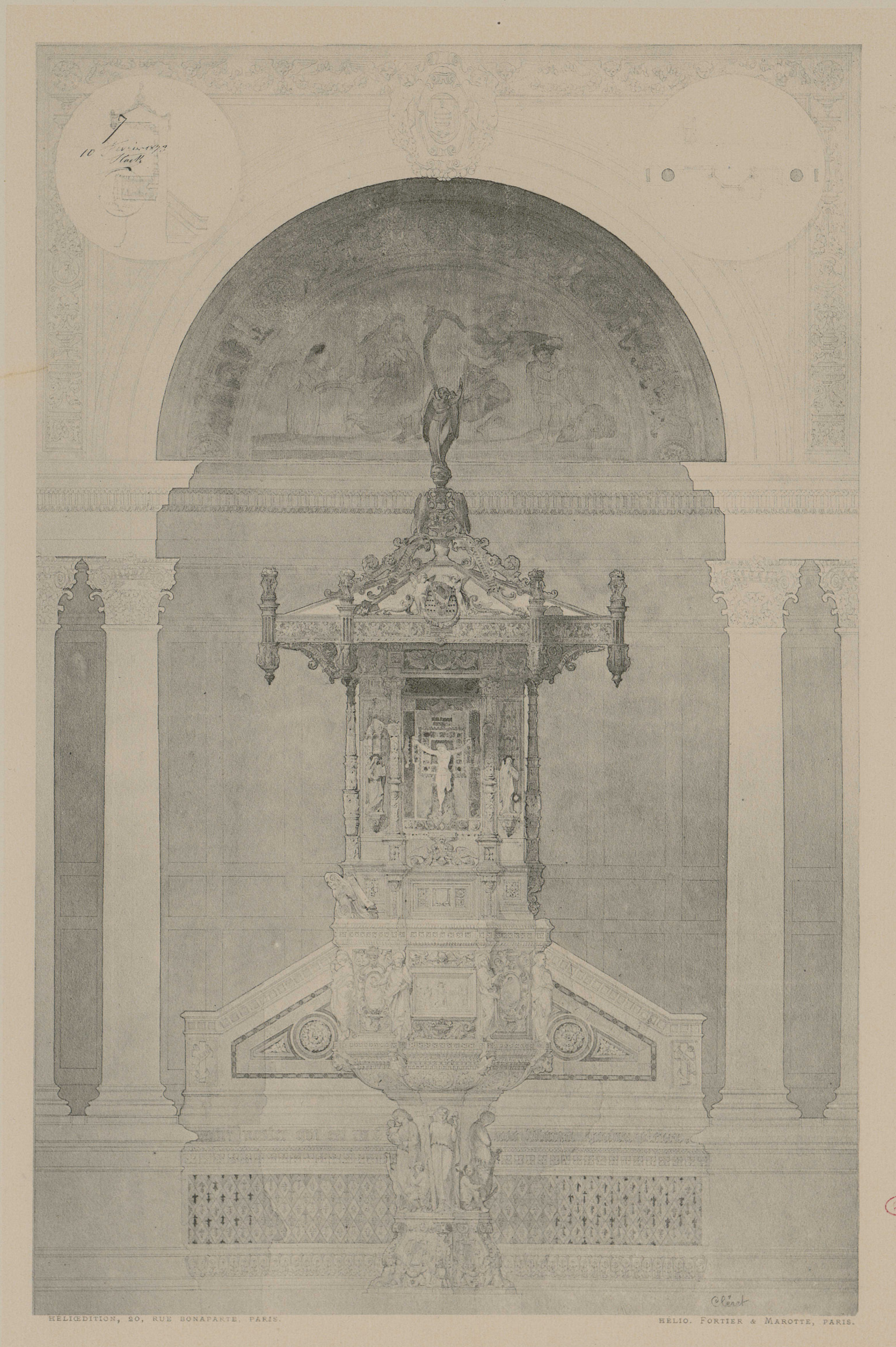
2ME PRIX. M. BERNIER.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHAIRE A PRÊCHER "R. 1878"

1ER PRIX. M. PAULIN.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHAIRE A PRÊCHER "R. 1878"

2me PRIX. M. CLÉRET.

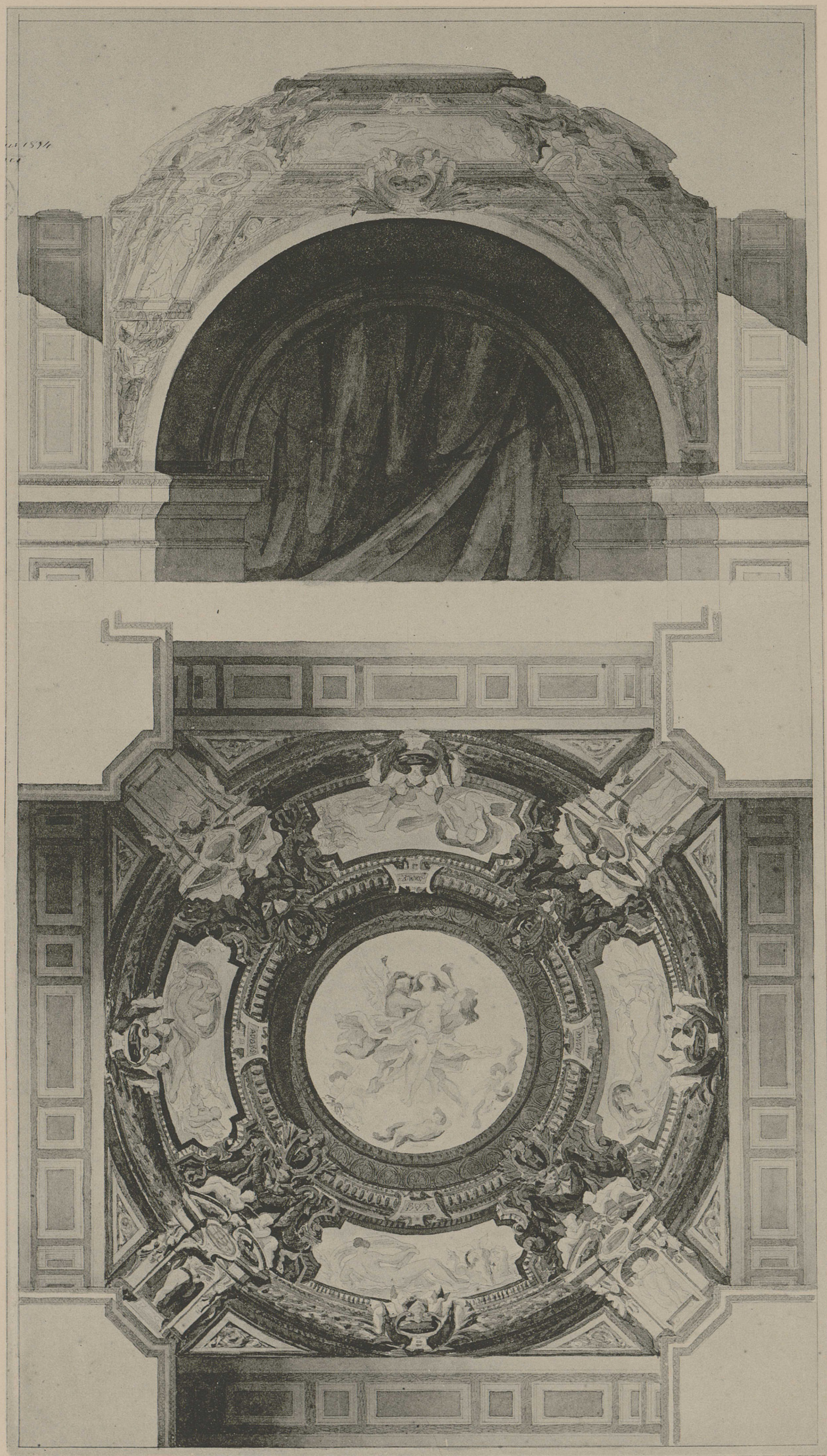


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN PLAFOND "R. 1874"

1ER PRIX. M. PONS.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN PLAFOND "R. 1874"

2ME PRIX. M. DAUPHIN.



HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHEMINÉE "R. 1875"

1er PRIX. M. PUJOL.



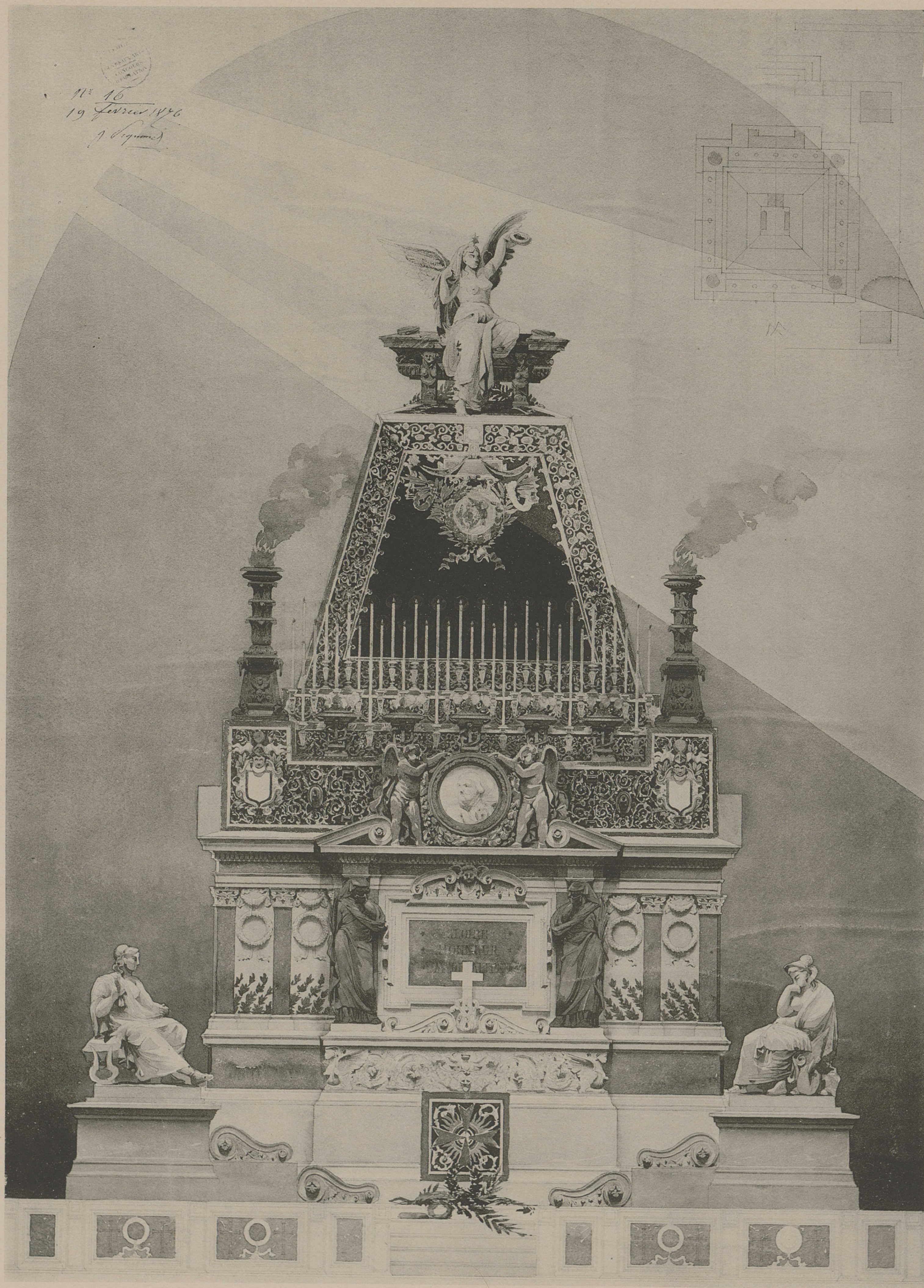
HÉLIOÉDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHEMINÉE "R. 1875"

2ME PRIX. M. LARCHE.

34

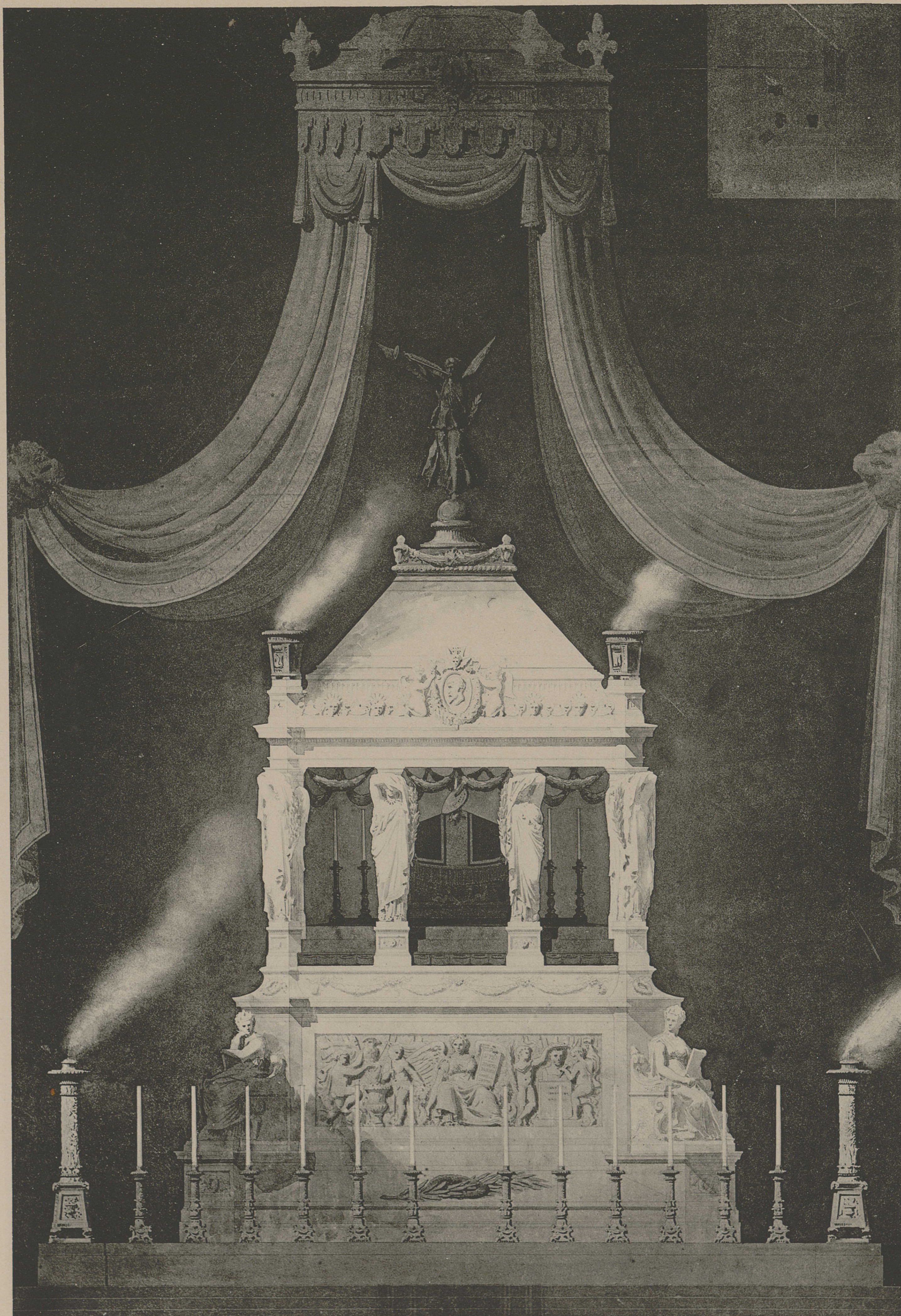


HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CATAFALQUE "R. 1876"

1ER PRIX. M. NAVARRE.

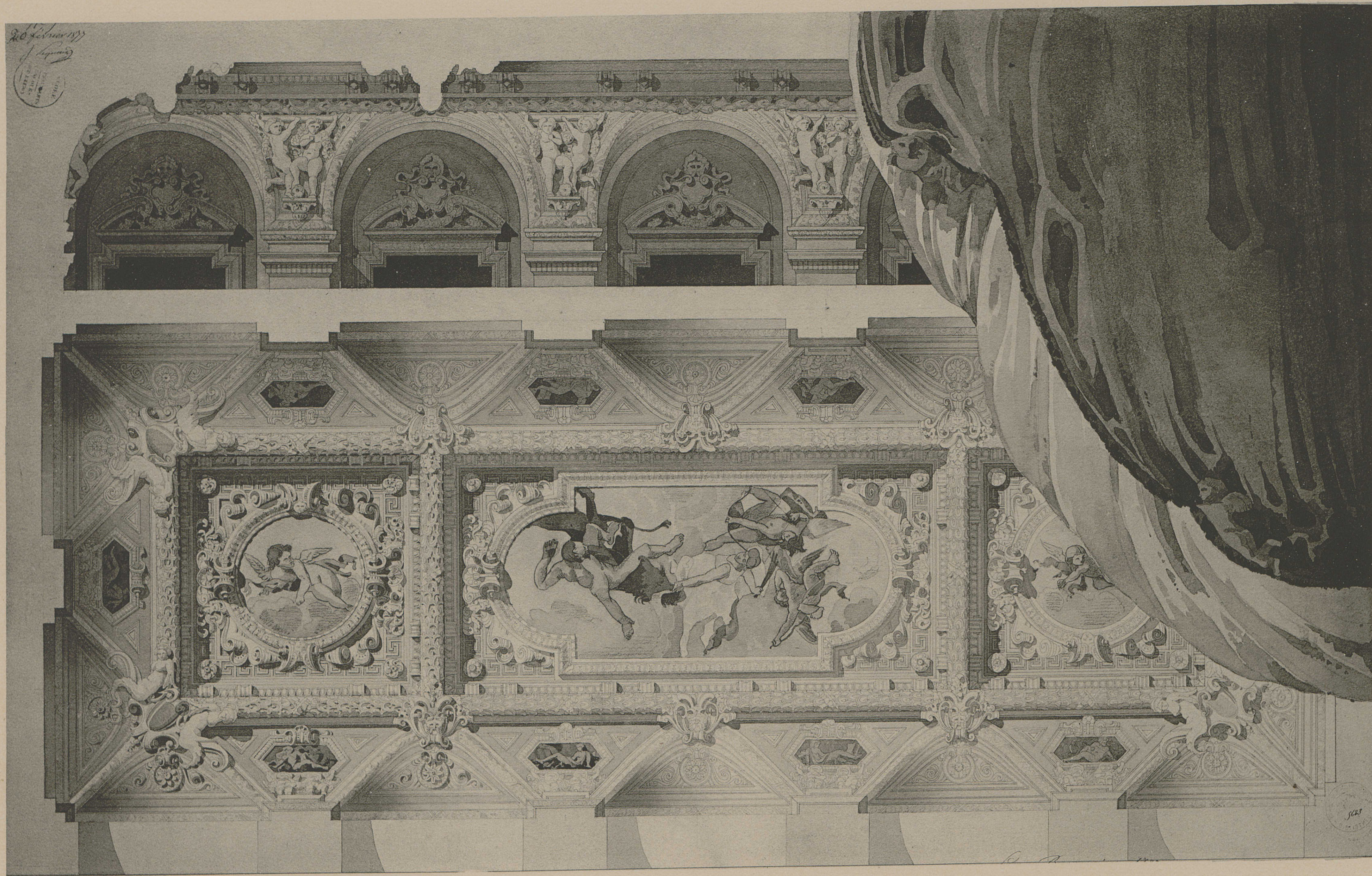


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN CATAFALQUE "R. 1876"

2ME PRIX. M. CHANCEL.



HÉLIŒDITION, 30, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

DÉCORATION D'UN PLAFOND "R. 1877"

1ER PRIX. M. BLAVETTE.

40

HÉLIOÉDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

DÉCORATION D'UN PLAFOND "R. 1877"

2ME PRIX. M. LALOUX.



HÉLIŒDITION. 20 RUE BONAPARTE. PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE. PARIS.

UNE FONTAINE "R. 1878"

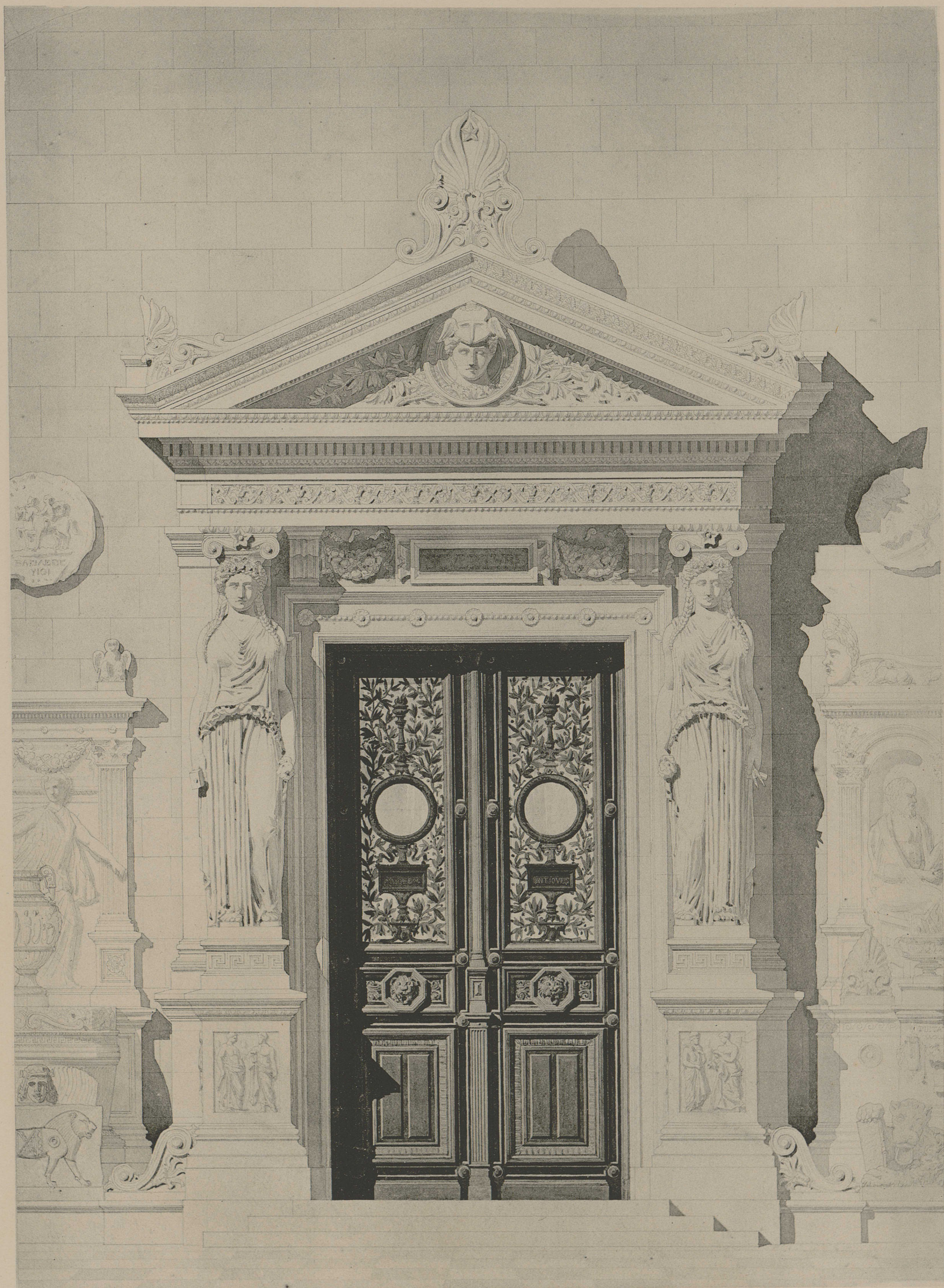
1ER PRIX. M. GENUYS.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE FONTAINE "R. 1878"

2ME PRIX. M. MONTEIRO.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE PORTE DE MUSÉE "R. 1879"

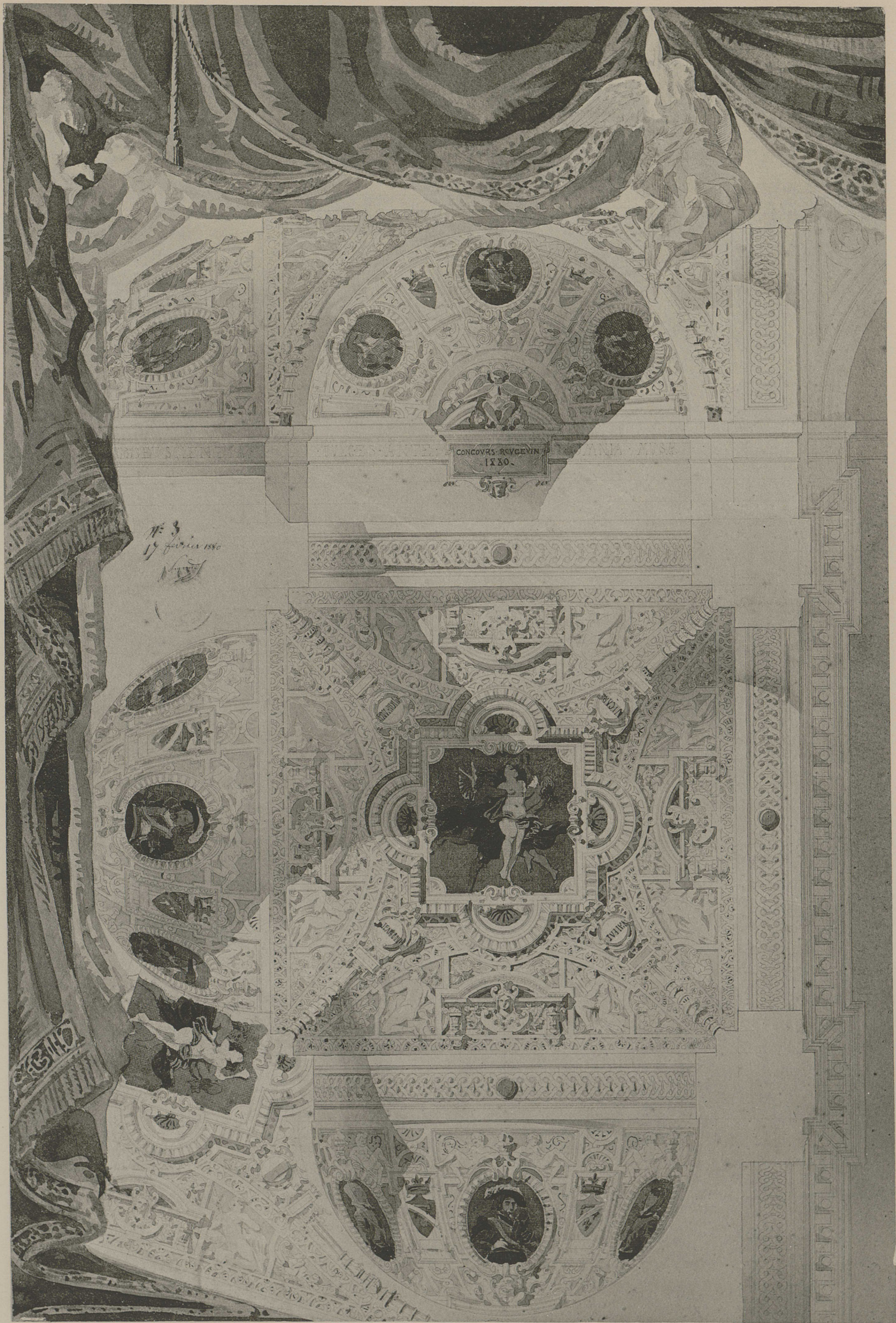
1ER PRIX. M. CHANCEL.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE PORTE DE MUSÉE "R. 1879"

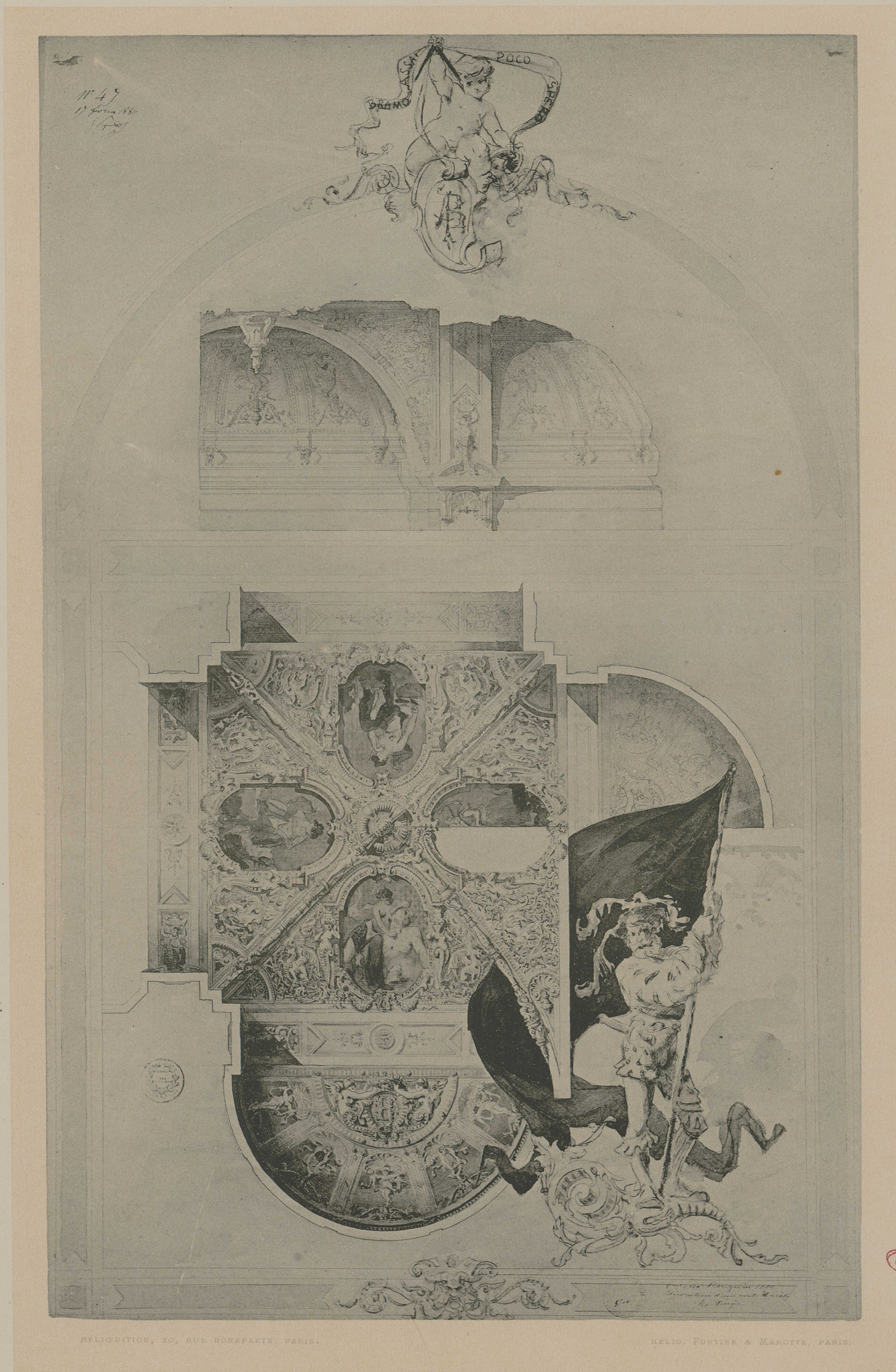
2ME PRIX. M. LEMAIRE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

DÉCORATION D'UNE VOUTE "R. 1880"

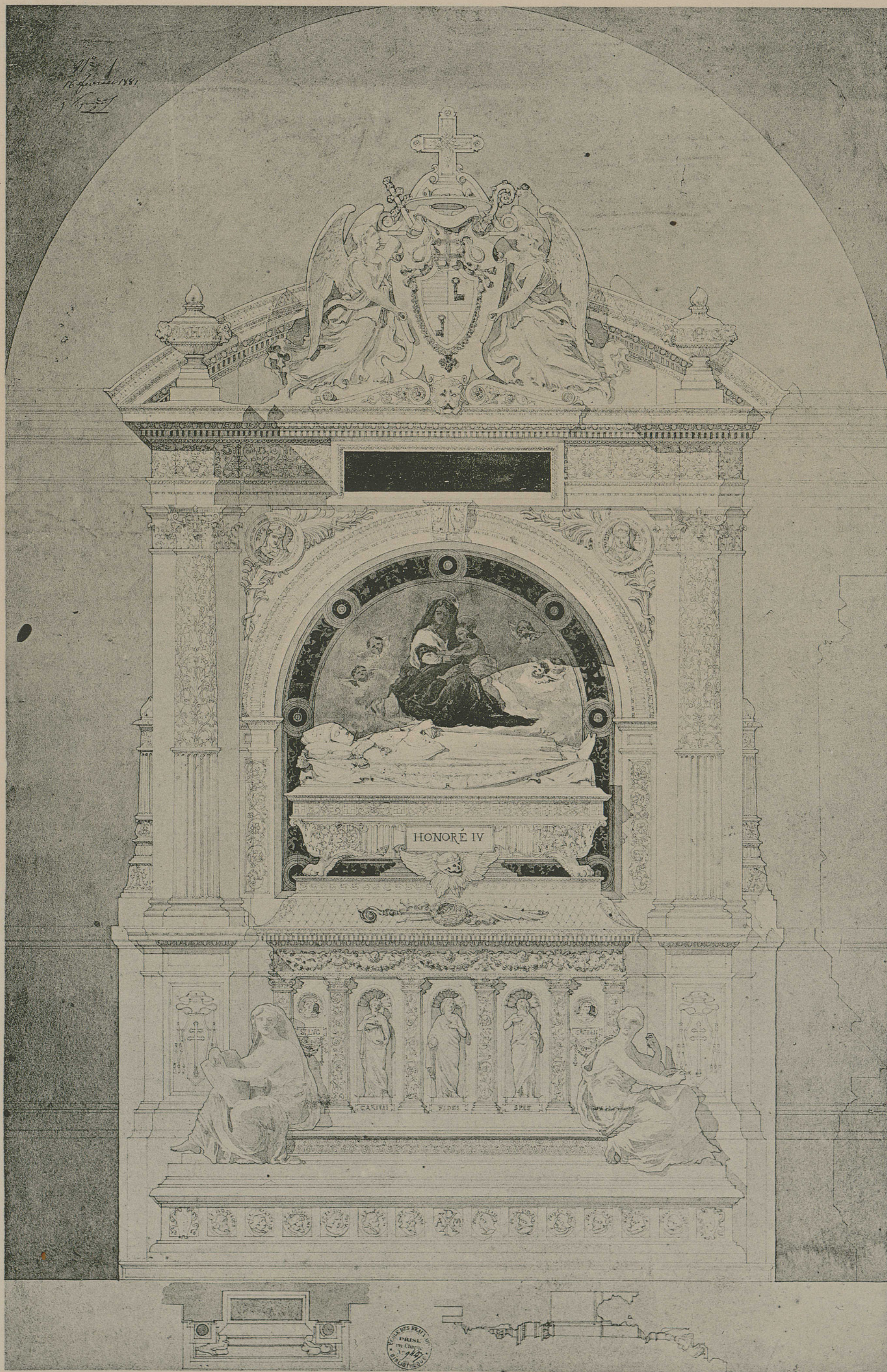
1ER PRIX. M. GIRAULT.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

DECORATION D'UNE VOUTE "R. 1880"

2ME PRIX. M. BERGER.

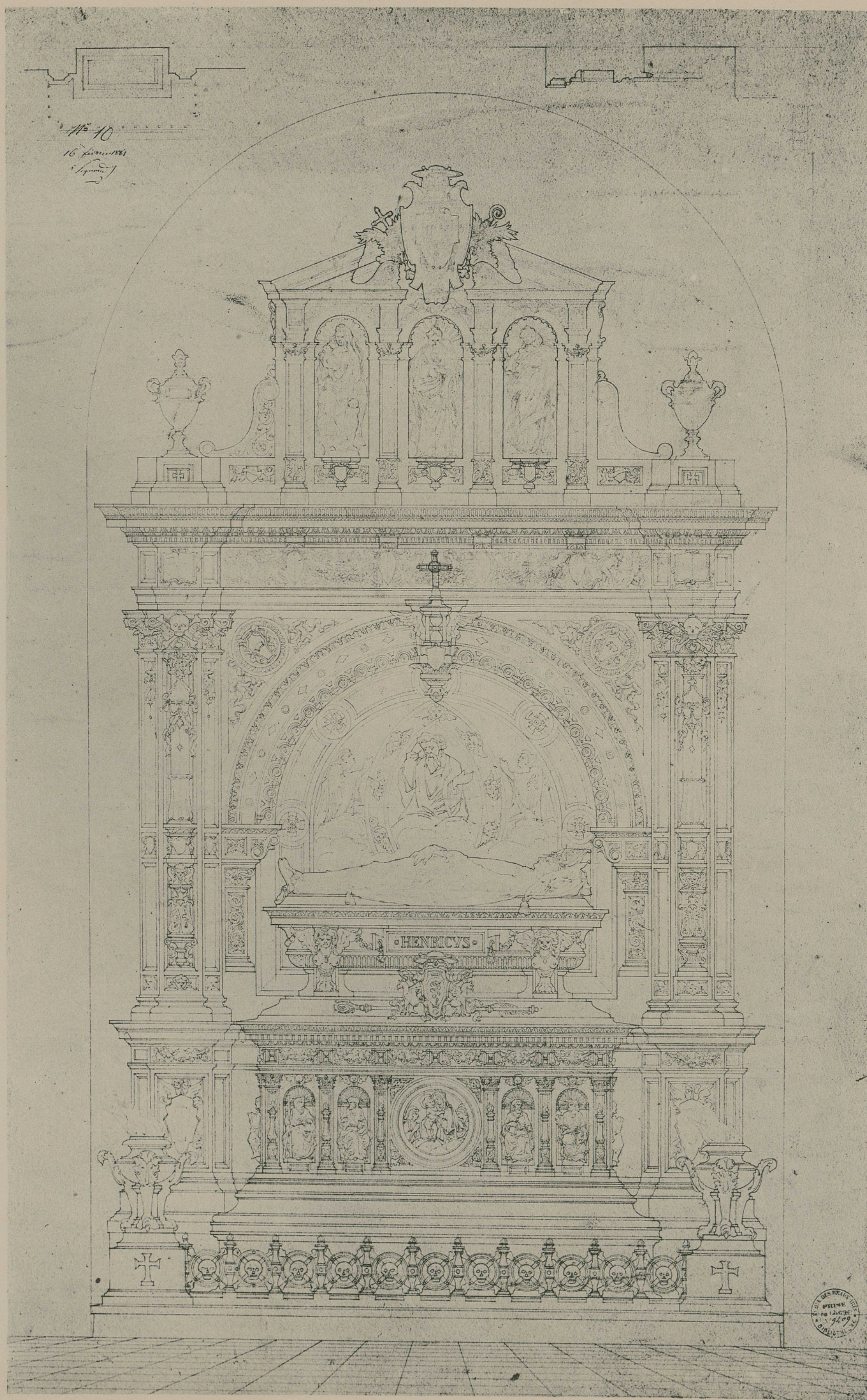


HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TOMBEAU POUR UN ARCHEVÊQUE "R. 1881"

1re PRIX. M. RUY.

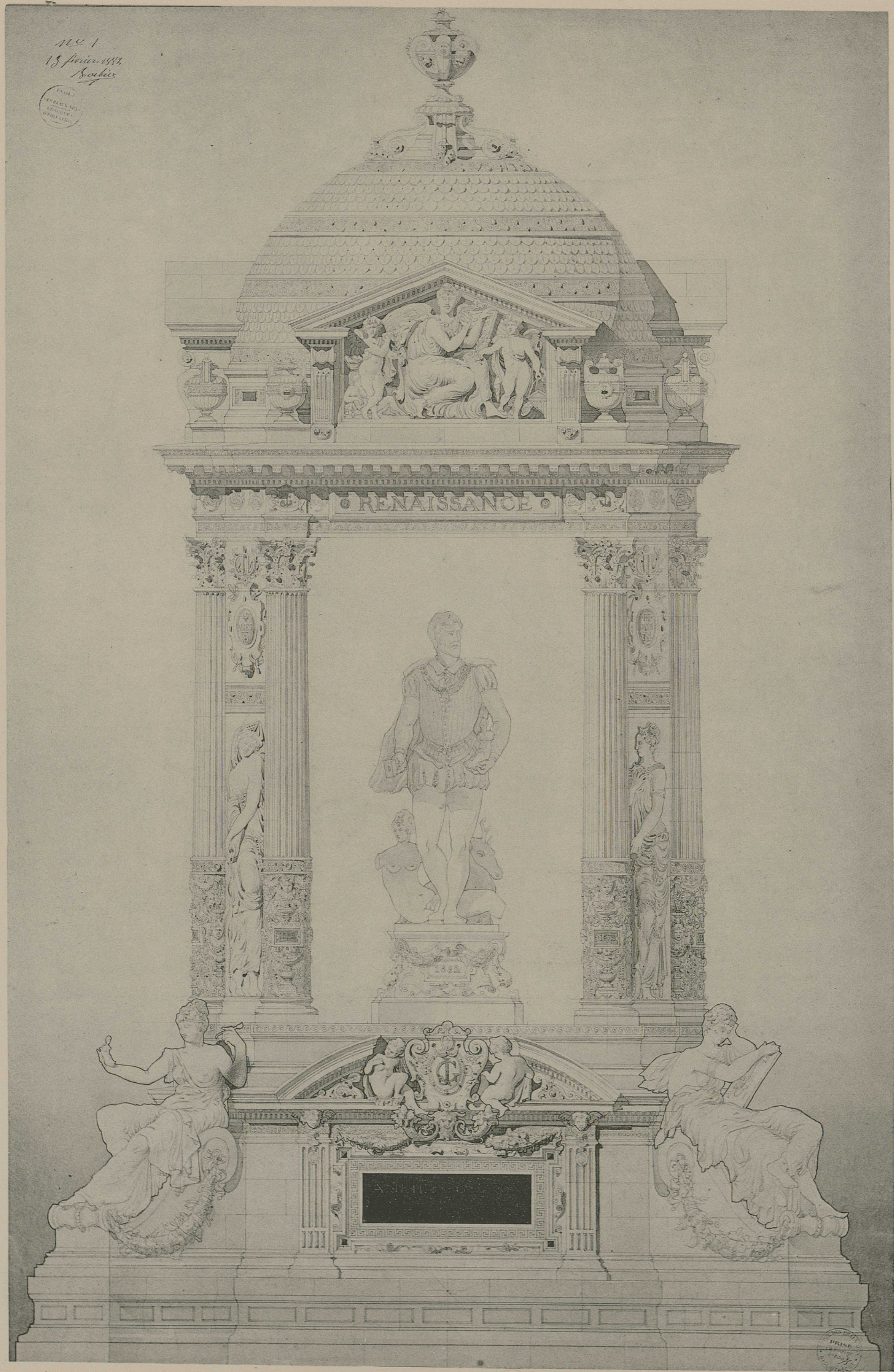


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

TOMBEAU POUR UN CARDINAL "R 1881"

2ME PRIX. M. DEGLANE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE. PARIS

MONUMENT A J. GOUJON "R. 1882"

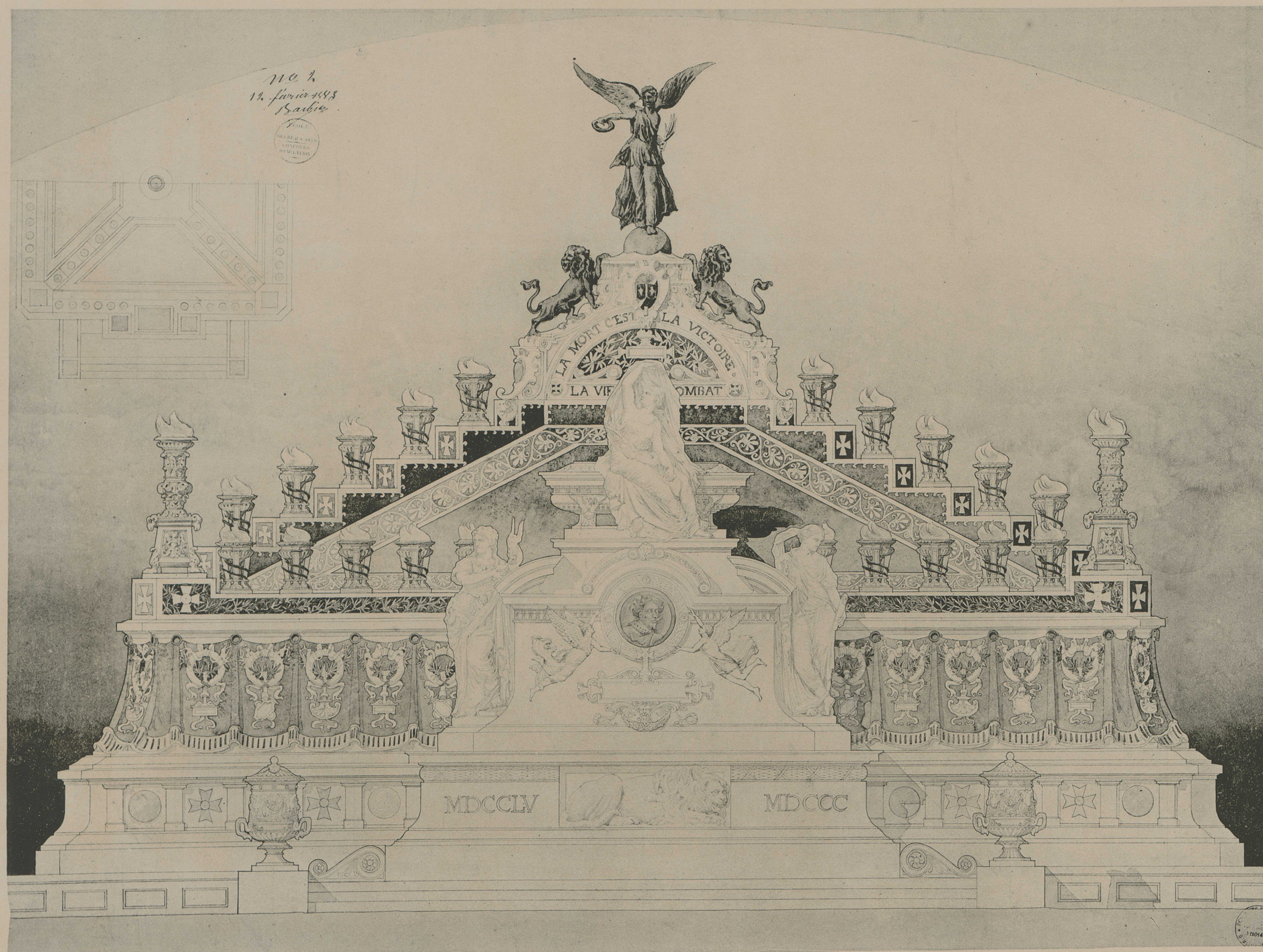
1ER PRIX M. QUATESOUS.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

MONUMENT A J. GOUJON "R. 1882"

2ME PRIX. M. DEFRASSE.

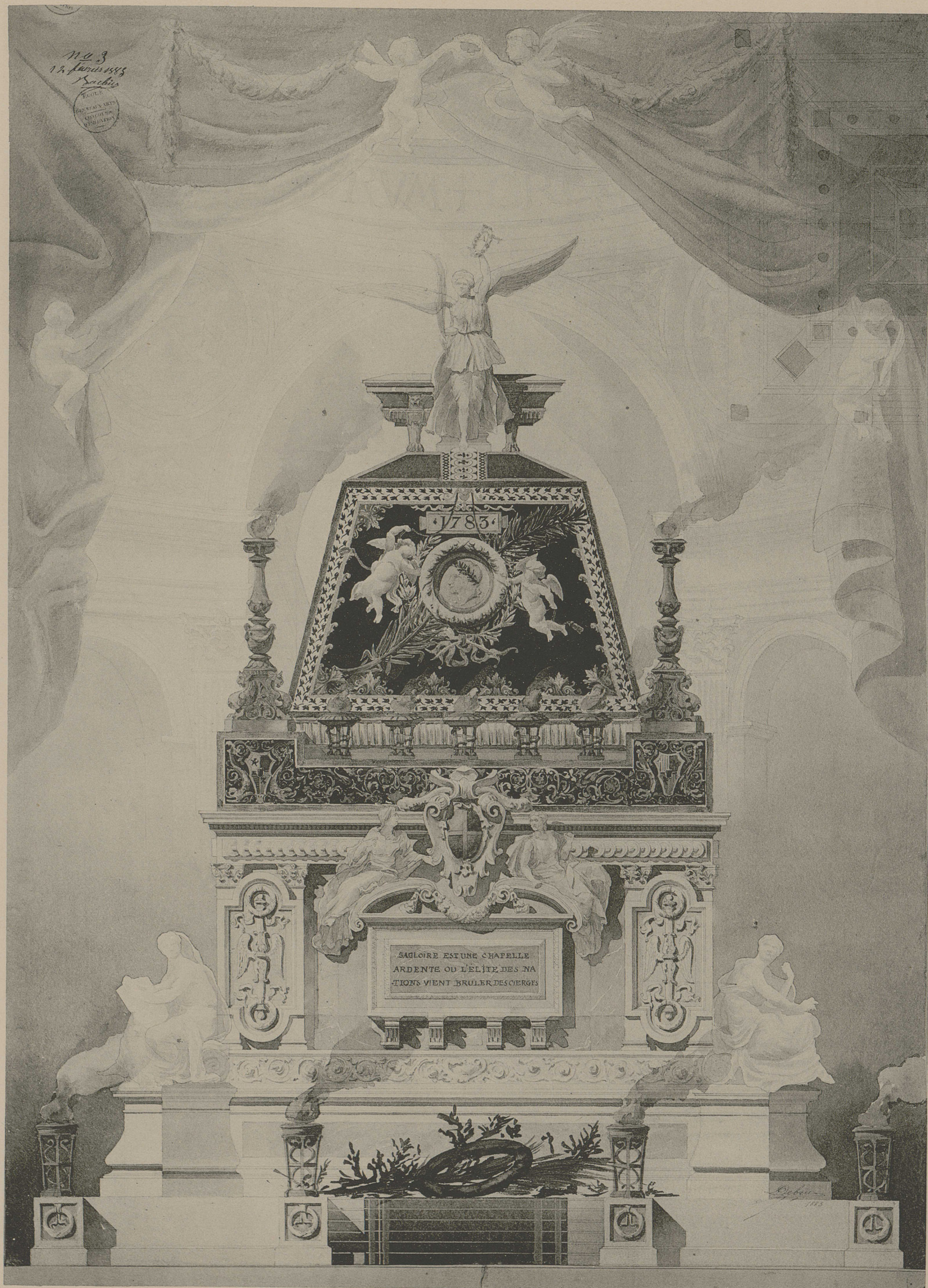


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CATAFALQUE " R. 1883 "

1re MÉDAILLE. M. DEFRASSE.

52



HÉLIOEDITION, 20 RUE BONAPARTE PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN CATAFALQUE "R. 1883"

2ME PRIX. M. DEBRIE.

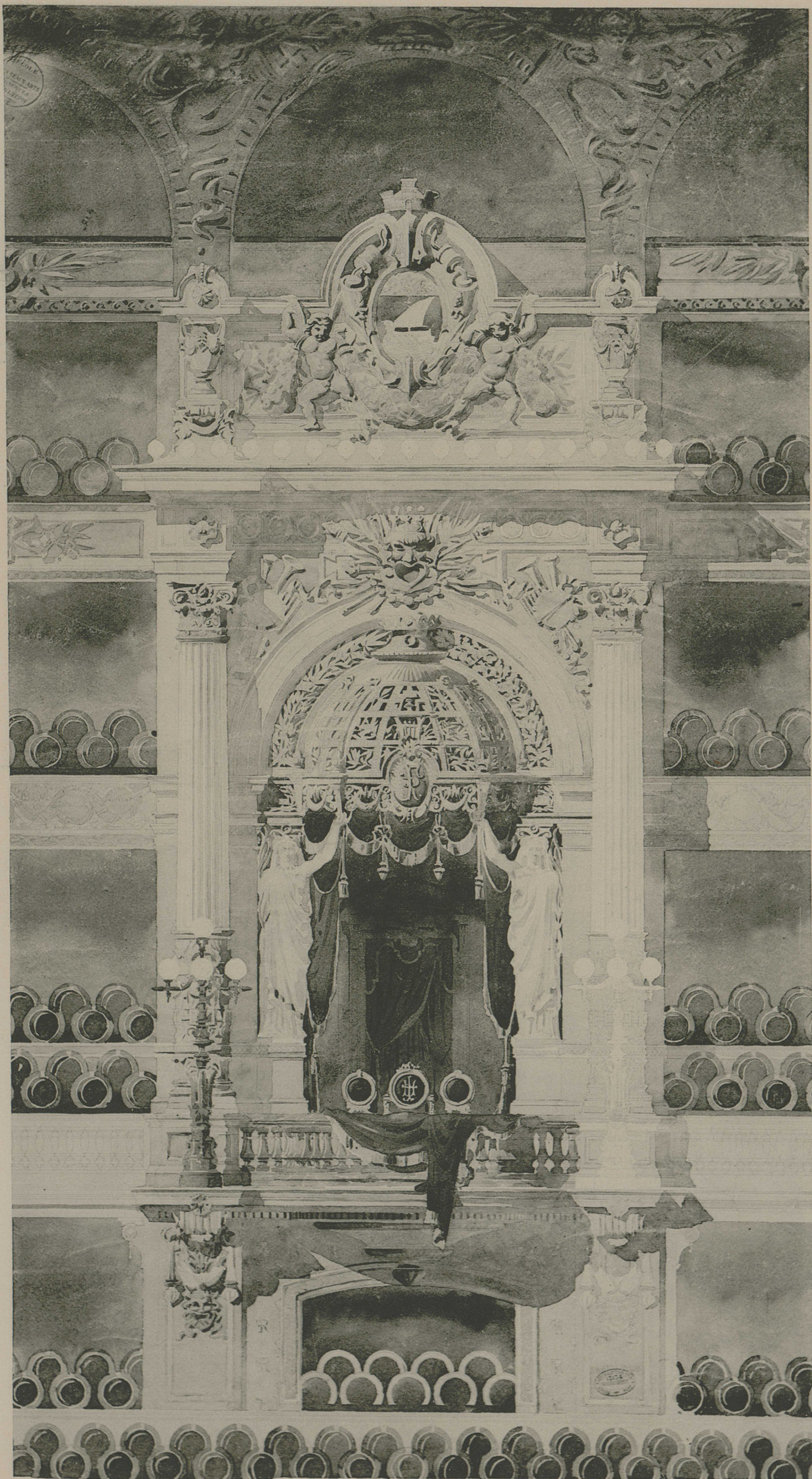


HÉLIŒDITION. 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

LOGE D'UN CHEF D'ETAT "R. 1884"

1ER PRIX. M. DEBRIE.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. — HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

LOGE D'UN CHEF D'ÉTAT "R. 1884"

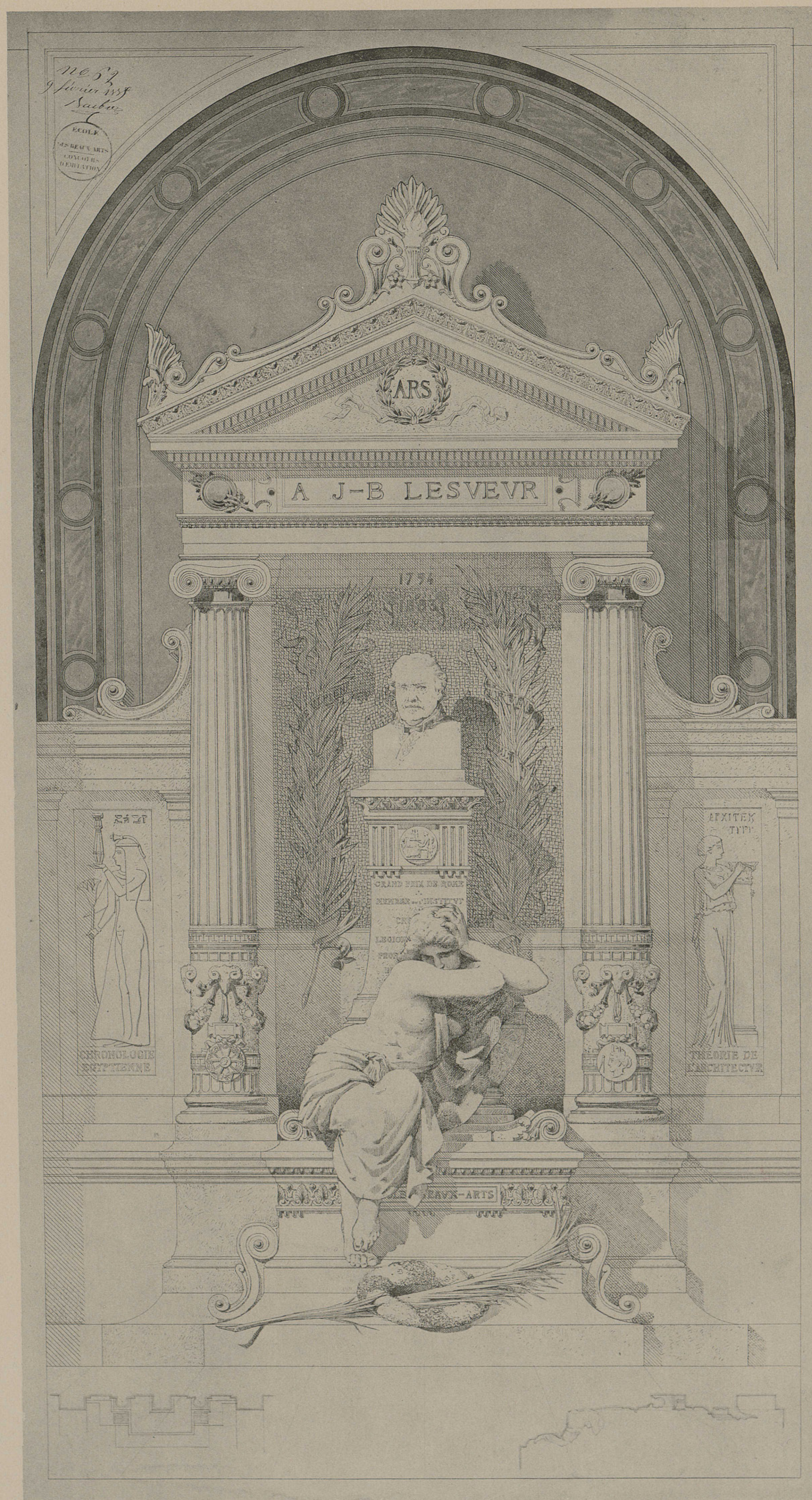
2me PRIX. M. LAFFILLÉE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT A LESUEUR "R. 1885"

1er PRIX. M. LAFFILLÉE.

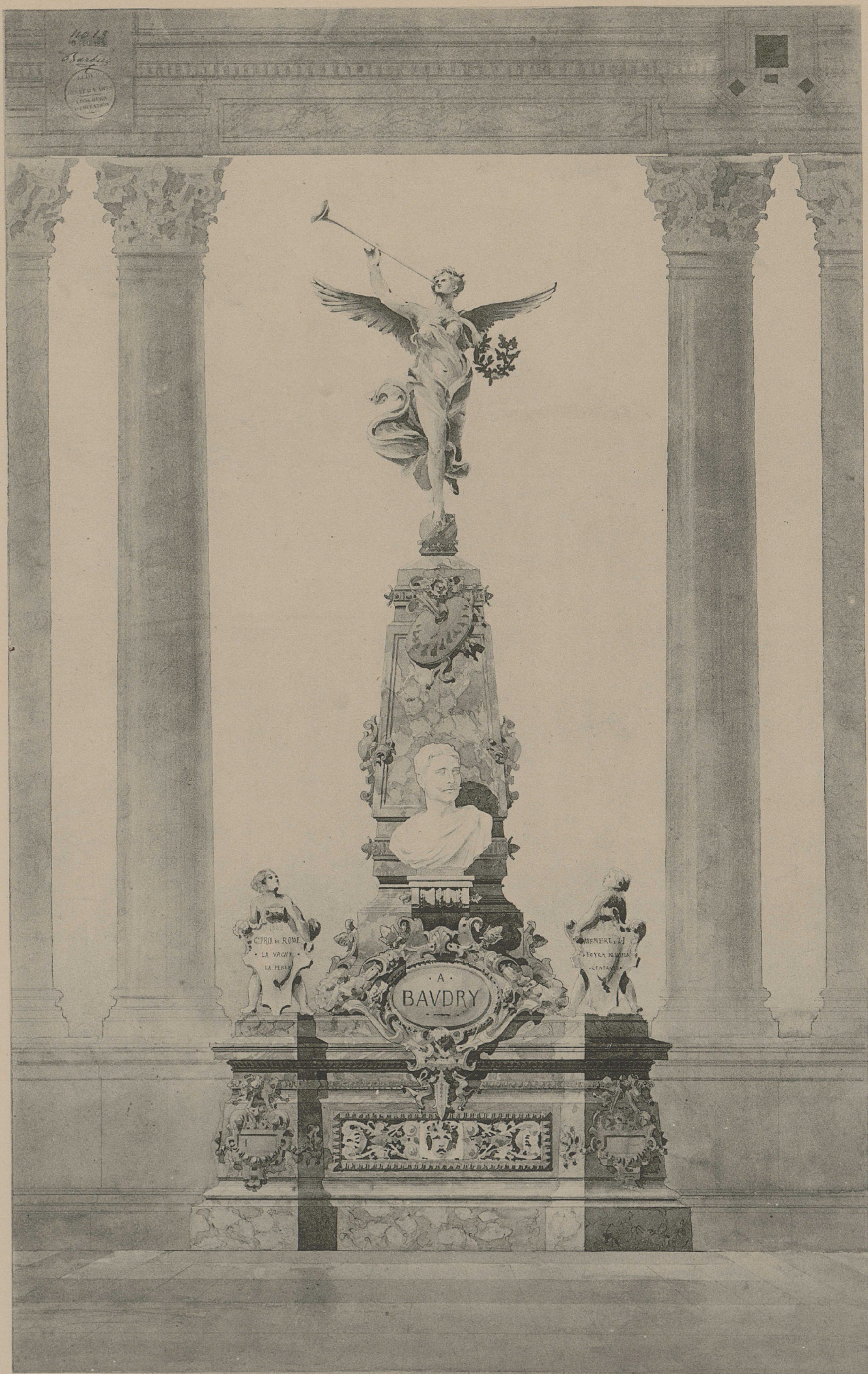


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

MONUMENT A LESUEUR "R. 1885"

2ME PRIX. M. BONNIER.

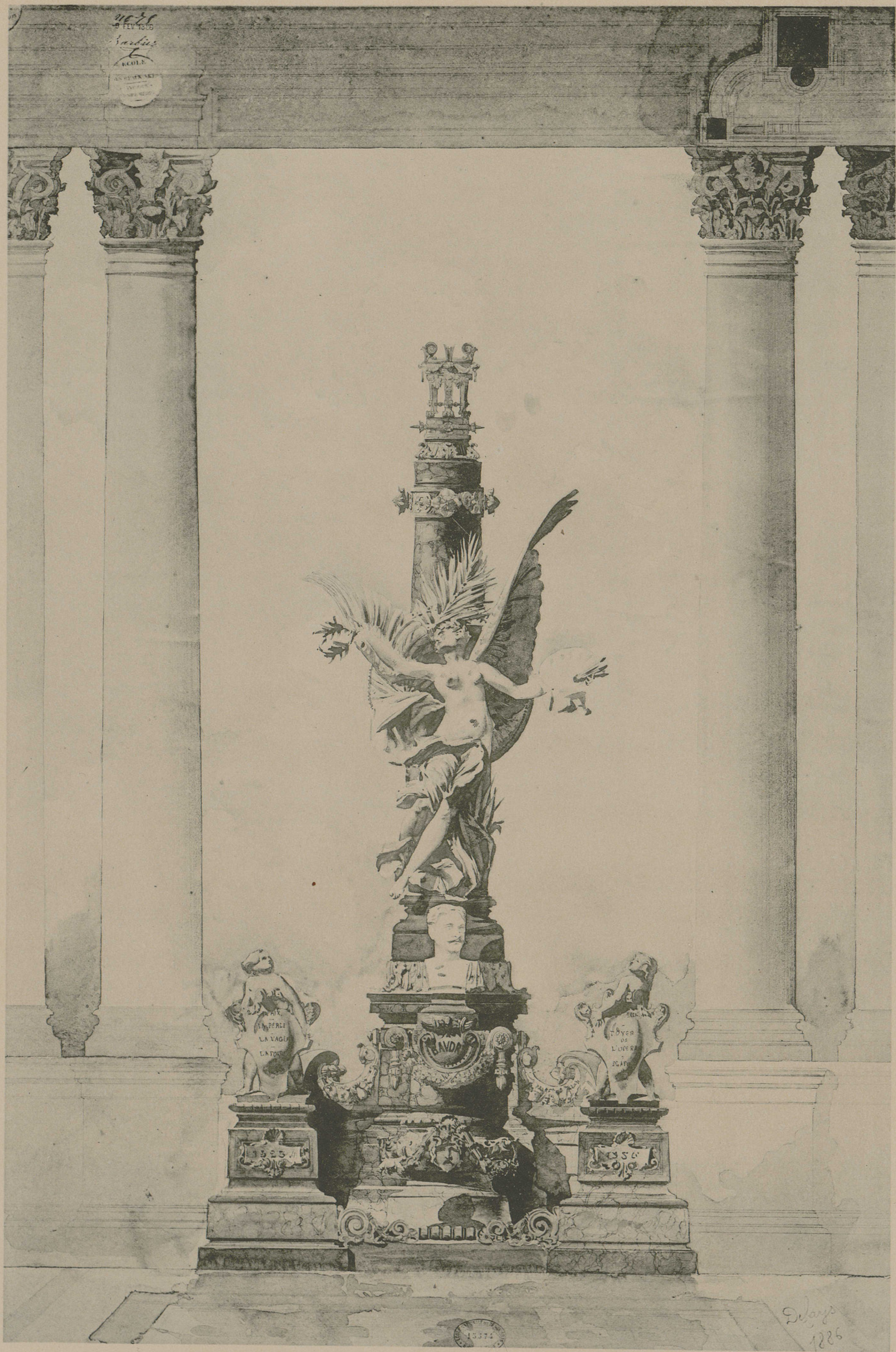


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT A BAUDRY "R. 1886"

PRIX. M. TOURNAIRE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

MONUMENT A BAUDRY "R. 1886"

2ME PRIX. M DEFAYS.

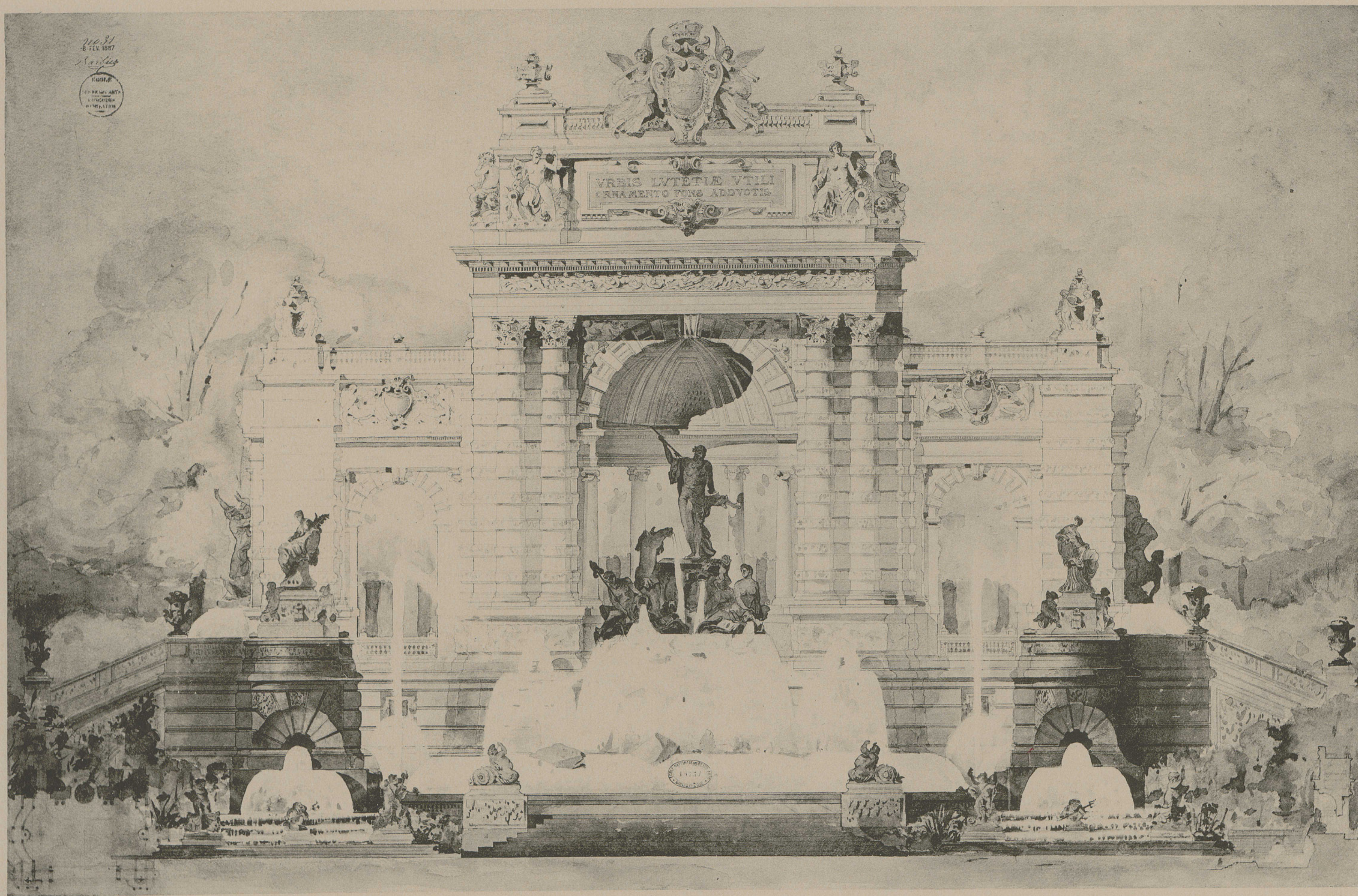


HÉLIOEDITION 10, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CHATEAU D'EAU "R. 1887"

1er PRIX. M. DESPRADELLE.

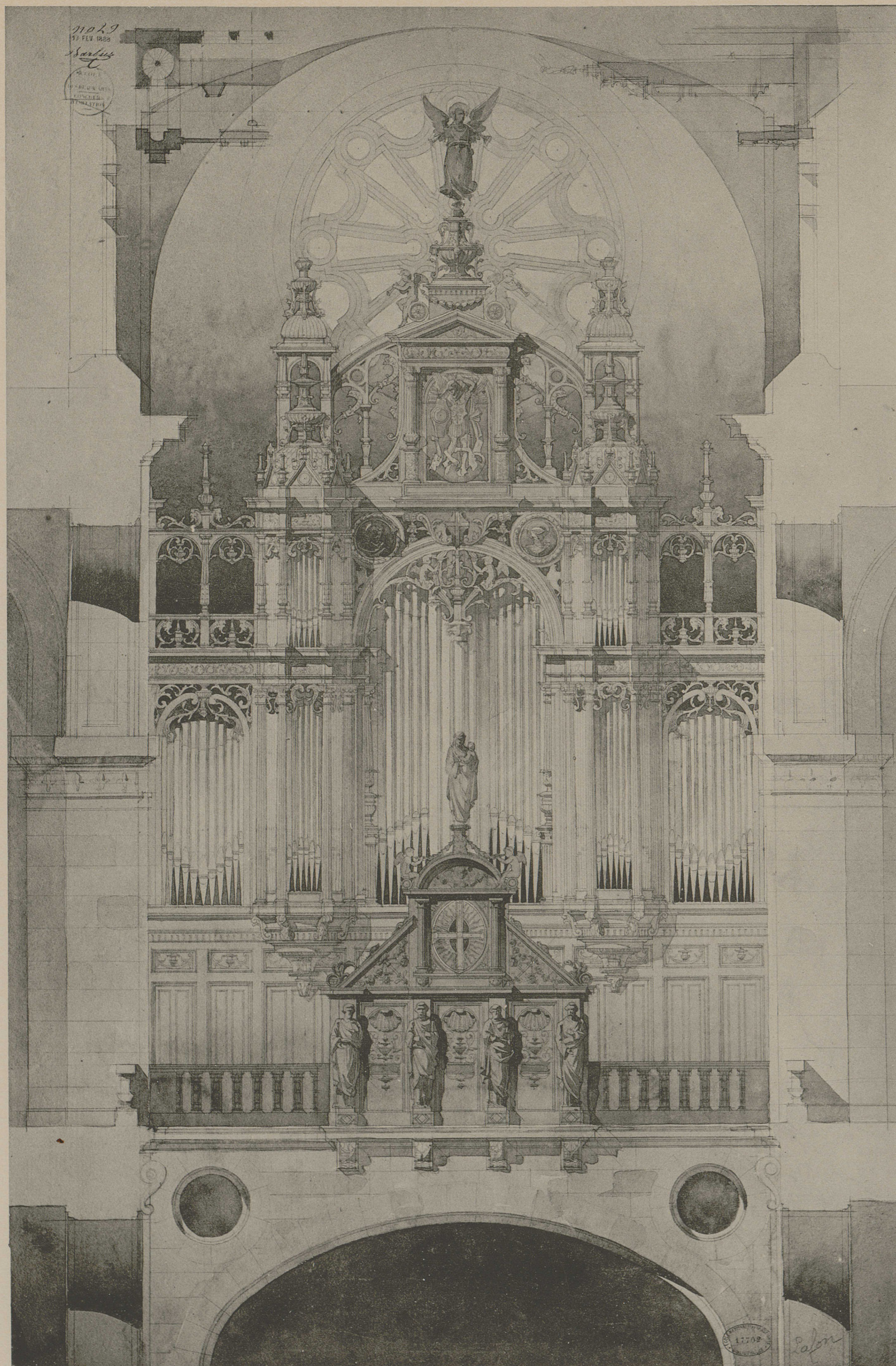


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CHATEAU D'EAU "R. 1887"

2ME PRIX. M. WEISSEMBURGER.



HÉLIOEDITION, 26, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TRIBUNE DES ORGUES "R. 1888"

1er PRIX. M. LAFON.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TRIBUNE DES ORGUES "R. 1888"

2ME PRIX. M.' REY.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

SALLE DES FÊTES "R. 1889"

PRIX. M. RISLER.



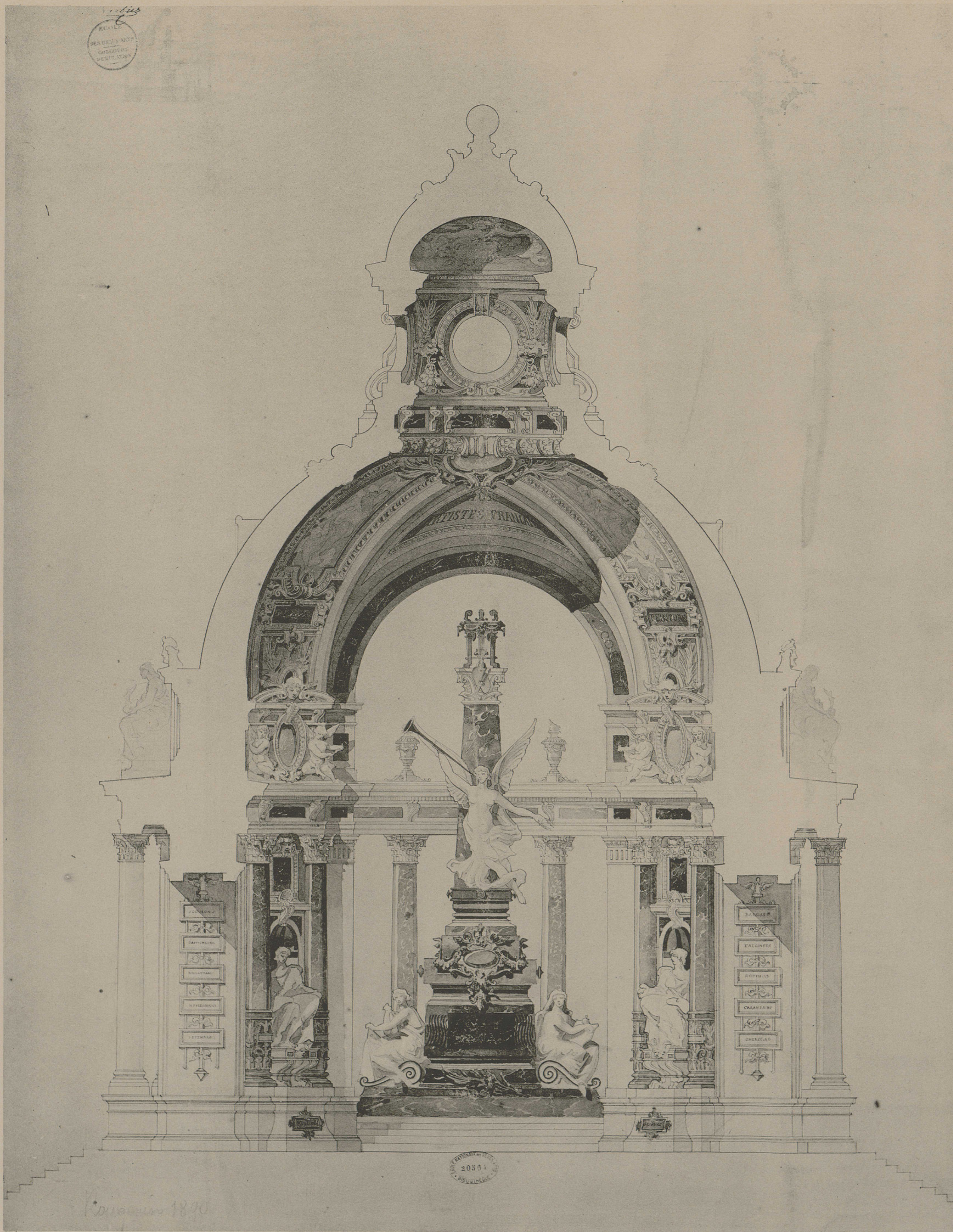
HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

SALLE DES FÊTES " R. 1889 "

2ME PRIX. M. DUMÉNIL.

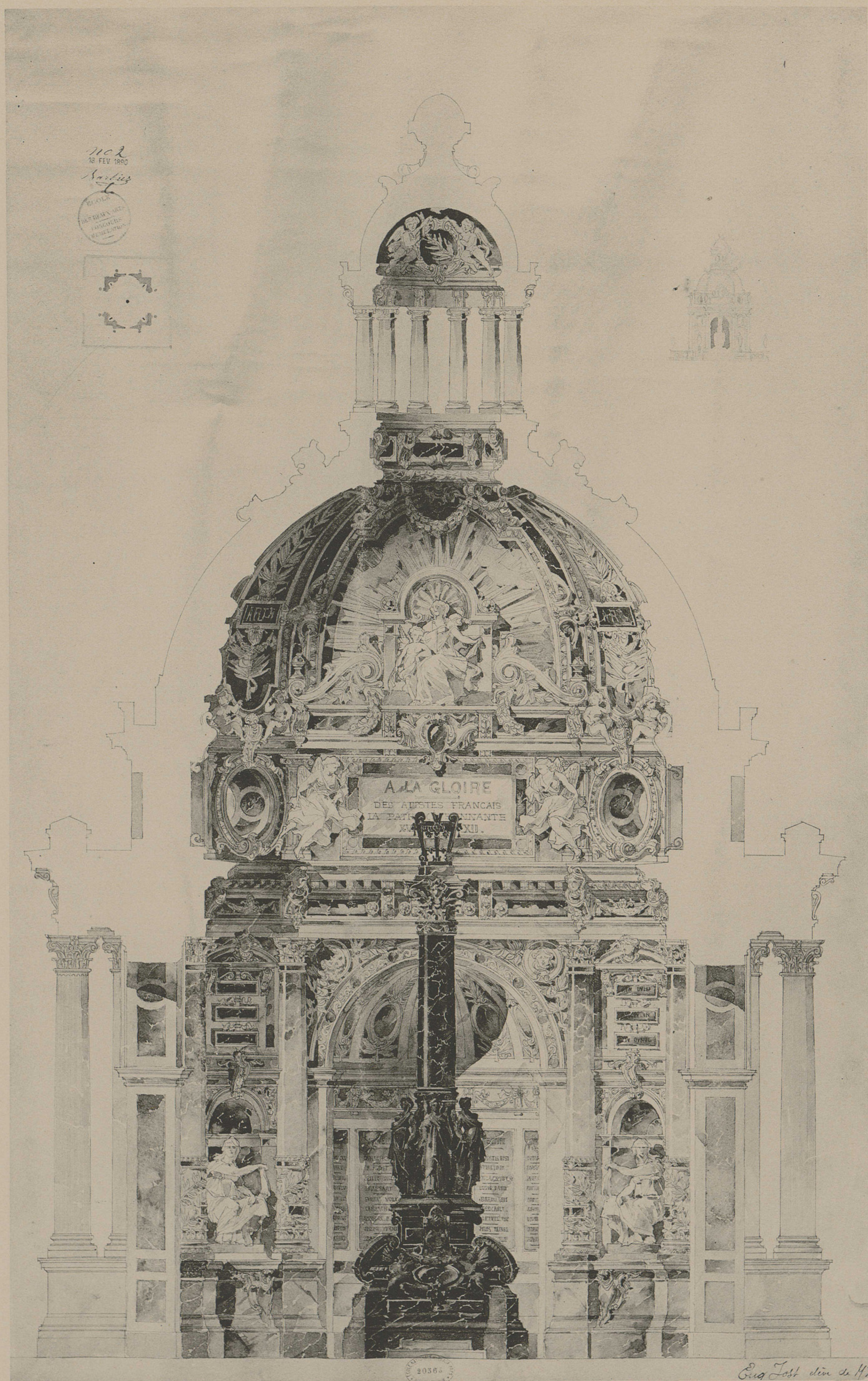
65



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT COMMÉMORATIF "R. 1890"

1ER PRIX. M. PONTREMOLI.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

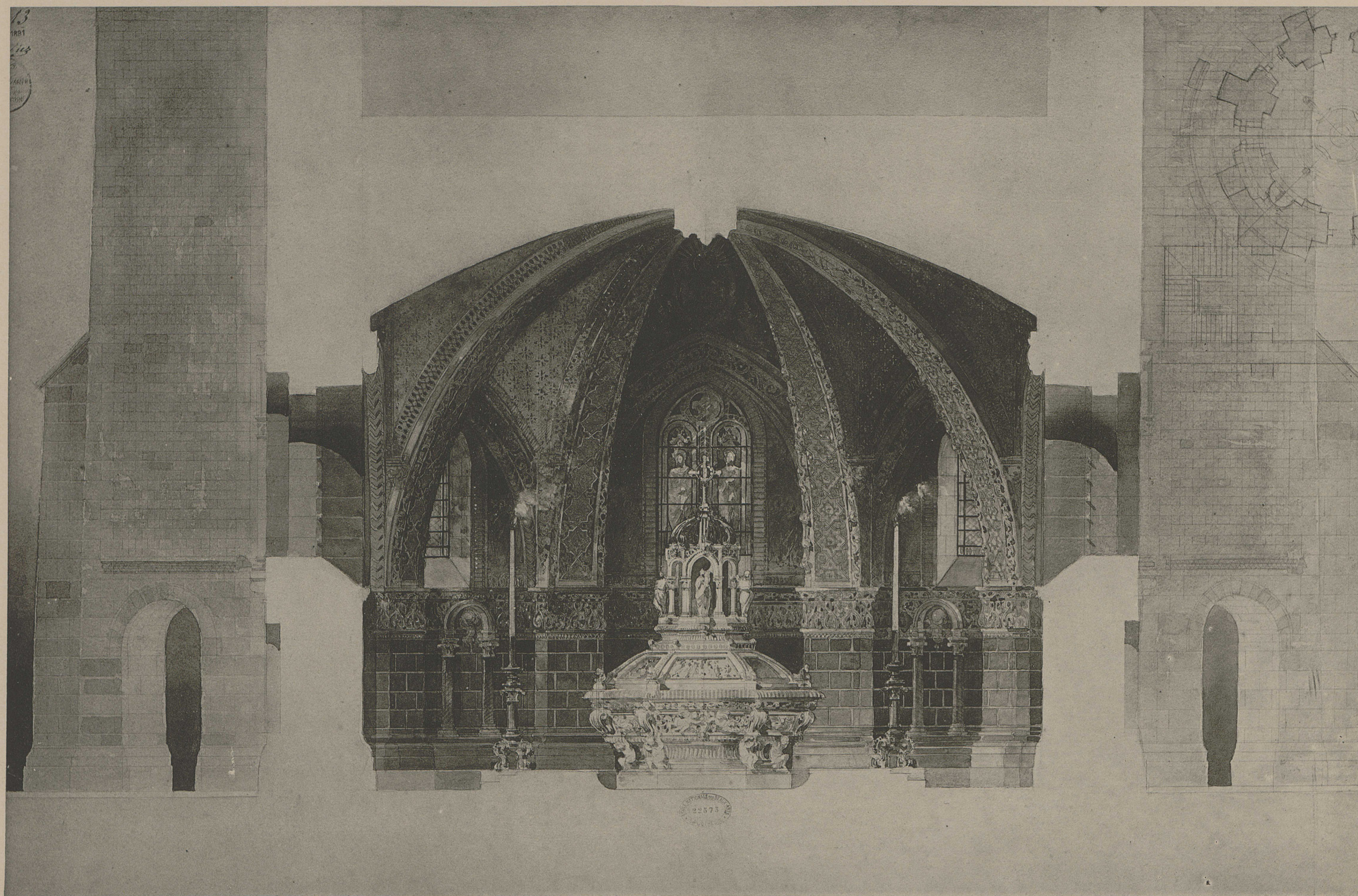
MONUMENT COMMEMORATIF "R. 1890"

2ME PRIX. N. JOST.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN BAPTISTÈRE "R. 1891"

PRIX. M. GUILBERT.

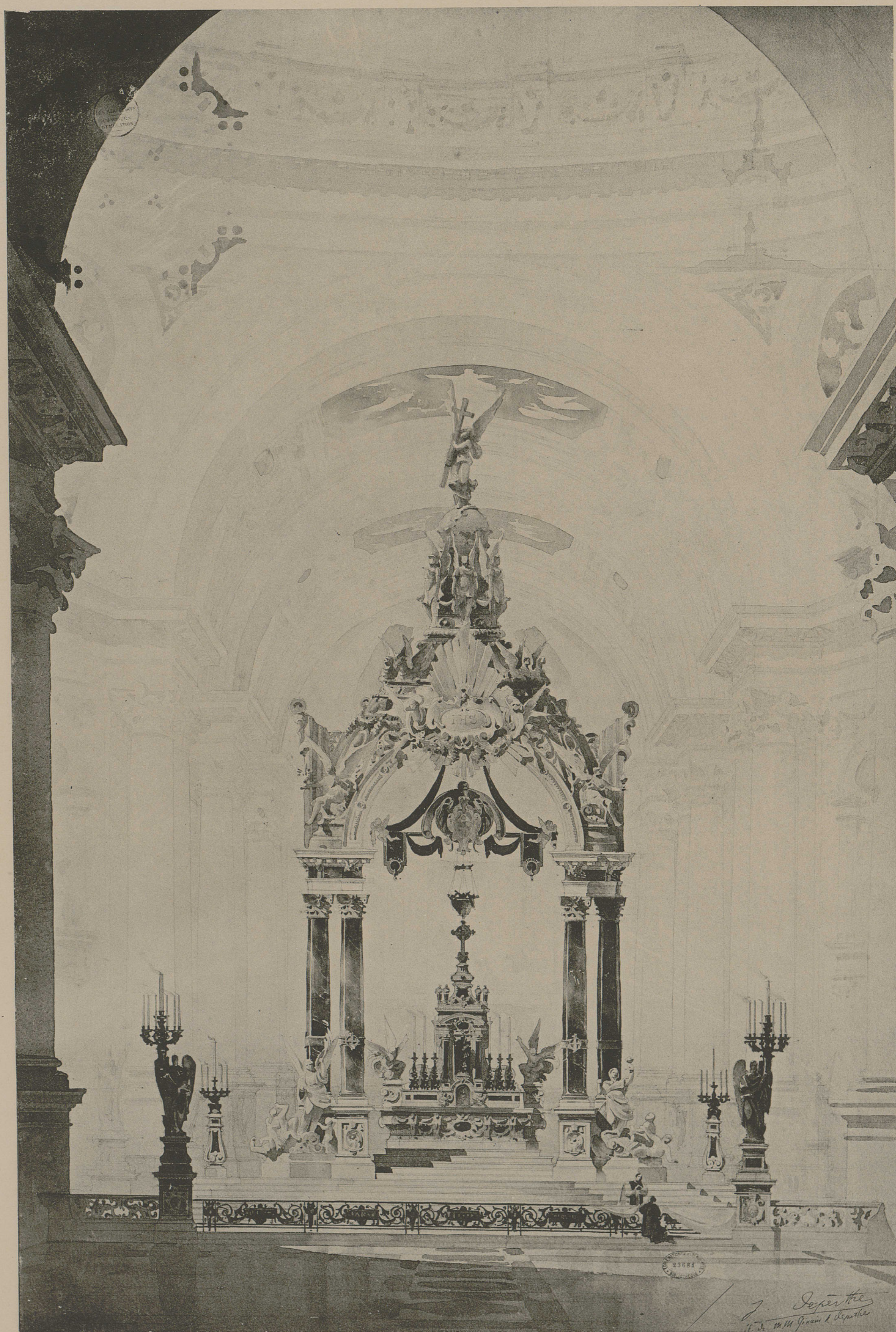


HÉLIOEDITION 40, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO FORTIER MAROTTE, PARIS.

UN BAPTISTÈRE "R. 1891"

2ME PRIX. M. HANNOTIN.

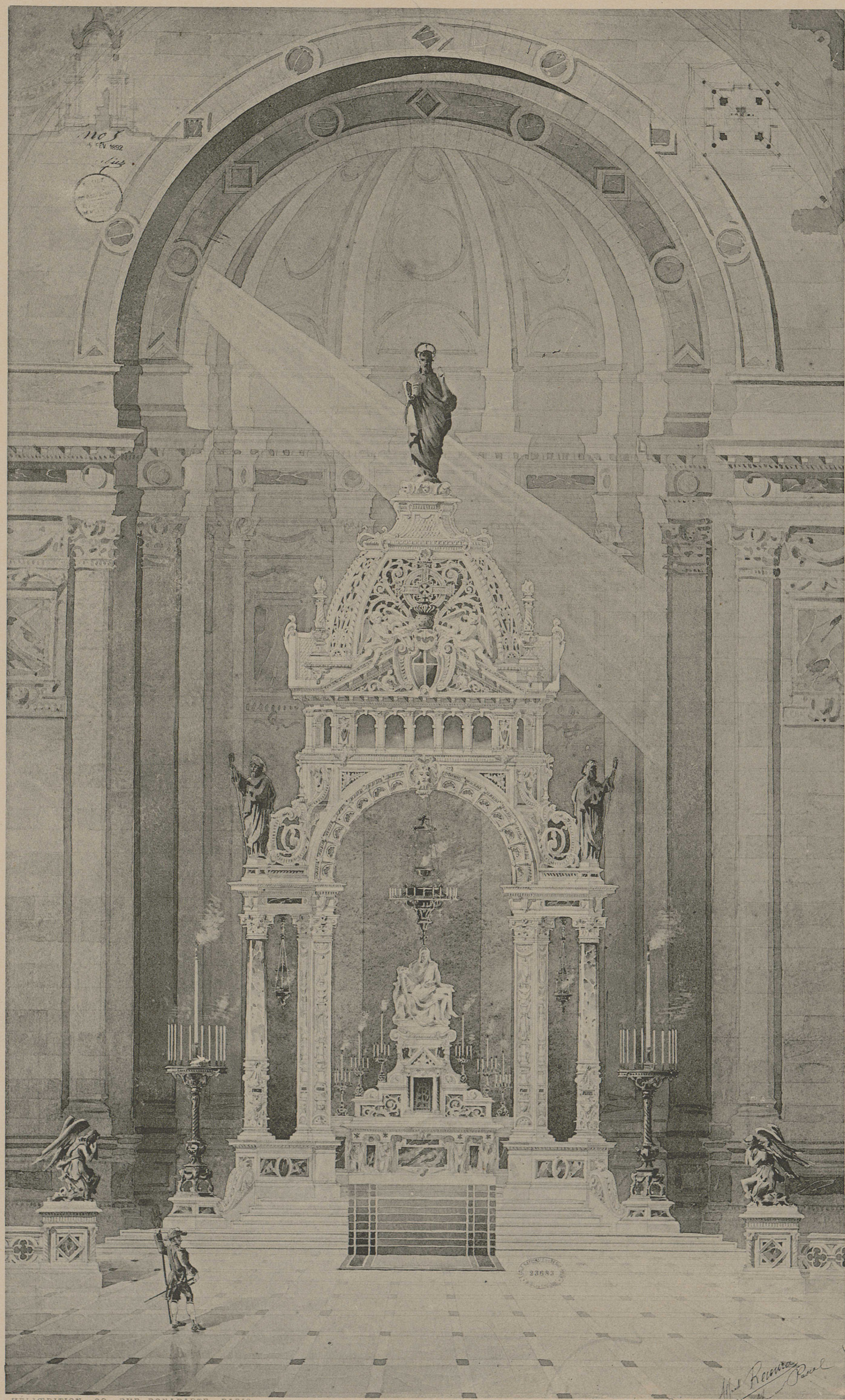


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CIBORIUM "R. 1892"

1er PRIX. M. DEPERTHES.

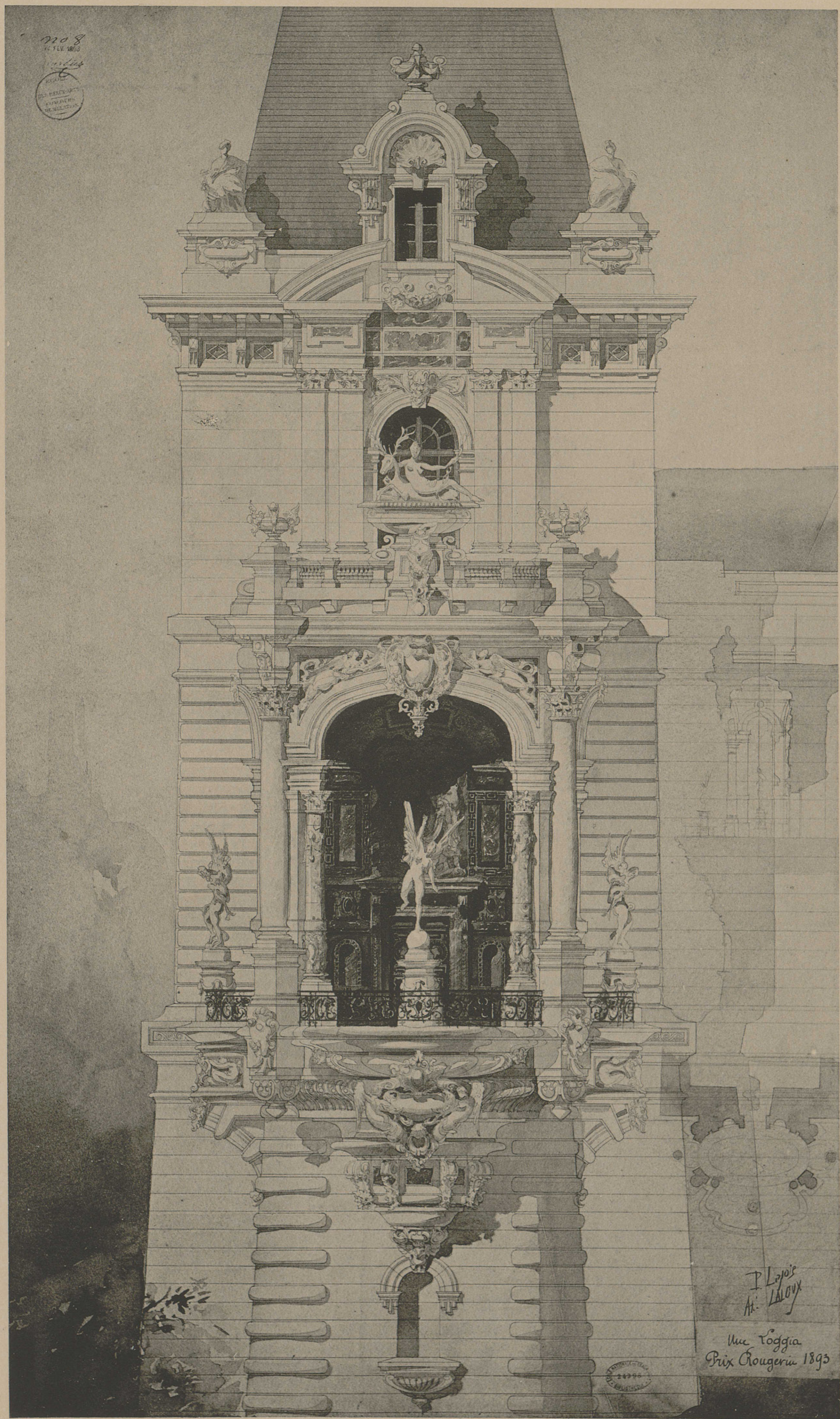


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE PARIS.

UN CIBORIUM "R. 1892"

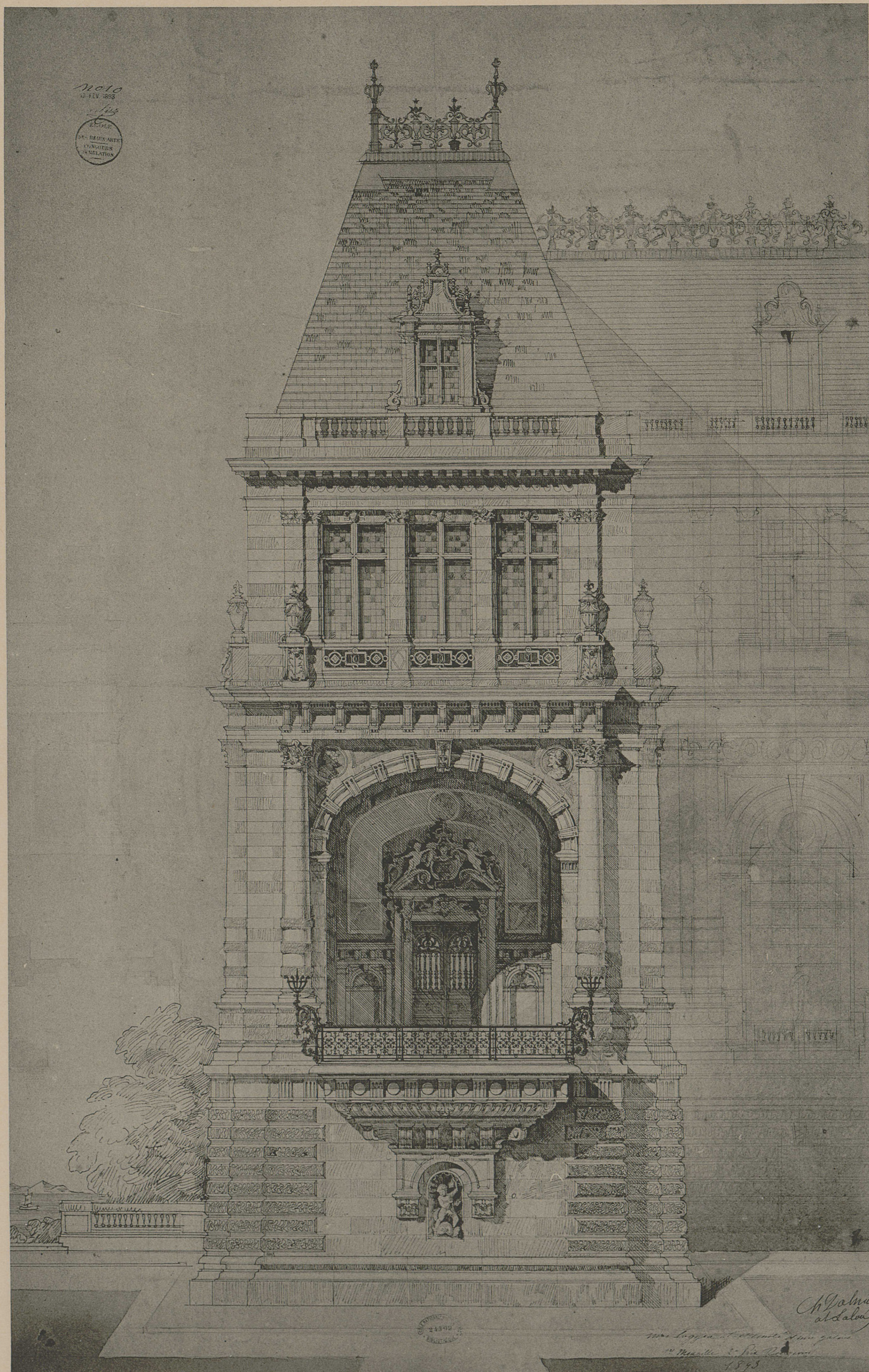
2ME PRIX. M. RECOURA.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE LOGGIA "R. 1893"

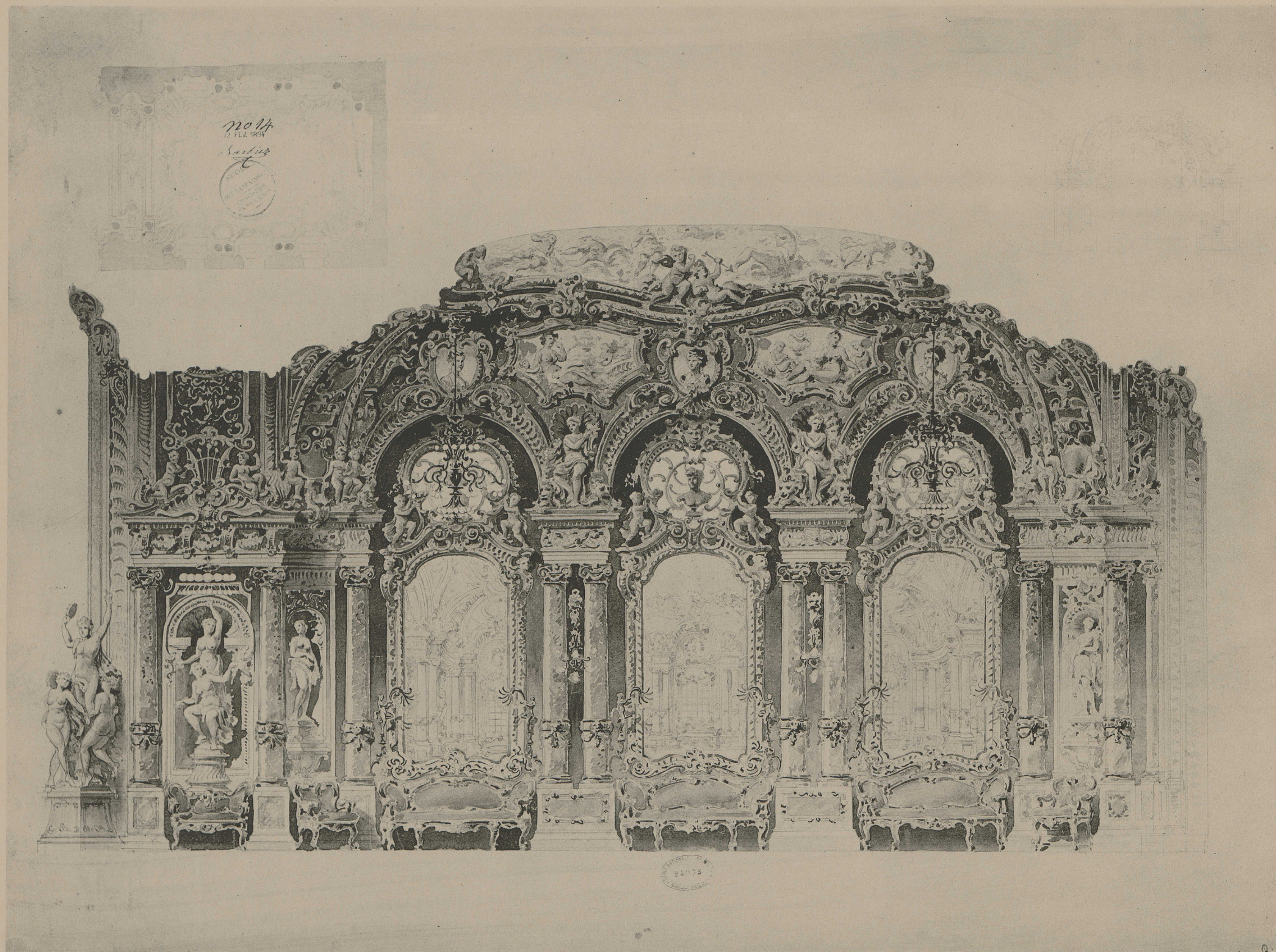
PRIX. M. LAJOIE.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE LOGGIA "R. 1893"

2ME PRIX. M. DALMAS.

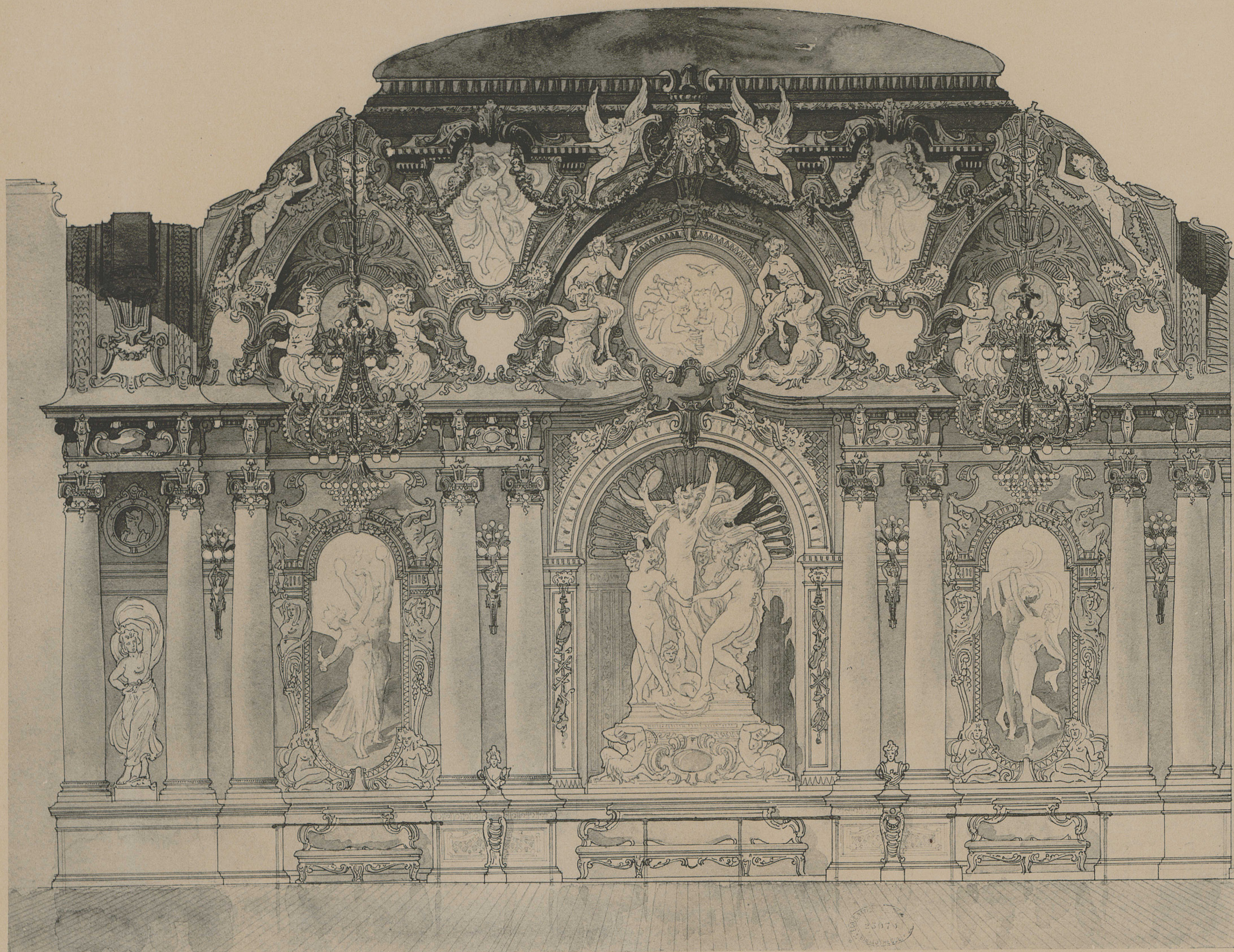


HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

FOYER DE LA DANSE "R. 1894"

PRIX. M. RIGAULT.



HÉLIOÉDITION, 10, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

FOYER DE LA DANSE "R. 1894"

2ME PRIX. M. AUBURTIN.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

DESSIN D'UNE VERRIÈRE " R. 1895 "

PRIX. M. MONESTEL.



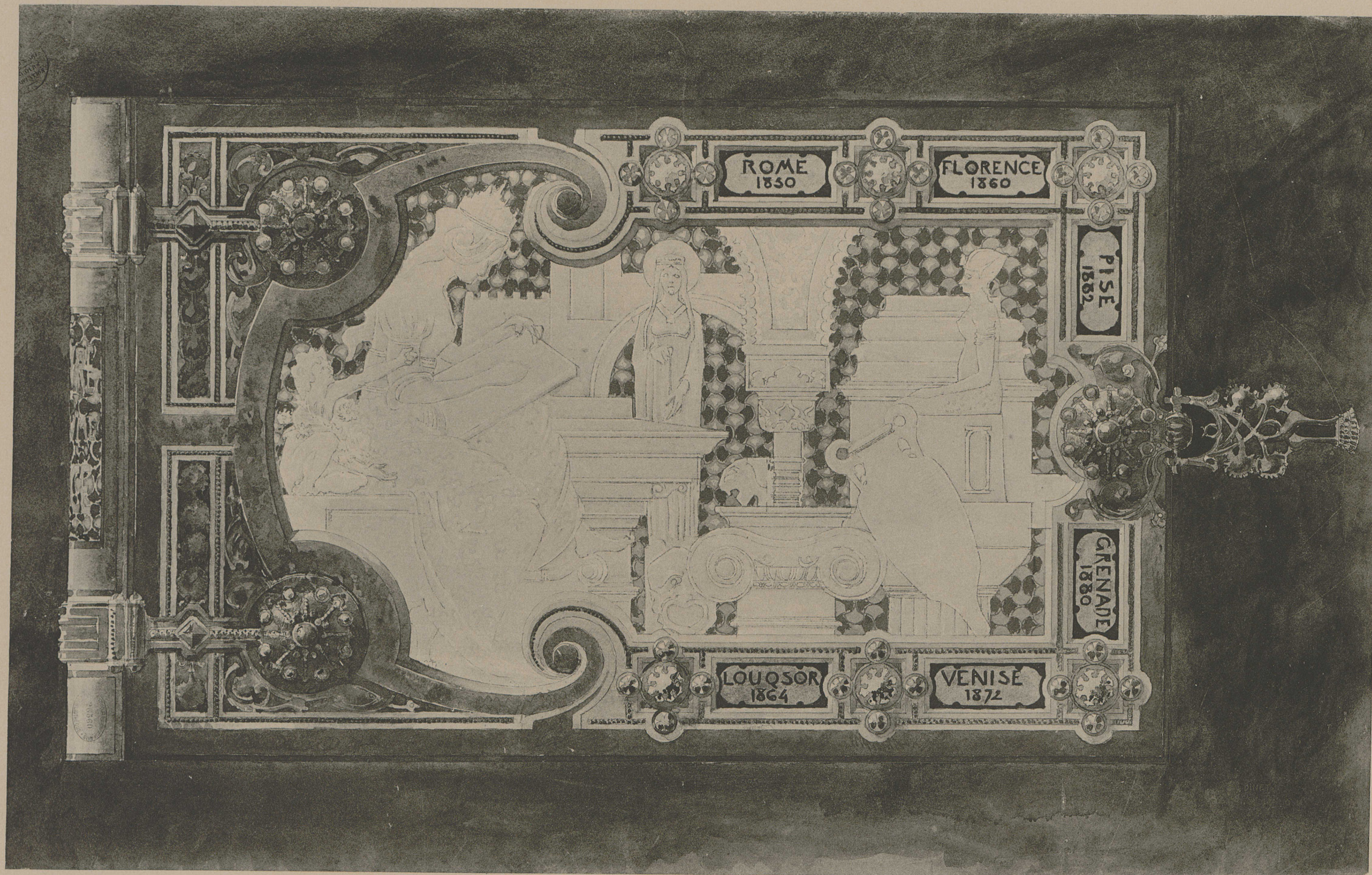
HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

DESSIN D'UNE VERRIÈRE "R. 1895"

2ME PRIX. M. BERGER.

(11)



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE RELIURE D'ART "R. 1896"

PRIX. M. BINET


HÉLIOÉDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE RELIURE D'ART " R. 1896 "

2me PRIX. M. MOURÉ.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN TAPIS "R 1897"

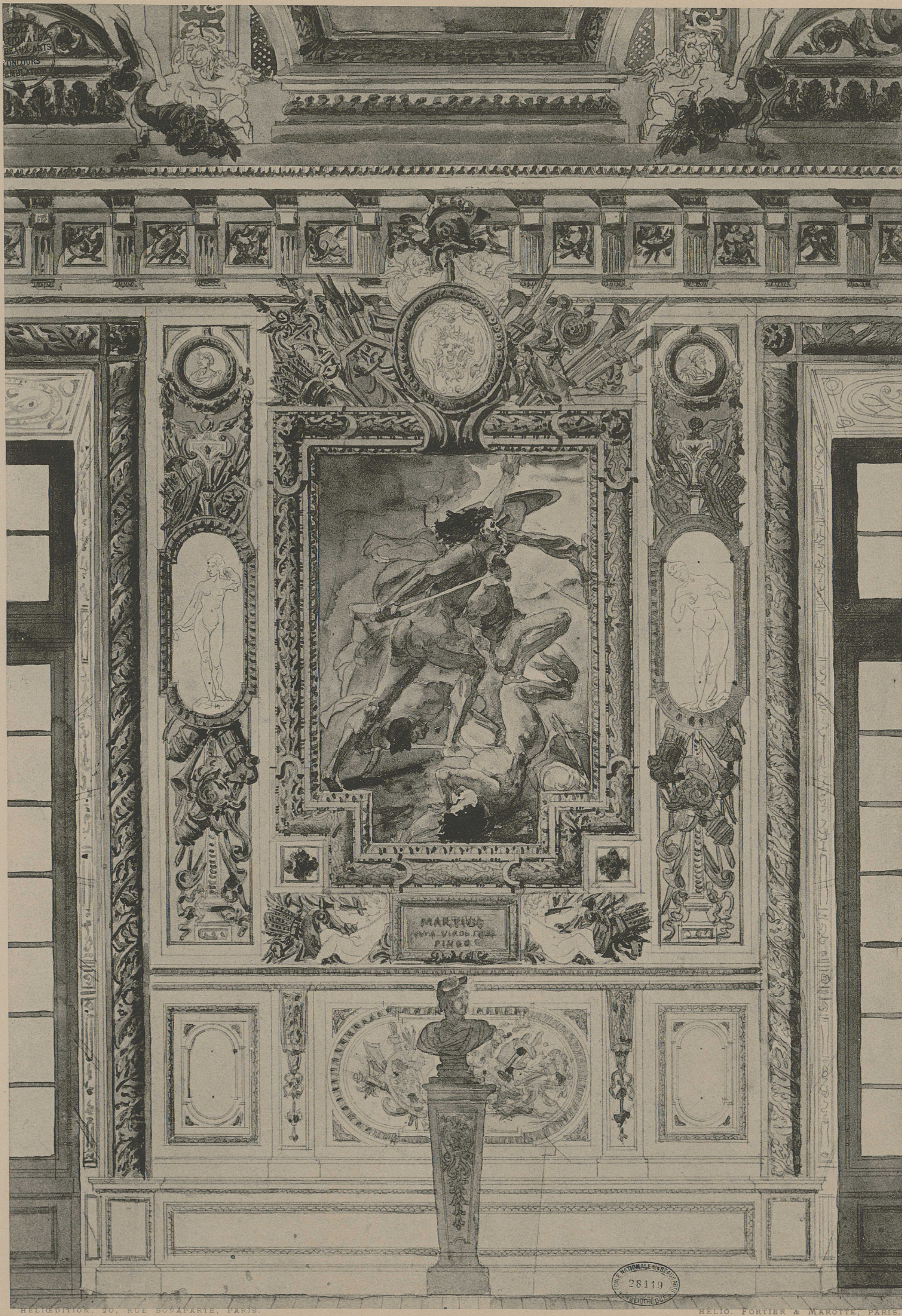
PRIX. M. NAVILLE.



HÉLIOÉDITION, 30, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN TAPIS "R. 1897"

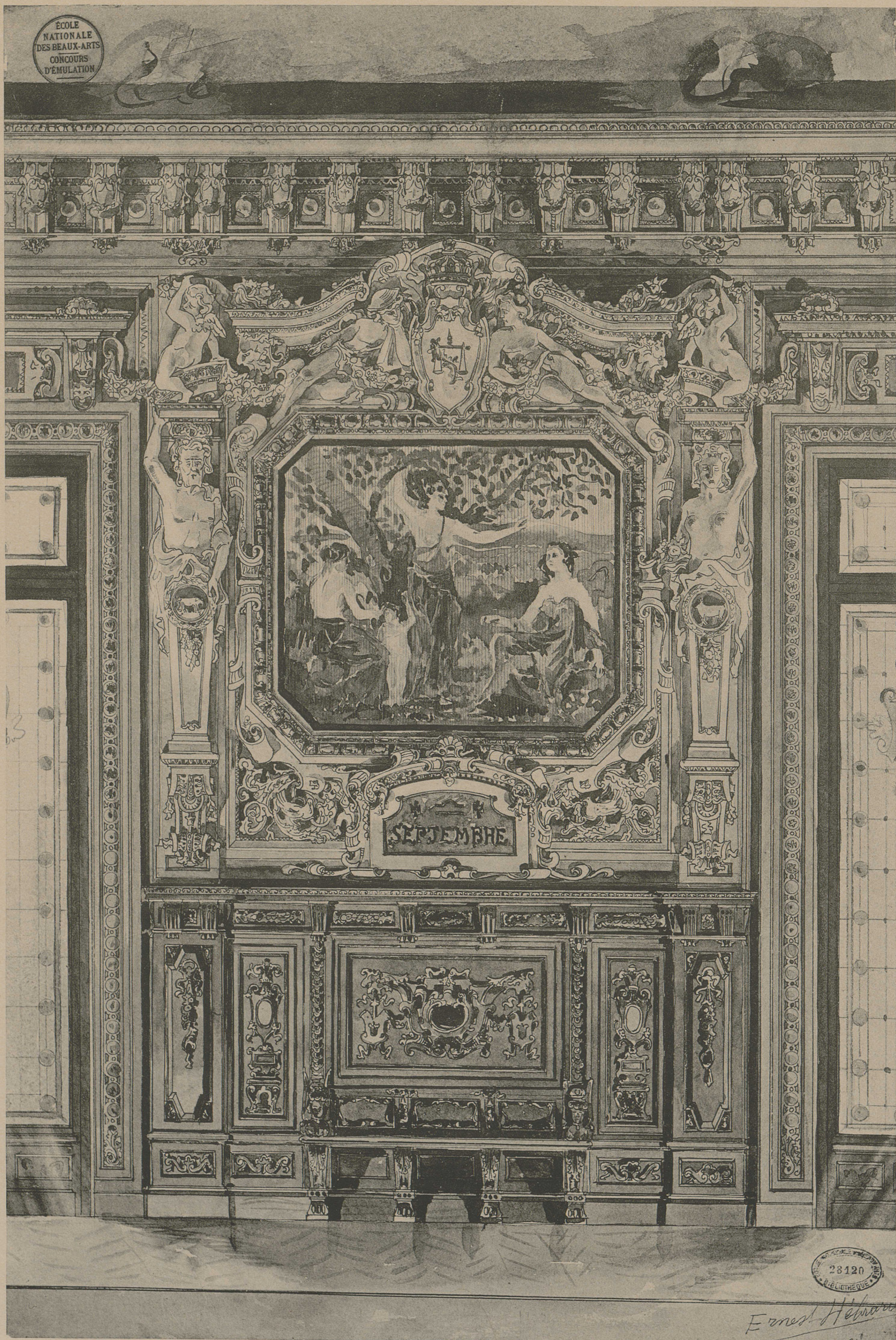
2ME PRIX. M. BASSOMPIÈRE.



HÉLIŒDITION. 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN TRUMEAU "R. 1898"

PRIX. M. VERDIER.

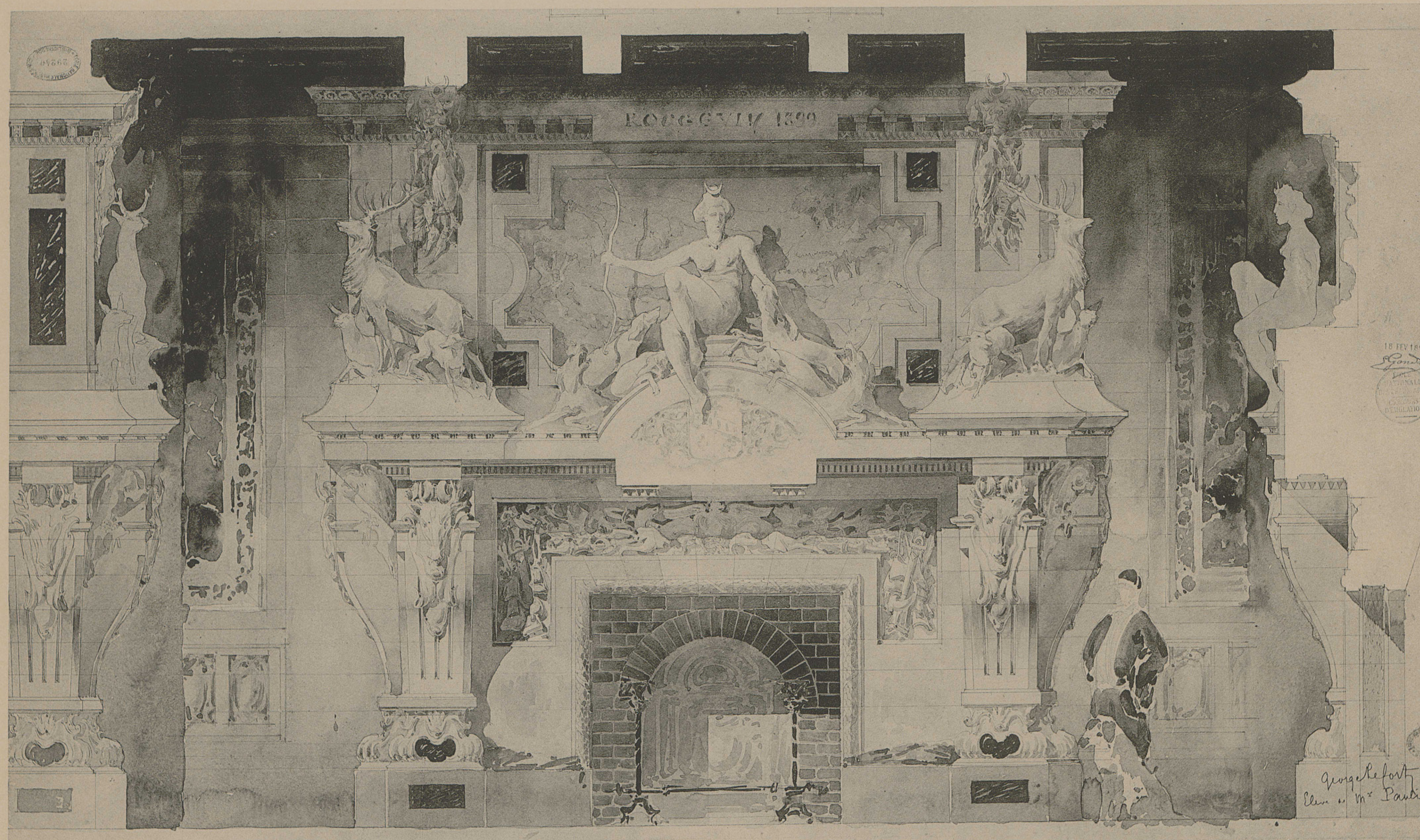


HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN TRUMEAU "R. 1898"

2ME PRIX. M. HÉBRARD.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HELIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHEMINÉE "R. 1899"

PRIX. M. LEFORT.



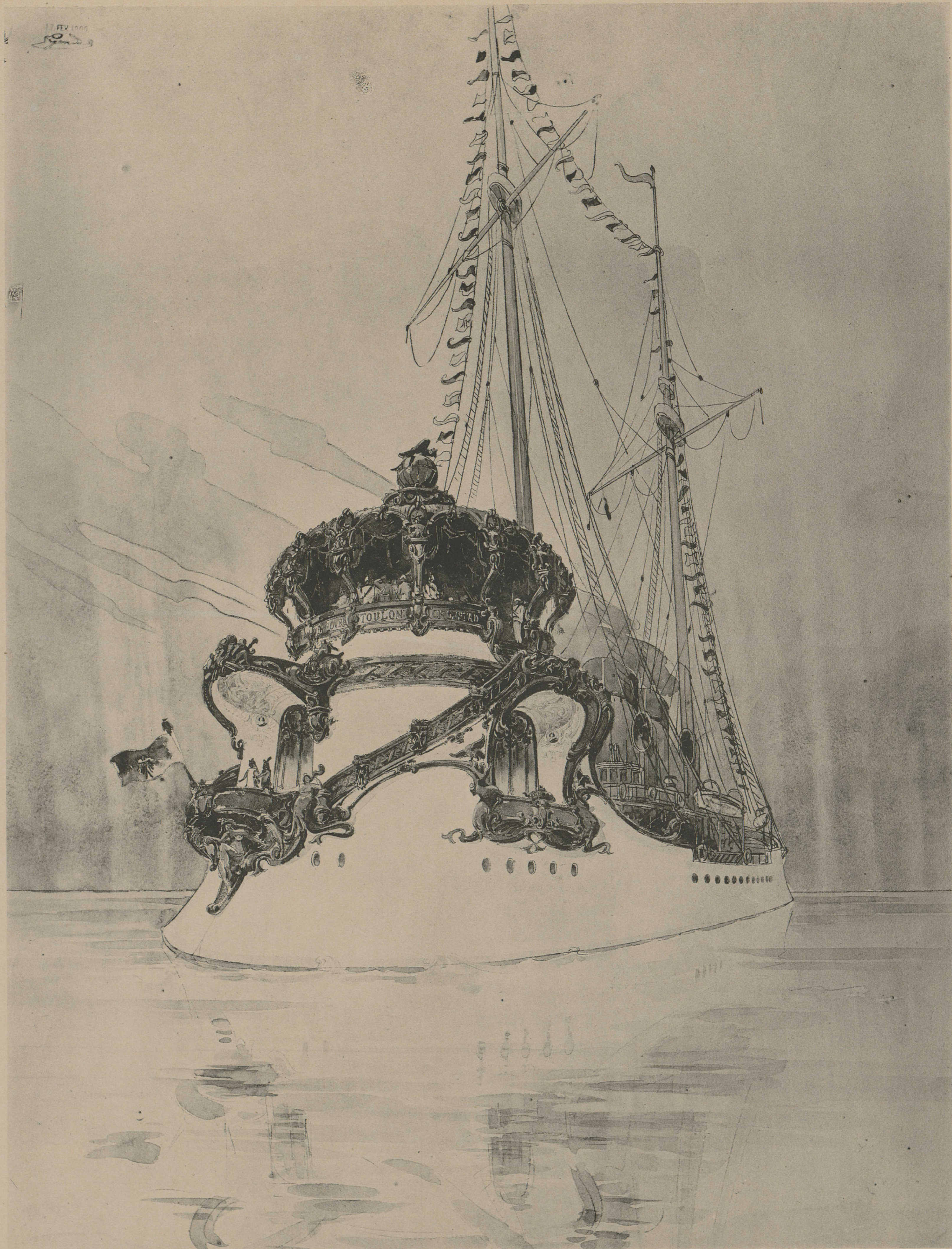
HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

(1)

UNE CHEMINÉE "R. 1899"

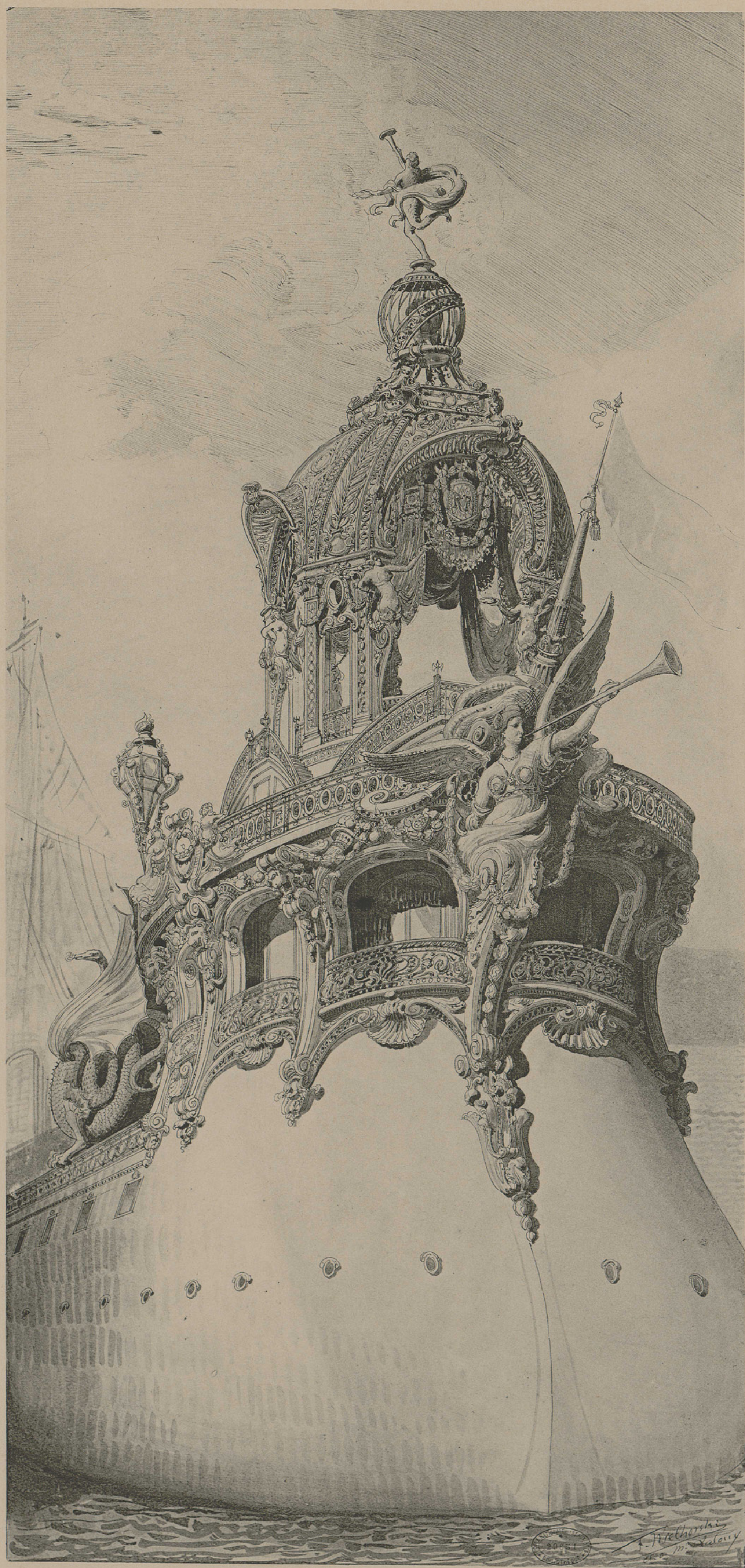
2ME PRIX. M. NICOT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

ARRIÈRE DE NAVIRE "R 1900"

PRIX. M. SÉNES.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

ARRIÈRE DE NAVIRE "R. 1900"

2ME PRIX. M. WIELHORSKI.

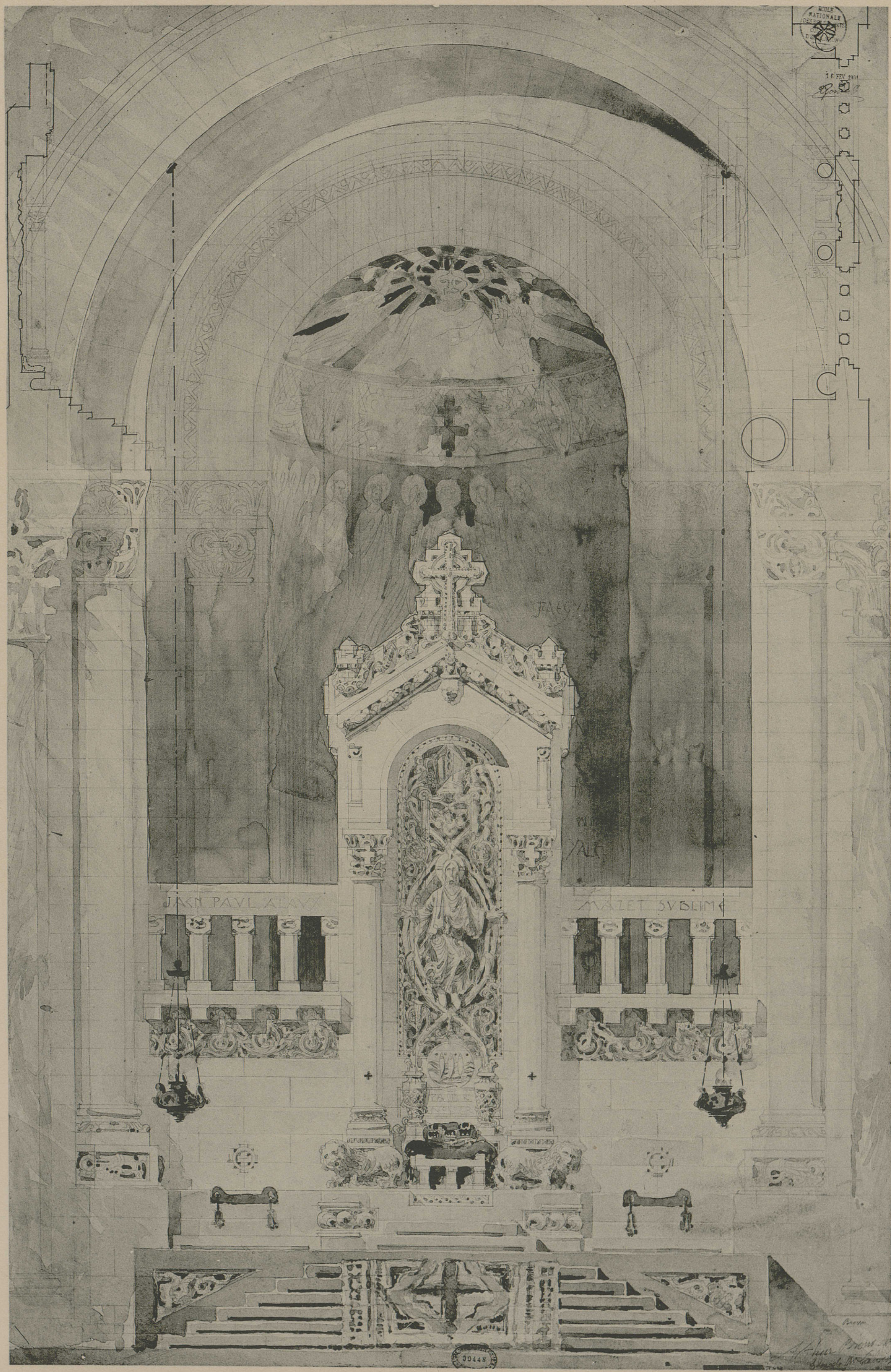


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TRONE ÉPISCOPAL "R. 1901"

PRIX. M. CRET.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

TRONE ÉPISCOPAL "R 1901

2ME PRIX. M. BROWN.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN FRONTISPICE "R. 1902"

1re CLASSÉ. M. LEFORT.

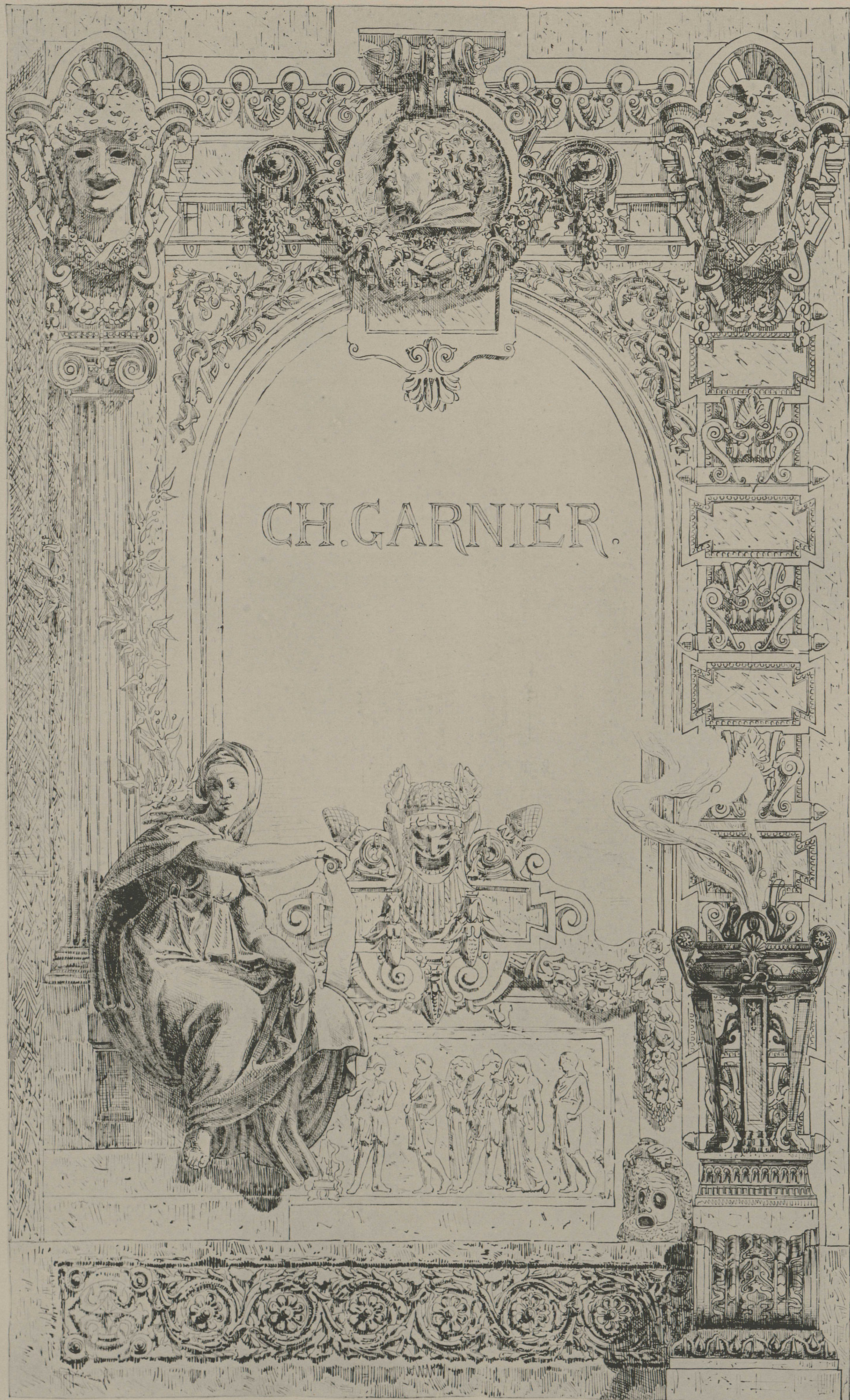


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE. PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

FRONTISPICE "R. 1902"

PRIX. M. HERLOFSON.

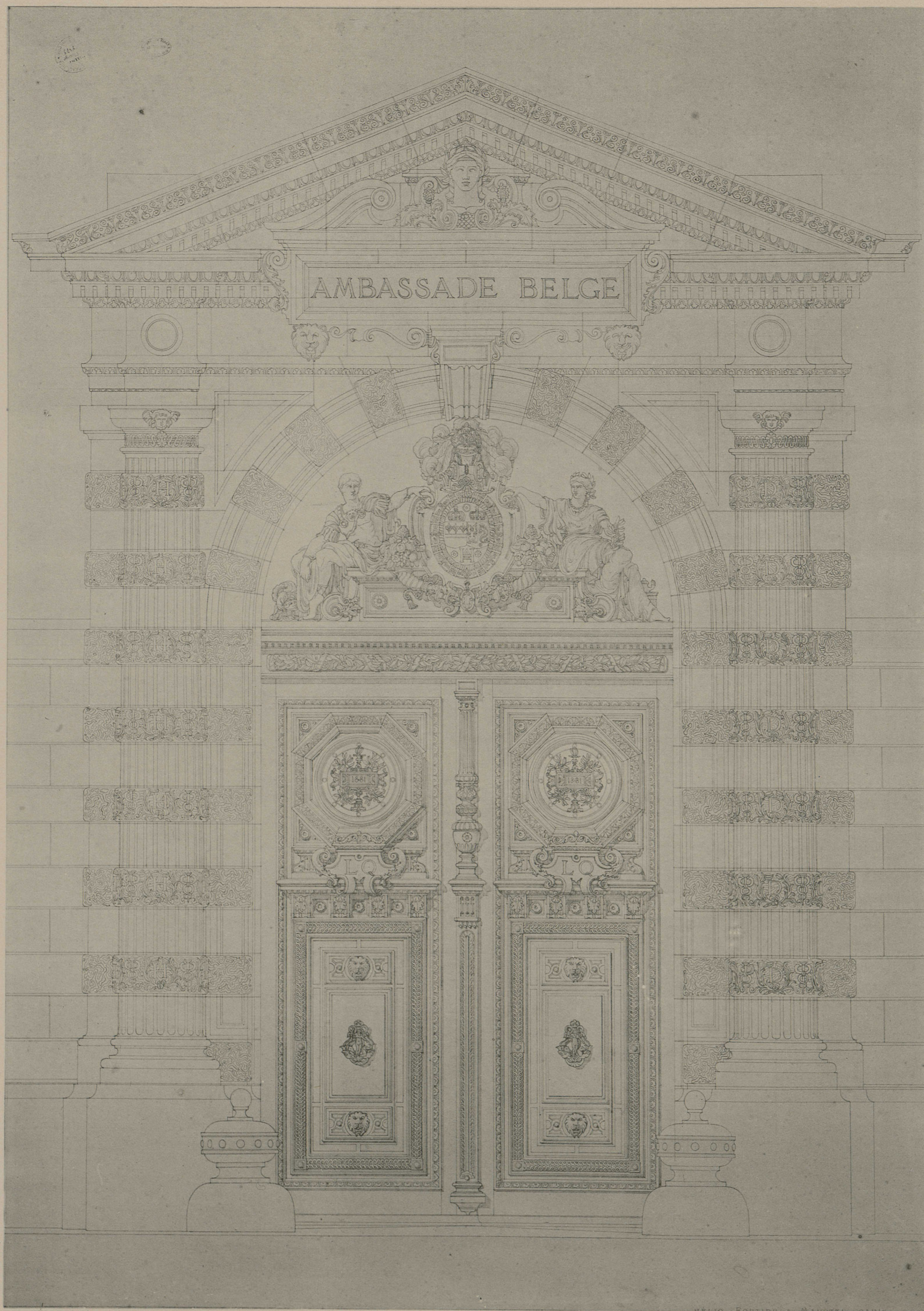


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO FORTIER & MAROTTE PARIS

FRONTISPICE "R. 1902"

2ME PRIX. M. GAUDINOT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO FORTIER & MAROTTE PARIS

PORTE "G. 1881"

PRIX. M. QUATESOUS.

93

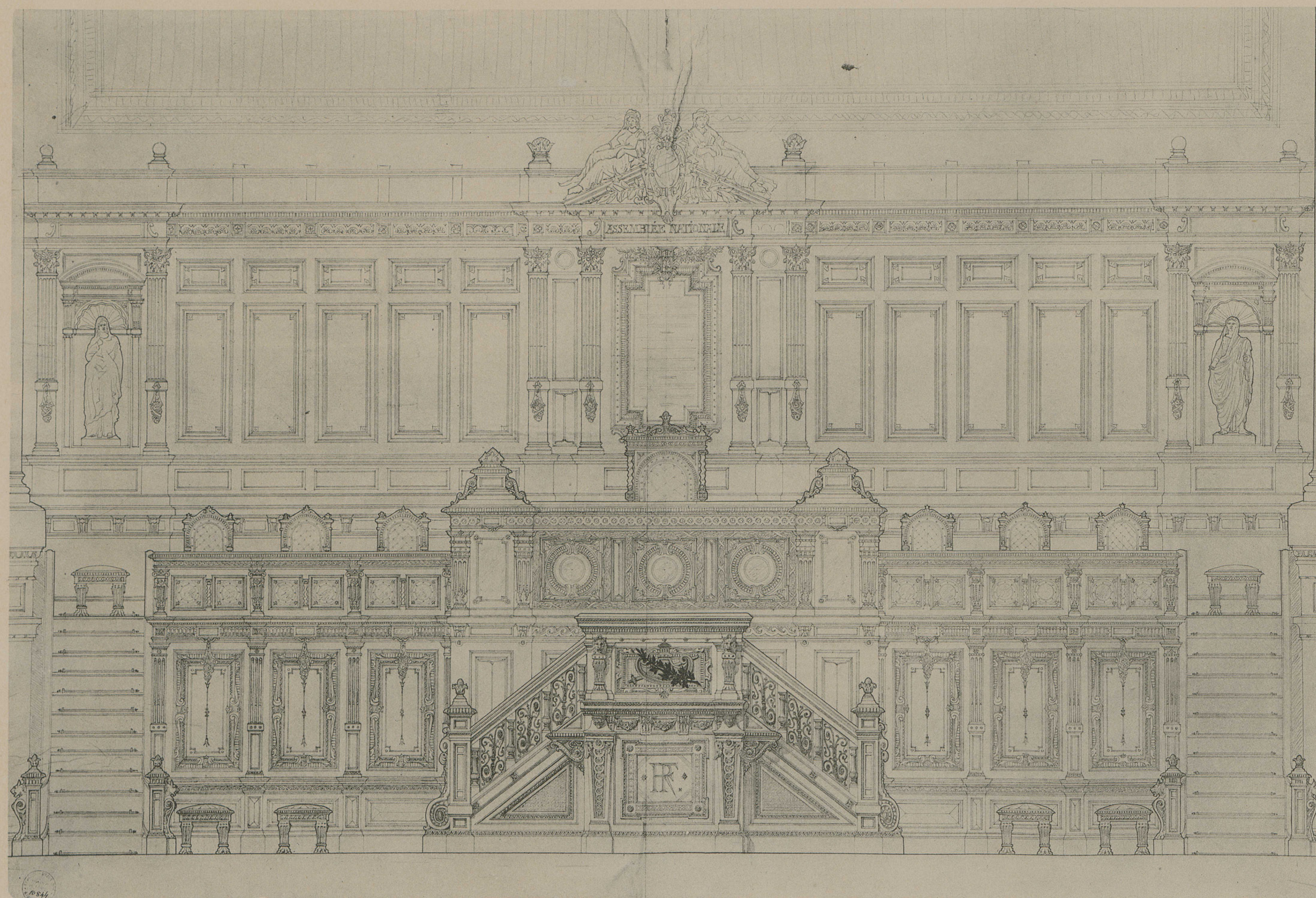


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE PORTE "G. 1881"

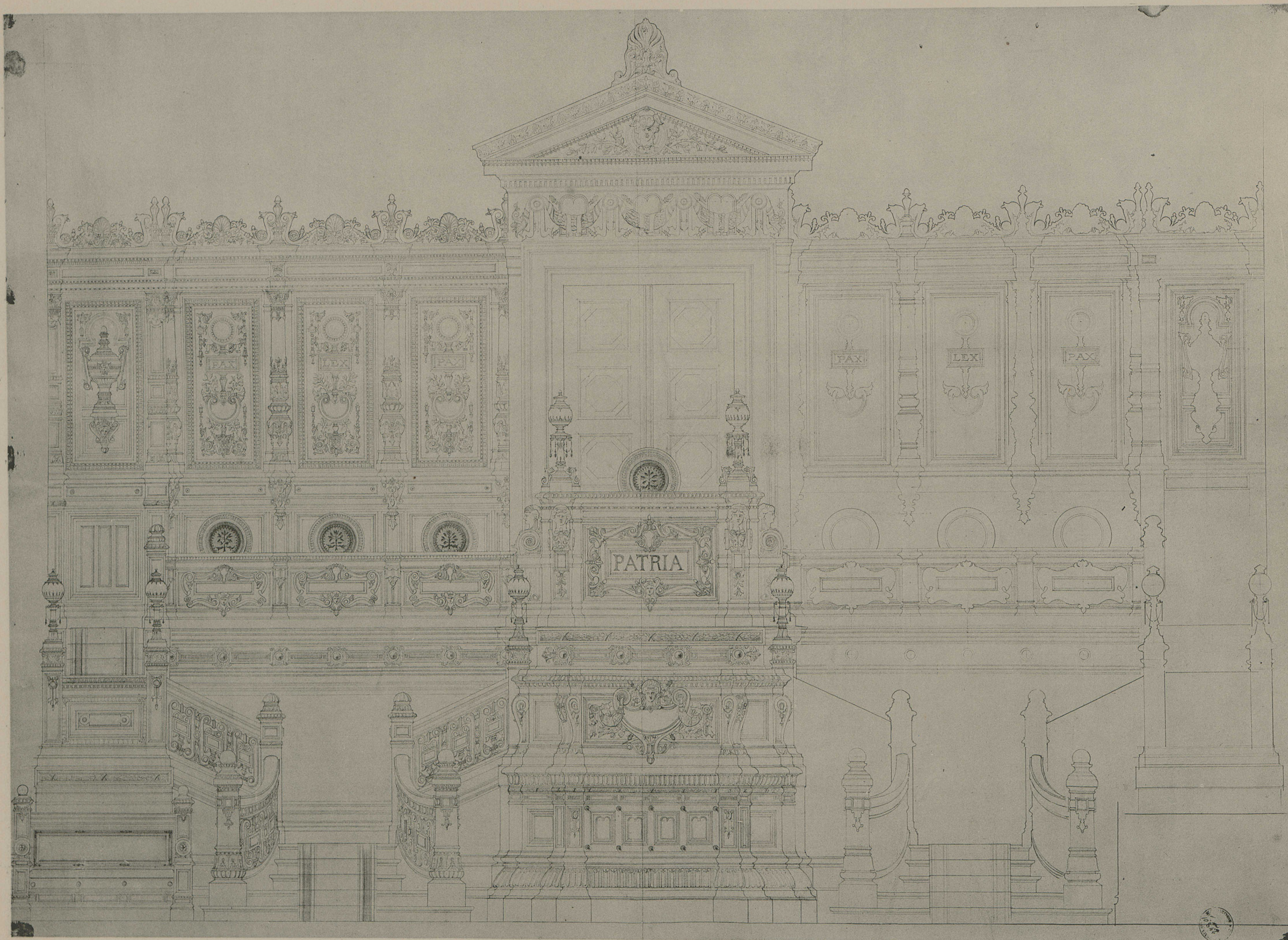
MÉDAILLE. M. SCHALTENBRAND.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE TRIBUNE "G. 1882"

1re MÉDAILLE. M. HAUDUCŒUR.

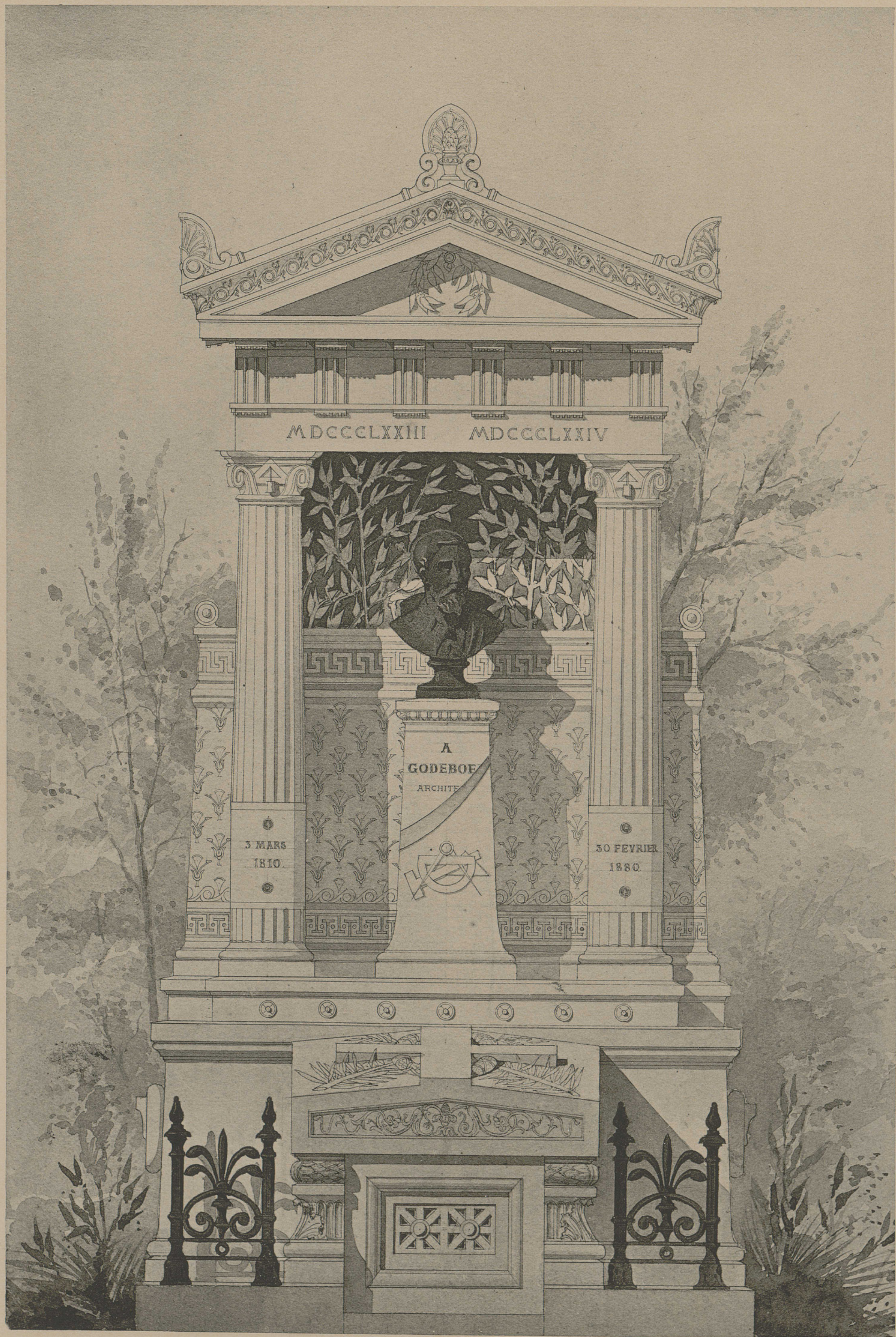


HÉLIOEDITION, 10, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE TRIBUNE "G. 1882"

MÉDAILLE. M. DURAY.



HÉLIŒDITION, 20. RUE BONAPARTE. PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT A GODEBŒUF "G. 1883"

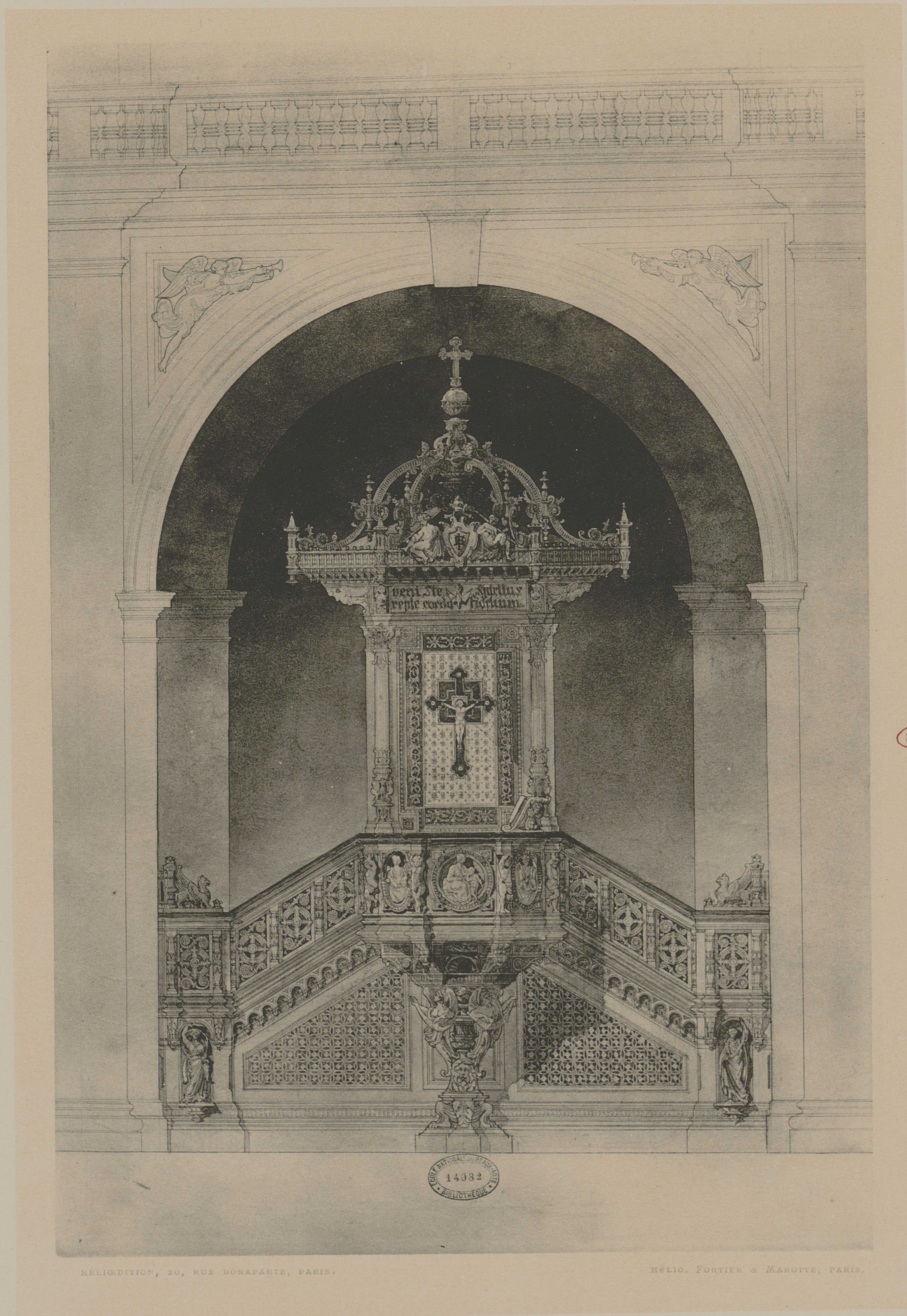
PRIX. M. LEROY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

MONUMENT A GODEBŒUF "G. 1888"

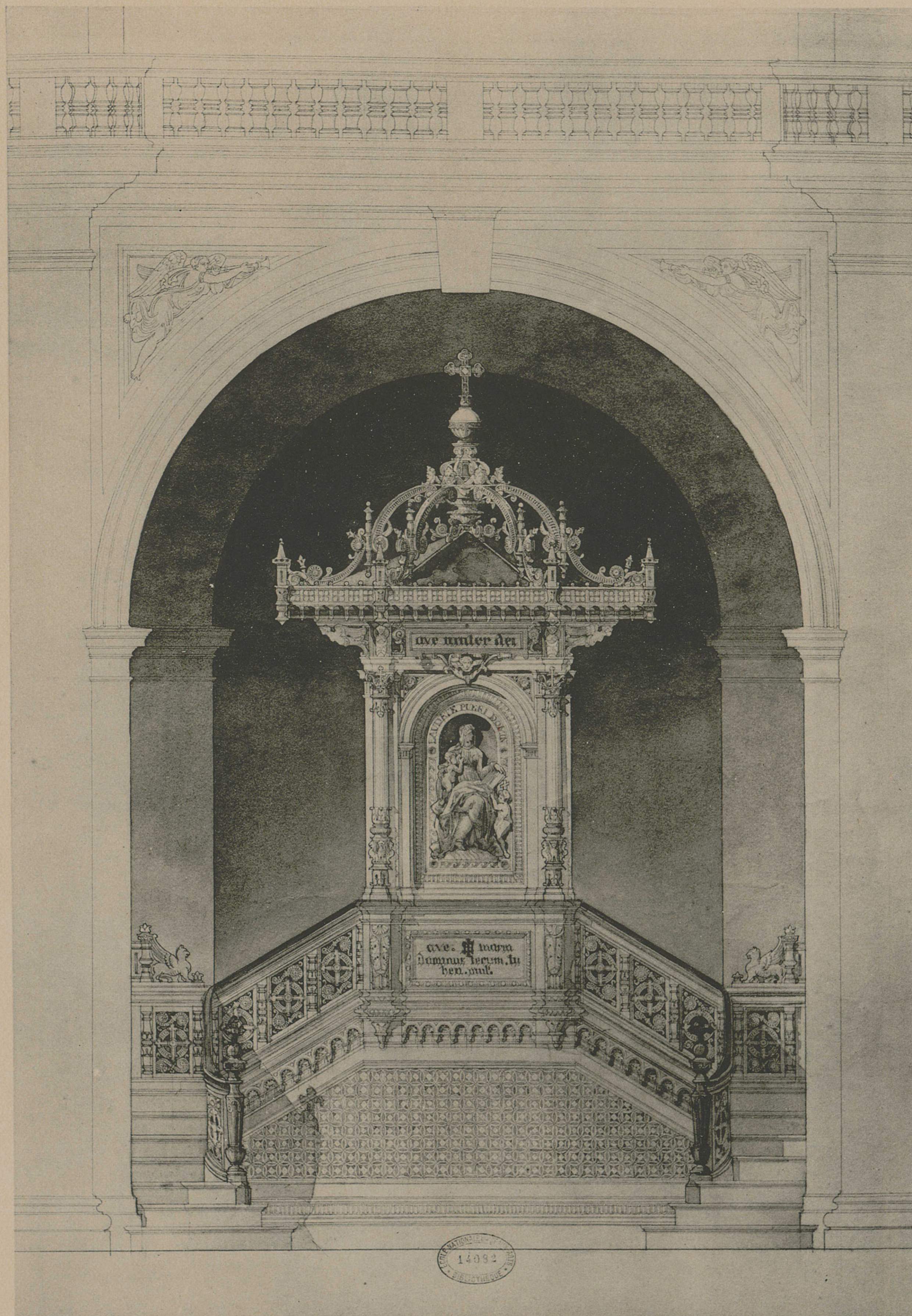
MÉDAILLE. M. COUTY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHAIRE A PRÊCHER "G. 1884"

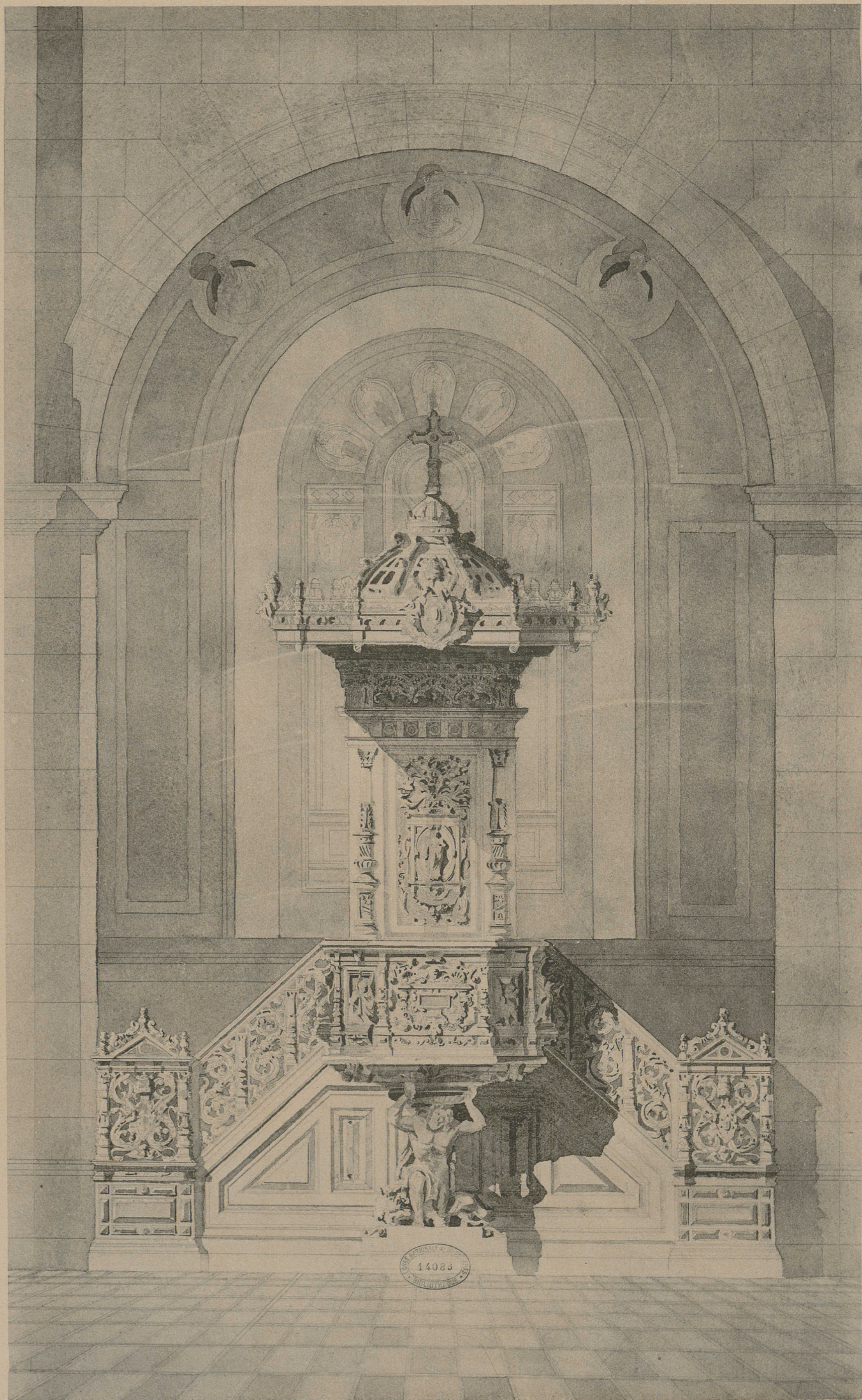
PRIX. M. DEFRASSE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE CHAIRE A PRÊCHER "G. 1884"

PRIX. M. DEFRASSE.

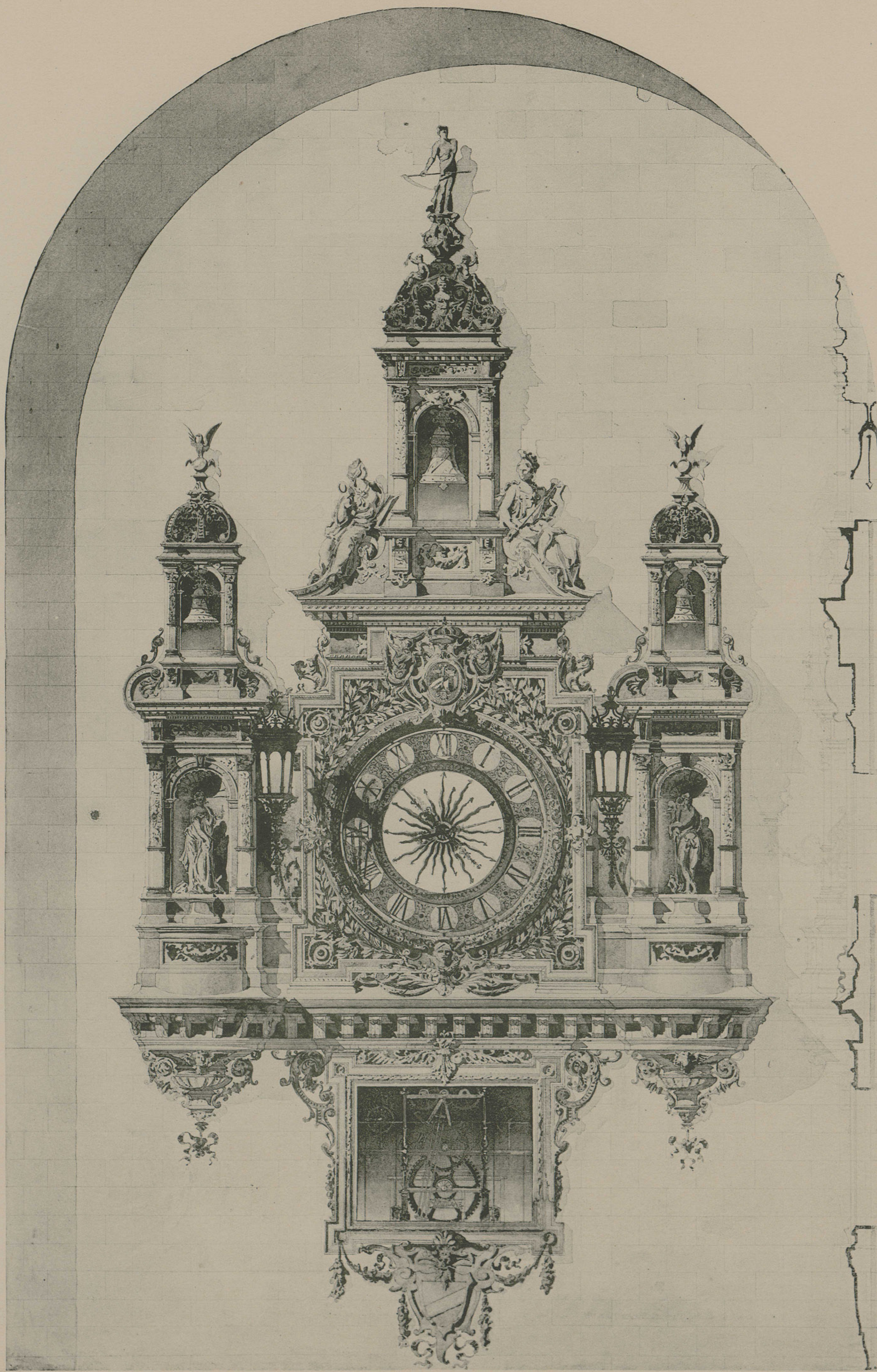


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UNE CHAIRE A PRÊCHER "G. 1884"

MÉDAILLE. M. NORMAND.

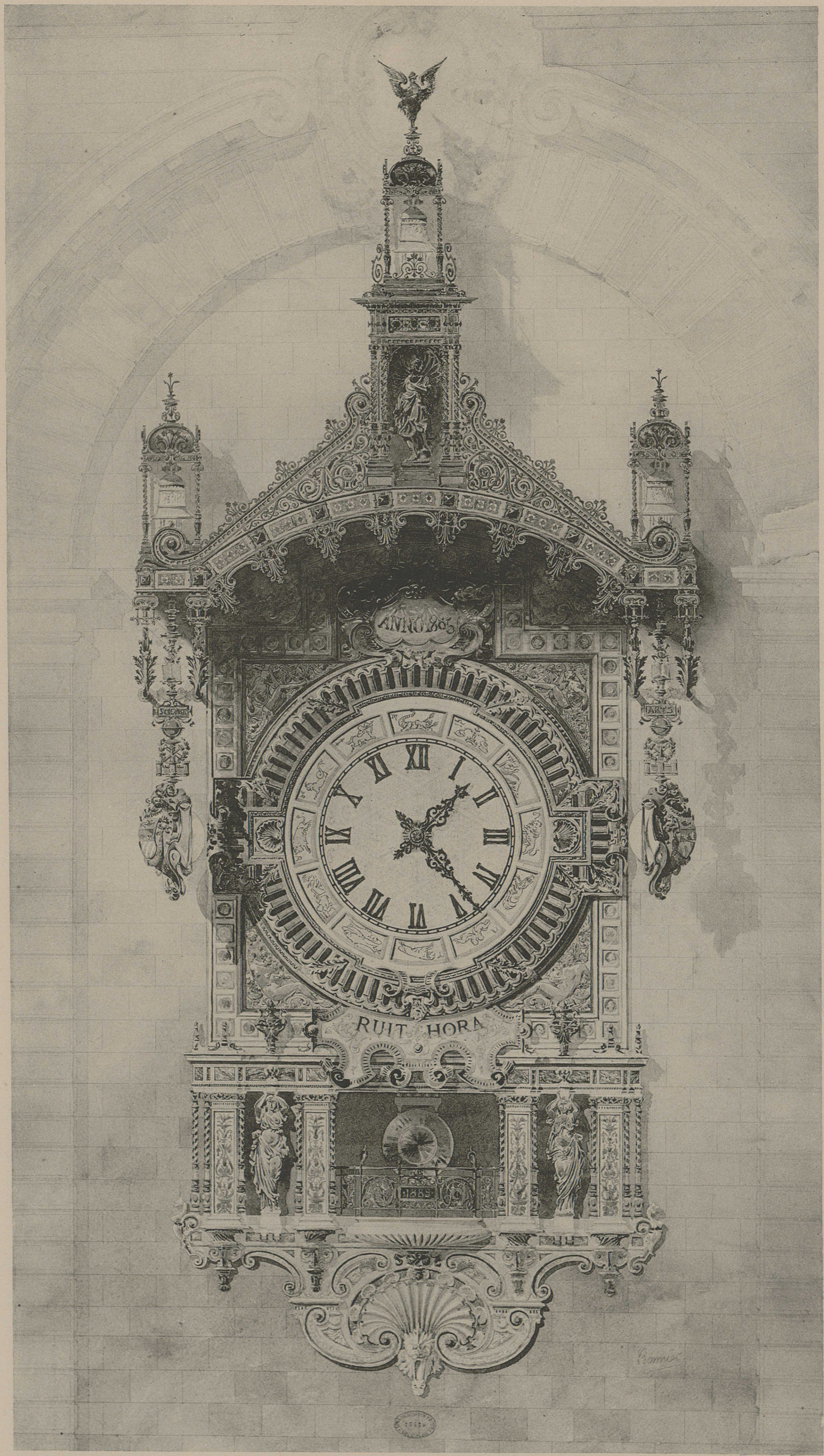


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

HORLOGE ADOSSÉ "G. 1885"

PRIX. M. DICK.

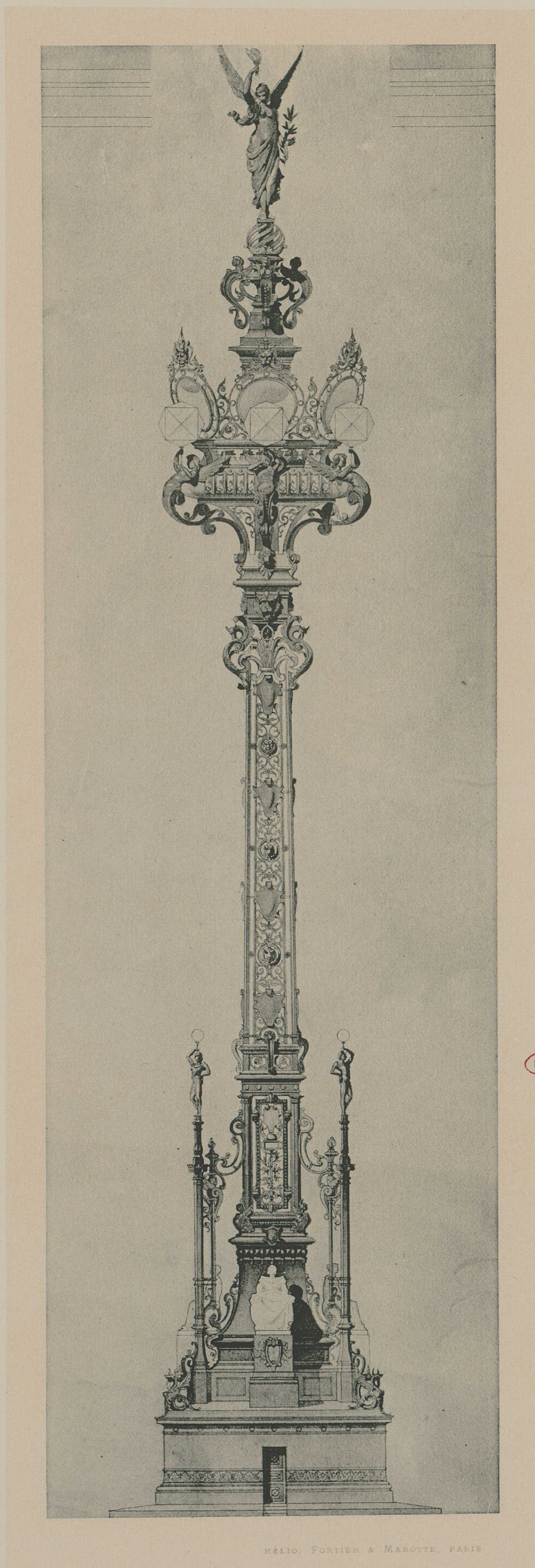


HÉLIŒDITION 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

HORLOGE ADOSSÉE "G. 1885"

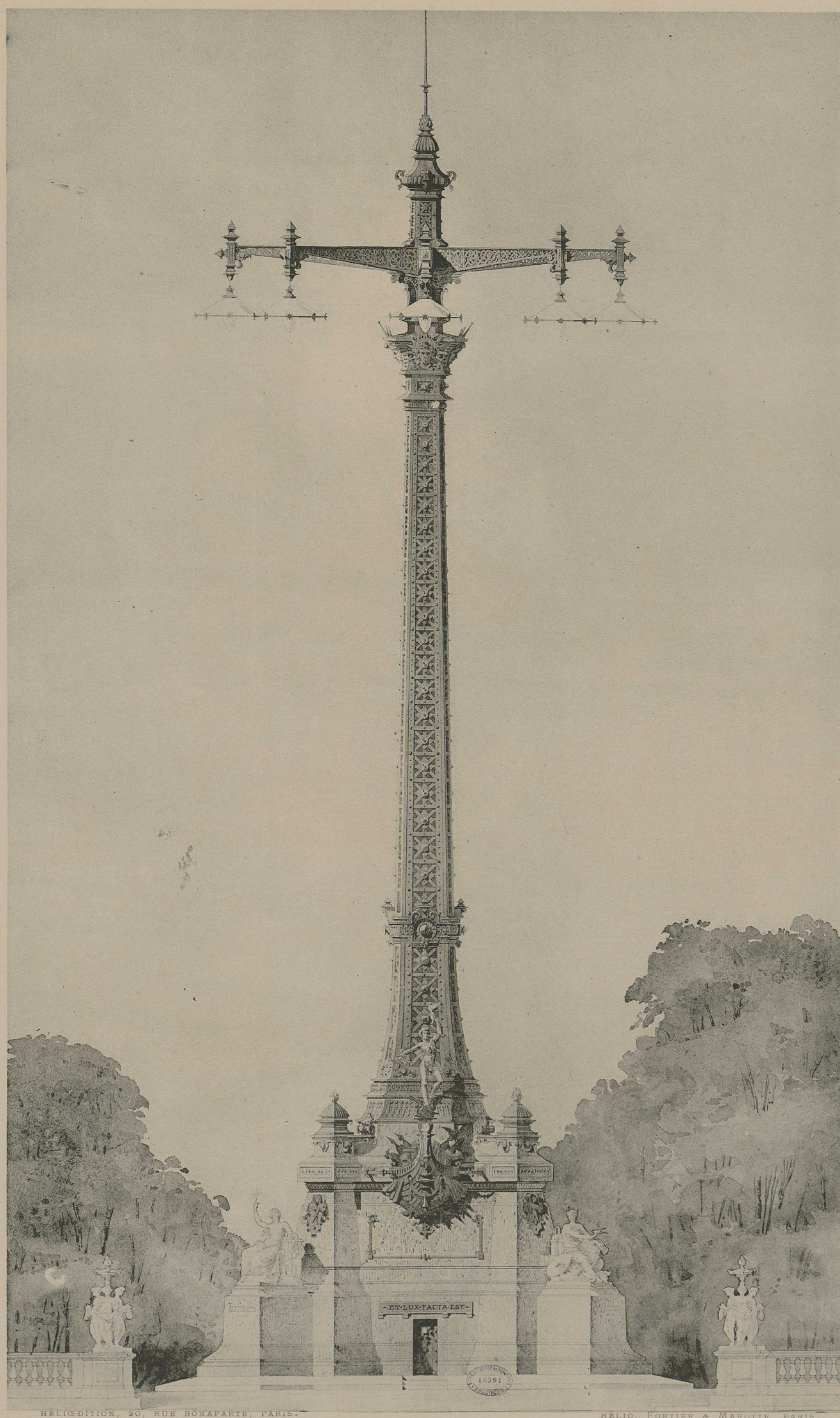
MÉDAILLE. M. BONNIER.



HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

LAMPADAIRE ÉLECTRIQUE "G. 1886"

PRIX. M. PAQUIN.



LAMPADAIRE ELECTRIQUE "G. 1886"

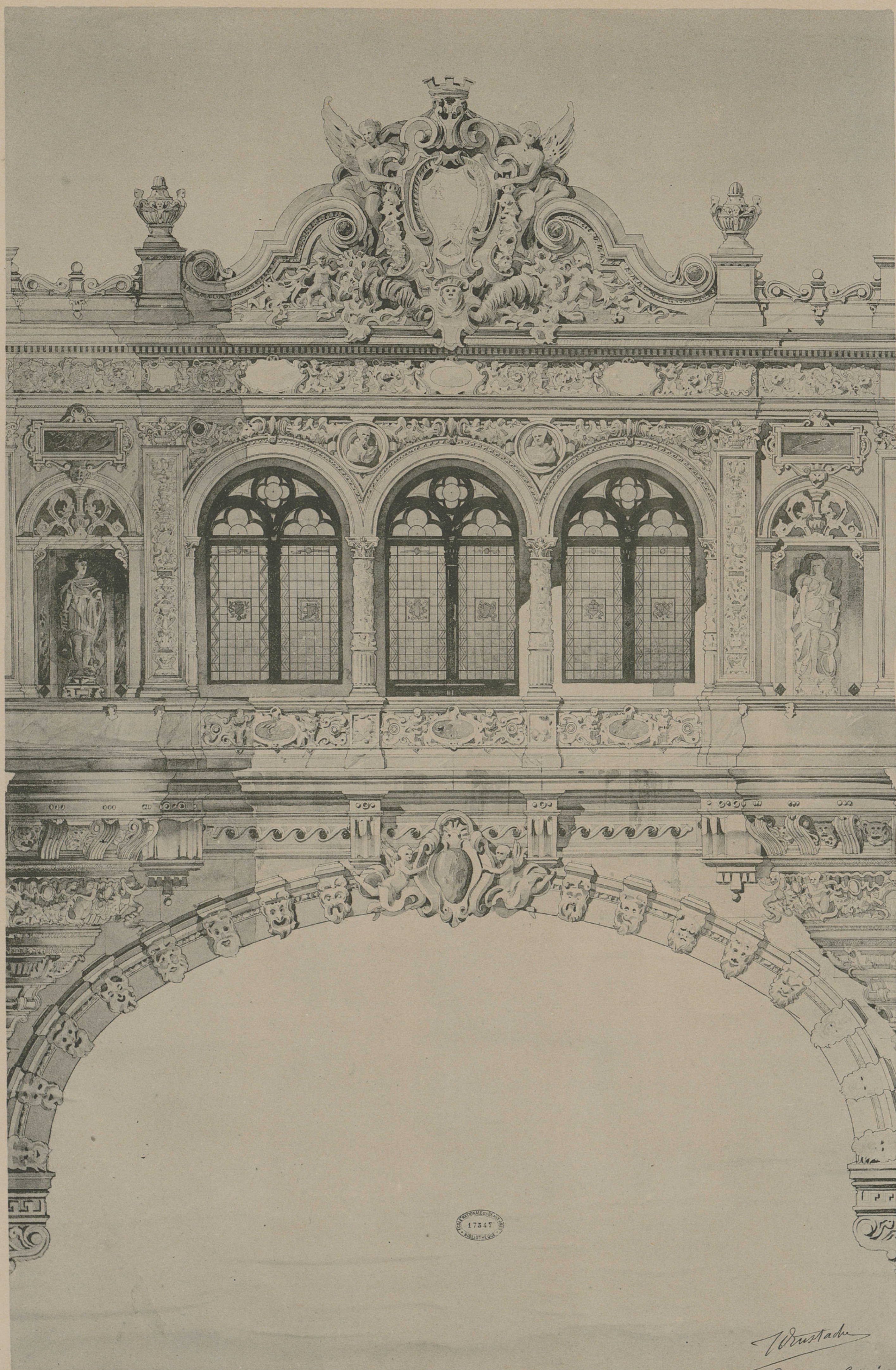
MÉDAILLE. M. TOURNAIRE.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

PONT GALERIE "G. 1887"

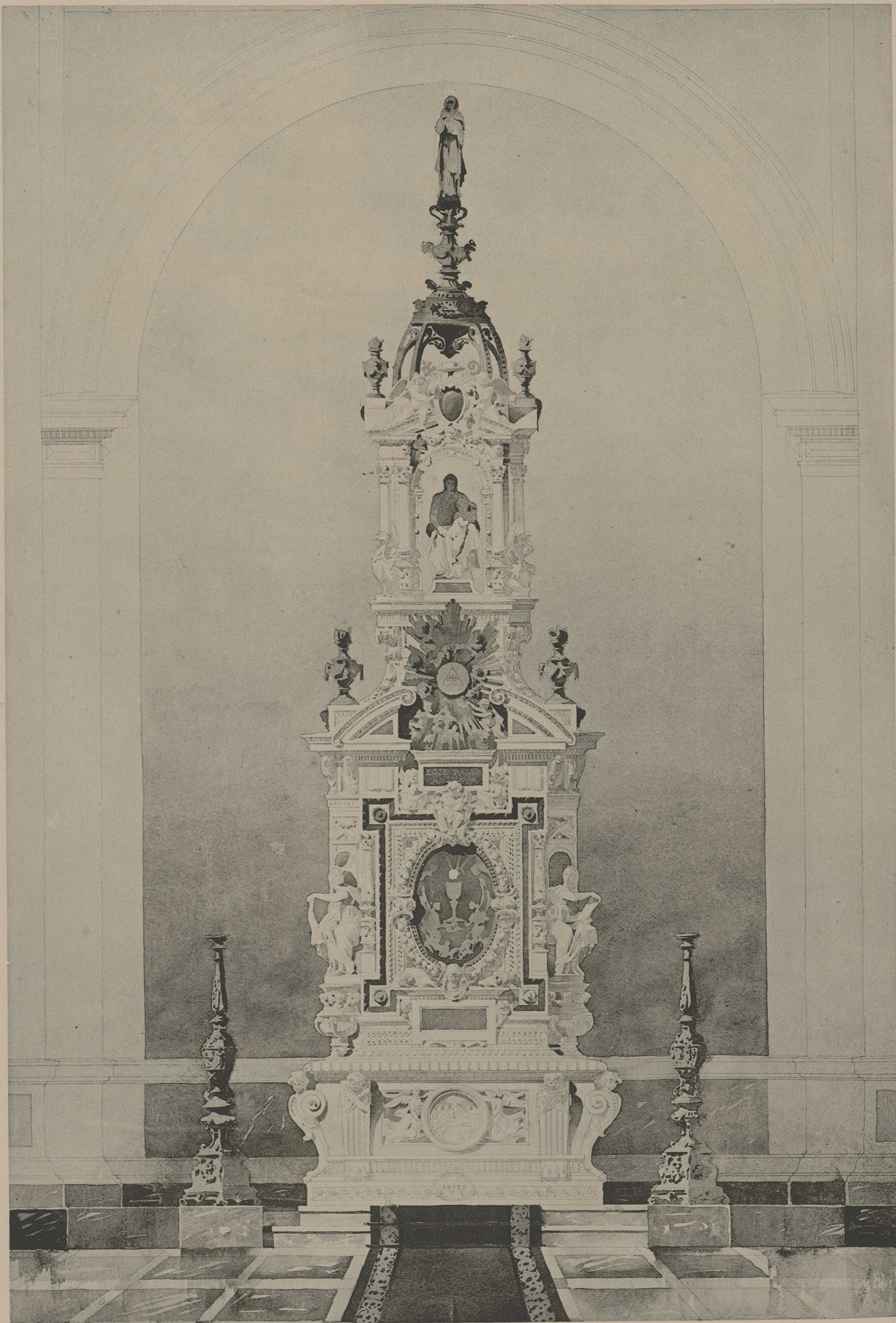
MÉDAILLE. M. GODEFROY.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

PONT GALERIE "G 1887"

PRIX. M. EUSTACHE.

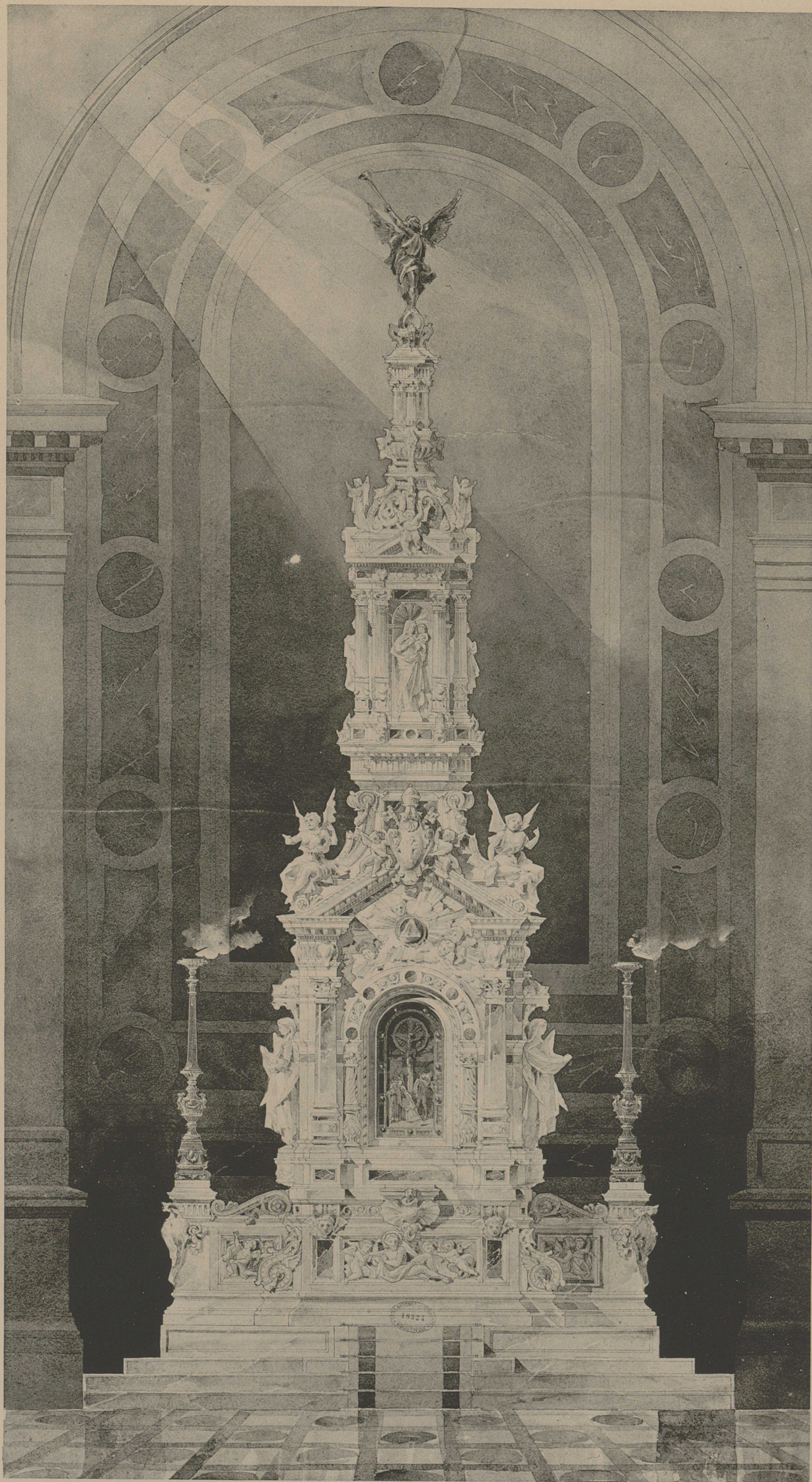


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

CUSTODE "G. 1888"

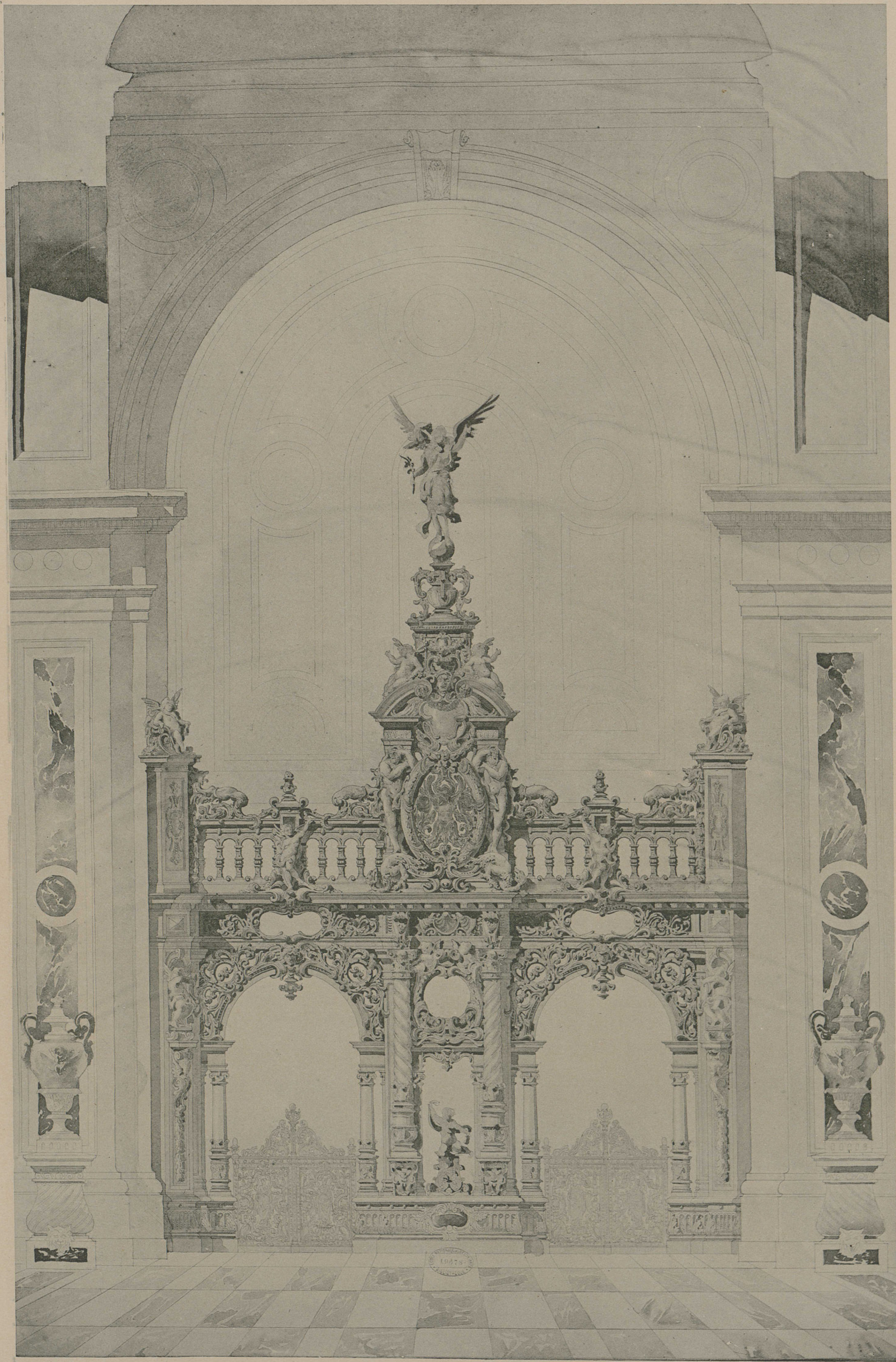
PRIX M. PLANKAERT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CUSTODE "G. 1888"

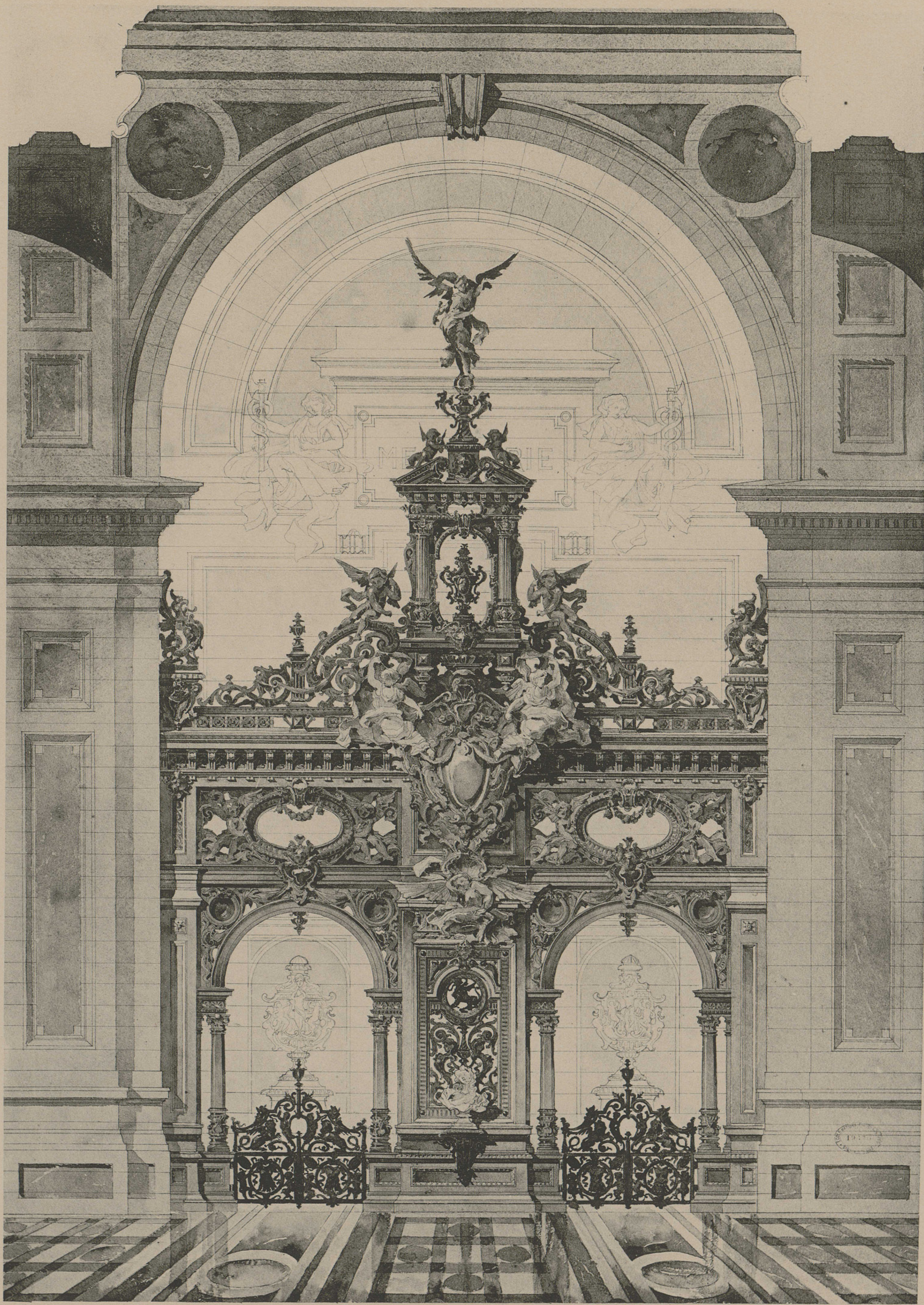
MÉDAILLE. M. JOST.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CLOTURE D'UNE SALLE DE MUSÉE "G. 1889

PRIX M. CURVALE.



HÉLIŒDITION 20, RUE BONAPARTE PARIS.
HÉLIO FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CLOTURE D'UNE SALLE DE MUSÉE "G. 1889"

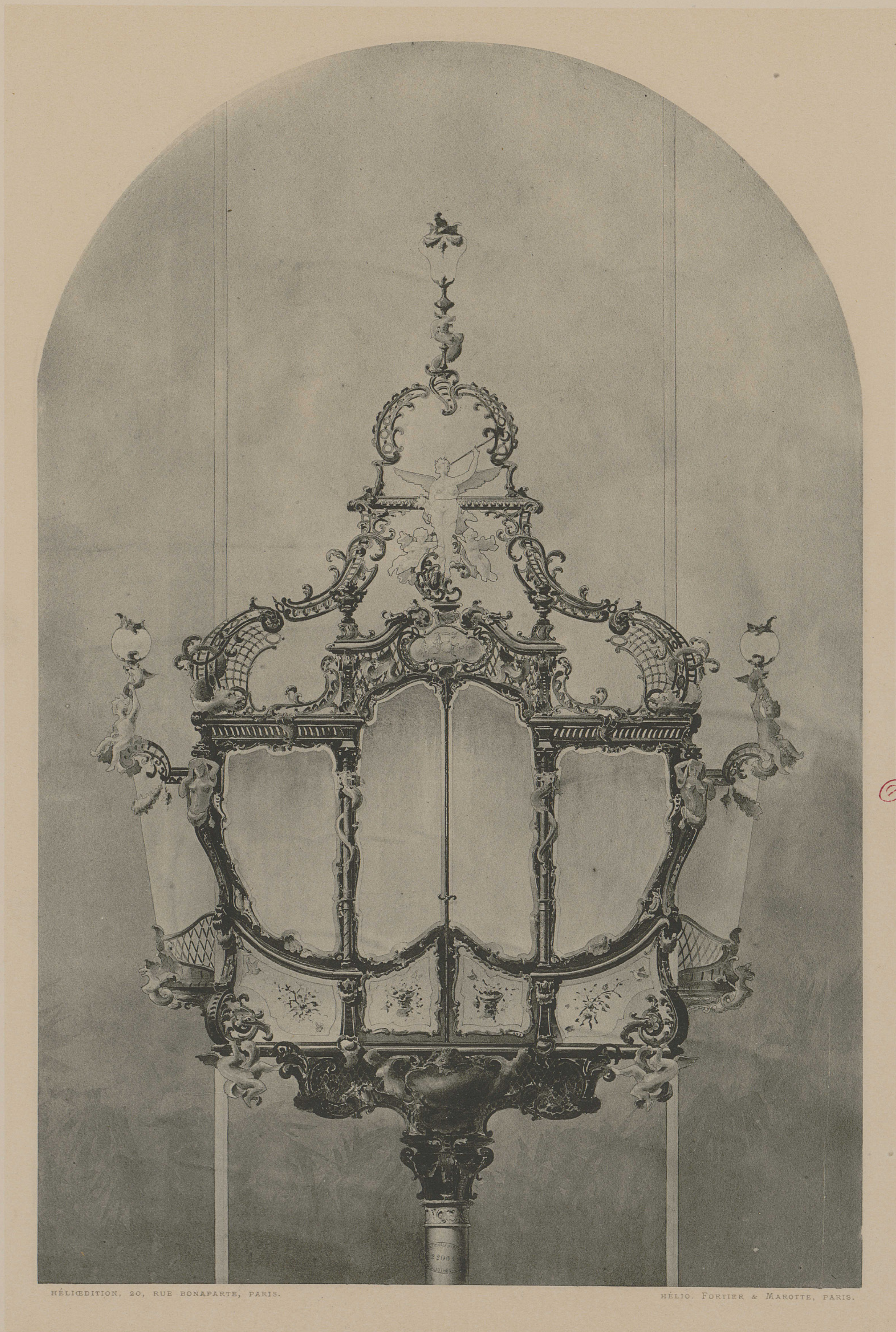
MÉDAILLE. M. JOST.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CABINE D'ASCENSEUR "G. 1890"

PRIX. M. RECOURA.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CABINE D'ASCENSEUR "G. 1890"

MÉDAILLE. M. PATOUILLARD.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

LUSTRE ÉLECTRIQUE "G. 1891"

PRIX. M. CARGILL.

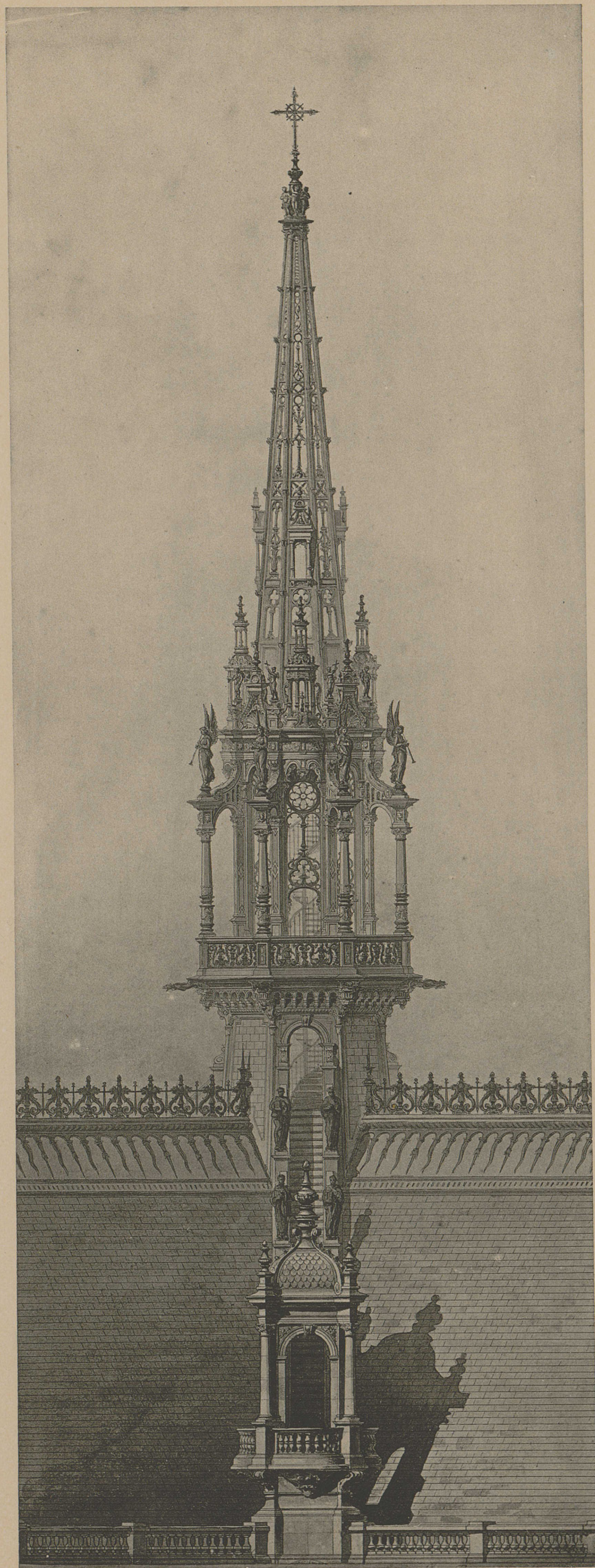


HELIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

LUSTRE ÉLECTRIQUE "G. 1891"

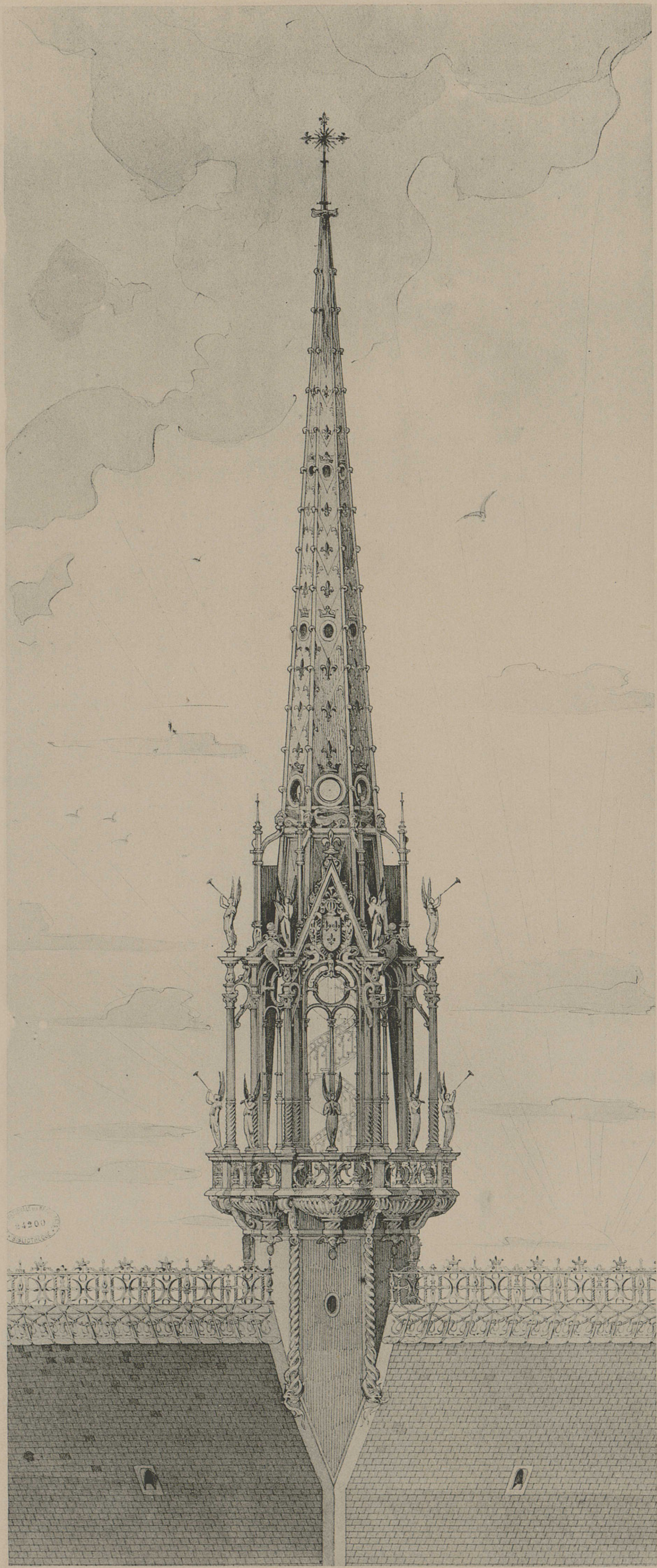
MÉDAILLE. M. MICHELET.



HÉLIŒDITION 20 RUE BONAPARTE PARIS HÉLIO FORTIER & MAROTTE PARIS.

UNE FLÊCHE "G. 1892"

PRIX. M. RIGAULT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UNE FLÈCHE "G. 1892."

MÉDAILLE. M. BIGOT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

GRILLE EN FER FORGE "G. 1893"

PRIX. M. UMBDENSTOCK.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

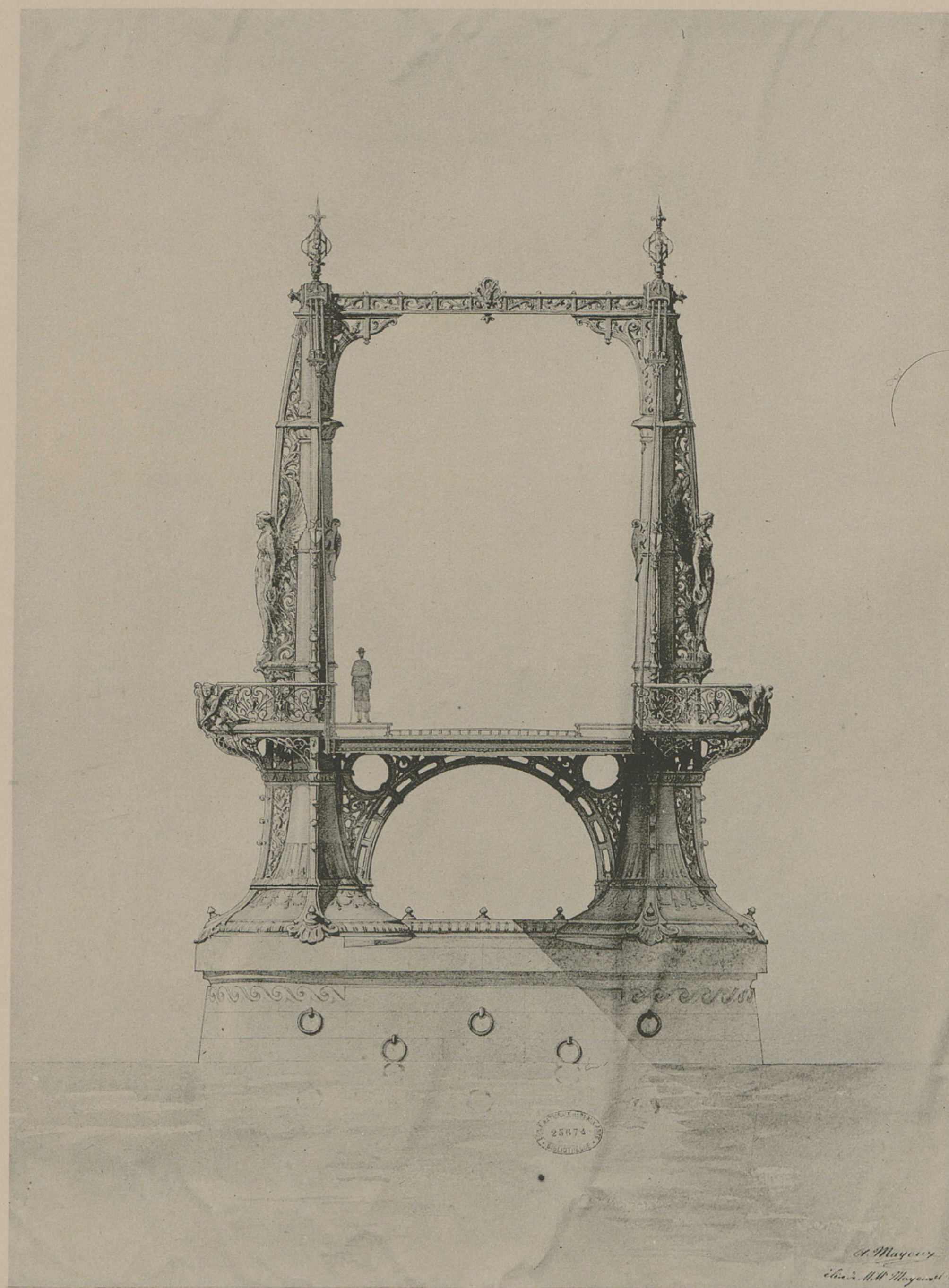
(11)

GRILLE EN FER FORGÉ "G. 1893"

MÉDAILLE, M. PILLE.

45



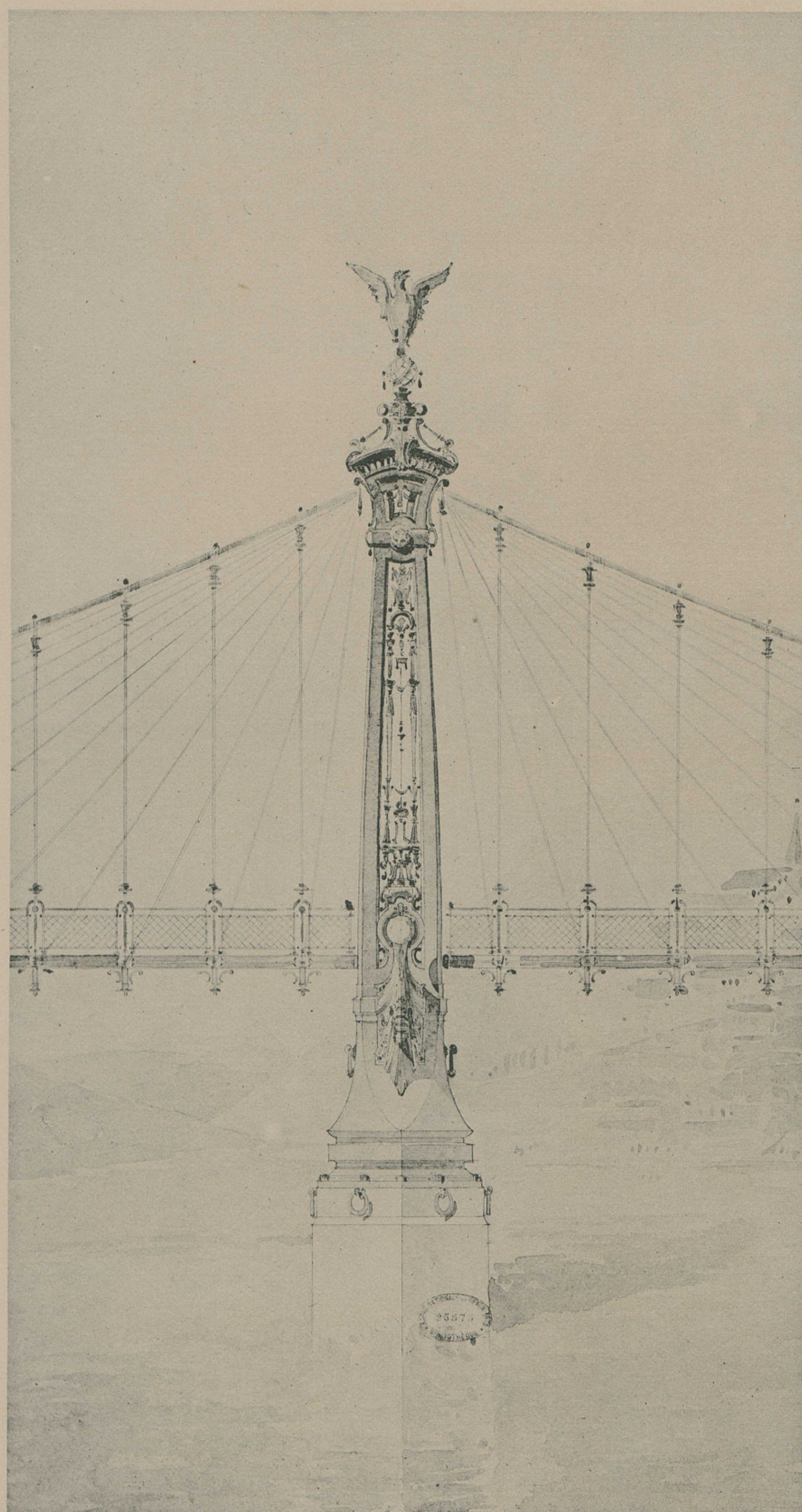


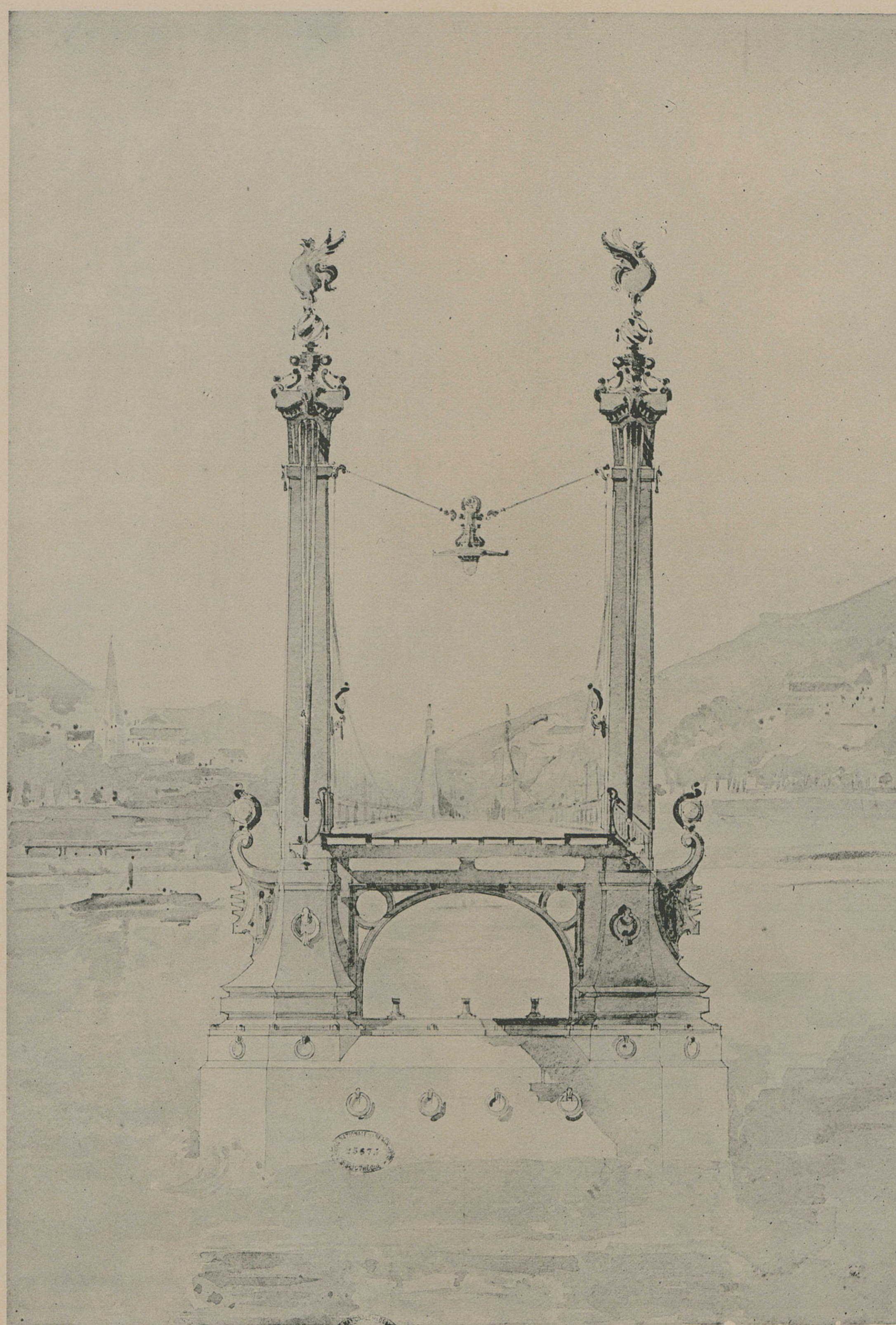
HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

POINT D'APPUI MILIEU D'UN PONT SUSPENDU "G. 1894"

PRIX. M. MAYEUX.



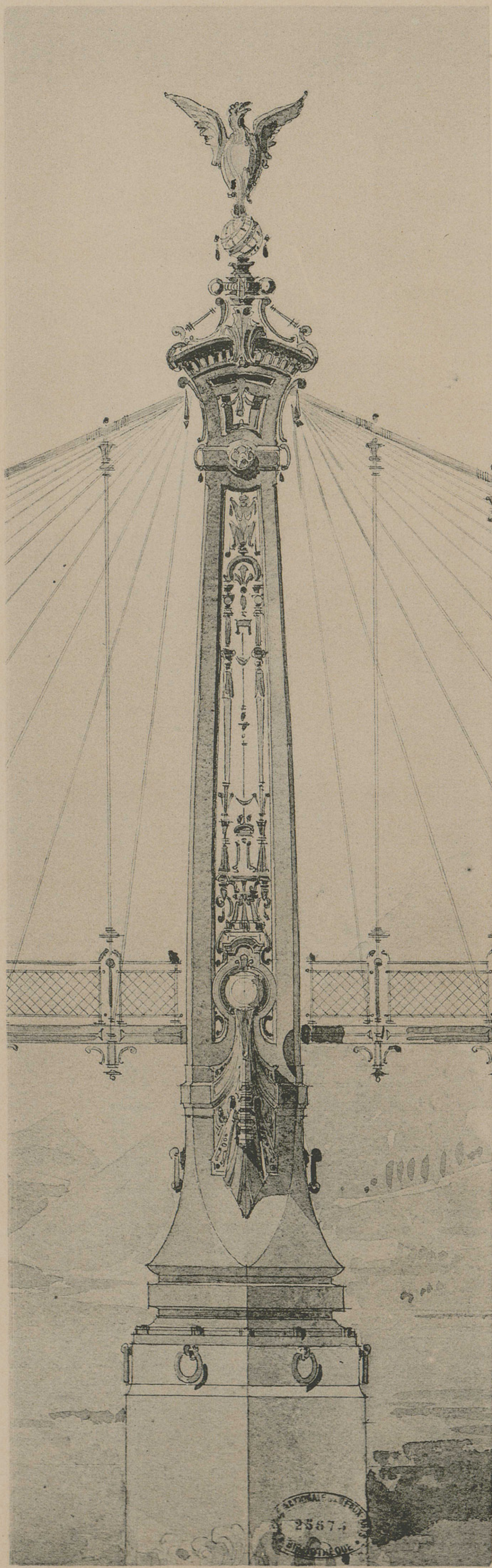


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

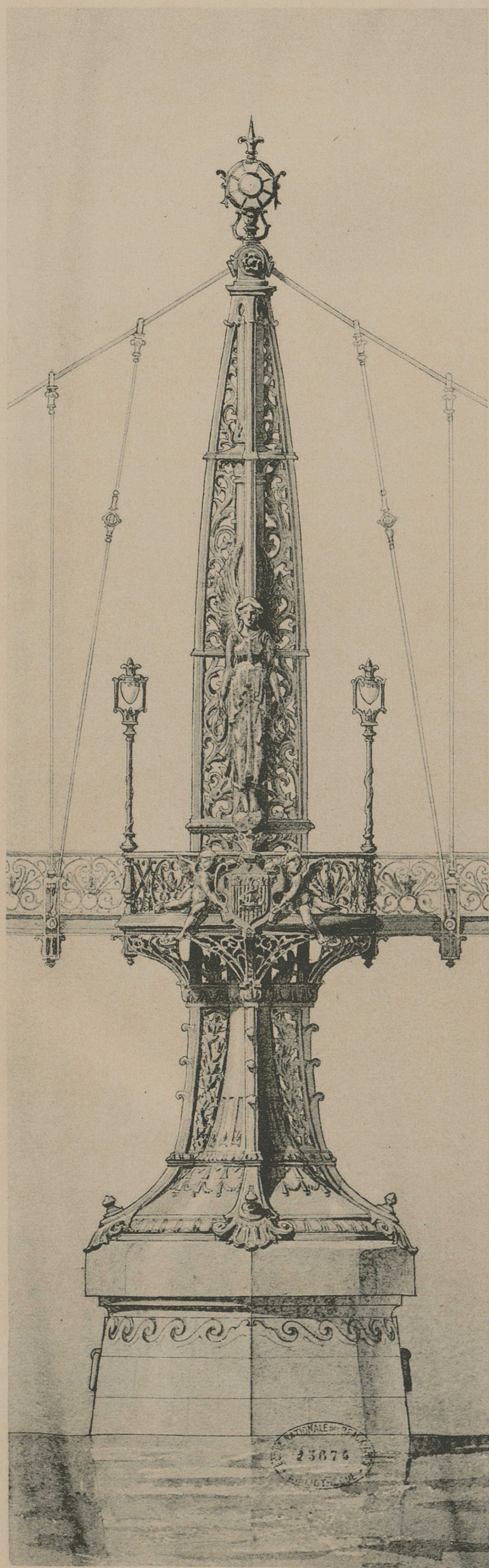
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

POINT D'APPUI MILIEU D'UN PONT SUSPENDU "G. 1894"

MÉDAILLE. M. DUQUESNE.



HELIOGRAVURE, 80, RUE BONAPARTE, PARIS.



HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

M. DUQUESNE.
"G 1894"

M. MAYEUX.
"G. 1894"



HÉLIŒDITION. 20, RUE BONAPARTE. PARIS

HÉLIO FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CLOTURE DE CHAPELLE "G. 1895"

PRIX. M. ERNEST HÉBRARD.

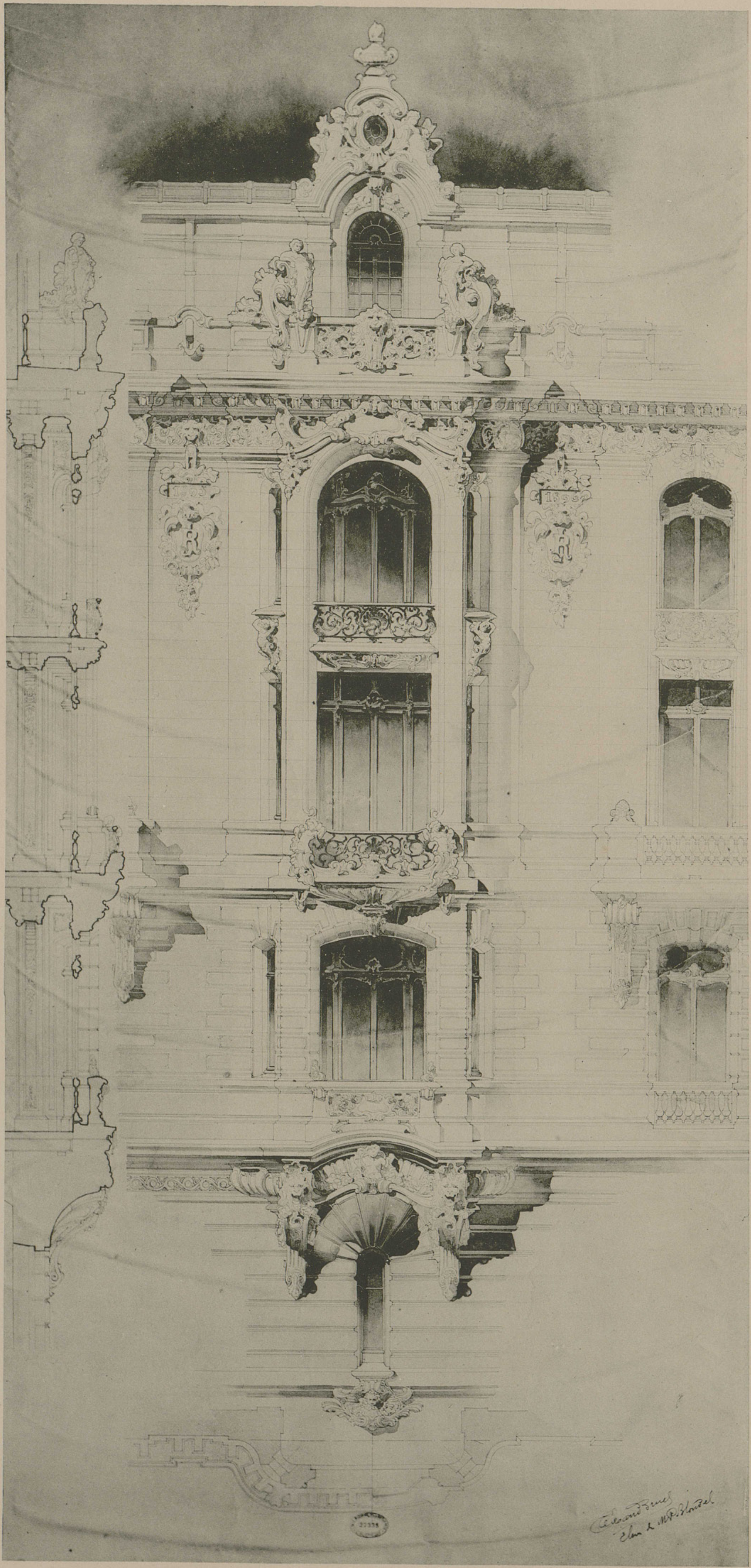


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

CLOTURE DE CHAPELLE "G. 1895"

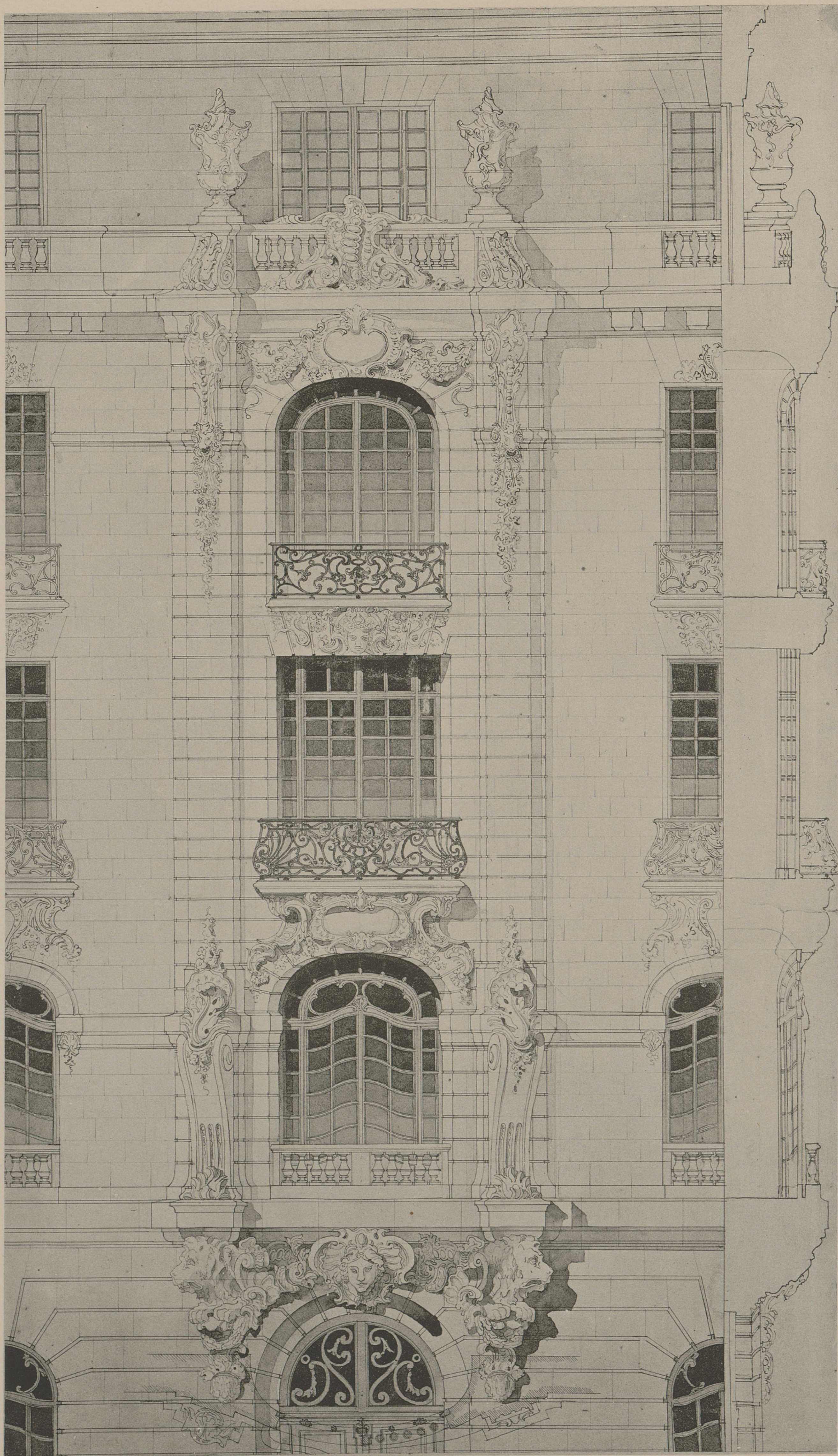
MÉDAILLE. M. PIAT.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.   HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN WINDOW "G 1896"

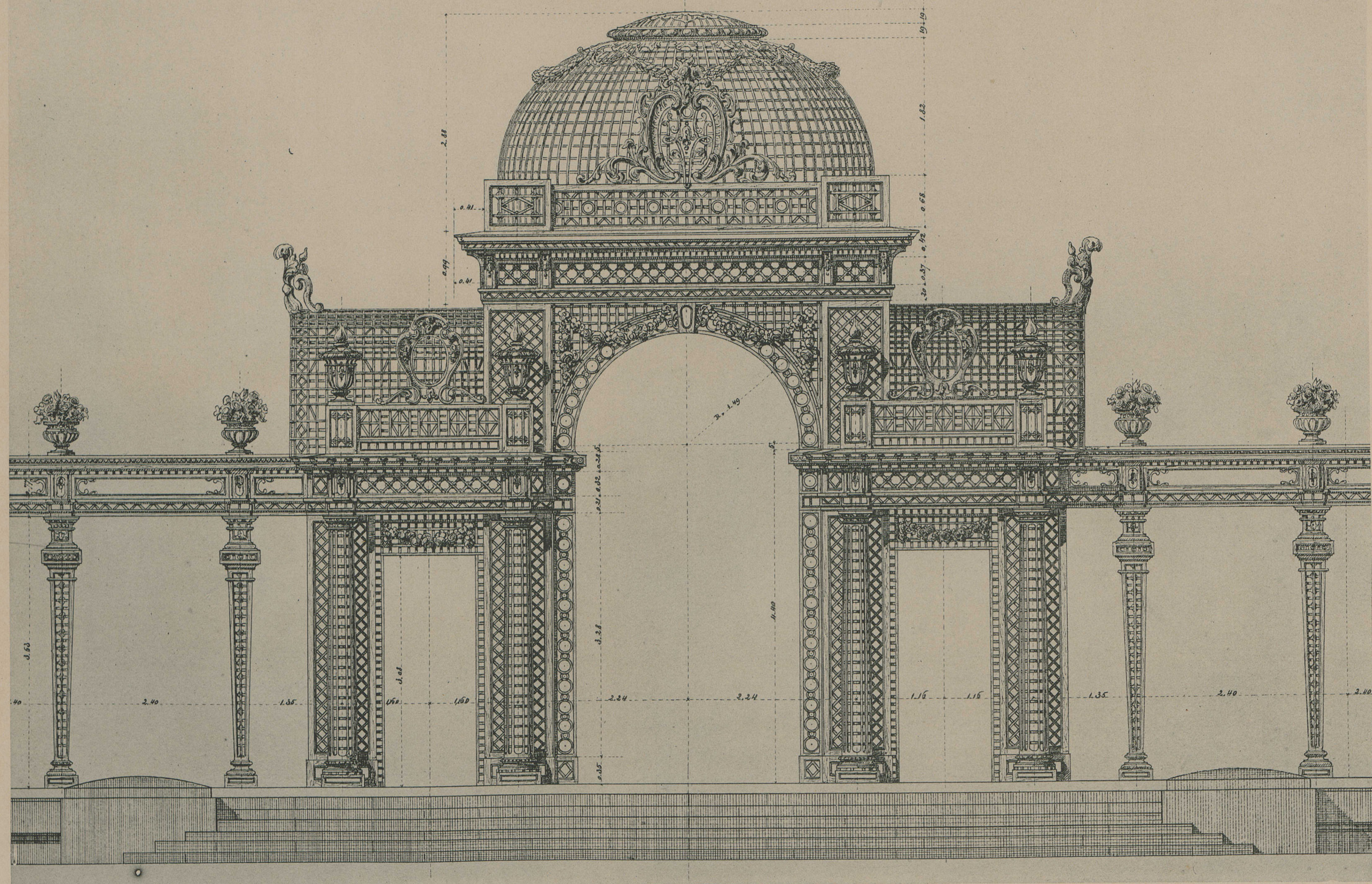
PRIX. M. BRUEL.



HÉLIÉDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.
HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN WINDOW "G. 1896"

MÉDAILLE. M. PELLECHET.

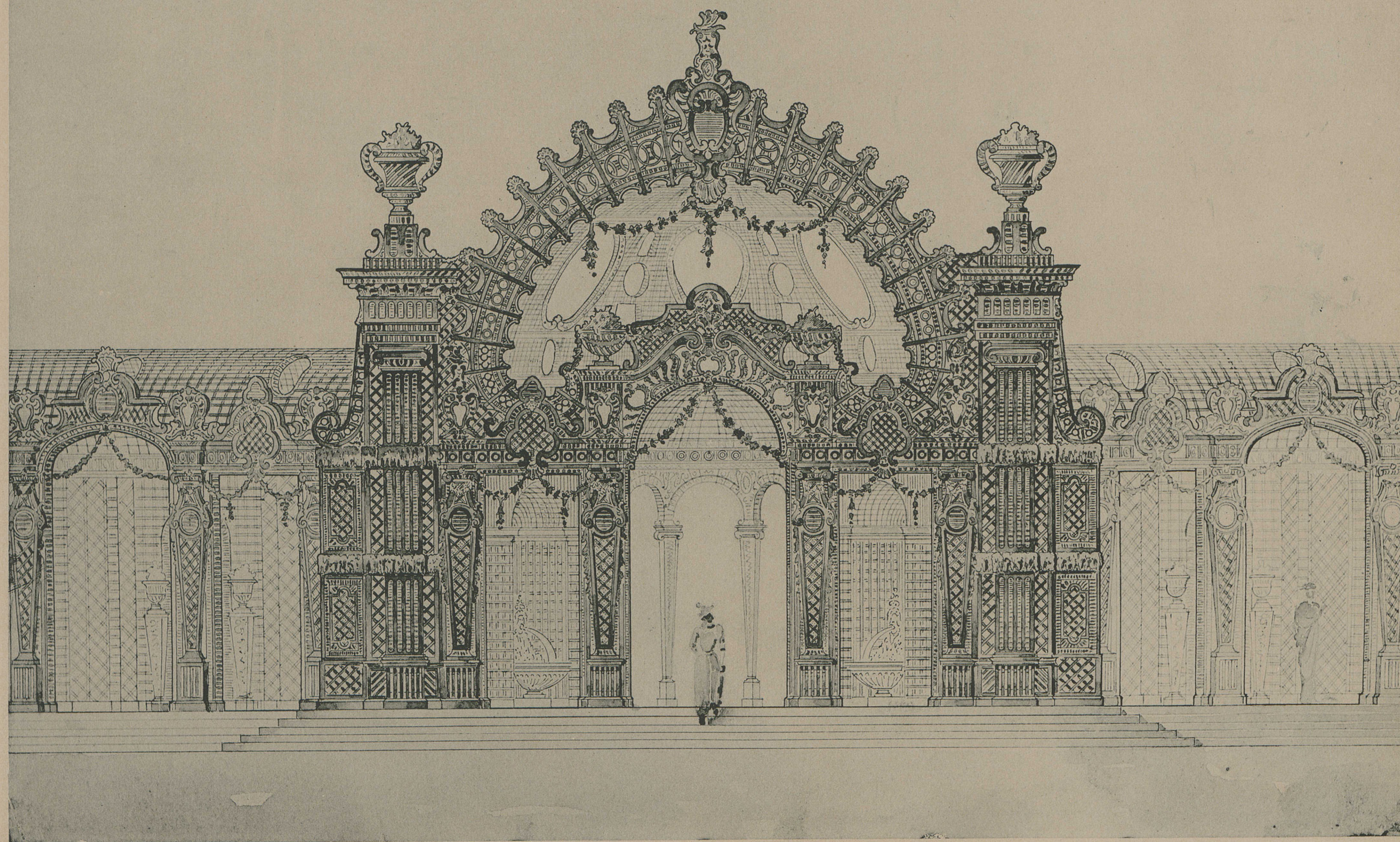


HÉLIOÉDITION, 209 RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

ENTRÉE D'UN BOSQUET "G. 1897"

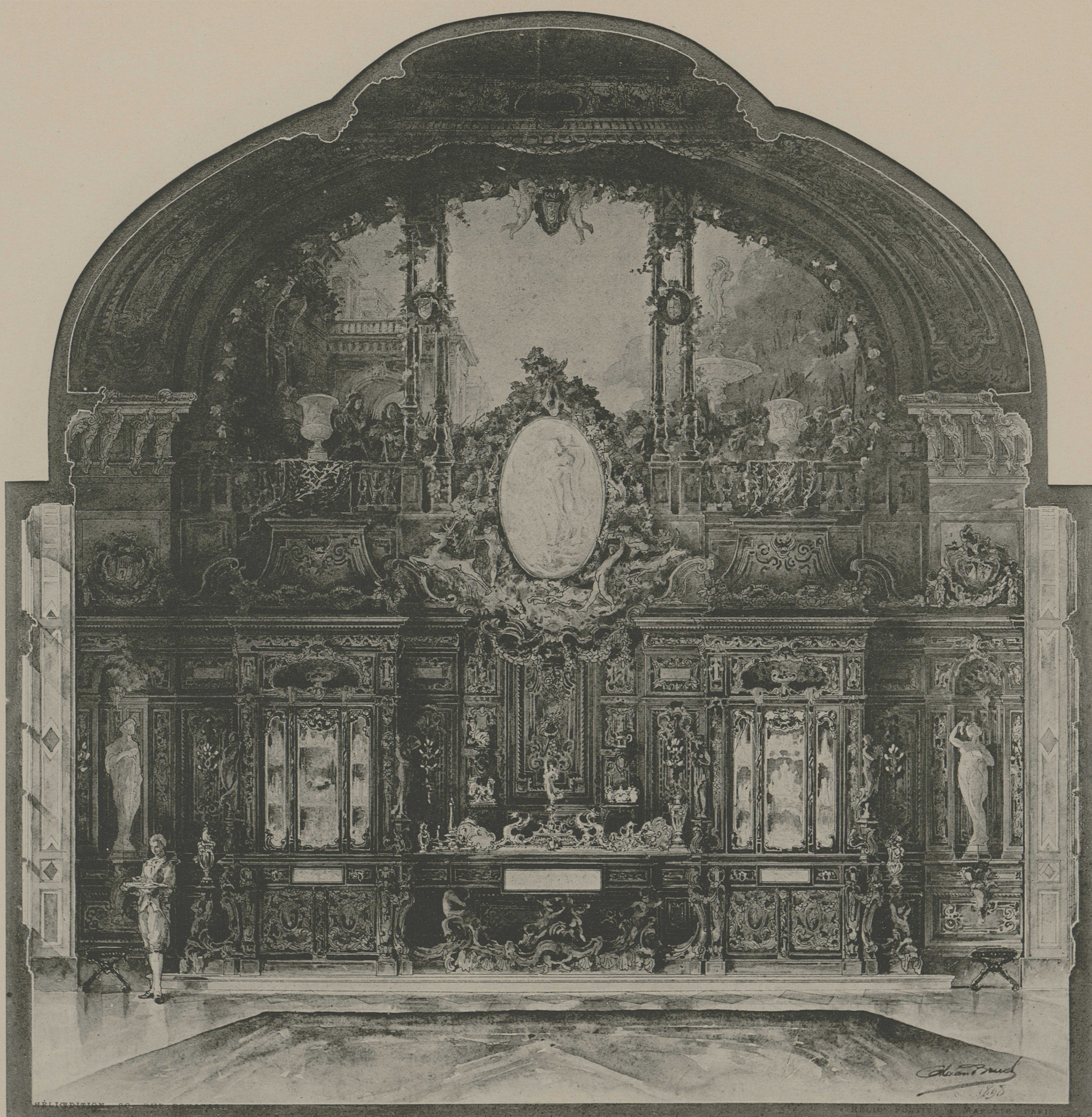
PRIX. M. BACOT.



[illegible], 20, rue Bonaparte, Paris. Hélio. Fortier & Marotte, Paris.

ENTRÉE D'UN BOSQUET "G. 1897"

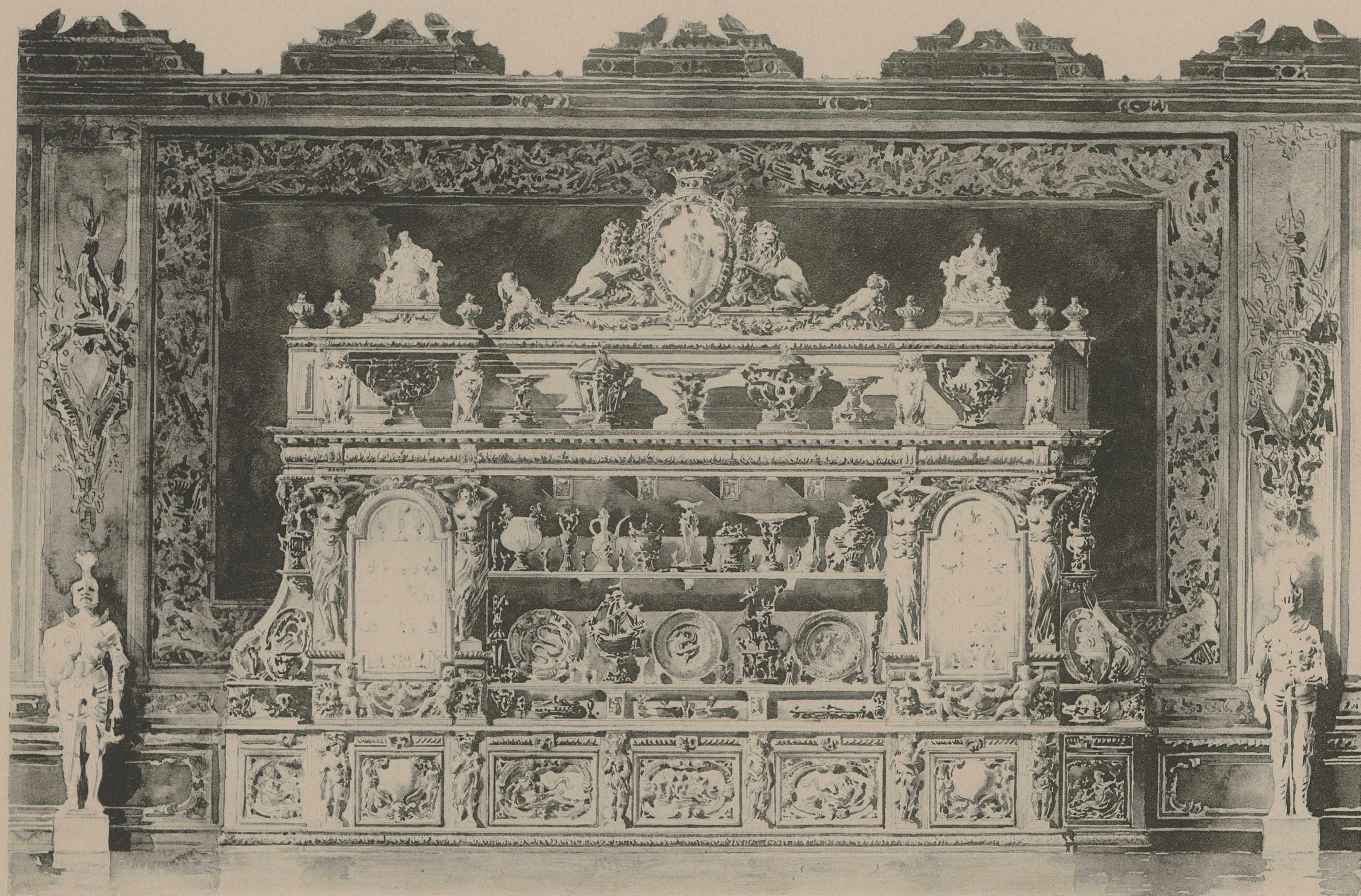
MÉDAILLE. M. LEENHARDT.



UN DRESSOIR "G. 1898"

PREMIER CLASSÉ. M. BRUEL.

APPARTIENT A M. CORROYER, MEMBRE DE L'INSTITUT



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN DRESSOIR "G. 1898"

PRIX. M. NICOT.

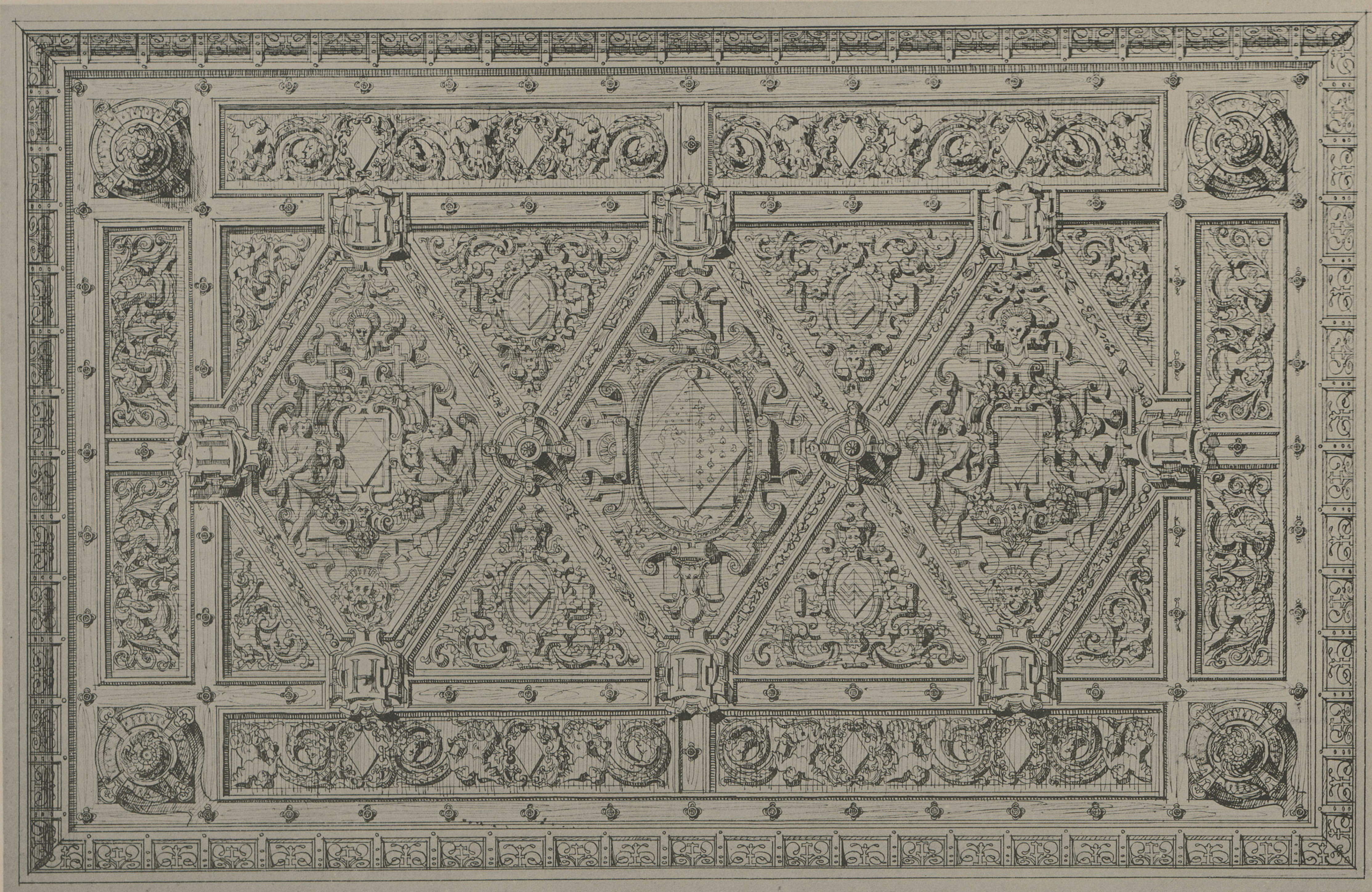


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN PLAFOND "G. 1899"

PRIX. M. LEBRET.

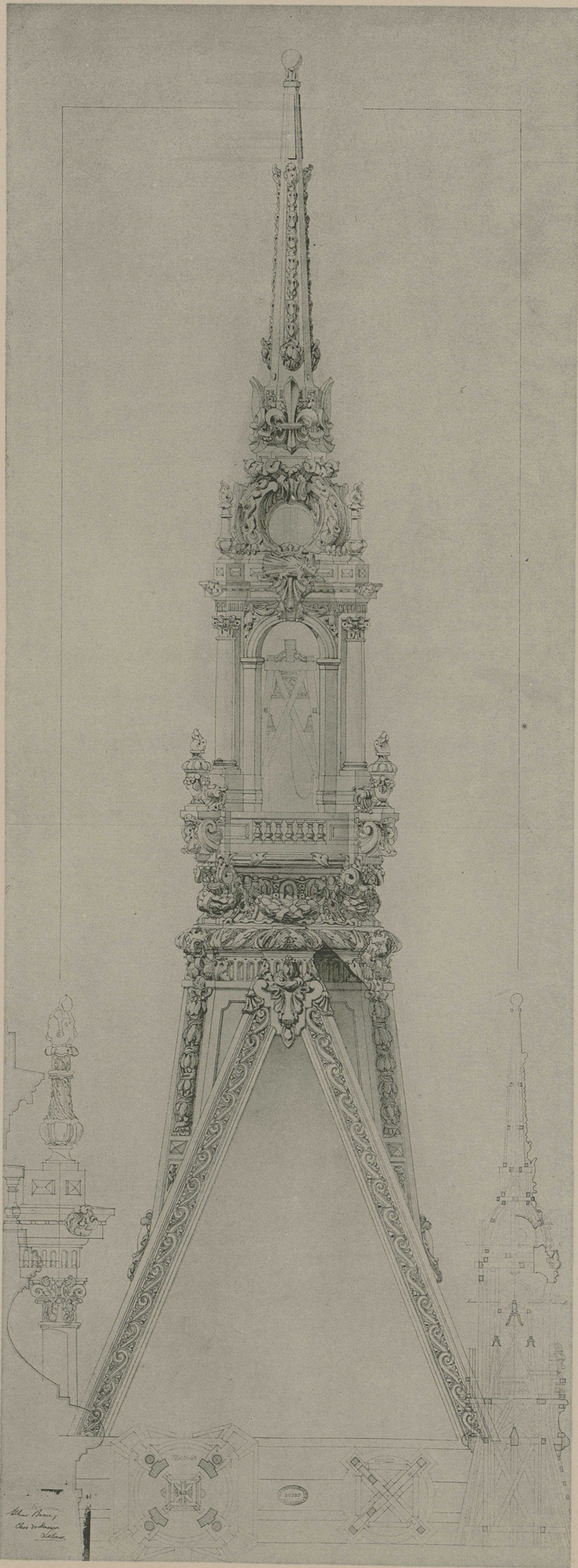


HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.

HÉLIO FORTIER & MAROTTE, PARIS.

N PLAFOND "G. 1899"

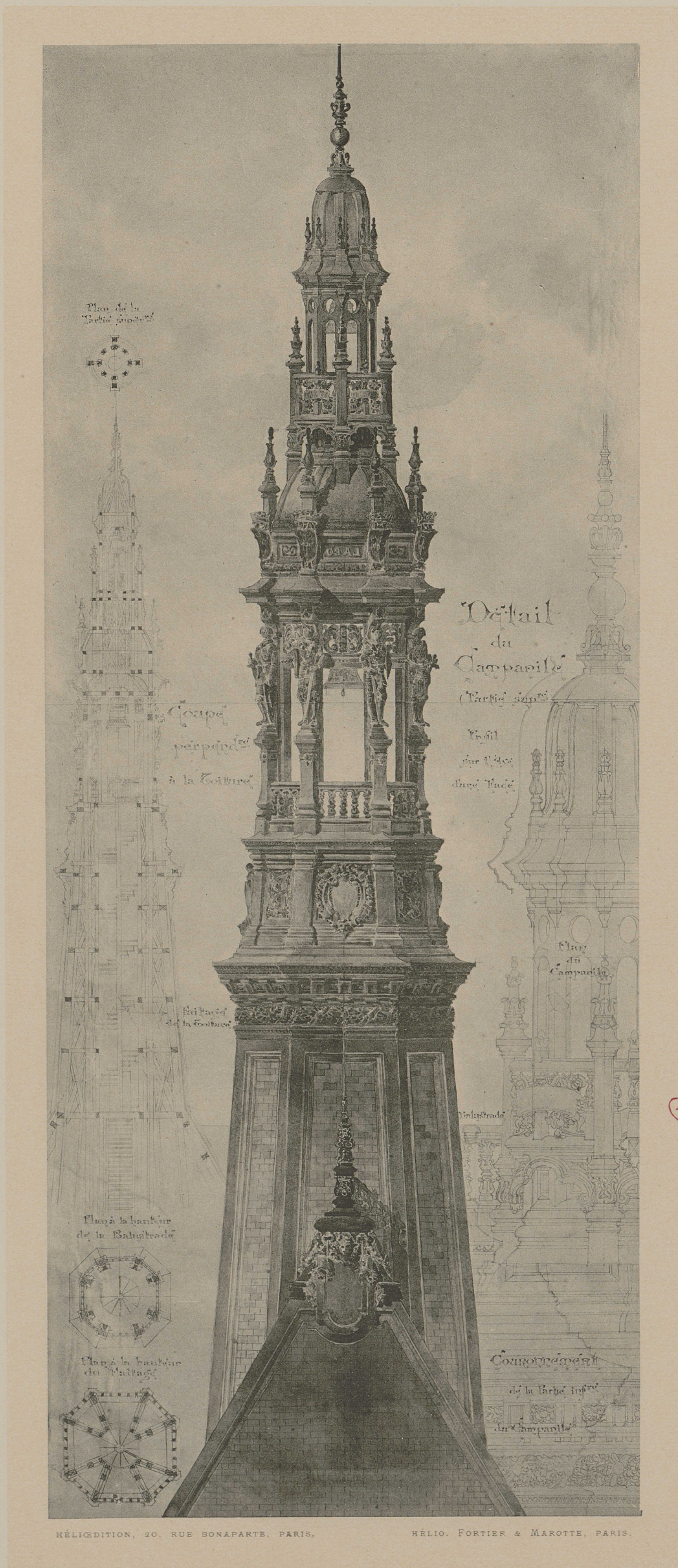
MÉDAILLE. M. HUILLARD.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS

UN CAMPANILE "G. 1900"

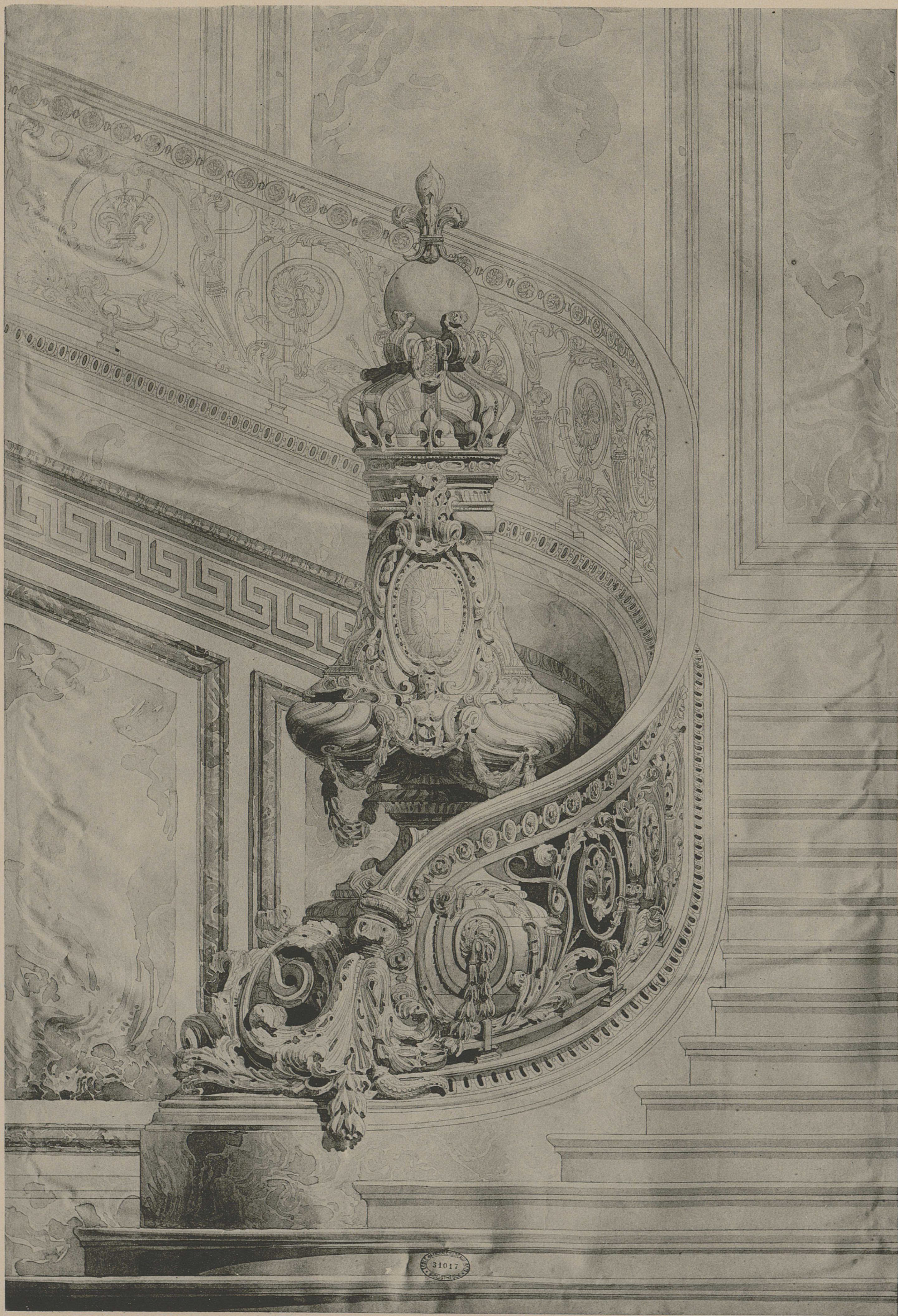
PRIX. M. BROWN.



HÉLIOEDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS.　　HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

UN CAMPANILE "G. 1900"

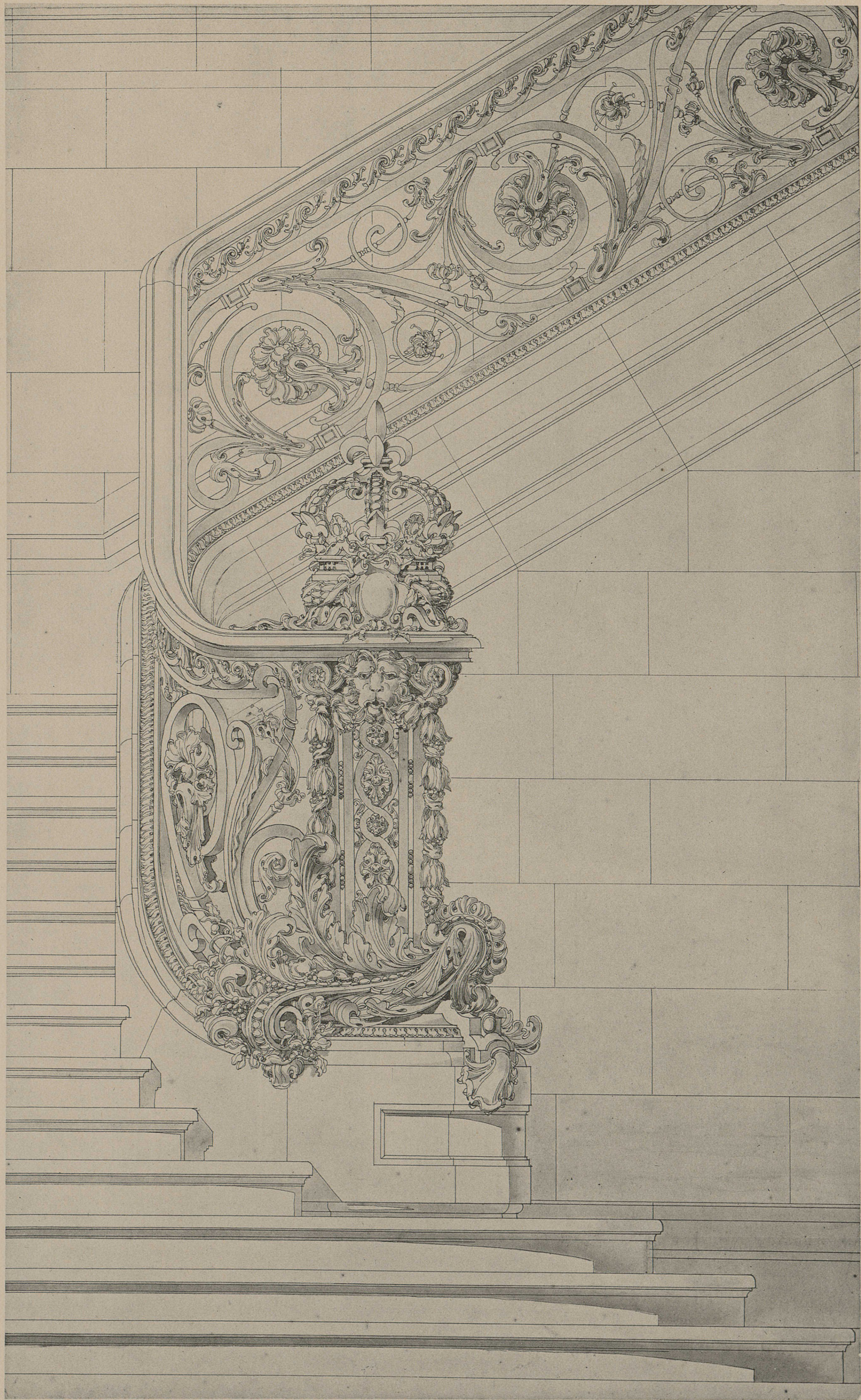
MÉDAILLE M. JAUSSELY.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

RAMPE EN FER FORGÉ "G. 1901"

PRIX. M. WIELHORSKI.



HÉLIŒDITION, 20, RUE BONAPARTE, PARIS. HÉLIO. FORTIER & MAROTTE, PARIS.

RAMPE EN FER FORGÉ "G. 1901"

MÉDAILLE. M. LEPRINCE-RINGUET.

(11)

1

SUPPLÉMENT

aux Concours

ROUGEVIN & GODEBŒUF

PROGRAMMES :

1903

Une Vitrine pour l'exposition d'objets précieux

Ce meuble, destiné à prendre place dans une galerie de musée, telle que la Galerie d'Apollon au Louvre, et isolé de toutes parts, serait disposé pour l'exposition à hauteur convenable d'objets précieux, pièces d'orfèvrerie et joyaux. Ces objets seraient protégés par des glaces enchâssées dans les montants du meuble. Le meuble serait lui-même un objet d'art, utilisant les ressources de l'ébénisterie, marqueterie de bois apparent, de métal ou d'écaille, incrustations dans le bois du métal, de la nacre, de l'ivoire ou même des pierres fines. Il pourrait admettre aussi des garnitures de bronze ciselé et doré.

La plus grande dimension de ce meuble n'excéderait pas 3 mètres.

On fera pour les esquisses :

Un plan et une élévation à o m. o5 pour mètre.

Pour le rendu :

L'élévation à o m. 10 et le plan à o m. o5, plus une *perspective à l'aquarelle* de la vitrine. Cette perspective tiendra dans un cadre de o m. 5o × o m. 4o.

Prix........... M. Janin, élève de M. Laloux.
1re Médaille.... M. Lucet, — M. Pascal.

1904

Un Monument commémoratif de l'union de deux peuples

Après un long désaccord, deux nations, mieux éclairées sur les sentiments qu'au fond elles conservaient l'une pour l'autre, ont abandonné leurs préventions, se sont fait des concessions réciproques, se sont réunies et, dans leur mutuelle satisfaction, ont résolu d'élever sur leur frontière commune un monument en souvenir de l'heureux événement.

Placé sur l'une des principales routes qui mettent en communication les deux pays, ce monument, devant être vu de loin, présentera une silhouette ferme et simple. Les deux nations, symbolisées par des figures complètes ou autrement, par leurs armoiries, par la représentation de leurs produits spéciaux naturels et industriels, entreront dans la décoration, de même que tout ce qui peut caractériser la Paix et l'Union (figures et attributs).

Le monument possèdera un robuste soubassement auquel seront adossés ou dans lequel seront pratiqués des exèdres ou bancs. Le soubassement pourra recevoir aussi des postes d'eau et des inscriptions milliaires à l'usage des voyageurs, mais de manière à ce que ces détails ne nuisent pas à la noblesse de l'ensemble.

En plan, le monument n'excèdera pas *douze mètres* dans la plus grande dimension, y compris toutes les saillies ; sa hauteur ne pourra pas dépasser *vingt mètres*.

On fera pour les esquisses :

Le plan, l'élévation et la coupe à o m. o2 pour mètre.

Pour le rendu :

L'élévation à o m. o5 pour mètre ; le plan et la coupe à o m. o2 pour mètre. On tolèrera que le plan et la coupe soient faits par moitié, si les deux moitiés sont identiques.

Une petite vue perspective pourra être jointe utilement aux dessins géométraux obligatoires, mais sera comprise sur la même feuille.

Prix........... M. Villeminot, élève de M. Redon.
1re Médaille..... M. Quoniam, élève de M. Redon.

1902

Le Couronnement en pierre d'un petit Escalier en tourelle dans la cour d'un hôtel particulier

L'objet principal du concours est la partie supérieure de la tourelle. Ce couronnement, entièrement en pierre dure, sortirait au-dessus de la balustrade des combles ou d'une terrasse de la hauteur suffisante pour permettre l'accès dans les combles et chéneaux ou sur la terrasse.

Les concurrents supposeront que la tourelle de l'escalier ferait saillie sur le mur de face de l'hôtel. Le diamètre de la partie supérieure mesuré à la hauteur des chéneaux et à l'extérieur compris toute saillie sera de 3 mètres.

On rendra compte de la construction et de l'appareillage des pierres qui devra être combiné en vue de la bonne évacuation des eaux.

On fera pour les esquisses :

Le plan, l'élévation et la coupe à l'échelle de o m. o2 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan principal à o m. o25 pour mètre, l'élévation à o m. o5 pour mètre ; il sera fourni également, à l'échelle de o m. o5, des portions de plans accessoires et la moitié de la coupe. De plus, des profils et détails, au quart de l'exécution, accompagneront ces ensembles.

Prix.......... M. Midy, élève de MM. Guadet & Paulin.
1re Médaille... M. Fagnen, — MM. Guadet & Paulin.

1903

Une Marquise vitrée

Devant l'entrée principale d'un Palais d'ambassade situé entre cour et jardin, on demande d'établir, avec ou sans points d'appui métalliques, au-dessus d'un perron, une marquise vitrée qui devra protéger la descente des voitures.

Les plus grandes dimensions du perron, compris tous emmarchements, n'excéderaient pas 9 mètres de largeur et 5 m. 5o de profondeur.

La forme du perron est laissée au choix des concurrents.

La hauteur du rez-de-chaussée sera de 6 mètres sous plafond ; celle du soubassement sera, au minimum, de 1 m. 3o.

Cette marquise ne comportera aucune clôture ou sera fermée seulement en partie sur les côtés latéraux.

On fera pour les esquisses :

Le plan, la façade et la coupe à l'échelle de o m. o25 pour mètre. *(Le plan donnant moitié du perron et moitié du dessus de la marquise.)*

Pour le rendu :

Un plan moitié du perron et moitié du dessus de la marquise à l'échelle de o m. o25. La façade et la coupe au double. Les détails seront à l'échelle de o m. 2o pour mètre.

Prix........... M. Boutin, élève de M. Redon.
1re Médaille..... M. Cle Lefèvre, élève de M. Laloux.

ROUGEVIN

1905

Un Monument commémoratif du Centenaire de la Villa Médicis

En commémoration du centenaire de la prise de possession, sous Napoléon 1er, de la Villa Médicis pour y installer l'Académie de France à Rome, on propose d'appuyer à une surface murale du jardin un édicule commémoratif dans lequel figurera une inscription donnant les conditions de cette acquisition et de la part prépondérante et généreuse de Suvée, alors directeur de l'Académie, dans les négociations et le résultat final. Son effigie y paraîtra.

Une seconde inscription célébrera la continuité de l'Institution depuis sa création originelle et rappellera les fêtes auxquelles a donné lieu l'anniversaire.

Des figures allégoriques des arts, des images de la France et de Rome, des sculptures laissées à l'initiative des concurrents glorifieront ces événements et aussi les hommes ayant participé, tant autrefois qu'aujourd'hui, au développement de l'Académie de France.

Des combinaisons de formes architecturales, constituées des plus belles matières, circonscriront et accompagneront ces éléments de la composition, de manière à en faire un bel ensemble décoratif.

La plus grande dimension ne dépassera pas 6 mètres.

L'esquisse sera à 0 m. 05 pour mètre. Plan, façade et coupe.

Le rendu à 0 m. 10. au double. Plan, façade et coupe.

Prix......... M. Saunier, élève de M. Paulin.
1re Médaille.. M. Chantre, élève de M. Redon.

1906

La Décoration du fond d'une Galerie

Cette galerie, dépendance directe de la salle des fêtes d'un palais, serait terminée à l'une de ses extrémités par une partie pleine.

C'est cette partie qu'il s'agit de décorer.

Les formes architecturales et les matériaux à employer pour cette décoration sont laissés à l'entière liberté des concurrents qui n'auront que l'obligation de constituer le centre même de leur composition par un *grand vase décoratif* de 2 m. 50 à 3 mètres de hauteur.

Hauteur de la galerie sous clé ou sous plafond : 8 mètres.

Largeur dans œuvre : 6 mètres.

On fera pour les esquisses l'élévation du fond de la galerie et son plan à 0 m. 02 pour mètre.

Pour le rendu, le même plan à 0 m. 05 pour mètre et l'élévation à 0 m. 10 pour mètre.

Prix......... M. Greber, élève de M. Redon.
1re Médaille.. M. Tournon, élève de MM. Scellier de Gisors et Bernier.

1907

Un Rideau de Théâtre

Un rideau de théâtre se compose nécessairement de deux parties : dans le haut, un lambrequin fixe qui reste visible lorsque le rideau est levé ; au-dessous, le rideau proprement dit qui se remonte derrière le lambrequin et le mur au-dessus.

Le rideau, objet du programme, mesurera 11 mètres de largeur. Sa hauteur sera de 12 m. 50 environ, y compris le lambrequin et à partir du niveau de la scène.

L'écartement entre les parements des avant-scènes serait de 12 m. 50 (latitude de 0 m. 50 en plus ou en moins).

Le dessin sera limité par les profils ou coupes sur les avant-scènes et le grand arc doubleau qui les réunit. Il rendra compte de tout ce qui est compris dans cet encadrement.

La composition du rideau pourra comprendre des dispositions architectoniques, des allégories, des personnages historiques, etc., au choix des concurrents.

On fera pour l'esquisse l'élévation *au trait* à l'échelle de 0 m. 015 pour mètre.

Pour le rendu, le même dessin *avec la coloration indispensable pour ce sujet* à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre.

Prix......... M. Tournon, élève de M. Bernier.
1re Médaille.. M. Lebourgeois, élève de M. Redon.

GODEBŒUF

1904

Une Enseigne en fer forgé

On suppose qu'une grande hôtellerie, rendez-vous des cyclistes et automobilistes, veut signaler à grande distance sa porte principale et solliciter l'arrêt des voyageurs.

Une grande enseigne laissée à la fantaisie des concurrents doit être projetée très en avant de la façade de l'hôtel par des moyens de support décoratifs pouvant occuper toute la hauteur d'un premier étage de 4 à 5 mètres.

Un motif lumineux important y sera associé pour attirer l'attention autant le soir que le jour. L'électricité se prête particulièrement à la liberté d'arrangement que comporte un motif de cette fantaisie.

Le fer forgé, la tôle découpée, étampée, le cuivre, la dorure, la peinture, etc., contribneront à la richesse d'aspect recommandée pour cette composition.

La plus grande saillie ne dépassera pas 4 mètres ; la hauteur des points d'attache au mur de face est indéterminée.

Pour les esquisses, on fera à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre le profil et la face du motif.

Pour le rendu, on doublera l'échelle, et les motifs détachés seront à moitié d'exécution.

Prix......... M. Marozeau, élève de MM. Daumet & Esquié.
1re Médaille.. M. de Bosset, élève de M. Scellier de Gisors.

1905

Porte d'un Hôtel

Sur la façade en pierre d'une riche habitation en bordure sur une grande voie, une porte cochère donnerait accès au vestibule.

Cette porte, dont la largeur seule est imposée, 2 m. 80, serait en menuiserie surmontée d'une partie dormante en métal. Il y aura un guichet dans un des vantaux.

Pour les esquisses on fera la façade, la coupe et le plan, avec arrachement du vestibule, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre.

Pour le rendu, on fera : 1° la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 10 pour mètre ; 2° le plan à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre ; 3° un détail à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

1re Médaille.. M. Janin, élève de M. Laloux.
— M. Martello Claude, élève de M. Paulin.

1906

La Devanture de Boutique d'un Editeur de Bronzes d'art

Certaines tentatives faites pour les installations du haut commerce parisien montrent que les devantures de boutiques sont susceptibles de recevoir une décoration appropriée et même caractéristique, luxueuse, par l'emploi combiné des marbres, du bois et du métal.

La devanture, objet du présent programme, mesurerait 12 mètres en façade sur rue *(tout compris)*.

Elle grouperait dans une riche composition d'ensemble un rez-de-chaussée et un entresol où seraient exposés les bronzes de petites dimensions.

L'emplacement de la porte et le nombre des travées sont laissés à la liberté des concurrents.

La hauteur entre le sol du rez-de-chaussée et le dessous du bandeau correspondant au plancher du premier étage est de 8 mètres.

On donnera à l'esquisse un plan, une façade et une coupe à 0 m. 015 pour mètre.

Pour le rendu on fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 05 pour mètre ainsi que le détail d'un motif de décoration et de construction à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

Prix......... M. Tougard de Boismilon, élève de M. Laloux.
1re Médaille.. M. Imandt Carl, élève de M. Moyaux.

ROUGEVIN

1908

Le Monument du Souvenir

Ce monument serait érigé par une grande nation pour commémorer l'héroïsme de son armée qui, longtemps victorieuse, finit par être écrasée dans un suprême combat.

Il serait élevé sur un étroit plateau autour duquel s'étendrait une vaste plaine, à l'endroit où la résistance des vaincus aurait été la plus acharnée.

Ce monument, que la sculpture contribuerait à caractériser, porterait inscrits les noms des chefs tombés sur le champ de bataille et la liste des troupes présentes à l'action. Une salle ou d'étroites galeries seraient disposées dans le monument même pour déposer les ossements des soldats morts pour la patrie.

La plus grande dimension du monument, en plan, serait de 15 mètres.

Il est demandé pour l'esquisse : un plan du monument et une coupe à 0 m. 005 pour mètre; une élévation à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : un plan et une coupe à 0 m. 01, une élévation à 0 m. 04 pour mètre.

Une petite vue perspective de l'ensemble, exécutée à l'aquarelle, devra être jointe aux dessins géométraux, mais elle sera comprise sur la même feuille.

Toute esquisse ou tout dessin négligé, incomplet ou rendu au crayon seulement, entraînera la mise hors de concours.

Prix......... M. Debat-Ponsan, élève de M. Laloux.
1re Médaille.. M. Laprade, élève de M. Redon.

1909

Une Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon

On suppose que dans cet édifice construit spécialement pour servir à la sépulture des grands hommes de notre pays, il existerait (dans l'axe principal du monument et un peu en arrière de la coupole) une superbe clôture destinée à annoncer et à défendre l'accès de la descente aux galeries souterraines.

C'est la façade de cette clôture, côté de la coupole, qui fait l'objet du programme.

Elle se composerait principalement d'une baie centrale correspondant aux degrés descendant à la crypte, et serait traitée avec la majesté d'architecture et le luxe de décoration qui convient à la gravité du sujet, à l'ampleur et au caractère plutôt triomphal que funèbre de l'ensemble de l'édifice.

Des statues, bas-reliefs, motifs décoratifs, inscriptions, etc., peuvent être groupés avec la porte centrale; les parties de clôture à droite et à gauche, pouvant être ajourées ou pleines au choix des concurrents.

La largeur de la travée occupée par la clôture serait de 12 mètres; sa hauteur sous clef de voûte est indéterminée.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour le choix des matériaux à employer, ainsi que pour les dimensions à donner aux différents éléments de leur composition qui devra se découper en silhouette décorative sur le fond du monument.

On fera pour les esquisses : le plan, la façade et la coupe à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : la façade à 0 m. 05 pour mètre; le plan et la coupe à 0 m. 025 pour mètre.

Prix......... M. Michel Louis, élève de M. Bernier.
1re Médaille.. M. Pons Honoré, élève de M. Redon.

1910

Angle d'une voussure d'arc de cloître dans le Salon de réception d'une résidence présidentielle

Ce salon, destiné aux réceptions officielles du Chef de l'Etat, doit être somptueusement décoré au moyen de matériaux de luxe et approprié en raison de sa destination.

L'agencement des matériaux devra se prêter aux grands effets décoratifs dont sont susceptibles les trois arts réunis : Architecture, Sculpture, Peinture.

Ce salon est supposé voussuré en forme d'arc de cloître se raccordant avec un plafond également richement décoré.

C'est un des angles de la voussure qui est demandé et la disposition des murs formant l'angle, est laissée libre.

La hauteur sous plafond sera d'environ 10 mètres.

On fera, pour les esquisses :

1° Le plan de l'angle avec les dispositions adoptées pour les murs de soutien; — 2° Les façades géométrales de cet angle avec la voussure à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes dessins à 0 m. 02 pour mètre et une perspective de l'angle précisant bien la rencontre de la voussure avec les murs et avec le plafond.

Paris, le 5 février 1910.

Prix......... M. Castel, élève de M. Bernier.
1re Médaille.. M. Tournon, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier.

GODEBŒUF

1907

Un Confessionnal

Dans une chapelle richement décorée d'un lambris d'environ 2 mètres de haut, un espace de 3 mètres est réservé pour constituer un confessionnal dont les dimensions ne sont pas autrement déterminées, sinon que l'espace occupé par le prêtre aura environ 1 mètre entre lambris dans les deux sens, les deux espaces réservés aux pénitents étant en communication à droite et à gauche par de petits guichets avec l'espace central.

L'esquisse rendra compte du raccordement du motif avec le lambris; elle sera à 0 m. 05 pour mètre pour la façade, le plan et une coupe.

Le rendu à l'échelle de 0 m. 15 pour mètre.

Pour les mêmes dessins, les détails d'assemblage et les profils, à 0 m. 25 pour mètre.

Prix......... M. Cayon, élève de M. Deglane.
1re Médaille.. M. Drouet, élève de M. Laloux.

1908

Une Descente à couvert

Cet abri, construit en pierre et marbre, précéderait le vestibule d'un grand hôtel particulier et permettrait aux visiteurs de descendre à couvert de landau ou d'automobile.

Le sol horizontal devant l'entrée du vestibule serait un peu plus élevé que celui de la cour.

La descente à couvert et ses abords seraient éclairés au moyen de la lumière électrique.

Toute latitude est laissée aux concurrents pour la composition. Cependant, les baies par lesquelles passeraient les voitures auraient une largeur de 2 m. 75 et la hauteur comprise entre le pavage de la cour et le niveau du premier étage serait de 9 mètres.

Pour l'esquisse : on fera le plan avec arrachements, l'élévation parallèle à la façade de l'hôtel et la coupe perpendiculaire à cette façade à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : le plan avec arrachements des parties contiguës à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre; l'élévation parallèle à la façade de l'hôtel à 0 m. 04; la coupe perpendiculaire à cette façade à 0 m. 02; un détail à 0 m. 10 et une perspective.

Prix......... M. Pons Honoré, élève de M. Redon.
1re Médaille.. M. Hirons, élève de M. Laloux.

1909

Une Pendule en pied dans une Galerie de Fêtes

En souvenir d'une visite princière, l'Etat se propose d'offrir une pendule artistique établie d'après les progrès de l'horlogerie moderne.

Il existe des spécimens d'œuvres semblables dans divers Palais nationaux.

La pendule faisant l'objet du concours devra être établie dans un meuble en menuiserie et marqueterie avec adjonction de motifs décoratifs en bronze ou cuivre ciselé et doré se rapportant aux heures, aux saisons, aux phases lunaires, etc.

Ce meuble sera composé de manière à mettre bien en valeur les deux éléments principaux de l'horloge : le cadran et le balancier. Sa hauteur *totale* ne devra pas dépasser 3 m. 50.

On fera, pour l'esquisse :

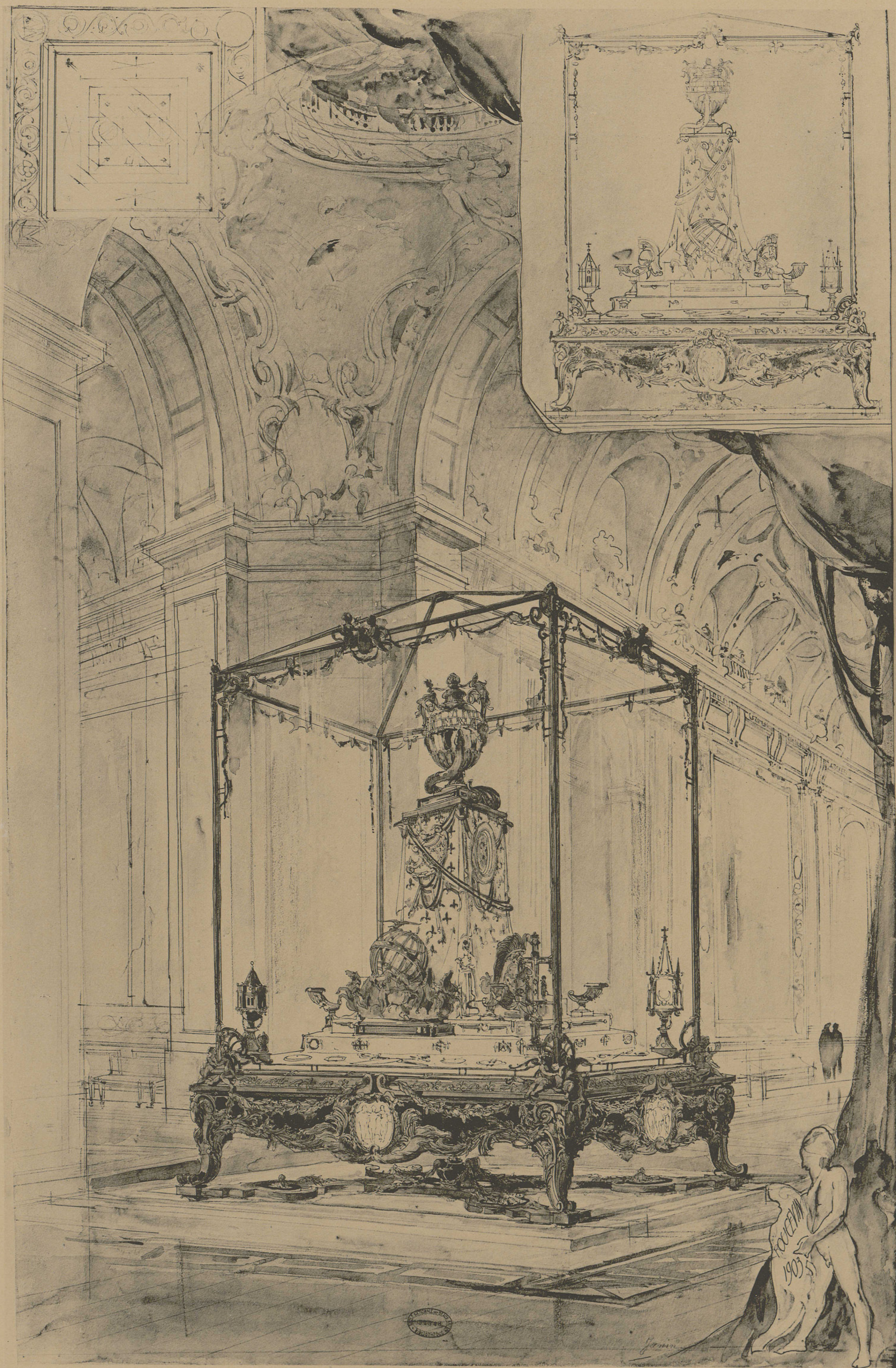
Les sections horizontales du meuble au droit du cadran et au droit du balancier, la façade principale et la coupe à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes sections horizontales, la coupe et une élévation latérale à 0 m. 075 pour mètre, la face principale à 0 m. 15 pour mètre; des détails de la construction du meuble à une échelle convenablement choisie. *(L'élévation latérale pourra être remplacée par une perspective de même grandeur).*

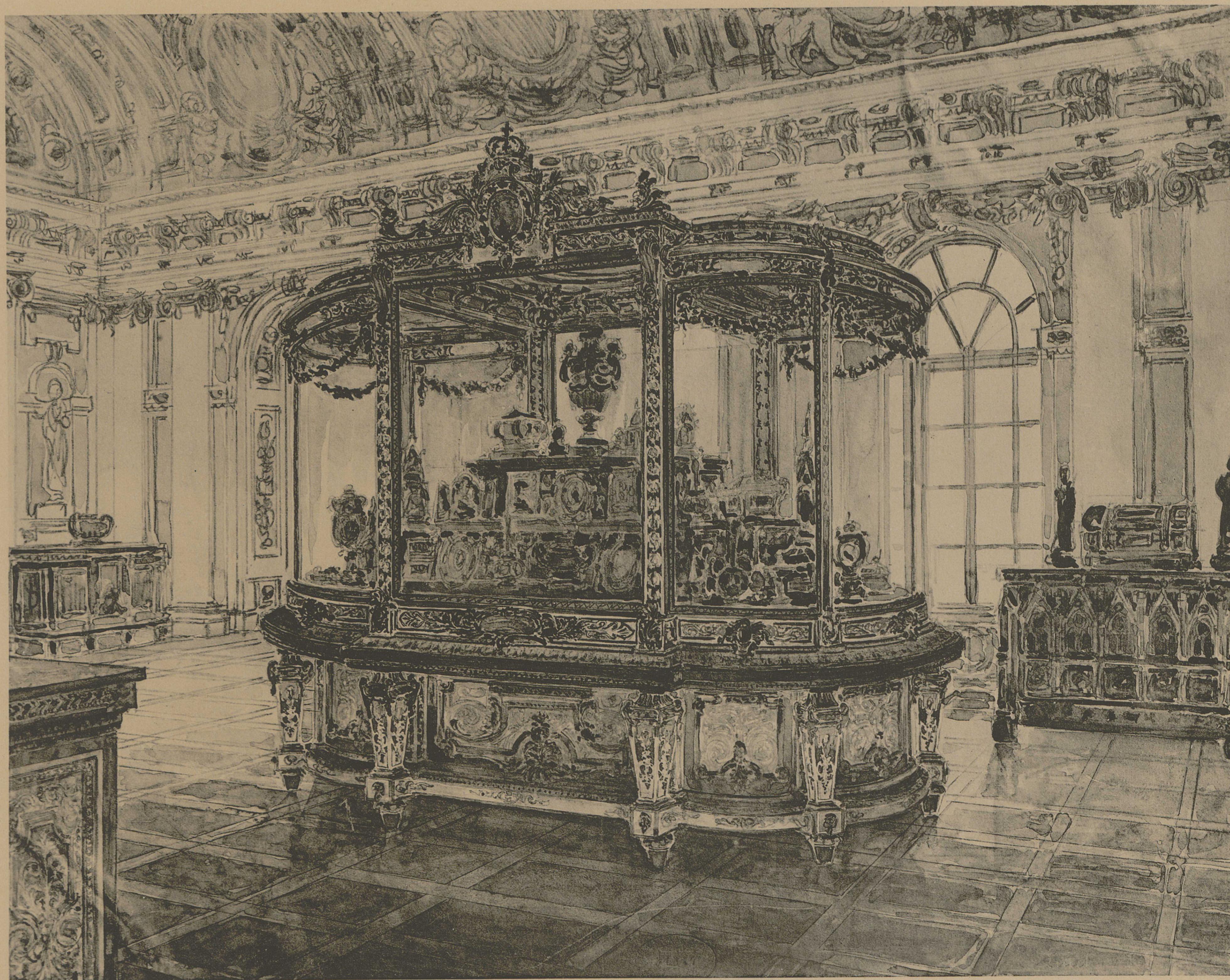
Ce 3 décembre 1909.

Prix......... M. Crevel, élève de M. Paulin.
1re Médaille.. M. Haffner, élève de M. Laloux.



UNE VITRINE POUR L'EXPOSITION D'OBJETS PRÉCIEUX

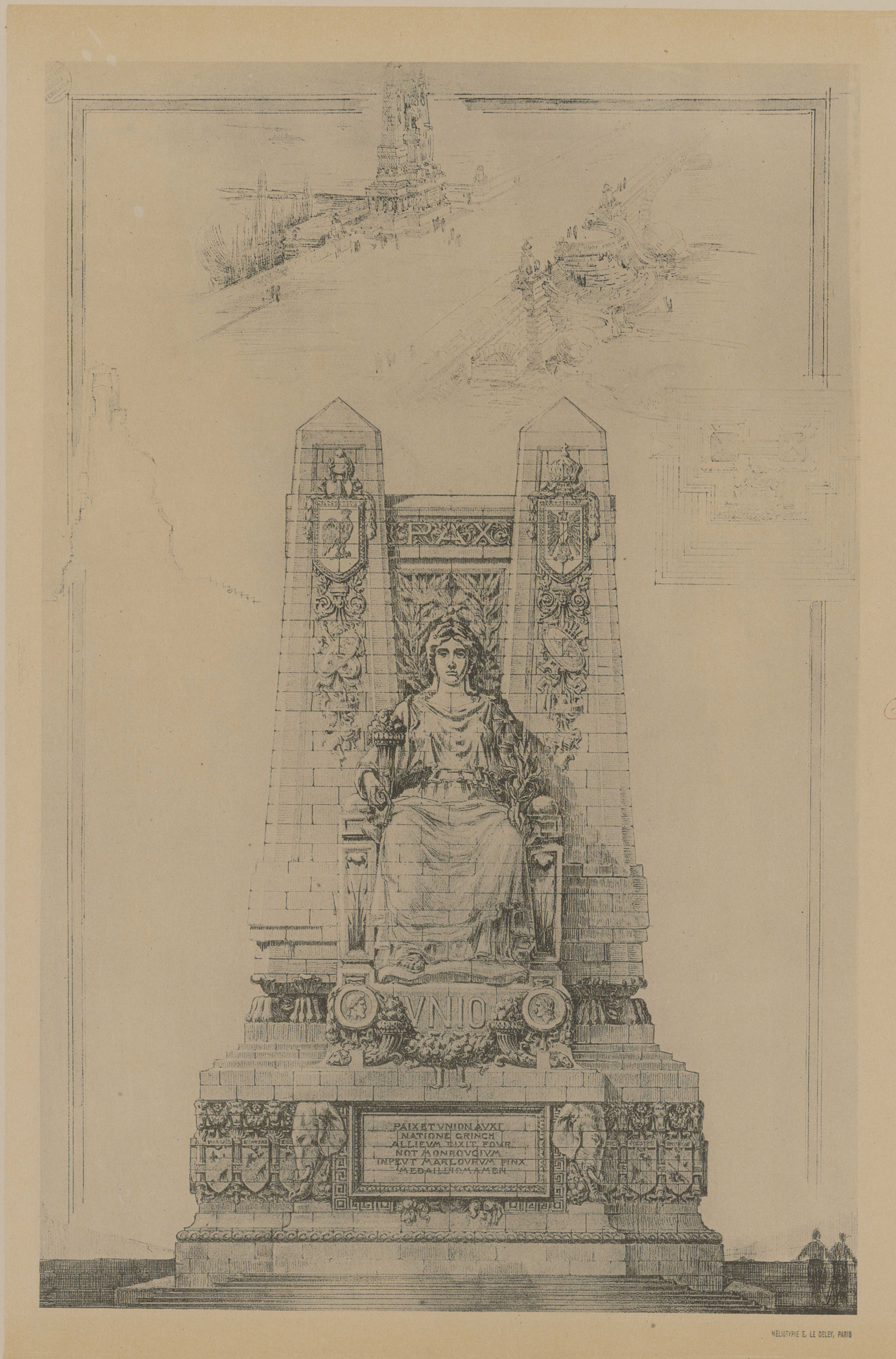
Prix : M. JANIN, élève de M. Laloux — Concours Rougevin 1903



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UNE VITRINE POUR L'EXPOSITION D'OBJETS PRÉCIEUX

1re Médaille : M. LUCET, élève de M. Pascal — Concours Rougevin 1903



UN MONUMENT COMMÉMORATIF DE L'UNION DE DEUX PEUPLES

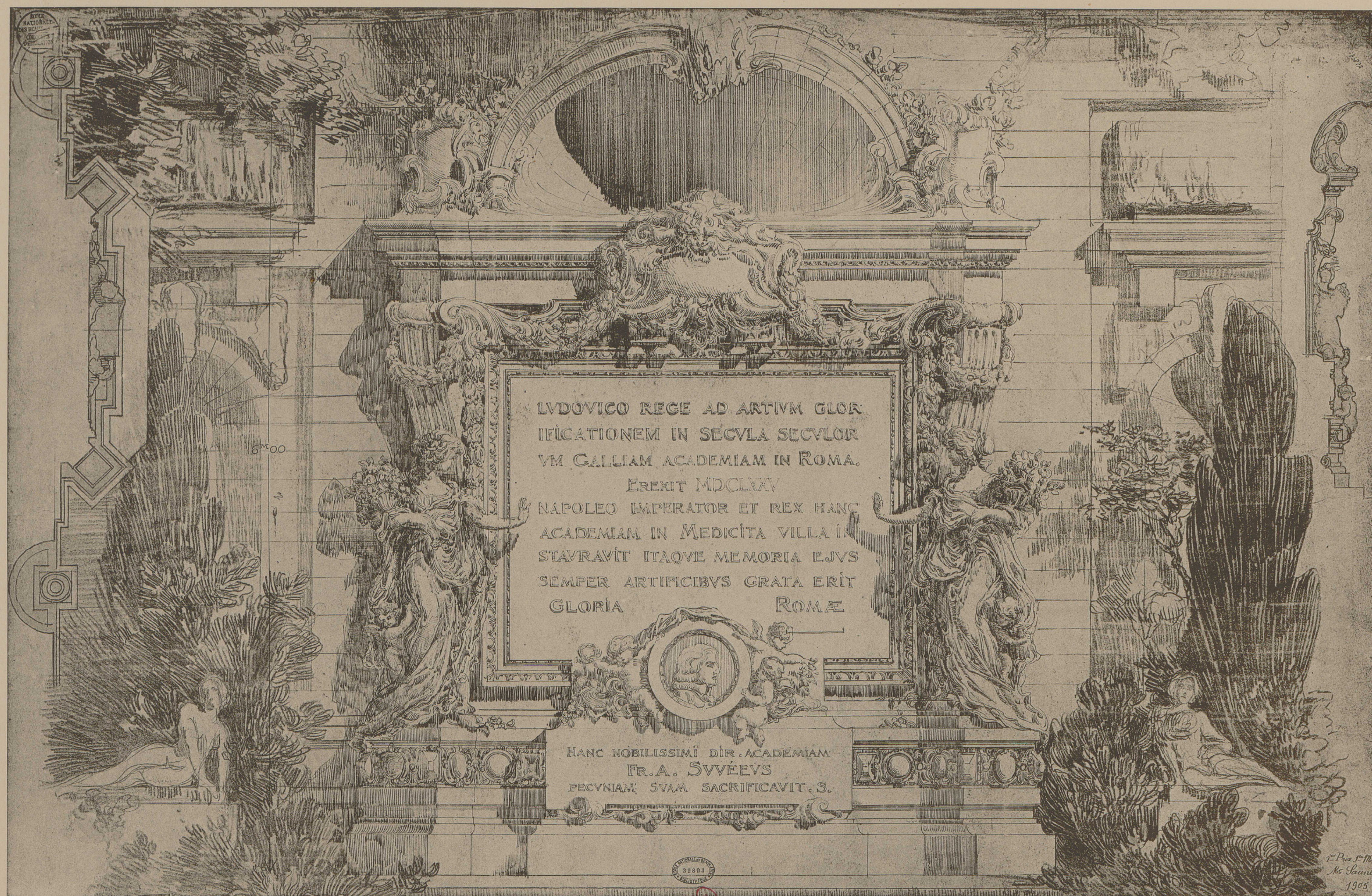
PRIX : M. VILLEMINOT, ÉLÈVE DE M. REDON — CONCOURS ROUGEVIN 1904



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

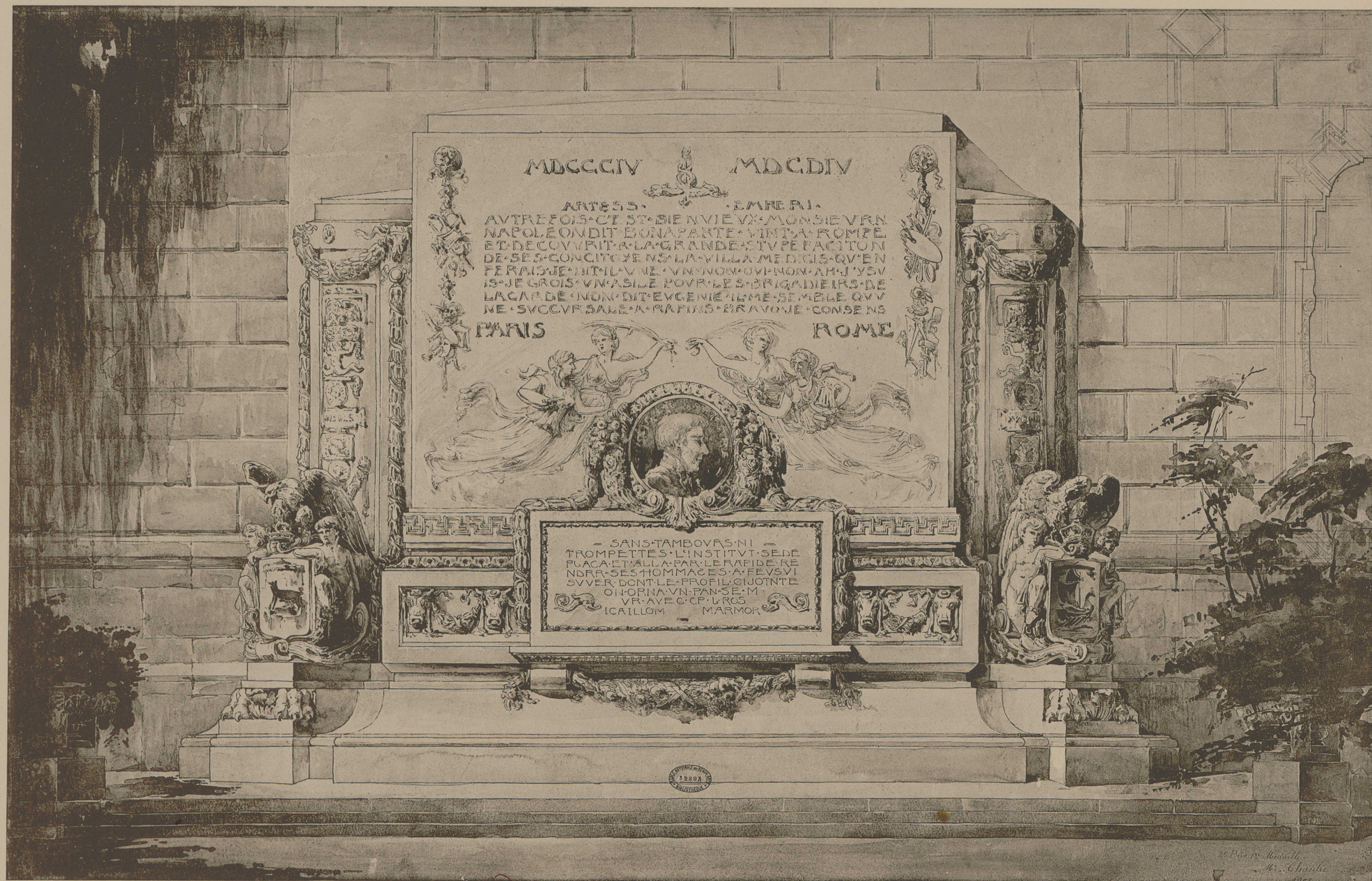
UN MONUMENT COMMÉMORATIF DE L'UNION DE DEUX PEUPLES

1re Médaille : M. QUONIAM, élève de M. Redon — Concours Rougevin 1904



A. Vincent. 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF - R. 1905
PRIX : M. SAUNIER, ÉLÈVE DE M. PAULIN



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF - R. 1905
M. CHANTRE ÉLÈVE DE M. REDON



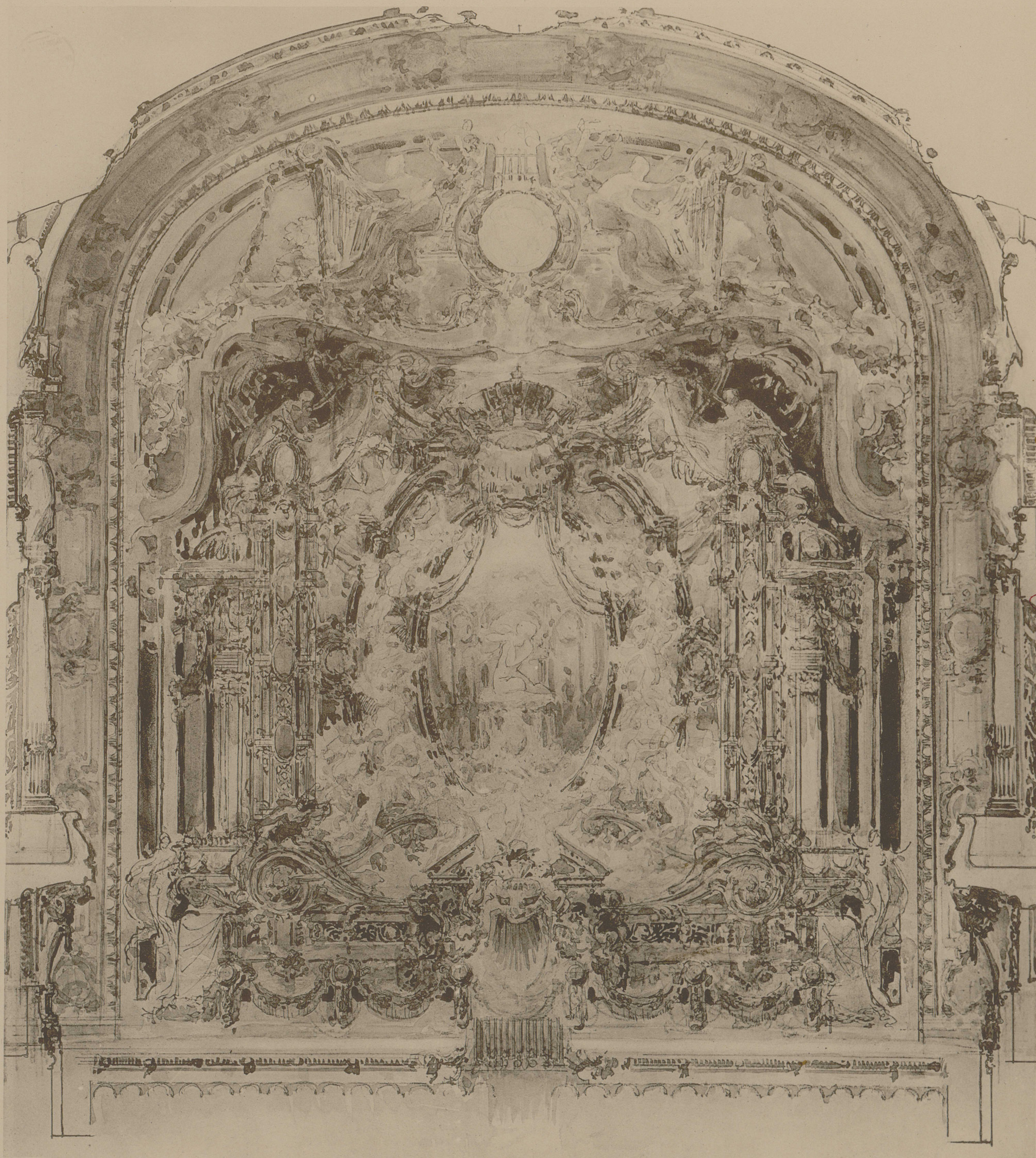
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LA DÉCORATION DU FOND D'UNE GALERIE - R. 1906
PRIX : M. GREBER, ÉLÈVE DE M. REDON



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LA DÉCORATION DU FOND D'UNE GALERIE - R 1906
PRIX : M. TOURNON. ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS
ET BERNIER



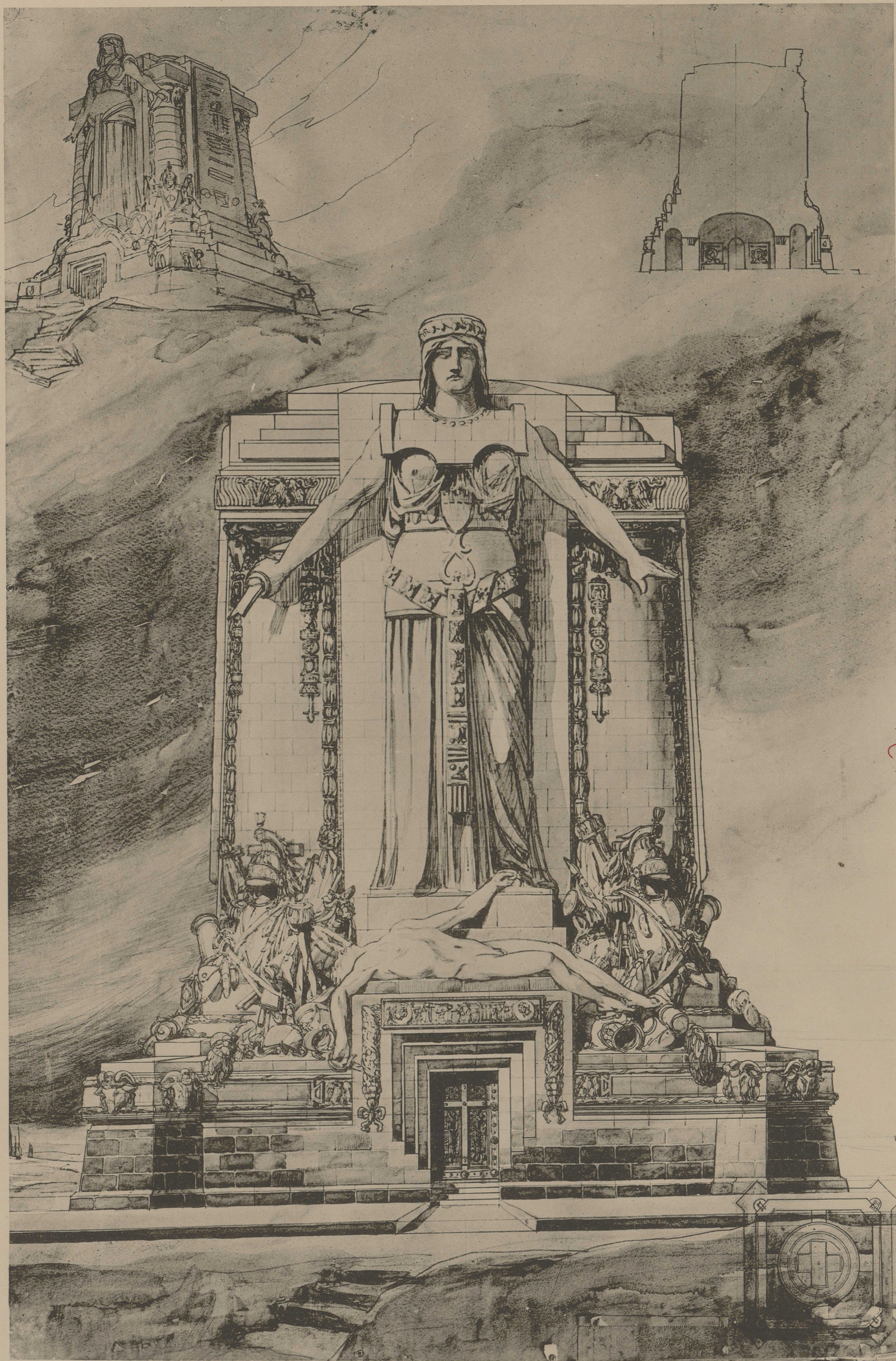
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN RIDEAU DE THÉATRE - R. 1907
PRIX : M. TOURNON, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN RIDEAU DE THÉATRE - R. 1907
M. LE BOURGEOIS, ÉLÈVE DE M. REDON



A. Vincent, , 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LE MONUMENT DU SOUVENIR - R. 1908
PRIX - M. DEBAT-PONSAN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

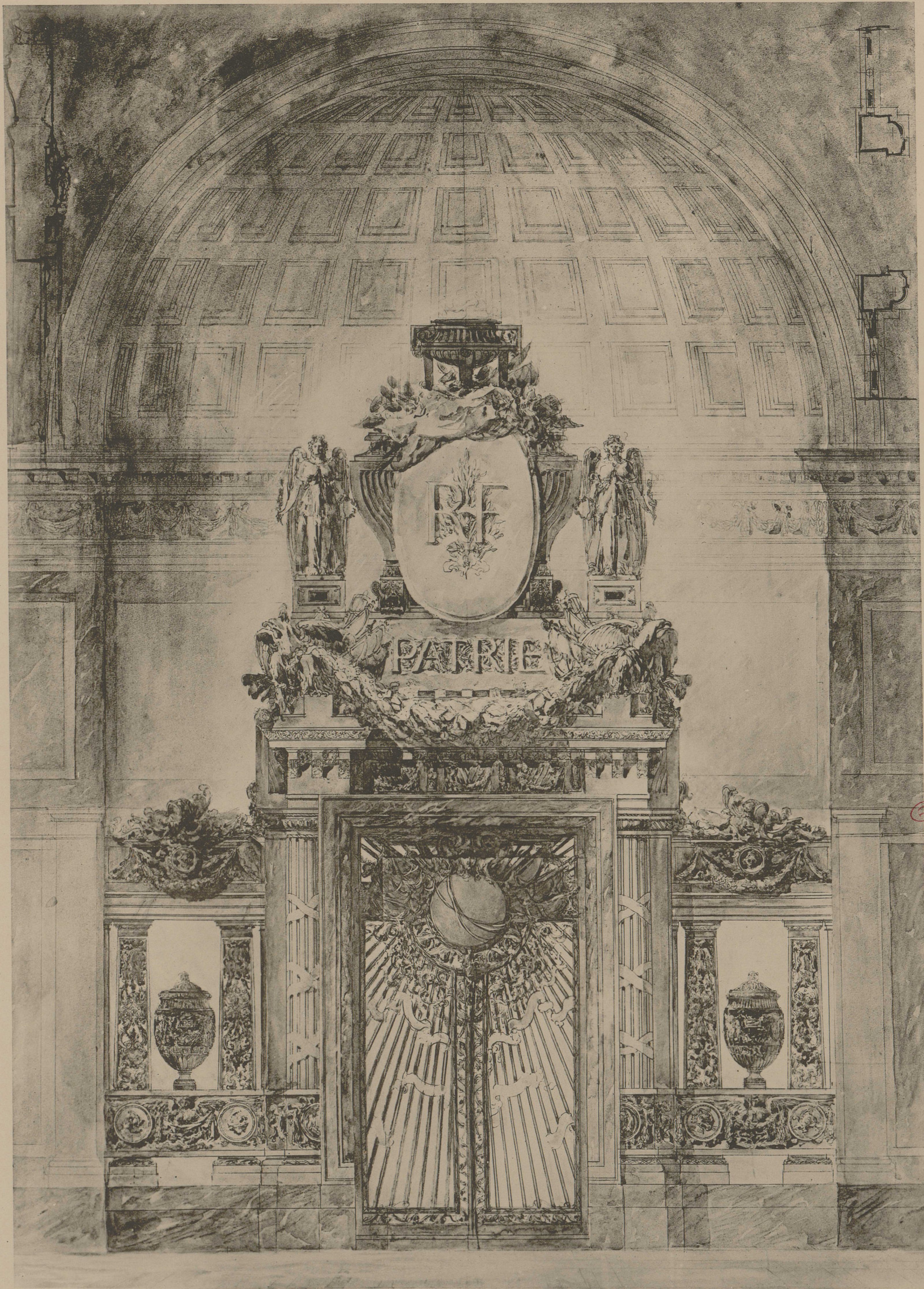
MONUMENT DU SOUVENIR - R 1908

M. LAPRADE, ÉLÈVE DE M. REDON



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE CLOTURE MARQUANT L'ENTRÉE
DE LA CRYPTE D'UN PANTHÉON - R. 1909
PRIX - M. MICHEL LOUIS, ÉLEVE DE M. BERNIER



A. Vincent. 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE CLOTURE MARQUANT L'ENTRÉE
DE LA CRYPTE D'UN PANTHÉON - R. 1909
1ᴿᴱ MÉDAILLE - M. PONS HONORÉ, ÉLÈVE DE M. REDON



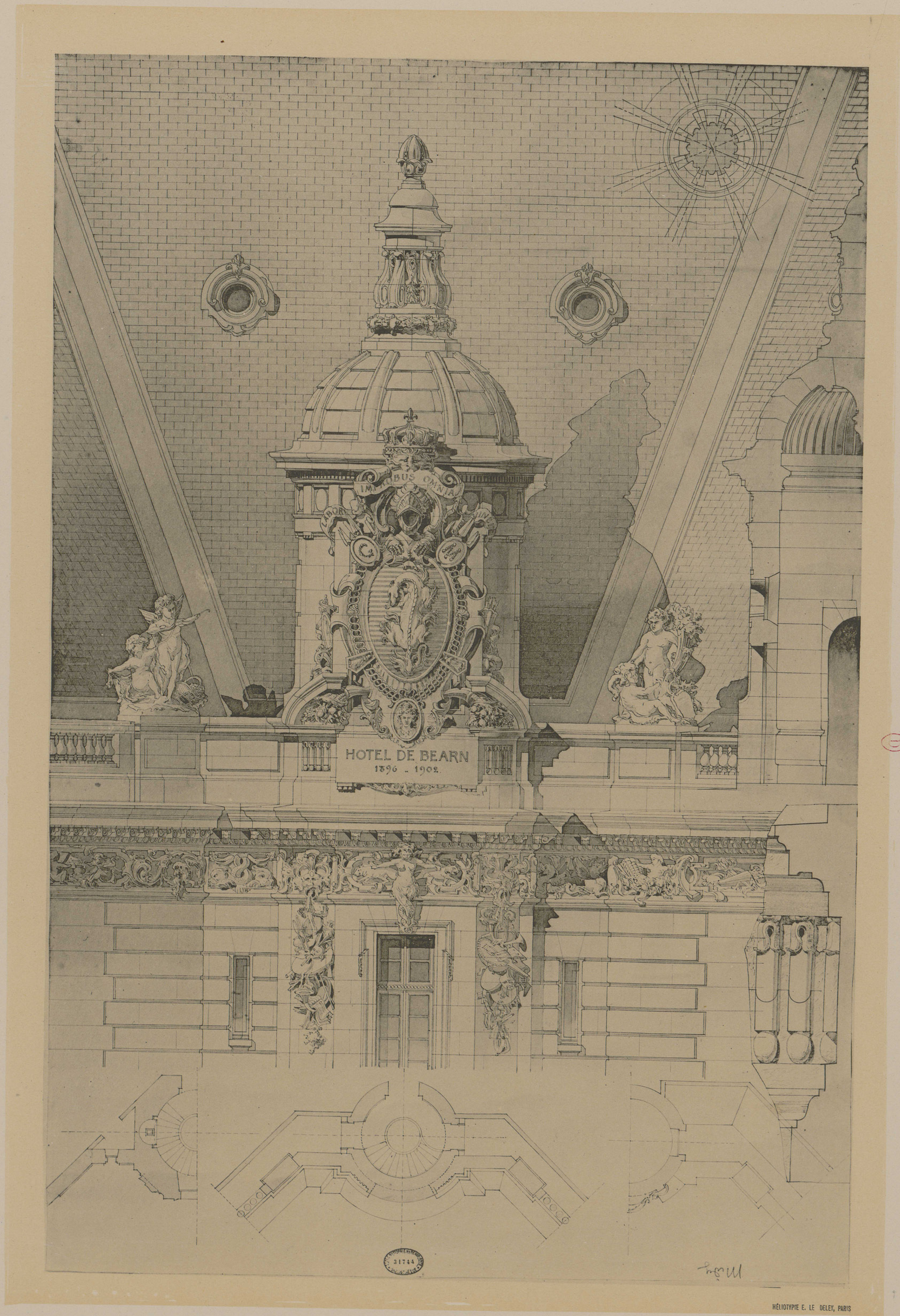
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON
DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENT. LLE
R. 1910 - PRIX : M. CASTEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



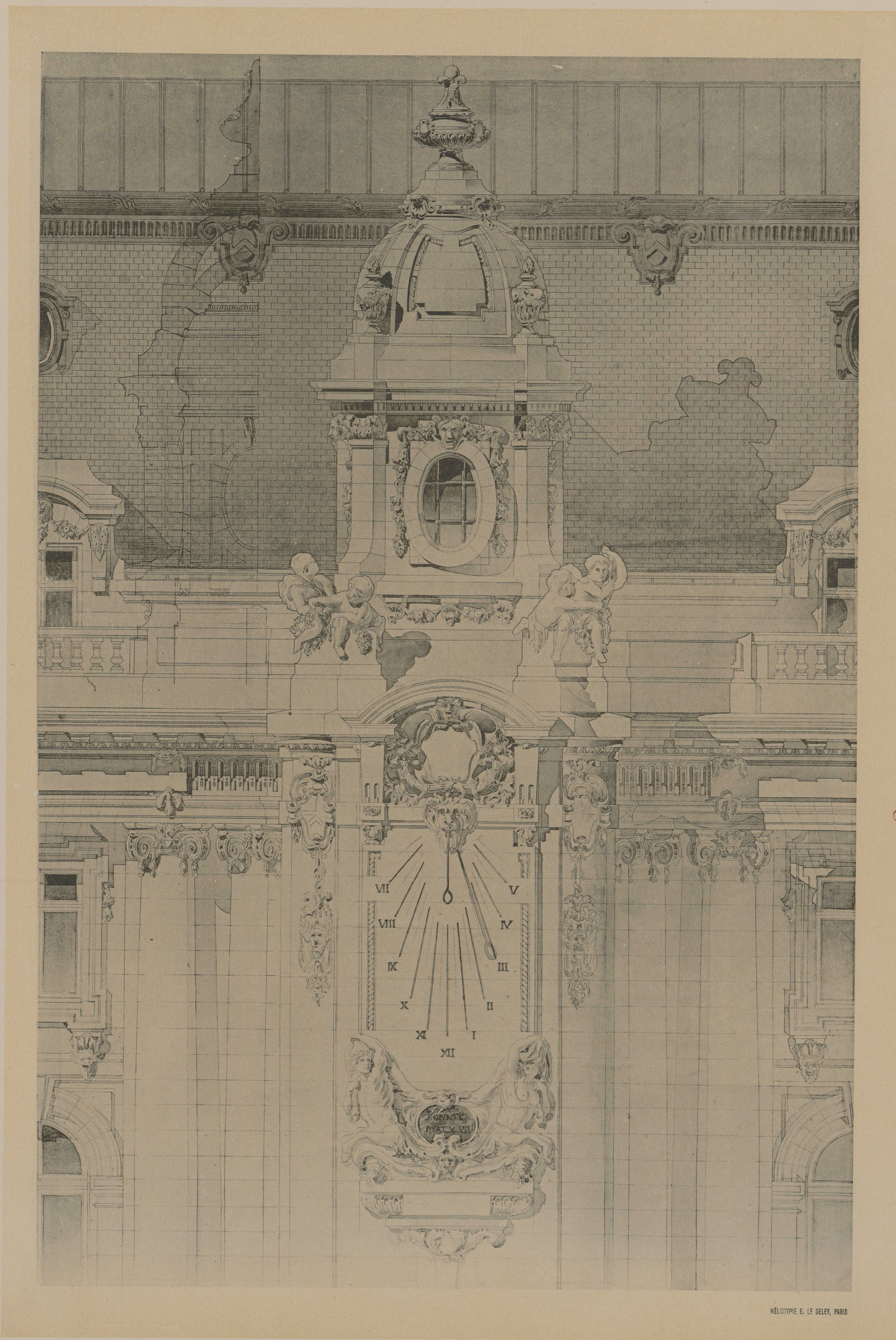
A. Vincent. 4. Rue des Beaux-Arts - Paris

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE DANS LE SALON
DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE
R. 1910 RAPPEL DE PRIX :
M. TOURNON, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER



LE COURONNEMENT EN PIERRE D'UN PETIT ESCALIER EN TOURELLE DANS LA COUR D'UN HOTEL PARTICULIER

PRIX : M. MIDY, ÉLÈVE DE MM. GUADET ET PAULIN. — CONCOURS GODEBŒUF 1902



LE COURONNEMENT EN PIERRE D'UN PETIT ESCALIER EN TOURELLE DANS LA COUR D'UN HOTEL PARTICULIER

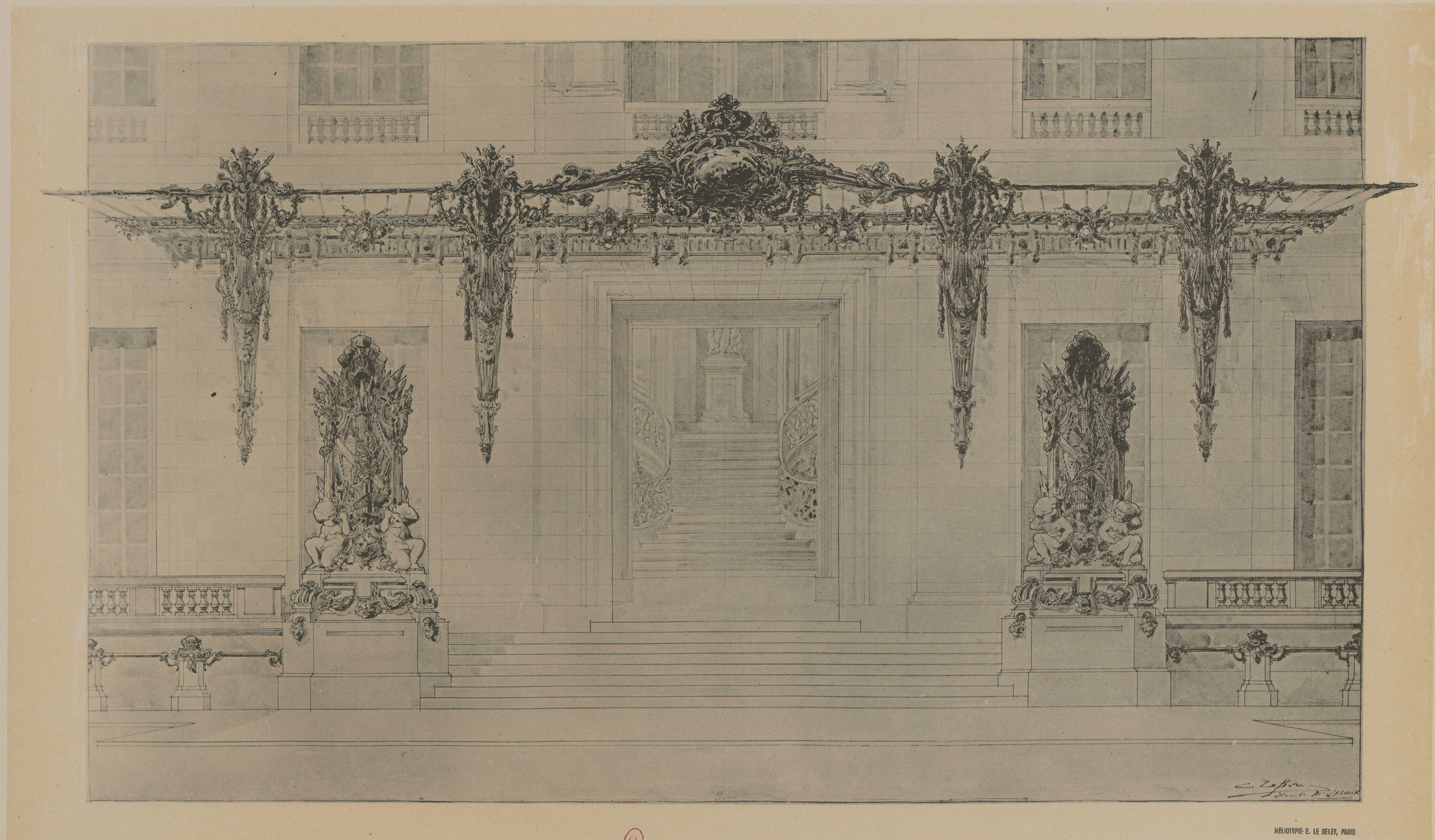
1re Médaille : M. FAGNEN, élève de MM. Guadet et Paulin. — Concours Godebœuf 1902



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UNE MARQUISE VITRÉE

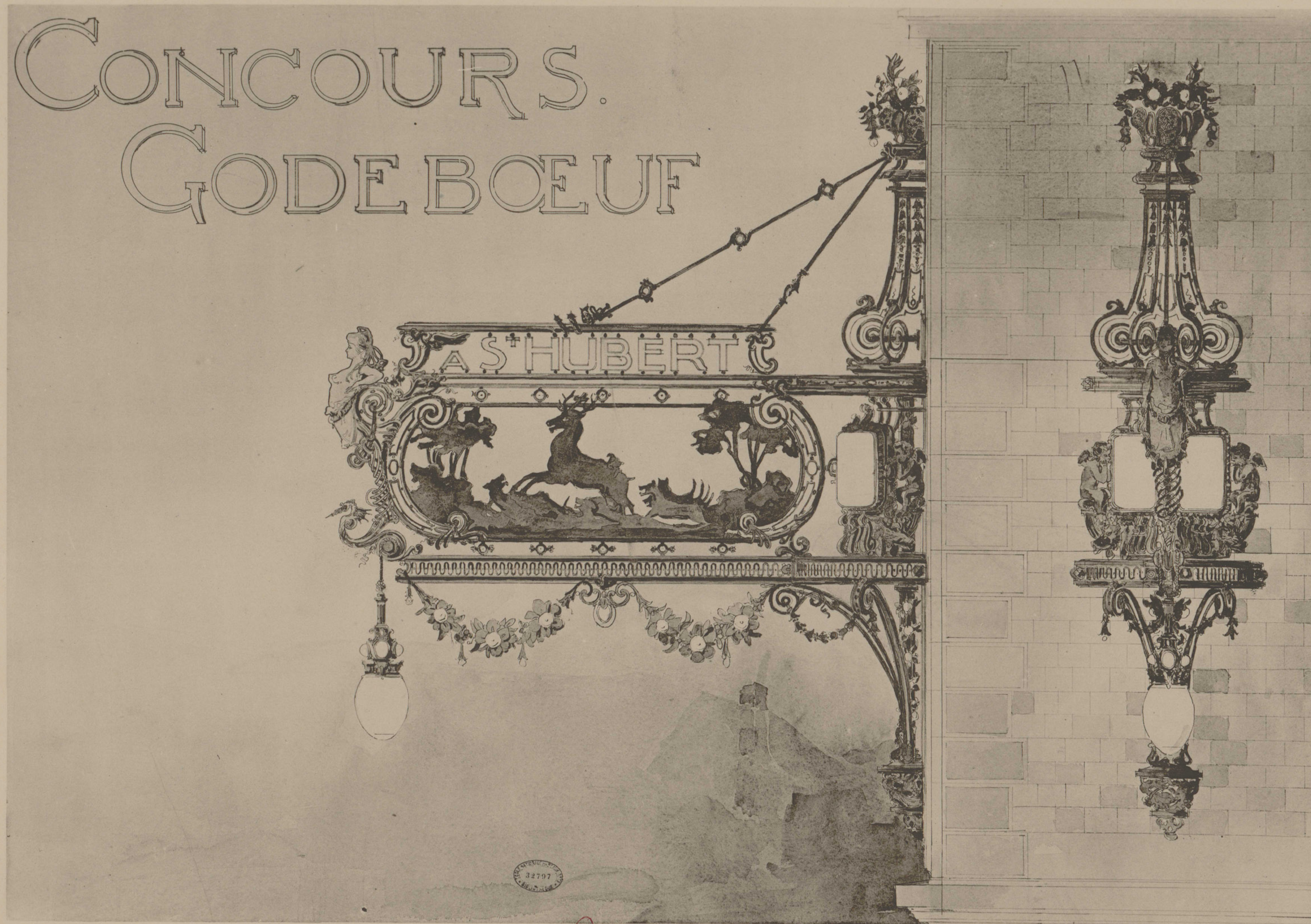
PRIX : M. BOUTIN, ÉLÈVE DE M. REDON — CONCOURS GODEBŒUF 1903



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UNE MARQUISE VITRÉE

1re Médaille : M. Cle LEFÈVRE, élève de M. Laloux



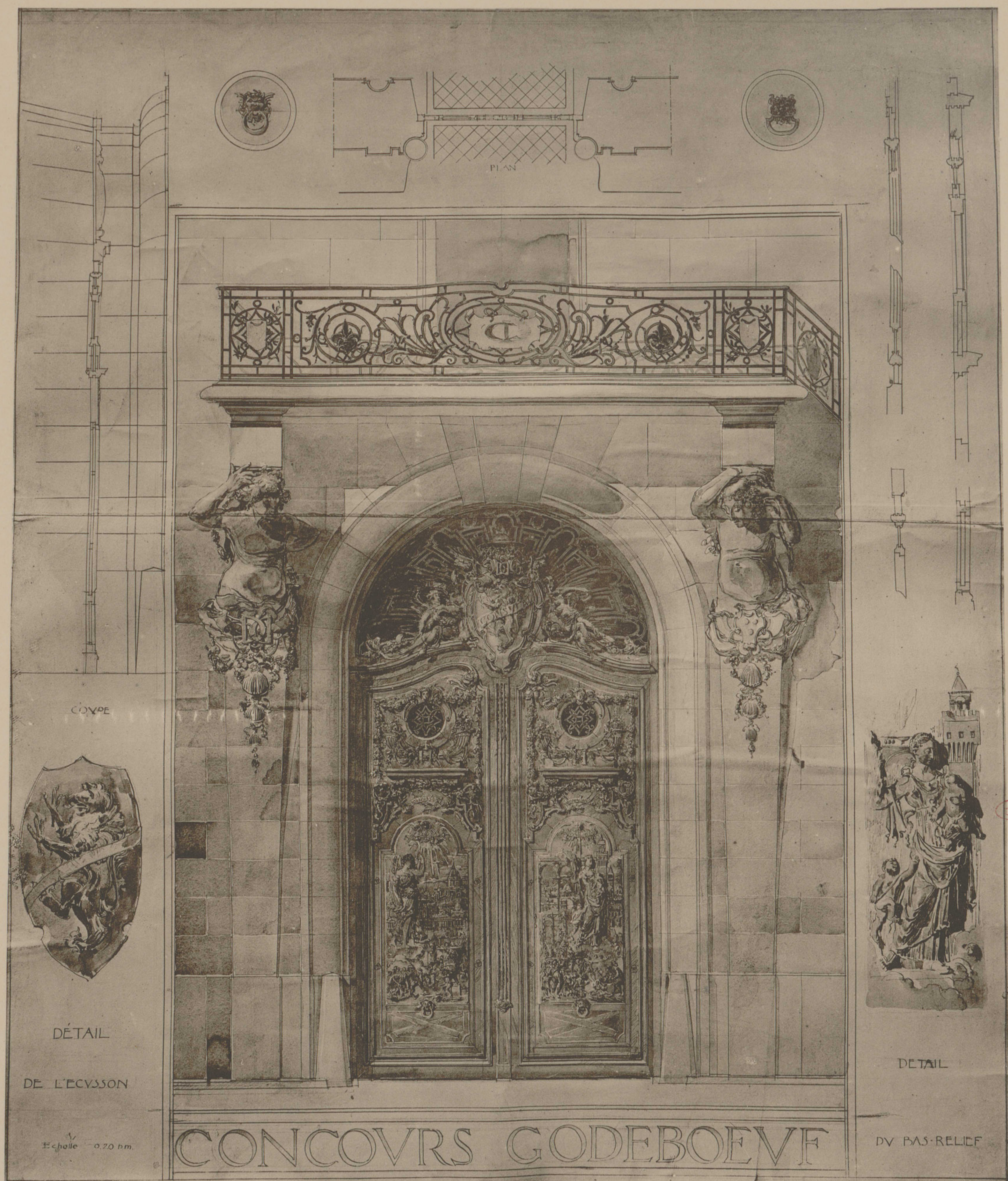
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ENSEIGNE - G. 1904
PRIX : M. MAROZEAU, ÉLÈVE DE M. ESQUIÉ



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ENSEIGNE - G. 1904
M. DE BOSSET, ÉLÈVE DE M. SCELLIER DE GISORS



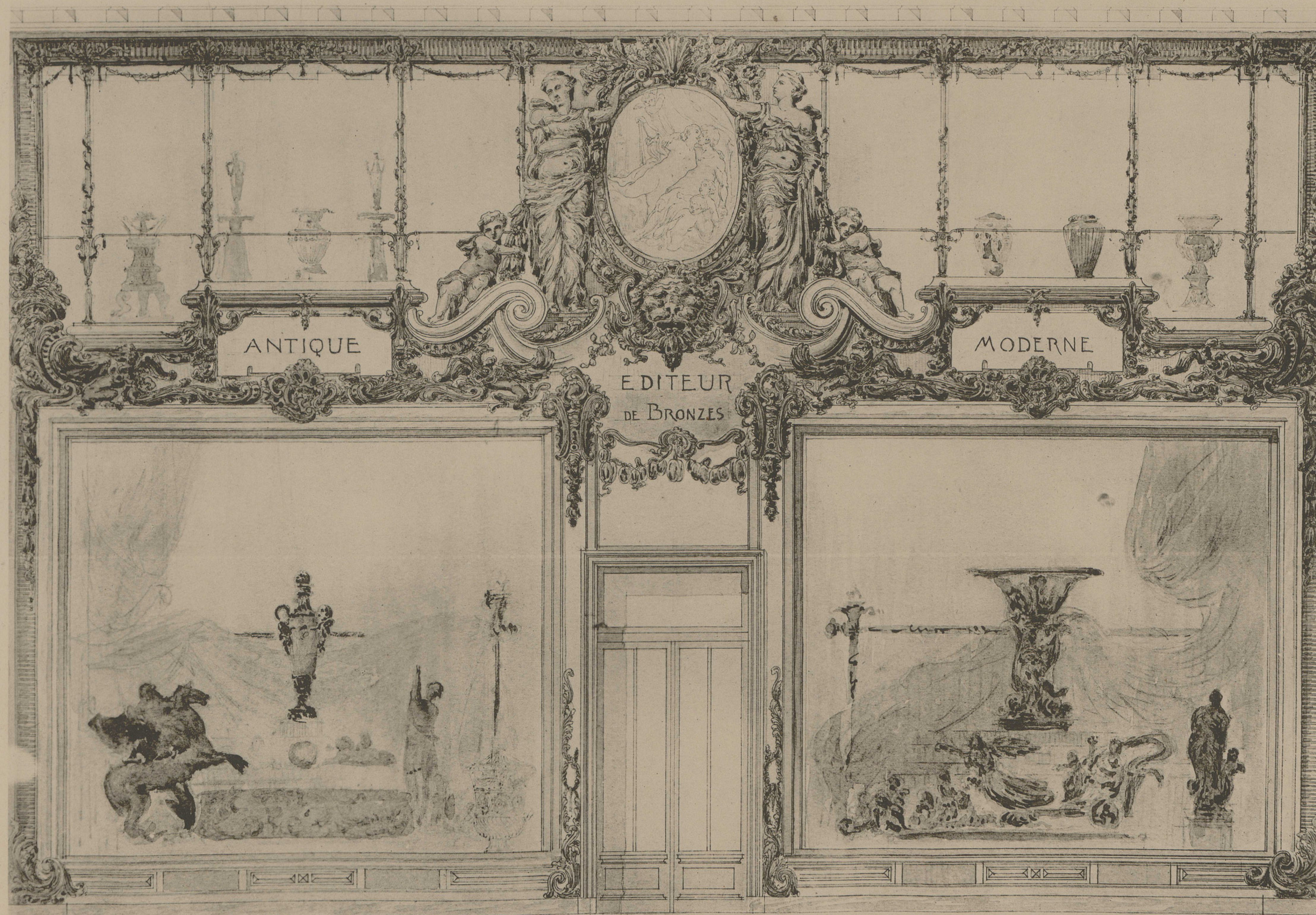
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PORTE D'UN HOTEL - G. 1905
M. JANIN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



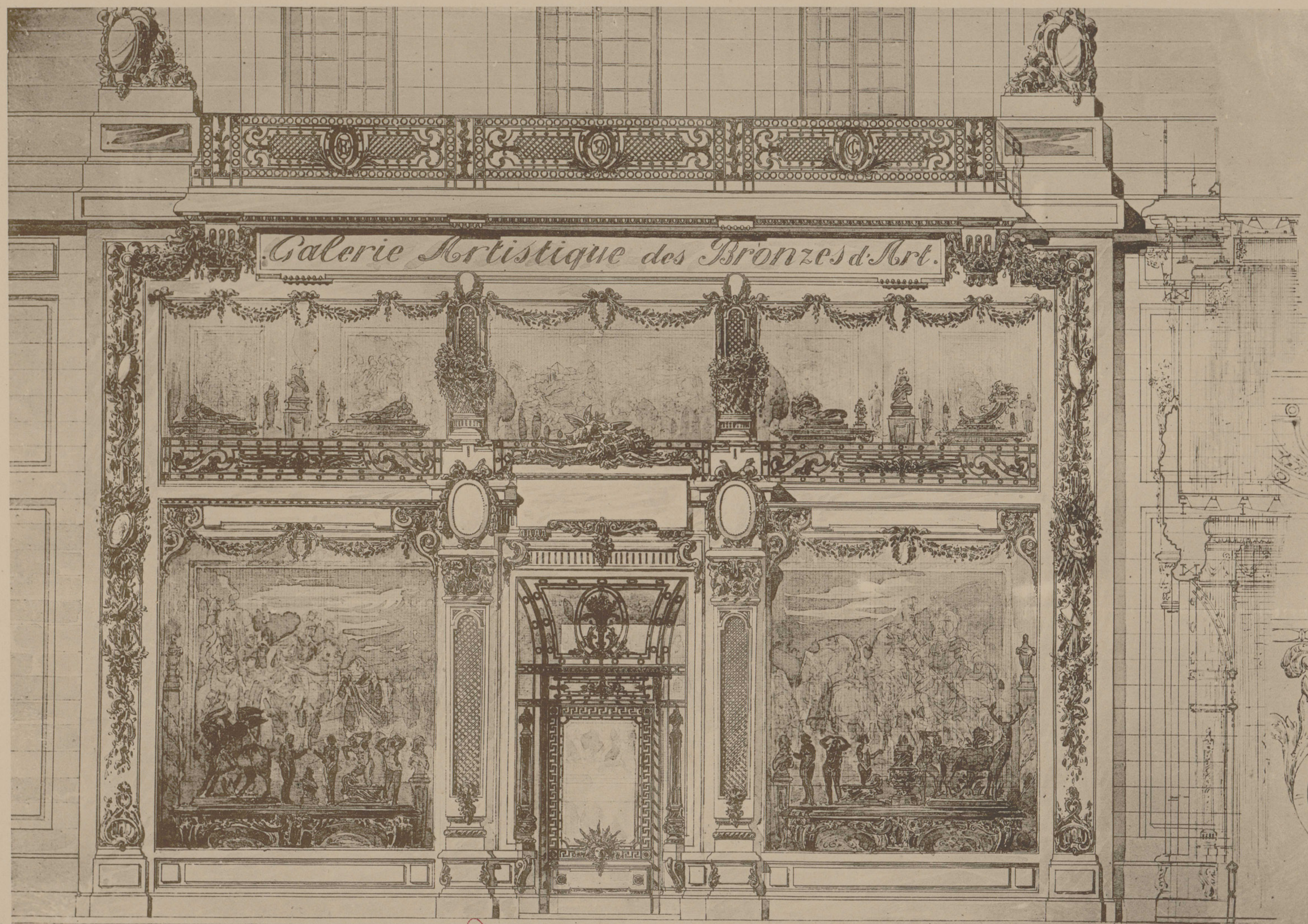
A. Vincent, 4. Rue des Beaux-Arts - Paris

PORTE D'UN HÔTEL - G. 1905
M. MARTELLO, ÉLÈVE DE M. PAULIN



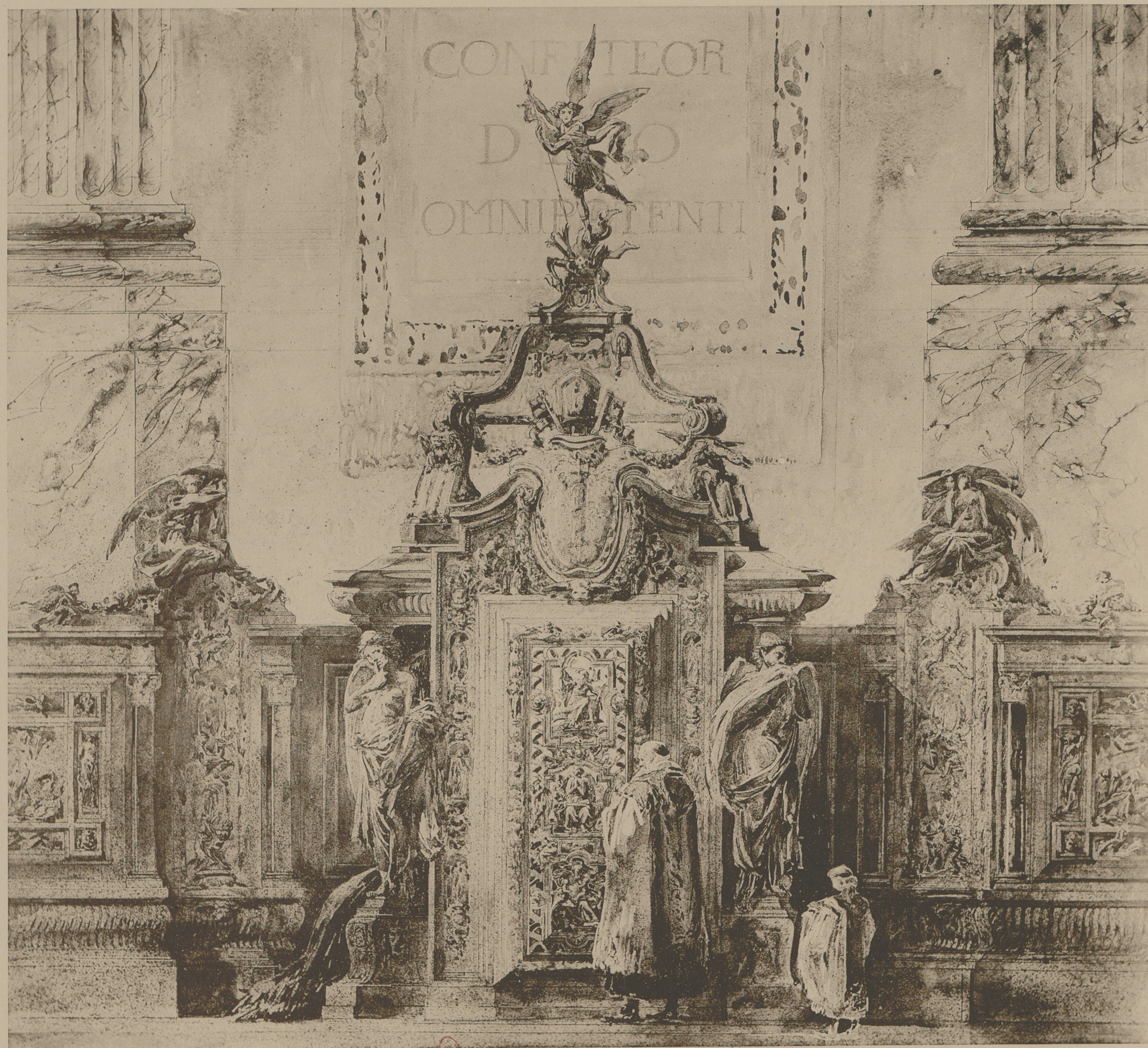
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR
DE BRONZES D'ART - G. 1906
PRIX - M. TOUGARD DE BOISMILON, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR
DE BRONZES D'ART - G. 1906
M. CARL IMANDT, ÉLÈVE DE M. MOYAUX



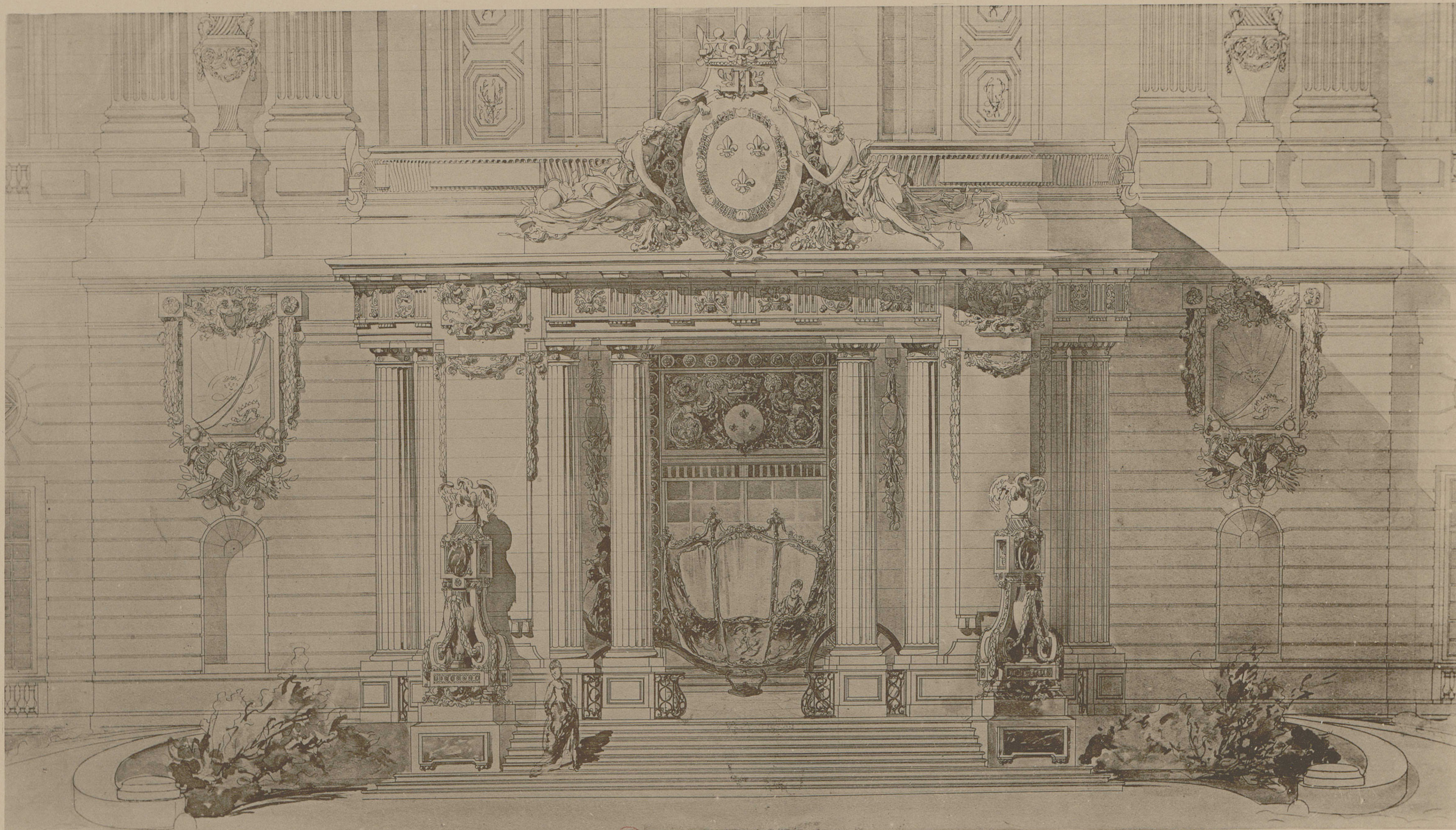
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN CONFESSIONNAL - G. 1907
PRIX : M. CAYON, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

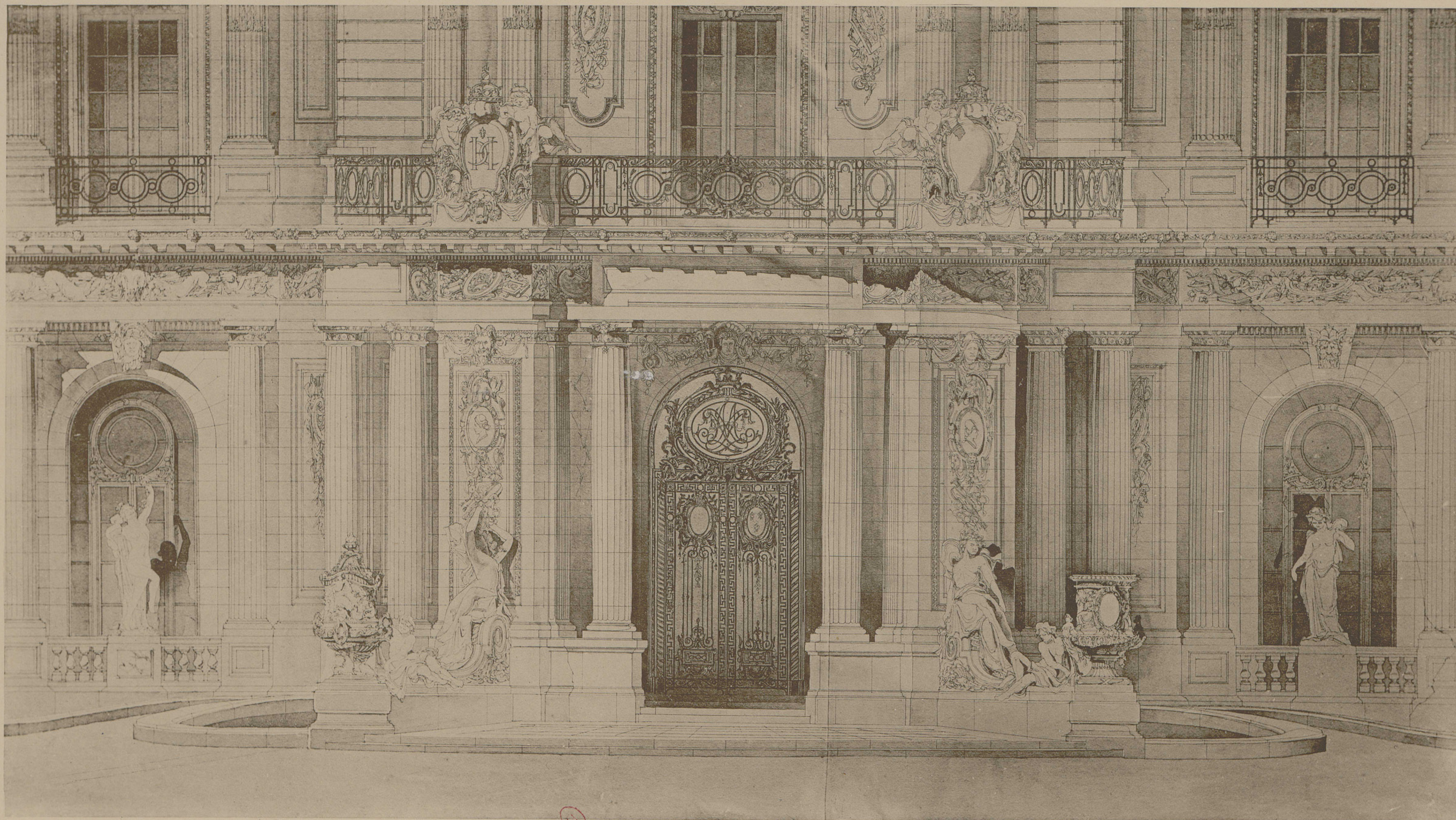
UN CONFESSIONNAL - G. 1907
M. DROUET, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE DESCENTE A COUVERT - G. 1908
PRIX : M. PONS HONORÉ, ÉLÈVE DE M. REDON

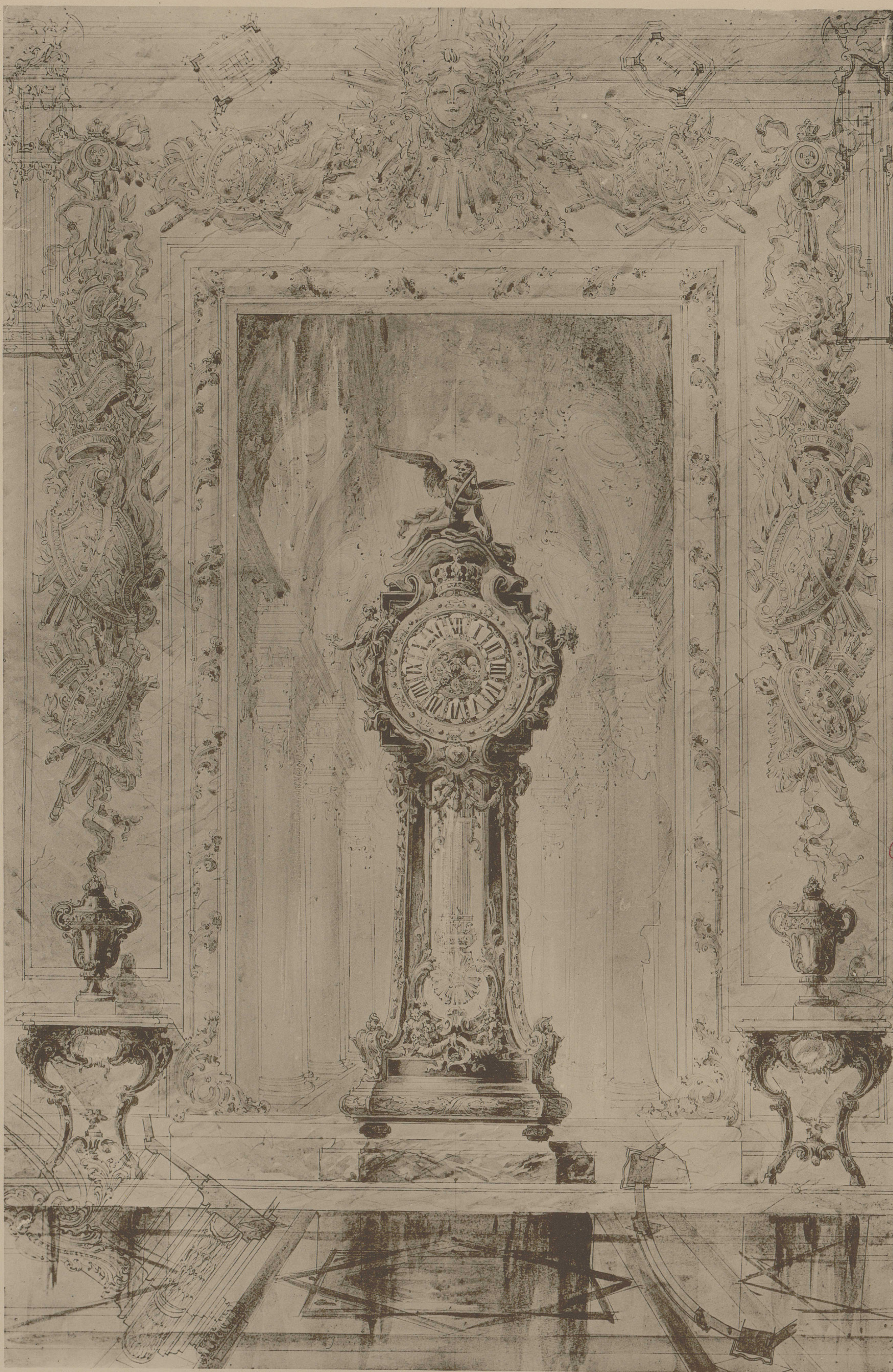
25



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE DESCENTE A COUVERT - G. 1909

M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FETES - G. 1909
PRIX : M. CREVEL, ÉLÈVE DE M. PAULIN

31



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES - G. 1909
M. HAFFNER, ÉLÈVE DE M. LALOUX

